



HAL
open science

De la langue au discours : l'un et le multiple dans les outils grammaticaux

Gérard Joan Barceló, Audrey Lauze, Adeline Patard

► **To cite this version:**

Gérard Joan Barceló, Audrey Lauze, Adeline Patard (Dir.). De la langue au discours : l'un et le multiple dans les outils grammaticaux. Presses universitaires de la Méditerranée, 256 p., 2009, Sciences du langage, 978-2-84269-850-8. hal-03288501

HAL Id: hal-03288501

<https://hal.science/hal-03288501>

Submitted on 16 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la langue au discours L'un et le multiple dans les outils grammaticaux

*Actes du colloque des jeunes chercheurs
26 et 27 mai 2005*

Recueil coordonné par
Audrey LAUZE, Gérard Joan BARCELÓ, Adeline PATARD

Praxiling — U.M.R. 5267 C.N.R.S.
Publié avec le soutien du
Conseil scientifique et de la formation doctorale

Presses universitaires de la Méditerranée

· 2008 ·

De la langue au discours : l'un et le multiple dans les outils grammaticaux

Coordonné par A. LAUZE, G. J. BARCELÓ, A. PATARD.

Sommaire

Jean-Claude CHEVALIER	
<i>Comment de l'un faire du multiple ?</i>	7
Béatrice CHAZARAIN	
<i>Les prépositions incolores du français (à et de) ont-elles un sens ?</i>	37
Rania TALBI	
<i>Polysémie et synonymie des prépositions ?</i>	51
Nicole CASTALDO	
<i>Variations en « her » mineur</i>	69
Sophie HAMON	
<i>Parce que face aux différentes valeurs causales de la phrase complexe</i>	81
Lidia MILADI	
<i>Analyse syntaxique de différents emplois du complémentateur żeby en polonais contemporain – Comparaison avec le français</i>	95
Marie-Ève DAMAR	
<i>Le subjonctif : quelle(s) théorie(s) pour le français langue étrangère ?</i>	115
Sylvain FARGE	
<i>Le subjonctif, une unité en langue qui n'a rien de subjectif</i>	129
Audrey LAUZE	
<i>Quand le plus-que-parfait concurrence le passé simple : problèmes de tension et d'incidence</i>	143

Gérard Joan BARCELÓ	
<i>Modalité et monosémie : les cas des futurs et du présent prospectif du français</i>	157
Adeline PATARD	
<i>La modalité dans les temps verbaux comme mise à l'épreuve de l'approche monosémiste : le cas de l'imparfait préludique</i>	167
François THARAUD	
<i>Monosémie et diversité des emplois : le cas de BE + V-ing en anglais</i>	183
Danh Thành DO-HURINVILLE	
<i>Approches traditionnelles de đã : présentation et critiques. Tentative d'approche monosémique</i>	199
Josane MOREIRA DE OLIVEIRA	
<i>Le verbe ir (aller) en portugais : polysémie ou grammaticalisation ?</i>	213
Laure LANSARI	
<i>La périphrase aller + inf. en français contemporain : à la recherche d'un invariant</i>	225
Célia BERNEZ	
<i>La conversion comme procédé multiplicateur d'unités</i>	239

Comment de l'un faire du multiple ?

Nous sommes quelques-uns — plusieurs peut-être — à tenir qu'à une unité linguistique ne doit être attachée qu'une valeur, qu'un contenu informatif et un seul. À défendre l'idée qu'à *un signifiant* n'est accroché qu'*un signifié*. Et ce en toutes circonstances, partout où paraît le signifiant considéré. Certains parmi ceux-là, et c'est une autre difficulté que de le montrer, sont allés plus loin : ils sont convaincus que cette unité mentale n'est pas seulement associée à l'unité physique, mais qu'elle y est inscrite, qu'elle s'y déclare et y est toujours plus ou moins lisible¹ — ce qui est prendre position pour la motivation, au moins relative, du signe. On ne dira pas qu'en toutes ces affaires les difficultés sont vaincues, que tout est clair et bien établi. Loin de là. Mais de bons progrès ont été accomplis. Surtout dans les parties les plus systématisées, les mieux structurées de la langue : les mots grammaticaux et tout ce qui a trait à la morphologie.

On peut se faire l'avocat de l'unicité et ne pas pousser la plaidoirie jusqu'à son terme. C'est ce que semblent avoir fait G. Guillaume —

1. « On se propose de décrire la grammaire, c'est-à-dire la partie grammaticale, du français [...] Pour cette description, on se gardera d'outrepasser, de quelque manière que ce soit, la donnée offerte par les faits. Il ne sera fait appel, en aucun cas, à des discriminations logiques qui auraient prétendument leur racine dans la pensée, mais ne seraient pas indiquées en traits sensibles par la langue elle-même. Les seules discriminations que l'on retiendra seront celles que la langue traduit dans ses apparences mêmes. Autrement dit, il ne sera fait état, au cours de nos recherches, que du seul psychisme indiqué par la sémiologie. Le principe dont on s'inspirera, c'est que la sémiologie révèle le psychisme de la langue, qu'il n'est pas d'autre moyen de s'introduire à la connaissance de ce psychisme que l'examen attentif de sa sémiologie et que ce serait, en conséquence, une grave imprudence que de faire état, dans l'analyse que nous allons entreprendre, de faits de pensée que la sémiologie de la langue n'indiquerait pas ou qui seraient en contradiction avec elle. L'idée même d'une telle contradiction est une chose que nous déclarons, dès le début, écarter de manière définitive » (G. Guillaume 1999 : Leçon du 12 novembre 1942, p. 1).

encore que... — et plusieurs de ses disciples après lui. Dans sa version la plus répandue, en effet, la psychomécanique du langage a bien posé qu'il n'y avait pour un signifiant qu'un signifié et un seul, mais dans *la langue*. Or il faut bien voir que lorsqu'à ce signifié unique, « de langue » ou « de puissance », comme il est dit, on oppose les « signifiés de discours » ou « d'effet », on sauve la multiplicité. On la sauve en l'acceptant, en la justifiant, en la décrivant même. Car l'inscription, sur un « tenseur », des « interceptions » ou des « saisies » n'est rien d'autre que le moyen, astucieux et élégant, de rattraper la polysémie mise à mal par l'unicité du « signifié de langue ».

1 Origine et mécanisme de la multiplicité

Pour que des analystes attentifs à distinguer une « psychosystématique » et une « psychosémiologie », à y faire se correspondre étroitement une unité mentale et une unité physique, consentent au terme du parcours à recueillir une multiplicité, il faut que celle-ci pèse lourdement sur l'esprit. Comme pour s'excuser, cette multiplicité est, certes, déclarée « discursive ». Son existence n'en est pas moins admise. Elle est enregistrée comme un fait, et qui ne peut être éludé. C'est qu'elle a tout le caractère de l'évidence. Qu'on voie plutôt la réponse que l'on fait à l'enfant ou à l'étranger qui interroge sur « le sens » d'un mot. Sur la signification qu'il convient d'attacher à un signifiant qu'il ne connaît pas. On lui déclarera qu'il « veut dire » ceci, puis cela, et autre chose encore. On lui énumérera deux, trois, quatre objets ou situations du monde que ledit signifiant est capable, assure-t-on, d'évoquer. Et les dictionnaires qui, à chaque entrée, alignent leurs acceptions ne font rien d'autre. L'usager donc, chacun de nous dès qu'on l'invite à s'arrêter sur l'outil linguistique, mais aussi le lexicographe, le « spécialiste », face à l'un trouvent à servir le multiple. Il y aurait quelque folie ou quelque imprudence à les démentir sans plus. À écarter sans examen ce mouvement spontané. C'est plutôt l'origine de cette multiplicité qu'il convient de mettre en lumière, la façon de la fabriquer et, partant, la place — la juste place — qui lui revient.

Il suffit de suivre le récepteur d'une phrase pour entendre la chose. De l'observer à chaque instant de la phrase qu'il recueille et déchiffre. C'est de procéder comme il fait que lui vient le sentiment, puis la certitude, qu'à l'unité physique d'un mot est intimement associée une

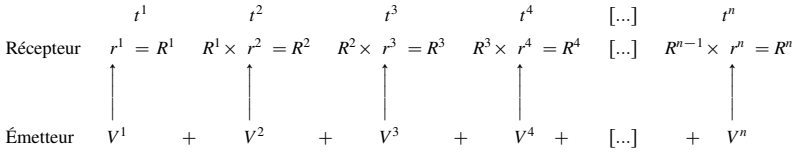


Figure 1. —

multiplicité mentale. L'opération sans doute est simple. Il est plus délicat de l'expliciter et de la décrire par le menu. Quelques études de « chrono-syntaxe » [Macchi Y. 2000, 2005 — Chevalier J.-C. 2004] pourtant l'ont illustrée. Chaque unité qui, successivement, paraît est porteuse d'une représentation. De la représentation qui est la sienne (on la notera r) et qu'elle tient du système — de *la langue* — auquel elle appartient. Mais le récepteur de la phrase ne s'y arrête pas. Il n'en a point le temps. Tout de suite il combine cette représentation à celle (notée R) que, d'instant en instant, il a hérité des unités antérieurement apparues. Il n'ajoute pas ; il mêle et accorde le dernier apport (r) de l'instant à ce (R) qui résultait des combinaisons des apports antécédents. Et, à chaque étape ainsi de la phrase, il *produit* une nouvelle représentation provisoire (R) de ce dont l'entretient le locuteur, l'émetteur. De chaque instant, par conséquence, il ne saisit pas le contenu représentatif (r) qui vient d'y accéder mais le résultat (R) de sa combinaison avec le résultat atteint à l'instant immédiatement précédent. Voir la figure 1.

On voit là figurées les opérations essentielles dont s'accompagne, chez le récepteur, l'édification de la phrase. Aux vocables qui *s'ajoutent* ($V^1 + V^2 + V^3 \dots$) correspondent — ou paraissent correspondre — des représentations qui *se substituent* les unes aux autres (R^3 à R^2 , R^4 à R^3 , etc.). Interrogé sur « le sens », par exemple de V^3 , le récepteur, en effet, au lieu de livrer l'apport propre du vocable (r^3) à la phrase, répondra en décrivant ou glosant R^3 qui est le résultat de la combinaison de R^2 et de r^3 , et dans lequel il ne reconnaît plus (ou pas) le *signifié* même (r^3) de V^3 . Il agit, en somme, aussi indûment qu'un chimiste abusé qui, apportant en t^3 une molécule d'oxygène (ce serait r^3), dirait que c'est de l'eau (R^3) parce qu'il ne s'est pas aperçu qu'étaient déjà là,

déposées par les instants antérieurs, deux molécules d'hydrogène (R^2) auxquelles elle est allée se combiner. Il prendrait ce qu'est un élément pour ce que, circonstanciellement, il a produit. On ne s'étonnera dès lors pas que soit si souvent répétée l'idée qu'un dictionnaire sans exemples est un squelette sans chair¹. Il y a dans cette conviction l'obscur sentiment que ce qui est donné pour « le sens » du vocable n'est pas saisissable ou représentable hors de la phrase où il paraît. On ne saurait mieux dire. Et pour être complet il faut apercevoir que les cas ne sont pas rares où, pour trouver la réponse à ce que « veut dire » le vocable v^3 , le récepteur doit attendre le vocable V^n , dernier de la phrase. Par sa réponse il rétroplace donc en t^3 , où siège le vocable V^3 , une représentation qu'il n'a acquise que bien après. Mais il ne s'avise même pas de ce mouvement rétrospectif.

Qu'au récepteur soit servie la phrase suivante :

Alors il retrouva son guide qui était resté sur l'étagère.

Il y a toute chance, et même certitude, si on l'interroge sur « le sens » du mot *guide*, qu'il déclare : « Ouvrage contenant des renseignements ou des conseils utiles à qui veut voyager, travailler ou s'instruire par lui-même » (Robert, 1966, t. III : 392). Qui ne voit que, pour ainsi se prononcer, il a dû s'aider de *l'étagère*? Et que, si l'on accepte d'affecter un instant t à chaque vocable de la séquence, il a ré-importé dans l'instant t^5 (*guide*), sur lequel on l'interrogeait, ce qu'il n'a pu trouver que dans l'instant t^1 (*étagère*)? La phrase se fût fermée sur *la place*, que, selon toute vraisemblance, il aurait donné pour contenu à *guide* : « Celui, celle qui accompagne pour montrer le chemin » (*Ibid.*). Encore qu'il eût pu — mais avec une moindre probabilité — imaginer que l'ouvrage avait été déposé sur le pavé de *la place*, y avait été oublié ou y était tombé par mégarde : auquel cas la première réponse gardait sa pertinence.

Mais arrêtons-nous en t^5 , moment où il n'y a pas encore en scène d'*étagère* ni de *place* :

Alors il retrouva son guide qui...

1. « Il me semble aussi qu'on s'était fait une loi de ne point citer, mais un dictionnaire sans citations est un squelette » (Voltaire, *Correspondance*, t. V, Paris Bibl. de la Pléiade, 1980, p. 1053, Lettre à Charles Pinot Duclos).

Sommé de confesser la représentation que vient de verser à la phrase le vocable *guide*, dira-t-on qu'il n'en apporte aucune ou qu'il en livre plusieurs entre lesquelles il est, pour l'heure, impossible de choisir ? Ce serait, dans un cas, poser qu'il y a des mots vides et qu'ils reçoivent leur contenu d'autres mots : *guide* ainsi serait rempli par *étagère* ou par *place* (et, réciproquement, *étagère* ou *place* le seraient par *guide* ?). C'est, dans l'autre, introniser la polysémie et, contre toute économie, charger d'abord la barque pour demander aux mots qui suivent de la délester jusqu'à ne retenir que ce qui convient. C'est de toute façon, dans les deux cas, rejeter l'idée que le vocable *guide* puisse constitutionnellement porter une représentation, et une seule. Une seule dont il ne se débarrasse en aucune occurrence et qu'il n'amincit ni n'engraisse selon le besoin. La difficulté ici, ou la gêne, est qu'il faut admettre que dans cette représentation ne paraît proprement ni l'image d'un humain ni l'image d'une chose, livre ou recueil. Il est besoin d'accepter que *guide* ne me sert que quelque chose d'abstrait ou de fonctionnel quand dans mon expérience, chaque fois que j'en ai usé, j'avais en esprit, ou à la vue, soit une personne, soit un ouvrage. Le souvenir ou le projet des référents se mettent à la traverse et s'imposent dès que je veux m'arrêter à considérer le mot pour lui-même. Et j'oublie trop facilement ce qu'il faut de construction et d'abstraction pour qu'un idiome comme le français — et quelques autres — ait pu choisir de nommer de même façon, de façon unique, la personne « qui montre le chemin » et l'ouvrage qui donne des indications pour atteindre un but. Sensible à ce qui les oppose, une autre langue se dotera de deux signifiants distincts. Et n'allons pas nous jeter à croire pour autant que sous *guide* se sont rassemblées toutes les ressemblances, comme on entend dire trop souvent. Moins grossier est le mécanisme de la nomination [Chevalier J.-C. et Delpont M.-F., 2005].

On aura fait un pas de plus si l'on aperçoit la façon d'agir et d'intervenir de cette attache au monde que chaque usager croit trouver dans les mots. Ils lui servent, en effet, à parler de ce monde. C'est pour lui leur fonction même, et c'est, sans doute, tout ce qu'il a à en connaître. Mais voyons d'où vient qu'il puisse s'en contenter.

2 Langue et compétence

Le récepteur qui, à la clôture de la phrase, voit dans la représentation dont il dispose un être de papier ou un humain, jurera avec raison qu'il ne voit ni l'un ni l'autre dans *étagère* ou dans *place*. Et qu'il ne les voit pas davantage dans *alors*, *retrouva* ou *resté*. Il sera certain de les devoir au seul *guide*. Il n'ira donc pas soupçonner ce que, par soi, ce mot a versé à la phrase. Ce qui vient de ce mot, ce qui vient des autres vocables qui l'entourent et ce qui vient de lui-même, récepteur, ne font qu'un pour lui : ils fusionnent. Il n'hésitera donc pas un instant à souder le mot et cette représentation globale, qu'il ne sait pas résultative.

Il faut ajouter que son expérience d'émetteur le confortera dans cette vue. Arrivé en t^5 (*Alors il retrouva son*), si c'est lui qui construit la phrase, force est qu'il sache que l'image de l'être de chair qu'il a en esprit ou devant lui, et dont il entend parler à son interlocuteur, s'appelle un *guide*. Il a besoin de reconnaître en elle les traits qui l'autorise à la désigner ainsi et qui font d'elle un *guide* et non un *mendiant*, un *promeneur*, un *gardien* ou quoi que ce soit d'autre. Et au nombre de ces traits il ne manque pas, bien sûr, de placer celui d'*humain* auquel tous les autres viennent se greffer : c'est le plus immédiat de l'être qui est devant lui. Par là lui vient donc l'illusion que l'indication */humain/* (ou ailleurs */de papier/*) est inscrite dans le vocable *guide*. Illusion que renforce, pour lui, l'évidence qu'en t^5 il sait pertinemment que *son guide* est un humain. Il songerait cependant à prendre la place de son interlocuteur, que cette illusion se dissiperait : en t^5 *guide* est bien aussi à la disposition de celui-ci, mais */humain/*, contre ce qui devrait être s'il s'y trouvait, ne paraît pas. Chose remarquable et trop peu aperçue, l'émetteur n'est pas tenu pour appliquer avec justesse cette étiquette de *guide*, de savoir quel trait est en cause dans ladite étiquette et y est explicitement déclaré [Chevalier J.-C. et Delport M.-F., 2005]. Il n'est pas tenu, pour en bien user, de savoir ce que disent les mots ; simplement il ne doit pas ignorer ce à quoi ils ont la capacité de référer. Et dès lors, comme les dictionnaires, il fait de cet ensemble de références ce qu'il nomme « les sens » du mot. C'est à cela que se borne sa compétence, et c'est de cette *compétence* nécessaire que le linguiste, maintes et maintes fois — et dans un excès de précipitation [Chevalier J.-C. 1985 : 356-361] —, fait ce qu'il baptise *la langue*.

Le propre des mots et le système où il s'organise et se déploie sont oubliés.

Ainsi l'un n'a pas moins d'existence que le multiple. Leur lieu seul les sépare, et qui n'est pas, comme le veut la coutume linguistique, la *langue* et le *discours*. L'un a son siège dans la langue comme dans le discours, quand le multiple ne se trouve que dans la compétence des usagers. La difficulté de l'analyse commence avec la confusion fâcheuse de la *compétence* et de la *langue*.

3 Fr. Confesser/esp. confesar : l'exemple des dictionnaires

Un exemple un peu longuement examiné le fera voir. Soit fr. *confesser* et esp. *confesar* : observons en *Annexe* ce que montrent quelques dictionnaires (Littré, Robert, *T.L.F.*, M. Seco *et al.*) un peu sérieux. On y voit fonctionner à plein le mécanisme ci-dessus décrit à grands traits et rapidement appliqué au mot *guide*. On y voit sous une entrée unique la fabrique du multiple. Chacun, sans le dire explicitement, distingue à tâtons le causateur (C), le déclarateur (A), le contenu (B) et, par intermittence, le destinataire (D) de la confession.. Dans les phrases qu'il cite pour l'illustrer, il reconnaît d'abord trois combinaisons de ces éléments qu'il ordonne selon l'ancien schéma *sujet-verbe-complément* : A *conf.* B, C *conf.* A et A *se conf.* (à D ou de B, selon les cas). Mais c'est un nombre qui est trop faible et ne contente ni le besoin de richesse ni le goût ou le souci des nuances. Un nombre qui non plus ne correspond pas aux cas d'expérience ou aux tableaux du monde que l'on sait identifier. Chacun ici ajoute donc sa sauce.

Que l'on voie plutôt :

Littré distingue cinq acceptions :

1. A *conf.* B., mais « au tribunal de la pénitence ».
2. A *conf.* B, mais en toutes autres circonstances, de sorte que B n'a plus à être « péchés » ; il n'est plus qu'une « chose », par ex. « une faute », « une erreur », « un tort », etc.
3. A *conf.* B, et B, très restrictivement, doit se rattacher à une « doctrine » ou à « la religion » : *foi, Jésus Christ, Dieu, le saint nom*, etc.
4. C *conf.* A : C est prêtre, A est pénitent ; et s'ils sont hors de ce rôle, ce n'est que « par extension ». On relèvera en outre que des

subdivisions sont à opérer, puisqu'en 3 et en 4 la construction « absolue » est admise.

5. *A se conf.* Pour séparer ce cas des autres est prise en compte une propriété grammaticale : la « pronominalité ». Et, pour y introduire aussi une subdivision, l'intervention du prêtre ou son absence, en cette dernière occurrence l'état de A se trouvant déclaré adjectivement (*coupable, traître*) ou par moyen prépositionnel (*du petit grain d'ambition...*).

On ne peut mieux exhiber qu'au fondement des distinctions — de la *multiplicité* — est l'identité de A, de B et de C, c'est-à-dire ce qui est hors du verbe lui-même. La présence ou l'absence du « prêtre » y est tout ; du « péché » ou de « l'erreur » aussi. C'est à l'extérieur de *confesser* que l'on va puiser des différences qu'on veut voir en lui-même. Encore dirait-on qu'ils sont, elles et lui, compatibles... On donnerait par là le tableau des variations ou des scènes où *confesser* est admis à comparaître. Mais non, c'est lui qui se transforme. C'est lui le frégoli !

Robert ne fait rien d'autre, même si c'est dans un ordre différent et qui, selon l'usage, n'est jamais commenté ou explicitement justifié. Sont d'abord traités les cas où le « prêtre » est la mesure de tout : ce qui était 1 et 4 chez Littré devient donc 1 et 2 (*A conf.* B et C *conf.* A). Ce qui était 3 passe cependant à 4 (« déclarer publiquement une croyance »). Et B se laïcisant, 2 prend le rang troisième. On notera qu'ici 2 et 3 sont regardés, chacun à sa façon, comme des « extensions » (*Par ext.*) de 1. Nul ne saurait mieux dire que la variation supposée du verbe est, de fait, celle de « l'objet complément », celle de son identité. Passant des « péchés » à la « chose qu'on a quelque honte ou réticence à confier », on passe de 1 à 3. Substituant le « pénitent » aux « péchés » et, de surcroît, au poste de « sujet », le « prêtre » au « pénitent », on saute de 1 à 2. Si les « péchés », enfin, font place à une « croyance », c'est 4 qui paraît.

Rien de dissemblable pour l'établissement des subdivisions : que le « prêtre » demeure au poste de destinataire, et la construction pronominale restera en 1 ; qu'il s'efface, que la scène se joue entre *uomini qualunque*, et surgira en 2 un emploi *Fig.* et *fam.* ; enfin, que la nature de l'aveu, dicible sous forme substantive (*culpabilité, incapacité*), se laisse convertir en propriété du « déclarateur » (*coupable, incapable*), et le pronominal pourra être tenu pour un cas de 3.

Le lecteur, et pour des conclusions identiques, mènera sans peine les mêmes observations sur le *T.L.F.* et sur le *Diccionario del español actual* (M. Seco *et al.*). Les distributions pourront changer ; la mécanique qui les a appelées ne le fera pas. Un peu plus de lumière lui viendra quand il se sera arrêté à considérer les définitions. Elles sont censées dire le contenu de chaque partie distinguée, et leur somme, sans doute, la « signification » de *confesser/confesar*. Il sortira de son examen avec l'idée que *confesser/confesar* sont à mettre au rang des verbes *dicendi* (cf. *Déclarer* : 1^o chez Littré ; 1^o, 3^o et 4^o chez Robert ; *declarar* : 1^o chez Seco *et al.* Ou, pour le français, son substitut *Avouer* : 2^o et 5^o chez Littré ; II, A,1 dans le *T.L.F.* *Proclamer* : I,1 dans le *T.L.F.* *Proclamar* : 3^o et 8^o chez Seco *et al.* *Reconnaître, se reconnaître* : 5^o chez Littré ; 4^o chez Robert ; II, B dans le *T.L.F.* ; *reconocer* : 2^o et 7^o chez Seco *et al.* *Manifestar* : 5^o et 6^o chez Seco *et al.* *Confier* : II, A, b dans le *T.L.F.*) Il s'étonnera peut-être alors qu'un verbe « de dire » puisse aussi se gloser par *recevoir* (4^o chez Littré), *entendre* (2^o chez Robert ; II, A,2 dans le *T.L.F.*) ou *escuchar* (4^o chez Seco *et al.*) ; qu'émettre des paroles et, silencieusement, les recueillir se déclare par le même vocable : *confesser/confesar*. Et ne l'étonnera pas moins le constat que cette situation « passive » d'auditeur se laisse aussi signifier par un mot qui a le pouvoir de traduire l'opération, ô combien plus « active », d'*arracher* (II, A,2 dans le *T.L.F.*), *tirer* (2^o chez Robert), *obtenir* (4^o chez Littré) *des aveux*. Bref, pareil écartèlement de la matière signifiée devrait le laisser perplexe.

Mais un peu plus d'attention encore et sa surprise grossira. Il lui est signalé qu'en plusieurs acceptions la construction « absolue » est possible (3^o et 4^o chez Littré ; 2^o chez Robert ; plus, au pronominal, 1^o et 3^o ; I,2 et II, A,2 dans le *T.L.F.*). Aucun complément donc ne suit le verbe. Mais pas davantage en B,5a chez Seco *et al.* Et ce dernier, dans l'exemple qu'il cite (« *Quiso que viniese uno de los frailes y confesó con él muy piadosamente...* »), ne voit pas un « emploi absolu » ; il veut y reconnaître une construction « intransitive » qui, si un complément d'information est requis, fera appel, pour l'introduire, à une préposition, ici *con*. Tout juste comme dans la scène décrite par Clarín :

Por lo pronto aquella afabilidad era desprecio. ¿ Qué había pasado en la catedral ? ¿ Qué hombre era aquel don Fermín que en una sola conferencia había cambiado aquella mujer ? [...] Saludó con su aire

grave, con aquel aire de gentleman que tanto le envidiaba Trabuco, su admirador y mortal enemigo.

— ¿ *Has confesado* ?

— Sí, ahora mismo.

— ¿ *Con el Magistral por supuesto* ?

— Sí, con él.

— ¿ *Qué tal* ? ¿ *Excelente, verdad* ? ¿ *Qué te decía yo* ?

[*La Regenta*, Madrid, éd. Cátedra, 2000, t. I, chap. VIII, p. 416.]

Il se pourrait bien que l'on se trouve ici devant un « verbe réversible », et saisi dans sa « construction symétrique ». *Confesar*, comme fr. *casser* qui accepte d'entrer, sans changer de forme, dans des phrases du type : *Le vent casse la branche/La branche casse*, admettrait, sous la même défroque, de parler du « confesseur » : *El señor deán confesó a don Ismael*, et du « confessé » : *Don Ismael confesó con el deán*. On ne manquera pas, en outre, de voir qu'à l'exemple de *La branche casse* et *La branche se casse*, qui peuvent servir à parler du même phénomène, la construction *se confesó* alterne avec *confesó* pour dire du pénitent qu'il « est allé à confesse ». La phrase de T. Luca de Tena, citée comme cas... d'intransitif en B,5b par M. Seco *et al.*, suffit à l'attester. Mais faudra-t-il penser alors que *confesser*, sur ce point, se sépare de *confesar* ? Qu'il n'appartient pas à la catégorie des « verbes réversibles » et ne porte pas les propriétés requises [Chevalier J.-C., 1978 : 124] pour l'être ? L'usage, certes, repousse les constructions qui seraient la réplique, en français, de celle qu'on voit dans la phrase de Luca de Tena. Mais en a-t-il toujours été ainsi ? N'y a-t-il pas eu — n'y a-t-il pas — un sociolecte qui les ait admises ? Littré dans sa *Remarque* (cf. *Annexe*) ne condamnerait pas *Avez-vous confessé* ? si le tour, en son temps, n'avait encore eu cours. *Confesser*, en ce cas, comme *confesar*, aurait eu la propriété de « symétrie », mais, à l'instar de bien d'autres verbes [Chevalier J.-C., 1978 : 114 *et sq.*], *briser* et *rompre* par exemple, l'aurait perdue.



4 Lexigénèse : postes sémantiques et postes fonctionnels

Reste donc à comprendre ce que sont — ce qu'il faut supposer que sont — *confesser/confesar* pour pouvoir entrer sans variation d'eux-mêmes — car ils ne varient pas — dans toutes ces constructions qu'on a voulu distinguer. L'architecture de la lexigénèse et de la morphogénèse verbales, proposée dans *Verbe et phrase* [Chevalier J.-C., 1978 : *passim*], peut être d'une bonne aide. Mais il faut l'affiner. L'idée de deux « postes fonctionnels », *site* et *gène*, d'une part, d'un *support* et d'un *apport*, d'autre part, et de l'ordre assigné à tous ces éléments, pourra être conservée. L'image donc d'un verbe figuré sous la forme d'une *chréode* [Chevalier J. C., 1978 : 200] demeurera, l'image d'un vocable parmi les autres singulier, puisqu'il sera la préfiguration d'une phrase où ces autres auront à entrer. Reste à y ajouter ce qui fait l'irremplaçable particularité de chaque verbe et qui peut se représenter comme l'organisation de « postes sémantiques » [Delpont M.-F., 2004 : 104 -110]. Le jeu combiné de ces derniers et des « postes fonctionnels » mentionnés ci-dessus doit rendre compte de tout ce que le discours donne à voir.

Ainsi, dans *confesser/confesar*, on distinguera les éléments déjà obscurément à l'œuvre dans les dictionnaires, mais pris dans une configuration étroite et immuable : le causateur (C), le déclarateur (A), le contenu (B) de la confession, le destinataire (D) de la confession et l'obstacle (P) opposé à la déclaration : voir en figure 2 page suivante.

Plusieurs précisions sont ici nécessaires. L'image d'un obstacle (P dans la fig. 2 page suivante) qu'il faut vaincre est toujours présente dans *confesser/confesar*. Quelque chose doit venir au jour qui est enfoui et ne se laisse pas aisément, naturellement, spontanément, sortir de l'ombre. Un obstacle doit être levé pour que ce qui était tu se trouve dit et connu. La conscience de cette entrave dont il faut se défaire dans la confession est nette : elle paraît parfois dans les définitions du lexicographe et plus souvent dans les citations dont il peut user. Elle y est explicitement manifestée, et l'on est en droit de poser que, sans son existence, il y aurait une simple déclaration, un dire sans plus. Il faut au moins une pression, écrit le vieux dictionnaire des *Autoridades* (« *Confesar* : 1^o Decir la verdad *quando uno es preguntado* »), et souvent même une sollicitation plus ferme (« 2^o Reconocer y tener por cierta alguna cosa, *obligado de la fuerza de la razón* ») pour libérer

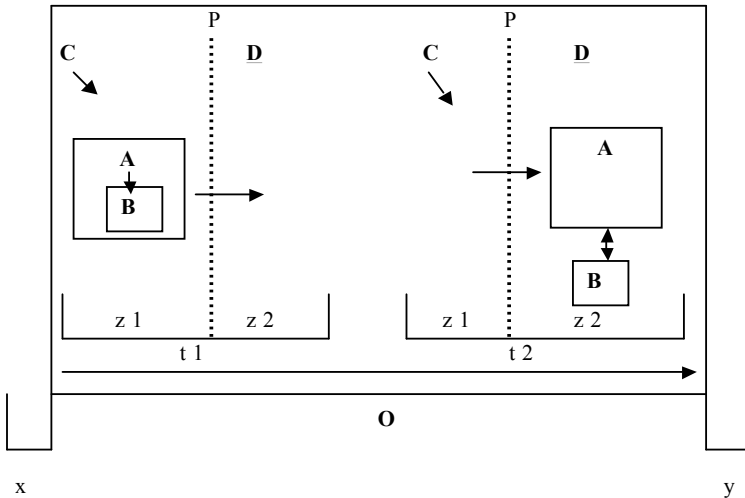


Figure 2. —

la parole. C'est sous la contrainte, de quelque espèce qu'elle soit, que l'obstacle cède : « Por tanto *es forzoso* confesar que es obra de los Godos ù de los Moros, en el tiempo que fueron señores de España » (Mariana, *Hist. de Esp.*, lib. 4, cap. 14) ; « *Appliqué à la question*, il confessa tout » (Littré, 1^o). De là aussi qu'en maintes occasions le verbe soit flanqué de termes ou de tours qui expriment la nécessité, l'obligation et l'effort : « Mais *après tout*, il faut le confesser, / Tant de précaution commence à me lasser » (Corneille, *Sertorius*, IV, 2) ; « Non, *il le faut ici* confesser à sa gloire... » (Racine, *Britannicus*, V, 2). L'effort ou la résistance qui est à abattre : « ... chose *qu'on a quelque honte ou quelque réticence à confier* » (Robert, 3^o) ; « convenir d'un fait *qu'on voulait cacher* » (Littré, 2^o). Qui est à abattre ou qui, après un long temps d'assaut, s'efface : « *Enfin*, vous avouez et confessez avoir... » (V. Hugo, *Notre Dame de Paris*, 1832, p. 363). Et quelle meilleure expression de l'adversaire à renverser que ces *arracher, tirer, obtenir* que l'on a vu servir à l'établissement de l'une des acceptions de notre verbe ?

Mais cet obstacle P qu'on a choisi d'inscrire dans la représentation

de *confesser/confesar* ne serait qu'une pièce adjacente s'il ne trouvait à se manifester, en phrase, que dans des formulations occasionnelles et lâchement rattachées au verbe. Le vrai est que, par son existence, il détermine deux états de celui auquel il s'oppose. C'est à lui que *confesser/confesar* doit de ne pas être un simple verbe *dicendi*. Ceux de cette dernière catégorie, en effet, se bornent à déclarer le mouvement par lequel on fait passer une information de l'état non-linguistique à l'état linguistique. Mais l'auteur de ce mouvement n'en est pas affecté ; ce qui n'est pas dans le cas qui nous intéresse¹. Une force ou une raison, un intérêt ou une crainte retient l'information en celui qui devrait la livrer, le comprime et le modifie. Elle ne fait qu'un avec lui (ce que dans la fig. 2 page précédente veut signifier le quadrilatère B enfermé dans le quadrilatère A), ne peut s'en séparer, parce qu'empêchée, et finit par lui peser. Que l'obstacle soit surmonté, et c'est une nouvelle situation qui s'offre : B est exprimé, ce qui au propre revient à dire qu'il est expulsé, qu'il est poussé hors de A, qu'il en est extrait et que A en est délivré. Les phrases ne sont pas rares où, à l'exemple de celle de Galdós :

Terminó Enrique su confesión, manifestando, *como descargo de su conciencia*, que la traída de don Amadeo al trono de España era una solución conciliadora, que satisfacía por el pronto los anhelos democráticos del país.

[*España trágica*, chap. XXII, Madrid, Alianza Editorial, 1980, p. 152.]

cette délivrance ou ce soulagement de A — son nouvel état, en somme — se trouvent déclarés². De là que *confesser/confesar*, pour parler grossièrement, nous propose la translation d'un état I de A, régnant à l'instant t^1 , à un état II du même A, advenu à l'instant t^2 .

Plus finement, et plus près de la complexité de la chose (cf. fig. 2 page ci-contre), une configuration II se substitue à une configuration I. Dans celle-ci (instant t^1), l'obstacle P, malgré la pression de l'élément C, maintient en l'être A ce qui est à dire (B) et les empêche de passer de la zone Z^1 à la zone Z^2 où ils se dénoueraient l'un de

1. Il n'est peut-être pas indifférent, à cet égard, de relever que dans l'ascendance de *confesser/confesar* on trouve, en latin, des déponents : *fateor-confiteor*.

2. Cf. aussi Robert, 4^o : « ... que j'ai, *pour mon allègement et ma joie*, confessés dans la suite des jours » (G. Duhamel, *Les Pasquier*, II, Le jardin des bêtes sauvages, p. 271).

l'autre et entretiendraient de nouvelles relations. Dans la configuration II (instant t^2), l'obstacle P vaincu sous la pression de C, A et B ont déserté Z^1 , accédé à Z^2 , et B, désormais expulsé de A, est devenu accessible à l'être D. L'opération de *confesser/confesar* revient à remplacer l'image de A et B indissociés par l'image de A et B disjoints, à passer d'un état de A-B à un autre état des mêmes éléments.

La représentation de notre verbe ne sera complète que si à cette organisation qui lui est propre est ajouté, pour l'encadrer, et dans cet ordre, ce qui la verse à la catégorie du verbe : l'image d'un *site* et d'un *gène*. C'est-à-dire l'image, d'une part, d'un poste fonctionnel (x) qu'occupera l'être appelé à devenir le siège de l'opération signifiée et d'un poste (y), d'autre part, qu'aura à tenir l'être qui régira, engendrera la même opération ou en sera le moteur.

5 Confesser/confesar en phrase

On en sait assez maintenant pour comprendre ce qu'offre le discours et qu'on a vu recensé par les dictionnaires. Cet ensemble de rôles « sémantiques » (A, B, C, D), d'un côté, et de rôles « fonctionnels » (x et y), d'un autre, tous marqués dans la fig 2 p. 18, est appelé à jouer comme une liste de personnages. De personnages destinés à entrer dans le drame qu'est la phrase. Il a pour fin, lorsque paraîtront les êtres convoqués par la phrase — convoqués plus exactement par l'expérience dans la phrase —, de leur conférer une ou plusieurs fonctions dont il porte la figure. Il puise dans cette sorte de *Dramatis personae* qu'il est et répartit, sans toujours les épuiser, les rôles « sémantiques » et « fonctionnels » qu'il y trouve. Pour parler métaphoriquement, il est le metteur en scène d'une pièce dont il est l'armature. Qu'un « prêtre », un « policier », des « péchés », une « erreur », un « tort », la « foi » ou quelque autre élément singulier vienne à monter sur les tréteaux, là est la variation. Mais elle est de la phrase. Et cette singularité chaque fois renouvelée, qui donne l'impression du multiple, n'impose aucun changement au verbe. Son organisation est une et perdure. Le nombre de rôles à distribuer demeure.

On observera tout de suite que quelques rôles, des « sémantiques » aux « fonctionnels », sont pré-destinés. C et A sont tenus par des

humains et B, pour l'ordinaire, par des inanimés¹. Les deux premiers ont donc qualité pour recevoir le poste y de gène, comme le troisième est voué à se voir attribuer celui, x, de site. Mais lorsque C se verra confier la fonction de gène, A héritera de celle de site. Cet échange de fonctions, ce type d'échange lorsqu'il est possible, donne lieu, en phrase, à un effet qui sera senti comme « factitif » : le titulaire du poste C fait que le titulaire du poste A « fait » quelque chose (ici change d'état).

Mais l'examen plus attentif de quelques exemples fera mieux entendre le jeu de toute cette mécanique. Soit d'abord la phrase de Caballero Bonald citée en 4 par M. Seco *et al.* :

Ayer confesó el deán a don Ismael.

Lorsqu'en t^2 paraît *confesó*, c'est toute la chréode de *confesar* qui est posée, et rien qu'elle. C'est-à-dire l'image d'un *support* et d'un *apport* qui inverse [Chevalier J.-C., 1978 : 89] la fig. 2 p. 18, portant le poste de site x dans la suite de l'opération O et le poste y dans son antériorité. De particulier le récepteur, pour l'heure, n'apprendra que deux choses : que le poste de *support* est tenu par une troisième personne du singulier et que l'ensemble de l'opération O est à se représenter dans le cadre temporel du prétérit.

Le récepteur cherchera ensuite dans la liste des rôles « sémantiques » et « fonctionnels » proposée par *confesó* celui ou ceux qui revient ou reviennent au *deán* apparu en t^3 . La troisième personne du singulier posée par le verbe au poste de *support* lui conférera d'abord cette fonction. Son état d'ecclésiastique, ensuite, portera en toute probabilité à lui attribuer aussi le poste C. Mais sa condition d'homme n'exclurait pas de tout point qu'il faille, à l'opposé, en faire le titulaire du poste A : il pourrait bien, comme tout autre homme, avoir à déclarer ou une « erreur » ou même des « péchés ». L'indécision, même si elle est sans force, subsiste donc. Mais est écartée la possibilité de l'affecter

1. Les *tres robustos hijos*, dans la phrase suivante de Mario Benedetti, « renvoient », certes, à des animés. Mais ils ne paraissent ici que comme « contenu de la confession » (B). Aussi bien ils figurent dans une énumération qui n'est pas faite d'*humains* et, surtout, ne sont pas précédés de la préposition *a* : « Fue allí que tuvo lugar la primera sorpresa : Olmedo, en su rudimentaria astucia, *había confesado* las vacas, los campos de pastoreo, hasta la cuenta bancaria, pero de ningún modo los tres robustos hijos de su primer matrimonio » (*Cuentos*, « Retrato de Elisa », Madrid, Alianza Editorial, 1999, p. 76).

au poste x de site : le tiendrait-il, que les règles de « l'accusatif prépositionnel » auraient, en bonne grammaire espagnole, obligé à le faire précéder de la préposition a : *al deán*.

Lorsque, en t^5 , entre *don Ismael*, cette même particularité espagnole de « l'accusatif » introduit par la préposition a continue son action. Elle maintient, et sans doute donne quelque force, à l'indécision possible née en t^3 . À *don Ismael* peut être assigné le rôle de A, d'une part, et de site (x), d'autre part, ce qui confirmerait le *deán* dans ses fonctions concomitantes de C et de gène (y). Mais n'est pas écarté le droit de confier à *don Ismael* le rôle D de destinataire, auquel cas *el deán* serait déchu de celui de C et prendrait celui de A sans perdre celui de gène (y) : il vaincrait l'obstacle P et déclarerait à *don Ismael*... Quoi ? Une confiance ou un secret qui, en t^6 , aurait à paraître et serait pourvu des rôles de B et de site (x). À t^6 donc d'abolir l'hésitation.

En t^6 vient le point qui interdit toute continuation et apparition d'un être à qui reviendrait de tenir les rôles de B et de site. La pièce est jouée : au *deán* — ce qui se savait déjà — le poste de gène (y) et — ce qui est désormais certain — le rôle de C ; à *don Ismael* celui de A et de site (x). Le point fait du *deán* un « confesseur », de *don Ismael* un « pénitent ». On le voit, contre ce que suggèrent, ou affirment, les dictionnaires, c'est en vain qu'on irait quêter cette information dans le verbe *confesó*. Comme en toutes occurrences il offrait, invariablement, la même panoplie de rôles : les autres vocables y ont puisé ceux qui leur revenaient.

Le même mécanisme est à l'œuvre dans l'exemple de J. Romains (*in* Robert, 1^o, 5). Seul le suspens relatif à l'attribution des rôles est abrégé.

Le lendemain l'abbé Mionnet [...] eut l'occasion de confesser trois fidèles. [*Les Hommes de bonne volonté*, t. V, XVII, p. 124.]

L'abbé Mionnet, jusqu'à l'apparition de *confesser*, est tout ce que peut être un ecclésiastique. Tout ce que l'on veut bien imaginer qu'il est et qu'il fait. De *confesser* il reçoit le rôle de gène (y), mais qu'il pourrait, comme dans l'exemple précédent, tenir aussi bien en tant que titulaire du « poste sémantique » C que du poste A. *Fidèles*, recevant dans la suite les postes A et x (site), tranche immédiatement, pour le récepteur, le dilemme : l'abbé tient le poste C ; il est « confesseur ». Par où l'on voit, dans l'économie de la phrase, une régularité

qui veut qu'à un même être pourvu « sémantiquement » du rôle A et « fonctionnellement » du rôle x correspond un autre être titulaire « sémantiquement » du poste C et « fonctionnellement » du poste y . Comme à un être qui a reçu le poste « sémantique » B et le poste « fonctionnel » x est opposé un être chargé des postes A et y . Il y a là le jeu de ce qui pourrait être appelé « factitivité interne ». C opère sur A, comme A opère sur B, sans qu'il soit besoin du concours de *faire*.

6 Verbe « transitif réversible »

C'est ici qu'il faut revenir à la fig. 2 p. 18 et au changement d'état qui se produit au passage de t^1 à t^2 . Lorsque la phrase, comme dans l'exemple ci-dessus de Galdós, convoque deux êtres et qu'ils se voient, grâce au verbe, assigner l'un les rôles de C et de y , l'autre les rôles de A et de x , ce qui est signifié, contre toutes les gloses que trop aisément on se laisserait aller à faire, c'est que le titulaire du poste A, sous la pression du titulaire du poste C, passe de l'état d'*indéclarant* à l'état de *déclarant*. Ce qui implique, sans en rien montrer, que, du même coup, un *indéclaré* se trouve être *déclaré*.

Mais ce changement d'état n'est pas moins effectif lorsque la phrase, comme celle du *Misal*, citée par M. Seco *et al.* :

Hay obligación de confesar todos los pecados mortales.

met en jeu deux êtres auxquels le verbe attribuera, à l'un les postes A et y , à l'autre les postes B et x . Le titulaire du poste B (*los pecados mortales*), certes, passera de la situation d'*indéclaré* à la situation de *déclaré*, mais parce que, dans le même temps, le titulaire du poste A (ici tout croyant qui se soumet à la confession) change son statut d'*indéclarant* pour celui de *déclarant*. Le titulaire du poste C ne trouvant pas ici à se manifester explicitement, l'impression viendra que le titulaire des postes A et y se porte *motu proprio* d'un état à l'autre. Il arrive au lexicographe d'y être sensible et de le manifester dans sa glose : qu'on se reporte à cet égard au « Déclarer *spontanément* » de Robert (3°). La spontanéité ici vient de ce qu'il n'y a aucun être sur scène qui demande un rôle et soit à même de recevoir celui de C. On en conclut hâtivement que le titulaire du poste A a trouvé en soi-même la force de vaincre l'obstacle P, sans intervention d'une

puissance extérieure. Mais le vrai du mécanisme ici est précis : l'être du poste B change d'état, d'*indéclaré* devenant *déclaré*, et cela, certes, par le fait d'une déclaration qui a pour auteur le titulaire du poste A. Le principal de l'affaire cependant est que, par là, ce dernier passe de l'état d'*indéclarant* à l'état de *déclarant* et apparaît comme le responsable de son propre changement. Ce qui lui vaut de tenir aussi le rôle de gène (y) et, ce faisant, de renforcer son apparente puissance.

Cela aperçu, on comprendra plus aisément ce qui dans le cas de *confesar* sépare l'emploi « absolu » de l'emploi « symétrique ». Un premier rappel est ici utile : contre ce que suggèrent ces appellations traditionnelles, de l'un des cas à l'autre, ce n'est pas le verbe qui varie ou s'adapte à des situations différentes. Ici, comme ailleurs, il demeure ce qu'il est et propose la même liste de rôles. C'est la phrase et, par elle donc, le locuteur qui, dans cette liste immuable, vont, pour les acteurs qu'ils mobilisent, puiser selon le besoin. Et le besoin, comme la phrase, est variable. Ne prenons donc pas pour une mutation du verbe ce qui est une variation dans la distribution des rôles.

Dans les deux constructions que l'on veut ici séparer, c'est ce qui les réunit qui frappe d'abord. Et de façon si vive que la tentation peut venir de poser qu'elles ne font qu'un. Elles ont toutes pour propre de ne faire intervenir explicitement qu'un seul être et, par force, de lui conférer le poste de *support*. Il n'y a que lui et, bien sûr, c'est de lui qu'il est prédiqué : des *atradores* (M. Seco *et al.*, 2^o), d'*Ana Ozores* (exemple de Clarín, cité ci-dessus), du pénitent de l'un des *frailles* (M. Seco *et al.*, B, a, 5), du croyant de Bossuet (Littré, 3^o), du *prêtre* (Robert, 2^o), etc. La phrase, pensera-t-on, se borne donc à déclarer de cet être unique qu'il est engagé dans l'opération de *confesar*. Et elle se dispense dans cette opération de lui désigner un rôle autre que celui de *support*. Mais ce serait la première fois que pour ce dont on a choisi de parler on ne serait pas allé demander une fonction propre à *confesar*. *Confesar* qui, là comme en toutes circonstances, se présente pourtant armé de l'entière panoplie des rôles dont il est constitué. Ce serait tenir que rien de différent n'est dit et appris d'*Ana Ozores* dans ¿*Has confesado*? et du *prêtre* dans *Ce prêtre ne confesse pas* (Robert, 2^o), ou du croyant dans *La religion dont le premier acte est de croire comme le second est de confesser* (Bossuet, *Variations*, V, § 32, cité par Littré).

Or chacun comprend ici qu'*Ana Ozores* est « pénitente » et le *prêtre*

« confesseur ». Qu'il a donc été demandé à *confesar/confesser* de fournir, dans un cas, l'image du rôle A, dans l'autre celle du rôle C. Images qui, par soi, n'ont pas de sens ; elles n'en acquièrent que par opposition l'une à l'autre : A à C, C à A, et toutes à B. Et il est remarquable justement que cet autre rôle opposé puisse être attribué si l'on s'avise de compléter la phrase. Preuve, s'il en était besoin, qu'il est là toujours disponible. Mêlons-nous d'ajouter à la question posée à Ana Ozores : ¿ *Has confesado* ? C'est le titulaire du poste C qui se montrera, qui se déclarera : le « confesseur », *el Magistral*. Et n'ayant pas reçu les postes de gène (y) et de *support*¹, il ne pourra paraître qu'avec l'aide d'une préposition : ¿ *Con el Magistral* ? C'est une régularité à laquelle on ne déroge jamais :

Quiso que viniese uno de los frailes y *confesó con él* muy piadosamente y comulgó luego.

[Merino, *Crónicas*, 359, cité par M. Seco *et al.*, B, a, 5.]

Le prêtre de même s'étant vu pourvoir de la charge de C, y (gène) et *support*, seul reste pour l'accompagner, si l'on s'y décide, un être placé aux postes A et x (site) : *Le prêtre confesse la moitié des paroissiens*. Par où l'on voit l'ordre — ou la hiérarchie — dans lequel se trouvent pris les « postes sémantiques » : C, A, B. L'ordre et aussi les contraintes qui en résultent. Si au titulaire de C est donné le « poste fonctionnel » de gène (y) et de *support*, le titulaire de A peut prendre celui de site (x) ; si le titulaire de A tient les postes de gène (y) et de *support*, c'est au titulaire de B que revient celui de site (x) ; mais si — propre des « verbes réversibles » — le titulaire de A reçoit les postes de site (x) et de *support*, celui qui tiendra le poste C, et à qui, avec le poste de *support* serait revenu celui de gène (y), n'aura le droit de comparaître que sous préposition. On passe donc de C à A, de A à B² ; mais pour aller de B à A, le verbe est tenu de changer de voix

1. Aptitude et caractéristique, précisément, des « verbes réversibles ».

2. On comprend aussi par là que, sans transgresser cet ordre C, A, B, il arrivera que l'on aille directement de C à B, « sautant » le poste A : un être, placé aux postes C, y et *support*, recueillera les aveux (i. e. un élément qui tiendra les rôles de B et de x), sans que de celui qui les a articulés et qui est au poste A il soit fait état. L'exemple suivant de Balzac en est le témoignage le plus sûr : « Ne vous étonnez plus de trouver sa parole si puissante, sa vieillesse si jeune, son âme si communicative, ses regards si convaincants ; elle a reçu des pouvoirs extraordinaires pour *confesser* les souffrances, car elle a tout souffert » (*L'Envers de l'histoire contemporaine*, Paris, Le Livre de poche,

(« La faute a été confessée »), comme pour aller de A à C (« qui avait été confessé par Daudet » : cf. exemple des Goncourt, in T.L.F., 6^o), à moins, en ce dernier cas, de tirer parti des ressources du « verbe réversible » et, la forme verbale demeurant inchangée, d'introduire C par une préposition.

7 « Emploi absolu » et « emploi symétrique »

La différence maintenant est bien visible, qui va de l'emploi « absolu » à l'emploi « symétrique ». Dans les deux exemples qui suivent, le verbe, selon la terminologie traditionnelle, s'articule sur « son sujet ». Il est « incident à son support », disent quelques autres, et cette relation prédicative est celle qui se laisse d'abord percevoir.

A los oídos de Vicente había llegado el rumor de que Bravito evolucionaba resueltamente hacia la monarquía. Interrogó el amigo al amigo, y éste, con gallarda valentía y sinceridad, *confesó* de plano.

[B. Pérez Galdós, *España trágica*, chap. XXII, Madrid, Alianza Editorial, 1980, p. 151.]

La señora [marquesa de Navalcarazo] le ha perdonado, y tan creída está de que por sus oraciones ha vuelto el caballero, que ayer, en acción de gracias, *confesó* y comulgó, y a las monjas del Sacramento llevó de limosna un buen puñadito de monedas de cinco duros.

[B. Pérez Galdós, *Amadeo I*, chap. III, Madrid, Alianza Editorial, 1980, p. 27.]

Confesar ici et là est dit de Bravito et de la marquise de Navalcarazo. Mais ce n'est pas tout, et il ne faut pas s'arrêter là. Car de *confesar* la phrase — ou le locuteur pour être plus précis — ira tirer les rôles de gêne (y) et de A que Bravito tient aussi ; comme ceux que tient la marquise : ceux de site (x) et de A. Si l'on comprend donc que l'un et l'autre, Bravito et la marquise, déclarent quelque chose, qu'ils sont « actifs », c'est au rôle de A qu'ils le doivent : tous deux, par là, passent de l'état d'*indéclarant* à l'état de *déclarant*. Mais si l'une est vue s'agenouiller « au tribunal de la pénitence » quand l'autre est

1970, p. 169-170). On dira sans doute qu'ici *souffrances* a « été mis pour » ceux qui souffrent, que le *déclaré* est à la place du *déclarant*. Et on donnera à croire qu'il y a figure de rhétorique : c'est taire le vrai ou le profond du mécanisme. C'est méconnaître l'étroite solidarité (cf. fig. 2 p. 18) des « postes sémantiques » A et B.

saisi dans l'acte de reconnaître ce dont on le soupçonne (*evolucionar resueltamente hacia la monarquía*), c'est que la première a reçu le rôle de site (*x*), alors que le second a été pourvu du rôle de gène (*y*). Semblables en deux de leurs fonctions (*support* de prédication et A), Bravito et la marquise se séparent par la troisième. Et que l'on ne dise pas que, « pragmatiquement », c'est la seule « situation » qui les oppose. C'est de ce que, linguistiquement, dans son rôle A, elle est confrontée au titulaire du rôle C, que la marquise reçoit la fonction *x*. Et si besoin était, si je connaissais le nom de son directeur de conscience, ce titulaire du rôle C recevrait une traduction linguistique : en vertu de l'ordre indiqué *supra* et régnant dans les « verbes réversibles », une préposition l'introduirait (*confesó con el padre N.*). Et, pareillement, c'est par opposition au titulaire du rôle B que Bravito est investi de la fonction *y*, la présence du titulaire de B, déjà manifeste dans la locution adverbiale *de plano*, pouvant se matérialiser spécifiquement par le pronom de rappel *lo* (*lo confesó de plano*).

La langue, pas plus ici qu'ailleurs, ne ment. Les moyens qu'elle met à notre disposition pour dire respectivement l'au-delà dans l'emploi « symétrique » et dans l'emploi « absolu » maintiennent et confirment leur différence. Dans le premier, l'être titulaire des postes A et *x* (site) sera : en espagnol *confesado/-a* :

Pues con un hombre así no voy yo a ninguna parte, don Santiago de mi alma. Digo con don Roque : « Señor duque de Aosta, venid *confesado* ».

[B. Pérez Galdós, *España trágica*, chap. XXV, *op. cit.*, p. 173.]

en français *confès/-esse* (cf. *Mourir confès* reste désuet d'un temps où sans doute, contre la *Remarque* de Littré, citée plus haut, on ne rechignait pas à dire *Avez-vous confessé ?*). Tel est l'état de l'être qui était le siège (le site *x*) de l'opération *confesar/confesser*.

Il en ira autrement dans le second, dans l'emploi « absolu ». Lui donner une suite, certes, l'abolit. Mais la seule suite qu'il admette, si l'on s'avise de lui en donner une, ne dira pas comme dans le cas précédent l'état du titulaire des postes A et *support*. Il fournira l'identité particulière de l'être B qu'on s'était abstenu de nommer.

8 Emplois pronominaux

Resterait à traiter des constructions pronominales. On n’y verrait rien de nouveau, ou seulement la suite obligée de ce qui vient d’être montré. Le titulaire du poste A y a reçu tout à la fois les fonctions de *support*, de site (*x*) et de gène (*y*). De là deux conséquences immédiatement visibles :

1^o Sans jamais s’équivaloir, le pronominal et l’emploi « symétrique » ont des propriétés communes : l’un et l’autre offrent au seul être qu’ils mettent en scène les postes de *support*, de site (*x*) et de A. Mais le pronominal et l’emploi « absolu » ne partagent pas moins : un seul être, et aux postes de *support*, de gène (*y*) et de A. Par quoi les deux premiers pour leur part, les deux seconds pour la leur, peuvent s’égaliser dans l’une de leurs capacités référentielles. Ainsi, traitant sous l’appellation d’*intransitif* de l’emploi « symétrique », M. Seco *et al.* (B, a, 5) éprouvent le besoin de signaler *Tb. pr.* (« También pronominal ») :

Se confesaba tres o cuatro veces por semana, y luego meditaba largo rato... cara al altar. [A. M. Matute, *Memoria*, 67.]

Et, conduit à traduire *¿Has confesado?*, un francophone, s’il choisit de ne pas retenir « Es-tu allée à confesse? », recourra à la forme pronominale : « T’es-tu confessée? » À cet égard il n’est pas à exclure que, dans l’histoire du français, cette ressource ait eu part au rejet de l’emploi « symétrique » qui a appelé la *Remarque* de Littré.

2^o Tous les « postes fonctionnels » (*x* et *y*) étant attribués (en l’occurrence au titulaire de A), dans le pronominal — comme on l’a vu se produire ailleurs —, le recours à la préposition est une nécessité si l’on entend faire paraître le titulaire d’un autre « poste sémantique » :

— *à* pour C (qui simultanément tient le rôle de D) :

Lucas *se confessait au* « padre » chaque dimanche au matin.
[P. Mac Orlan, *La Bandera*, XIV, p. 169 (*in* Robert, 1^o, 4).]

— *de* pour B :

Il [l’abbé Beccarelli] disait la messe sans *s’être confessé* de ses luxures.
[J. K. Huysmans, *Là-bas*, t. I, 1891, p. 102 (T.L.F., II,A,1,b).]

... y le dijo que *de todas sus faltas debía confesarse inmediatamente.*

[Merino, *Crónicas*, 372 (in M. Seco et al., B, b, 6).]

Ici, là, partout, on le voit, *confesser/confesar* demeure ce qu'il est. Il est une mine de rôles, et les autres vocables qui sur lui s'articulent y viennent puiser. Que tous ces rôles, dans telles ou telles phrases, ne trouvent pas preneurs, là est la variation qui donne l'image de la multiplicité. L'erreur est de la vouloir placer dans ce qui est un et le reste : dans *confesser/confesar*.



De tout ce qui vient d'être observé que conclure ?

- a. Qu'on voit très bien par quel biais illicite on est conduit à attribuer plusieurs signifiés à un signifiant, quand bien même ces signifiés seraient appelés « signifiés de discours » ou « signifiés d'effet ». Dans ce dernier cas, certes, on indique pour le phénomène un lieu d'existence (le *discours*) ; on n'en laisse pas moins d'habiller, d'alourdir, d'envelopper, de grossir ou d'amincir, selon les cas, le « signifié de langue » (« le signifié de puissance ») ; donc de le modifier, de l'adapter, de le transformer.
- b. Que le contenu unique du vocable (son *signifié* sans plus — sans les qualificatifs « de discours » ou « d'effet ») est inaccessible à l'usager. L'usager, sauf lorsque, par exception, il s'érige en observateur, n'a pas d'attention pour le vocable et sa constitution interne. Ce qu'il vise — émetteur ou récepteur —, c'est la représentation du référent. Représentation qui n'est jamais celle d'un mot — un mot n'a pas de référent —, mais celle que permet d'atteindre une phrase, de quelque espèce qu'elle soit. L'usager n'a besoin de connaître que le résultat des combinaisons.
- c. Que le *signifié*, pour abstrait qu'il soit, garde avec « le réel », avec « l'expérience » les plus étroites attaches. Ce que l'on peut proposer comme signifié d'un verbe est de toute évidence une construction de l'esprit. De l'esprit du linguiste. Mais cette construction — ou reconstruction —, à partir des observations qu'il a pu mener sur les diverses syntaxes, n'est pas coupée du monde, du « réel », de « l'expérience ». Cette construction n'est pas le fait de son caprice.

Mais elle n'est pas non plus une photographie du « réel », une reproduction pure et simple de « l'expérience » : si elle l'était, elle serait soumise à la nécessité et serait, dans les sociétés humaines, partout la même. Or, c'est l'évidence, l'allemand n'est pas l'anglais, qui n'est pas le hongrois, qui n'est pas l'espagnol, qui n'est pas le français. Chaque idiome procède à son propre montage, mais à partir d'éléments prélevés sur « le réel ». La difficulté, pour le linguiste, est donc dans la reconstitution du signifié, verbal ou autre, de ne retenir que les éléments pertinents, de n'y mettre ni trop ni trop peu. La tentation est toujours d'avoir la main trop lourde et de voir dans le signifié des éléments qui ne sont que dans le référent phrastique (noté ici R, dans la fig. 1 p. 9) : c'est ce qui a été appelé ailleurs « péché de réalité » [Chevalier J.-C. : 1982]. On confessera que, pour se prémunir contre ce « péché », on ne dispose pas de méthode explicite. On ne l'acquerra, cette méthode, que peu à peu, par l'analyse successive de plusieurs verbes. Alors se distingueront des classes de verbe. Alors parviendra-t-on à procéder de manière plus assurée.

Bibliographie

- Chevalier J.-C., 1978
Verbe et phrase (Les problèmes de la voix en espagnol et en français), Paris, Éditions hispaniques.
- Chevalier J.-C., 1982
 « Le péché de réalité », in *Langues et linguistique* n° 8, tome 2, Université Laval, Québec, 92-125.
- Chevalier J.-C., 1985
 « Un nouveau passage du Nord-Ouest (De la langue au Discours, du sémiotique au sémantique) », in *Bulletin hispanique*, t. LXXXVII, nos 3-4, Bordeaux, 338-361.
- Chevalier J.-C., 2004
 « Genèse de la phrase et diversité des langues », in *Modèles linguistiques*, t. XXV, fasc. 1 et 2, 83-99.
- Chevalier J.-C. et Delpont M.-F., 2005
 « La nomination : motivée ou pas ? », in *Modèles linguistiques*, t. XXVI, vol. 51, 113-131.

Delport M.-F., 2004

Deux verbes espagnols : Haber et Tener (Étude lexicosyntaxique. Perspective historique et comparative), Paris, Éditions hispaniques.

Guillaume G., 1999

Leçons de linguistique 1942-1943, vol. 16, Québec-Paris.

Macchi Y., 2000

« L'anticipation syntaxique de l'attribut : Esquisse de chronosyntaxe », in Résano A. (coord.), *Linguistique hispanique*, Nantes, Presses de l'université de Nantes, 395-413.

Macchi Y., 2005

« Le poème comme sculpture de la temporalité intraphrasique (chronosyntaxe V) », in *Bulletin hispanique*, t. 107, n° 1, Bordeaux, 35-70.

Annexe

Littré

Confesser /kon-fé-sé/ v.a.

1. Déclarer au tribunal de la pénitence. Confesser ses péchés. 2. Avouer une chose, la reconnaître, en convenir. Confesser son erreur. Appliqué à la question, il confessa tout. Il voit bien qu'il a tort, mais une âme si haute n'est pas si tôt réduite à confesser sa faute, *Corn.* Cid. II, 6. Je confesserai tout, exils, assassinats, Poison même... *Rac.* Brit. III, 3. Mais après tout, il faut le confesser, Tant de précaution commence à me lasser, *Corn.* Sertor. IV, 2. Non, il le faut ici confesser à sa gloire, Son cœur n'enferme point une malice noire, *Rac.*, Brit. V, 3. J'espère que bientôt la triste renommée Vous fera confesser que vous étiez aimée, *id.* Bérén. IV, 5. Elle retire ses chers enfants, et confesse à cette fois que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joie, *Boss.* Reine d'Angle. / Fig. et familièrement. Confesser la dette, avouer un tort, convenir d'un fait qu'on voulait cacher. 3. Faire acte

public d'adhésion à une doctrine, à une religion. Il ne craignit pas de confesser sa foi. / Confesser Jésus-Christ, proclamer hautement la foi chrétienne en face de la persécution. Ce n'est pas le sang transmis à une longue postérité qui fait fructifier l'Évangile; mais c'est plutôt le sang répandu pour le confesser, *Boss.*, Variat. Avert. V, §26. Y a-t-il de la honte à confesser votre saint nom? *Mass.* Car. Resp. hum. Oser confesser Dieu chez les philosophes, *J.-J. Rousseau*, Em. IV. / Absolument. La religion dont le premier acte est de croire, comme le second est de confesser, *Boss.* Variat. V, §32. 4. Confesser quelqu'un, se dit du prêtre qui reçoit la confession. Et absolument, ce prêtre dit la messe, mais ne confesse pas. / Par extension, obtenir un aveu, un renseignement. On le mit avec un agent de police qui le confessa et sut tout ce qu'il fallait savoir. De m'avoir confessé ne te vante pas tant; Tel se croit confesseur qui n'est que pénitent, *Pons.* (de Verdun), *Poésies.*

/ Familièrement. C'est le diable à confesser, se dit d'un aveu ou d'un résultat difficile à obtenir. 5. Se confesser, *v. réfl.* Faire sa confession au prêtre. Il est allé se confesser. Et retomber demain dans les mêmes faiblesses, Dont tu te viens de confesser, *Corn., Imit. I, 22.* / Familièrement, se confesser au renard, découvrir ses sentiments à une personne adroite ou fourbe qui en peut faire son profit et qui abuse de notre sincérité pour nous nuire. Locution tirée de l'ancien et célèbre poème satirique du Renart, où en effet le

renard se déguise en confesseur et mange son pénitent. / S'avouer, se reconnaître. Je ne veux plus, Seigneur, me confesser coupable, *Corn. Médée, II, 6.* Qui se confesse traître est indigne de foi, *id. Nicom. III, 8.* Massillon lui en avoua la cause; se confessa comme le berger de la Fable, du petit grain d'ambition qu'il avait eu, *d'Alemb. Acad. V, p. 39.* R. C'est une grosse faute de prendre *confesser* pour un verbe neutre, et de dire : avez-vous confessé? au lieu de : vous êtes-vous confessé?

Robert

Confesser. *v. tr.* (XII^e s.; du lat. pop. *confessare*, de *confessus*, p. p. de *confieri*, « avouer, confesser »).

// 1^o *Théol. cathol.* Déclarer (ses péchés) au prêtre, dans le sacrement de la pénitence. *Confesser ses fautes, ses péchés au prêtre.* Par ext. *Confesser ses fautes à Dieu*, dans la prière (cf. Examen de conscience).

→ 1 « Il ne pouvait confesser sa faute sans glisser malgré lui au besoin de la commettre encore en pensée. »

ZOLA, *Faute de l'abbé Mouret*, III, IV, p. 367.

— Pronominalt. *Se confesser à un prêtre, à Dieu. Il ne s'en est pas confessé.* Absolt. *Aller se confesser, avant de communier.*

→ 2 « Qui a écrit : *confessez-vous les uns aux autres?* N'est-ce pas les disciples immédiats de notre Sauveur? »

BALZ, *Curé de village*, Œuv., t. VIII, p. 757.

→ 3 « Je me suis confessée plus d'une fois d'avoir pensé que je préférais croire en Dieu que de le voir dans toute sa gloire, et j'ai été blâmée. »

VALÉRY, *M. Teste*, p. 40.

→ 4 « Lucas se confessait au "padre" chaque dimanche au matin. »

P. MAC ORLAN, *La Bandera*, XIV, p. 169.

// 2^o *Par ext.* En parlant du prêtre, Entendre en confession. *Confesser et absoudre un pénitent. V. Absolution, rémission* (des péchés). Absolt. *Ce prêtre ne confesse pas*, n'a pas les pouvoirs pour confesser.

→ 5 « Le lendemain, l'abbé Mionnet passa environ une heure et demie à son église, et eut l'occasion de confesser trois fidèles. »

ROMAINS, *H; de b. vol.*, t. V, XVII, p. 124.

— *Fig. et fam.* Tirer des aveux, un secret à quelqu'un. *V. Parler* (faire parler), *sonder*. Cf. Tirer les vers du nez. *La police l'a confessé.*

→ 6 « ... comme c'était une fille fort retenue, il avait eu un peu de mal à la confesser. »

SAND, *François le Champi*, XIII, p. 103.

— Loc. *C'est le diable à confesser*, se dit d'un aveu, d'un résultat difficile à obtenir.

// 3^o *Par ext.* Déclarer spontanément, reconnaître pour vraie une chose qu'on a quelque honte ou quelque réticence à confier. *V. Accuser* (s'accuser de);

avouer, convenir (de), **reconnaître**.

Confesser la vérité. Confesser sa faute, son crime, son erreur, son ignorance, ses torts. Il confesse qu'il a eu tort. Confesser sa faiblesse. Je le confesse sans honte. La vérité nous oblige à confesser que... V. **Accorder, tomber** (d'accord). *Je confesse mon scepticisme.* V. **Déclarer**. *Entre nous je vous confesse que...* V. **Confier**.

→ 7 « Il voit bien qu'il a tort, mais une âme si haute

N'est pas si tôt réduite à confesser sa faute. »

CORN, *Cid*, II, 6.

→ 8 « ... j'ai tort, je le confesse... »

MOL., *Et*, I, 8.

→ 9 « Je confesse mon faible, elle a l'art de me plaire... »

ID., *Mis*, I, 1.

→ 10 « Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement, et les confessent. »

LA ROCHEFF, *Max*. 202.

→ 11 « ... comme il avait honte, à dix-huit ans, d'avoir les mêmes faiblesses d'esprit qu'il avait eues à quinze, il ne voulut jamais confesser ce qui le rongea. »

SAND, *Pet. Fadette*, XXVII, p. 181.

→ 12 « Elle estimait que, tout de même, celle-là était un peu violente, et Boubouroche, en son for intérieur, fut bien forcé de confesser qu'elle n'avait pas tout à fait tort. »

COURTELINE, *Boubouroche*, Nouvelle, III, p. 54.

→ 13 « Le plus grand bonheur, après que d'aimer, c'est de confesser son amour. »

GIDE, *Journ.*, 11 mai 1918, p. 654.

— Prov. *Une faute confessée est à demi pardonnée.*

— Pronominalt. *Se confesser coupable; se confesser incapable de faire quelque chose.* V. **Reconnaître** (se). *Absolt. Il aime à se confesser, à exposer ses défauts, ses torts.*

→ 14 « Je ne veux plus, Seigneur, me confesser coupable. »

CORN, *Méd.*, 654.

→ 15 « Il faut être discret quand on parle de son bonheur, et l'avouer comme si l'on se confessait d'un vol. »

RENARD, *Journ.*, 10 déc. 1906, p. 743.

→ 16 « Comme chacun de nous, il a eu ses tares, dont la plus dangereuse pour sa réputation a été le goût maladif de se confesser. »

BILLY, *Sainte Beuve*, XXVIII, p. 201.

// 4° Déclarer publiquement une croyance... V. **Affirmer, proclamer, profession** (faire profession de). *Confesser la foi de Jésus-Christ : reconnaître que l'on est chrétien. Confesser son opinion à la face du monde. Confesser ses croyances malgré les menaces.* V. **Bra-ver**.

→ 17 « Oser confesser Dieu chez les philosophes. »

ROUSSEAU, *Émile*, IV.

→ 18 « Si reconnaître une erreur passée et confesser une foi nouvelle est un devoir, nier cette erreur ou la dissimuler ... est une sorte d'apostasie. »

SAND, *Lélia*, Préf., 8.

→ 19 « Il commençait de me faire connaître des dieux que j'ai, pour mon allègement et ma joie, confessés dans la suite des jours. »

DUHAM, *Pasq.*, II, Le jardin des bêtes sauvages, p. 271.

T. L. F.

CONFESSER, verbe trans.

I. Proclamer publiquement (ses croyances religieuses) :

- 1. Les hommes de bonne volonté (...), ce sont d'abord ceux qui (...) gardent intacte la foi, telle que la **confesse** l'apôtre Jean dans sa première Épître : « Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous et nous y avons cru. Dieu est amour. » MAURIAC, *Le Baïllon dénoué*, 1945, p. 465.

Rem. On rencontre ds la docum. le part. prés. adj. *confessant*, *ante*. Qui confesse. *Elle [l'Église] ne peut être qu'un Église confessante, c'est-à-dire qui confesse que l'Écriture est la norme de toute vérité* (Philos., Relig., 1957, p. 5009).

— *P. ext.* :

- 2. Je crois sans y changer un seul point ce que mes pères ont cru avant moi, **Confessant** le Sauveur des hommes et Jésus qui est mort sur la croix,

Confessant le Père qui est Dieu, et le Fils qui est Dieu, et le Saint-Esprit qui est Dieu,

Et cependant non pas trois dieux, mais un seul Dieu, ...

CLAUDEL, *Processionnal pour saluer le siècle nouveau*, La Messe est dite, allons, 1910, p. 303.

— *Emploi abs.* *Confesser de cœur et de bouche, de cœur comme de bouche* (Ac. 1835-1932).

— *P. métaph.* :

- 3. ... il y a deux cent cinquante chambres où quelqu'un **confesse** la médecine, deux cent cinquante lits où un corps étendu témoigne que la vie a un sens et, grâce à moi, un sens médical.

ROMAINS, *Knock*, 1923, III, 6, p. 18.

II. Avouer devant témoin(s) privé(s) ou public(s).

A. RELIG. CATH.

1. [En parlant d'un pénitent] Avouer (ses péchés) au prêtre dans le sacrement de pénitence ou à Dieu seul dans une prière particulière.

a) *Emploi trans.* :

→ 4. À l'église.

LE CURÉ. Approchez et que chacun **confesse** en public ce qu'il a fait de pire.

CAMUS, *L'État de siège*, 1948, p. 209.

b) *Emploi pronom.*

— *Réfl.* Il [l'abbé Beccarelli] disait la messe sans s'être confessé de ses luxures (HUYSMANS, *Là-bas*, t. 1, 1891, p. 102). *Je n'ai pas de confesseur au collège. Je me confesse à un prêtre de la paroisse* (MONTHERLANT, *La Ville dont le prince est un enfant*, 1951, I, 3, p. 864).

◊ *Absol.* Il voulait se confesser, c'était tout le tas des péchés, sur lui, qui l'étouffait, qui lui infligeait cette soif et cette sueur (QUEFFÉLEC, *Un Recteur de l'île de Sein*, 1944, p. 136).

◊ *Proverbial et fig.* Se confesser au renard. Confier un secret à une personne susceptible d'en tirer parti.

— À sens passif. Il est des péchés aimables qui se confessent sans répugnance (Lar. 19^e-20^e).

2. [En parlant d'un prêtre] Entendre (un pénitent) en confession, en vue de l'absoudre de ses péchés :

→ 5. ... rien ne prouvait que ce prêtre, qui n'était pas attaché à une paroisse, fut occupé à **confesser** des fidèles.

HUYSMANS, *En route*, t. 1, 1895, p. 83.

— *Emploi abs.* *Un prêtre qui ne confesse point, qui n'a pas les pouvoirs pour confesser* (Ac. 1835-1932).

— *Au fig.*

◊ *Fam.* Arracher un secret (à quelqu'un) :

→ 6. Pendant ce, son fils [de M^{me} Lockroy], **confessé** par Daudet lui avouait qu'il venait de rompre avec la petite de Menier, le chocolatier ; ...

E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, 1890, p. 1207.

◊ *Proverbe. C'est le diable à confesser.* C'est un aveu difficile à obtenir, une chose difficile à faire.

Rem. On relève ds la docum. le part. prés. substantivé *confessant*, *ante*, fam. Personne qui confesse. *Une voie d'eau coula ledit sloop et les soixante confessants et confessés* (E. Sue ds *Lar.* 19^e, *Nouv. Lar. ill.*).

B. P. ext. Reconnaître pour vraie (une chose à son désavantage). *Confesser son crime, son erreur; j'ai tort, je le confesse, mais...* :

→ 7. Enfin, vous avouez et **confessez** avoir, à l'aide du démon, et du fantôme vulgairement appelé le moine-bourru (...), meurtri et assassiné un capitaine nommé Phœbus de Châteaupers?

HUGO, *Notre-Dame de Paris*, 1832, p. 363.

→ 8. Je dois **confesser** que ma chambre était par contre l'illustration réussie du bonheur bourgeois allemand.

GIRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin*, 1922, p. 82.

— *Fig. et fam. Confesser la dette.* Même sens que *avouer la dette* (cf. *avouer* I B 2 a).

— *Proverbe. (Une) faute confessée est demi pardonnée* (Ac. 1835-1932).

— *Emploi pronom. réfl. Il se confesse athée* (CHATEAUBRIAND, *Les Martyrs*, t. 3, 1810, p. 20). *L'évêque d'Hippone se confesse d'avoir volé des poires* (JOUY, *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, t. 5, 1814, p. 307). *Il se confessa criminel* (BERMOND, *Hist. littér. du sentiment relig. en France*, t. 3, 1921, p. 415) :

→ 9. Parfois, sans aller jusque-là, il [le criminel] **se confessera** à un ami, ou à n'importe quel honnête homme.

BERGSON, *Les Deux sources de la mor. et de la relig.*, 1932, p. 11.

M. SECO, O. ANDRES, G. RAMOS, *Diccionario del español actual*

Confesar (*conjug 6*) **A tr 1** Declarar o manifestar [algo que se mantenía secreto]. *Frec con ci de pers.* / Zunzunegui *Camino 377*: Tuvieron un disgusto horroroso porque Sofía le confesó que creía que estaba embarazada. Olmo *Golfos 164*: Don Poco ... nos confesó: — Era mi madre. Arce *Testamento 18*: Confieso que no esperaba nada semejante. **b)** (*Rel. catól*) Declarar [un pecado] en el sacramento de la penitencia. / Ribera *Misal 1470*: Hay obligación de confesar todos los pecados mortales.

2. Reconocer [un hecho propio afirmado o conocido por otros]. / Zunzunegui *Camino 377*: Acabó confesando que la noche última que la vio tuvieron un disgusto horroroso. **b)** Reconocer [alguien una falta

de que se le acusa]. *Tb abs.* / Ya 14.4.64, 18: Tuvieron [los atracadores] que confesar de plano.

3. Proclamar la adhesión [a una religión o a una divinidad (*cd*)]. / F. Fuentes *Voz-AI 5.12.80*, 2: Illana murió confesando se fe heroicamente. *Van 4.11.62*, 16: El obispo de la Barcelona romana derramó la sangre confesando el nombre de Cristo.

4. (*Rel catól*) Escuchar [un sacerdote a alguien] en el sacramento de la penitencia. *Tb abs.* / CBonald *Casa 131*: Ayer confesó el señor deán a don Ismael.

B intr > a normal 5 (*Rel catól*) Manifestar [una pers.] sus pecados al sacerdote en el sacramento de la penitencia. A veces con un *compl CON*, que designa el sacerdote. *Tb. pr.* / Merino *Crónicas 359*:

Quiso que viniese uno de los frailes y confesó con él muy piadosamente, y comulgó luego. Matute *Memoria* 67: Se confesaba tres o cuatro veces por semana, y luego meditaba largo rato... cara al altar. **b**) Manifestar [una pers.] ante otra(s) sus faltas. / LTena *Luz* 37: — Ya me contará usted qué ha hecho todos estos días... Hala ¡a confesarse! — Ha sido un viaje de asuntos.

> **b pr** 6 (*Rel catól*) Manifestar [una pers. determinados pecados (*compl* DE)] al sacerdote en el sacramento de la penitencia. / Merino *Crónicas* 372: El fraile ... miró muy severamente a Lucía y le dijo que de

todas sus faltas debía confesarse inmediatamente.

7. Reconocer ser [lo que se expresa (*predicat*)]. / *VozAl* 19.11.75, 10: Se confesó autor de las siguientes sustra[c]ciones.

8. Proclamar ser [lo que se expresa (*predicat*)]. / *Ya* 28.11.73, 7: Si el Año Santo tiene que ser año de reconciliación, ha de tratarse de la reconciliación de todos con Dios, de los obispos entre sí, de los obispos con el clero y los fieles de estos, de los gobernantes y ciudadanos que en cuanto tales se honran de confesarse católicos.

Béatrice Chazarain
Université de Nice, Sophia Antipolis
« Bases, Corpus, Langage », U.M.R. 6039, C.N.R.S.-I.L.F.
mingbea@yahoo.fr

Les prépositions incolores du français (à et de) ont-elles un sens ?

RÉSUMÉ L'objet de cette étude est d'élucider le fonctionnement syntactico-sémantique des prépositions *à* et *de* en français moderne, qualifiées de vides en proportion de leur très haute fréquence d'emploi. Comment concilier leur rôle de pivot syntaxique et un éventuel signifié de puissance ?

Différents degrés de cohésion existent dans le syntagme prépositionnel, or la cohésion entraîne la désémantisation de la préposition. Néanmoins, un signifié minimal abstrait subsiste. De type instructionnel, il suscite une dynamique interprétative liée au contexte discursif. _____

Introduction

Dans l'optique de la théorie guillaumienne qui distingue le signifié de puissance et ses multiples effets de sens, c'est d'emblée une conception polysémique du lexique qui se dessine : les signifiés en germe sont diversement modelés et activés selon les saillances et les « facettes » (Kleiber 1999) sélectionnées par l'énoncé contextuel. Mais si la question de l'actualisation du sens est centrale en sémantique lexicale, elle s'avère aussi capitale en sémantique grammaticale. Or, les outils grammaticaux semblent éminemment sujets à la polysémie et, partant, posent le problème de leurs diverses actualisations sémantiques. Étiquetés comme morphèmes grammaticaux, les conjonctions, pronoms, déterminants, auxiliaires, etc., se voient dotés de charges sémantiques fluctuantes, insaisissables et à tout le moins complexes. Mais parmi ces grammèmes, les prépositions posent de manière exemplaire la question de la compatibilité entre rôle syntaxique et valeur(s) sémantique(s). « Mots de liaison », « joncteurs », les prépositions semblent

vouées à la construction syntaxique au détriment de toute substance notionnelle et de tout capital sémantique isolable. Ce problème de statut sémantique est à son paroxysme pour les prépositions dites vides, incolores ou abstraites : *à* et *de*. Comment caractériser, en français moderne, le profil sémantique de ces outils syntaxiques soupçonnés d'être accessoires en proportion de leur fréquence : mono-sémique, poly-sémique ou « a-sémique » ? Il s'agira de se demander comment concilier leur statut de pivot syntaxique et leur potentiel sémantique.

1 En diachronie, l'origine des prépositions *à* et *de*, et leur fixation

À est marquée par une origine étymologique multiple, elle est issue de trois prépositions latines : *ad*, *ab* et *apud*. Quant à *de*, elle est issue de la préposition latine *de* marquant l'origine, l'extraction dans une optique partitive. Mais à ces notions lexicologiques s'ajoute une origine strictement syntaxique : ces particules supplantent l'expression morphologique (désinentielle) des cas génitif, datif, ablatif. Le recours à des prépositions se fixe donc progressivement pour les compléments du nom et les compléments de verbes transitifs indirects. Le cas génitif, par exemple, devient dès lors une fonction périphrastique.

Notons l'état de langue intermédiaire que réalise l'ancien français, notamment à travers ses génitifs encore directs pour certains compléments déterminatifs du nom (*La mort le roi Artu* ; *L'escu Lancelot*). La fixation des prépositions correspond donc à l'avènement de la notion syntaxique de complément. Le grammairien Louis Meigret (1550 : 28) souligne ainsi que les constructions prépositionnelles ont supplanté les désinences casuelles :

par ce que le' noms Francoes ne chanjet point leur fin. Parque a l'imitacion des Hebrieus il' leur ajoutet de' Preposicions, selon que la proprieté du Verbe, qi le' gouverne le requiert, a caose de sa sinificacion pour rendre le sens perfet.

Toutefois, dans les premières grammaires du français, au xvi^e siècle, les compléments sont encore traités en termes de cas, et les prépositions entrent en collusion avec les articles. La volonté de décrire la langue française comme une transposition du modèle latin caractérise encore

les grammaires des xvi^e et xvii^e siècles. Ainsi Vaugelas (1647 : 79) légifère sur le zeugme syntaxique en se référant aux cas latins :

Verbes regissans deux cas, mis avec un seul.

Exemple, *ayant embrasé, & donné la benediction à son fils*. Nos excellens Escrivains modernes condamnent cette façon de parler, parce, disent-ils, qu'*embrasé* régit l'accusatif, & *donné* régit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuuent s'accorder ensemble pour regir vn mesme cas [...]

Une véritable syntaxe de la complémentation s'organise, surtout grâce à l'impulsion de *l'Encyclopédie* et du grammairien Nicolas Beauzée. Les tours régimes sont exposés selon un nouveau système, notamment selon les critères de la transitivité verbale, « alors que les grammaires fondées sur le latin tendaient à laisser de côté ces prépositions qu'elles envisageaient comme des marques redondantes » (Chevalier 1968 : 303). Toute la question est justement de savoir quel apport sémantique est véhiculé par ce type de prépositions dans la complémentation.

Dans les grammaires modernes et contemporaines, les prépositions sont véritablement des parties du discours indépendantes, dans la mesure où on les appréhende en fonction des constructions prépositionnelles et de leurs effets de sens. Dans le système guillaumien, les prépositions sont des marqueurs d'« incidence », l'incidence constituant le mécanisme général d'apport notionnel à un support. Mais soulignons qu'il ne s'agit pas d'incidence prédicative comme pour un adjectif ou un adverbe mais d'incidence transprédicative : la préposition comble un intervalle, ou « diastème » entre deux termes : « La préposition est un des éléments les plus abstraits : elle consiste en une figuration schématique d'une relation aussi généralisée que possible » (Guillaume 1919 : 253).

Au vu de ce rapide panorama diachronique, on peut se demander comment concilier cette double origine de *à* et *de*, d'ordre lexicologique et syntaxique, dans leur fonctionnement sémantique.

2 La syntaxe au détriment de la sémantique : des prépositions vides ?

Ce qui frappe dans l'étude des prépositions *à* et *de*, c'est leur vertigineuse multiplicité de constructions et d'emplois. Schématiquement on peut synthétiser les constructions comme suit :

Constituant tête (1) + *à/de* + constituant régime (2) où (1) et (2) peuvent incarner toutes sortes de parties du discours.

(1) Nom : *L'envie de chanter* ; (1) Pronom : *Ceux d'en face* ;
(1) Adjectif : *Ravi de chanter* ; (1) Verbe : *Ils nous ont invités à chanter*.

(2) Nom : *Jouer à la marelle* ; (2) Pronom : *Il s'adresse à moi* ;
(2) Adjectif : *Quelque chose de drôle* ; (2) Verbe : *Redoutez-vous de perdre ?*

Phrase + *à/de* + constituant comme *À la longue, elle s'est lassée* ;
À la bibliothèque, le silence règne.

Les combinaisons semblent infinies justement du fait de la valeur sémantique ténue des relateurs prépositionnels. C'est à ce titre que l'on peut interroger la notion de « préposition vide » : en effet cette appellation se comprend relativement aux autres prépositions, en ce qu'on peut établir une partition au sein des prépositions : des plus prototypiques (*avec, après, sur, sans*, etc.) aux plus abstraites. Le fait même que certaines prépositions dites spatiales se lisent de manière métaphorique (par un transfert de sèmes) indique qu'elles sont dotées d'un capital sémantique en tant que tel. Remarquons que les locutions prépositionnelles quant à elles présentent une valeur sémantique plus précise (*du côté de ; dans l'intention de*). On peut en outre observer une partition sémantique au sein même d'une seule préposition puisque se rangent du plus incolore au plus sémantiquement plein les emplois suivants : *de* article partitif, *de* indice de l'infinitif, *de* spatial, *de* causal.

Le linguiste P. Cadiot (1997b) a mené une réflexion très approfondie sur ce type de prépositions en analysant justement la terminologie qui l'entoure. Il relève les appellations suivantes : « préposition casuelle », « préposition vide », « préposition incolore », « préposition abstraite » ou encore « préposition sysémantique ». Voici les critères définitoires qu'il propose :

Préposition incolore		Préposition pleine
rôle grammatical/casuel	vs	rôle lexical
rôle rectionnel	vs	rôle circonstanciel
multiplicité d'emplois et de sens quasi-incontrôlable	vs	emplois énumérables dessinant une structure polysémique
sens concret	vs	sens abstrait
faculté d'expression	vs	pouvoir de suggestion.

Sur la question de la préposition dite vide, signalons la position originale de Gougenheim (1962 : 23). Seule *de* s'avère vide, en ce qu'elle ne manifeste qu'une valeur grammaticale dans les cas suivants : indice de l'infinitif, introducteur d'épithète après certains pronoms et *de* comme article (partitif, ou en contexte négatif). Il propose la définition suivante :

Une préposition vide sera une préposition dont la valeur intrinsèque est tellement diluée qu'on peut dire qu'elle ne se laisse plus percevoir. Bien entendu, elle pourra avoir des valeurs fonctionnelles très précises, mais elle pourra sortir du cadre de ces valeurs fonctionnelles pour se dégrader en indice ou en article.

En effet, la préposition *de* perd son statut prépositionnel lorsqu'elle devient déterminant quantifiant (*Il n'y a plus de saisons.*) ou indice de l'infinitif (*Je te souhaite de réussir.*) La possible effaçabilité de la préposition dans certains syntagmes accrédite encore cette idée de vacuité (*Nous partons en vacances ~~au~~ début ~~du~~ mois d'août. Une crème ~~au~~ caramel. ~~Du~~ côté ~~de~~ la cour et ~~du~~ côté ~~du~~ jardin.*)

On peut penser à tous ces substantifs en voie de grammaticalisation, qui deviennent eux-mêmes prépositions, ayant au préalable absorbé la préposition incolore : *Niveau...* ; *Genre...* ; *Question...* Évoquons aussi l'analyse de J. Cervoni (1991), citant L. Tesnière, sur la lisibilité du télégraphe qui omet pourtant volontairement les mots de liaison.

Dans toutes ces optiques, le rôle de ciment syntaxique tend à annihiler la valeur sémantique.

Mais au cœur de ce statut de mot subordonnant, il faut encore souligner que les prépositions *à* et *de* représentent surtout des marqueurs de la valence verbale. Elles actualisent le schéma actanciel du verbe en permettant le cas échéant la distribution des arguments, selon la valence du verbe. Prenons quelques exemples de schémas argumentaux

prépositionnels : *L'instituteur parle de Louis XIV à ses élèves. Ils ont fait don de leur temps à une association.* Dans ces cas réactionnels, les prépositions nécessaires à l'introduction du complément essentiel ne s'inscrivent-elles pas finalement dans le sémantisme du verbe ? Concernant ces compléments prépositionnels essentiels, L. Mélis (2003 : 85) fournit une analyse judicieuse : selon lui, la convergence entre le sens du verbe et celui de la préposition donne l'illusion que la préposition est incolore.

Partant de l'hypothèse générale que *à* présente son complément comme le point de référence externe par rapport auquel la cible est située, on peut voir que l'apport de la préposition et celui du verbe sont parallèles au point que la préposition peut sembler redondante, ce qui ne veut pas dire qu'elle est dépourvue de sens : *Conduire à ; Convier à ; Forcer à... [...]*

Dans tous les cas, la préposition introduisant le complément essentiel n'est donc pas vide et le sens qu'elle manifeste n'est pas foncièrement différent de celui qui s'observe dans des emplois moins contraints sur le plan syntaxique, tels les emplois introduisant des circonstants locatifs. La confrontation avec ces derniers peut créer l'impression que les prépositions introductrices d'un complément essentiel ont un sens moins précis, moins riche ou moins concret et sont donc plus incolores. Cette impression est due, semble-t-il, à une illusion d'optique : en emploi spatial, l'interprétation naît de l'interaction entre les propriétés spécifiques de la préposition, celles du domaine et les données fournies par le contexte, tandis que dans le cas des compléments essentiels, seules la préposition et les indications fournies par le contexte entrent en jeu.

La préposition n'est donc pas qu'une cheville syntaxique, elle complète le sens du verbe, dans la manière spécifique qu'elle a d'introduire le complément.

Cette question de la plus ou moins grande intégration de la préposition à la sémantèse du verbe corrobore le problème de la frontière floue entre transitivité verbale et circonstance, ou entre actants et circonstants. Autrement dit, *à* et *de* sont employées à la fois dans des constructions verbales contraintes et des constructions plus libres. Faut-il pour autant distinguer les valeurs sémantiques des prépositions introductives en proportion de la dimension accessoire du complément ? À ce sujet, on peut penser que les compléments indirects sont d'anciens circonstants qui ont perdu progressivement de leur autonomie, suscitant une

plus grande cohésion du groupe et une désémantisation de la préposition. Il y a donc bien désémantisation dans les constructions transitives indirectes.

Du reste, le sens du syntagme prépositionnel, qu'il soit rectionnel ou bien circonstanciel, ne dépend pas exclusivement de sa fonction syntaxique, mais bel et bien de la confrontation entre le verbe régissant et le complément régi. Or, la synthèse est à la fois d'ordre lexical, syntaxique et pragmatique.

On s'achemine donc vers l'idée d'un *continuum* entre fonctions syntaxiques et poids sémantiques : le sens intrinsèque minimal de la préposition est pondéré selon le syntagme qu'elle soude. Cela entraîne par conséquent un rejet de l'idée de vacuité sémantique pour *à* et *de*, malgré une irréfutable suprématie grammaticale et fonctionnelle. L'aporie de la thèse des prépositions vides se vérifie lorsqu'un même verbe peut construire son complément essentiel avec *à* ou *de*. La construction prépositionnelle nuance sa portée sémantique (*Jouer au loto* a un sens plein vs *Jouer de malchance* a un sens affaibli). En outre, le vide notionnel de *à* et *de* rendrait les deux syntagmes *tasse à café* et *tasse de café* synonymes.

3 Concilier primat syntaxique et instruction sémantique

À et *de* manifestent des effets de sens, en fonction du cotexte et de paramètres distributionnels et référentiels. En suivant Pierre Cadiot (1989 : 27), on parlera d'« inférence » plutôt que de « codage » : alors que les prépositions sémantiques « ont en principe une organisation argumentale qui leur est propre, qu'elles codent lexicalement et qui leur permet d'instituer une relation », les prépositions incolores introduisent une relation « qu'elles ne codent pas mais qu'elles empruntent au contexte linguistique ou dont elles héritent à partir de la représentation sémantique du référent ». La relation véhiculée par une préposition émerge de la dynamique propre à la construction. Entre l'instruction sémantique en langue et la syntagmatique en discours, il y a proprement un phénomène d'interaction sémantique : Cadiot (1997b : 134)

Tout mot — et d'abord la préposition — catalyse une partie de son sens dans son environnement (il prend du sens) mais le fait selon des instructions qui lui appartiennent en propre (il alloue du sens).

L'interaction sémantique associe le signifié minimal de la préposition et l'actualisation de certaines contraintes distributionnelles : ainsi à et *de* suscitent des inférences interprétatives en fonction du mode de donation du référent dans le syntagme. L'interférence avec les déterminants s'avère ici significative. G. Guillaume, dans son étude sur l'article (1919), avait distingué les syntagmes avec *de* + article et ceux avec *de* + \emptyset . Selon lui, la préposition perd de sa réalité sémantique lorsque l'article disparaît.

On peut ainsi distinguer différents effets de sens, liés à différents modes d'actualisation : valeur déterminative, valeur qualifiante, valeur typifiante, selon le mode de donation du référent.

- Valeur déterminative : « *les acacias de la placette*¹ » ; « *le bruit de la claque rieuse* ». Le complément déterminatif (obligatoire), où le régime est actualisé, fonctionne en corrélation avec le pré-déterminant spécifique pour délimiter l'extensité du référent.
- Valeur qualifiante : « *la lumière de perle* » ; « *un soupir d'aise* ». Le groupe prépositionnel, où le régime n'est pas actualisé, présente une simple valeur caractérisante.
- [Emboîtement des différentes valeurs : « *les parfums de sève crue du bocage* »]
- Valeur typifiante ou exemplifiante : « *la tiédeur close d'un lit refermé* » ; « *avec la clarté d'une cuisine* ». C'est la collocation spécifique entre ces déterminants et le sens des termes qui induit cette valeur archétypale.

Dans tous ces cas, ce sont les synthèses discursives qui font émerger des effets de sens. Ce n'est pas la préposition en elle-même qui connaît des déformations.

On peut proposer la même partition pour la préposition à. E. Spang-Hanssen (1993) a d'ailleurs sérié trois types de construction en à manifestant des effets de sens différents : « *un homme au torse nu* » ; « *un bateau à voiles* » ; « *la dame au chien* ». Il s'agit de trois degrés de caractérisation, avec notamment la construction d'une sous-classe à travers un mot composé. Par conséquent, la préposition prend et donne sens à l'échelle syntagmatique dans l'interaction de son signifié de puissance et du cotexte.

1. Les exemples sont des citations extraites d'un corpus littéraire : *La Presqu'île* de Julien Gracq.

Nous empruntons à Ebbe Spang-Hanssen (1963 : 21) le critère de la cohésion-décomposition du syntagme :

On peut simplifier la description des prépositions, sans se payer de mots, en ramenant à l'opposition cohésion-décomposition des oppositions telles que indétermination/détermination, effacement/mise en relief, sens figuré/sens propre, association habituelle/association insolite.

Ainsi la soudure de la complémentation s'oppose à la mise en relief, ou à l'individuation expressive du régime. Mais pourquoi les prépositions vides tendent-elles à la cohésion, voire à la lexicalisation syntagmatique ? On peut s'appuyer par exemple sur l'opposition *avec* vs *à* : *à* marque une dé-référentialisation du régime. (Exemple : *Croquer à pleines dents* ; *Nous sommes revenus à temps*). Plus globalement, les expressions prépositionnelles figées en *à* du type *à tort ou à raison* sélectionnent le régime indépendamment de son extensité, ou en extension constante. Pour citer P. Cadiot (1991 : 13) :

Puisque la préposition incolore n'alloue pas d'autonomie référentielle à son régime, la valeur sémantique ne peut que s'en trouver affaiblie, ce qui provoque aussi une soudure sémantique avec la préposition et un effet, variable d'un cas à l'autre, de moindre compositionnalité du sens.

La construction en *à* induit une référenciation typique ou générale pouvant aboutir à la sous-classification (*un étui à lunettes*), en revanche le choix d'une préposition pleine traduit une mise en relief, une concrétisation. P. Cadiot parle de continu référentiel et de programmation interne dans le cas de la préposition incolore.

La cohésion syntagmatique est bien source de déperdition sémantique pour le ligateur prépositionnel, sur le modèle de la construction rectionnelle concernant le groupe verbal. Or, ce pouvoir cohésif et synthétique de la préposition incolore permet des associations stylistiquement intéressantes. On peut évoquer le *de* inverseur véhiculant souvent des transferts métaphoriques. Le *de* dit inverseur opère une caractérisation régressive dans des séquences comme « *le brouillard de verdure jaune* » ; « *le désert des rails* » ; « *le large ruban de la route* ». Suivant un ordre régressif, le régime constitue en fait le pivot, et le nom tête constitue en fait le caractérisant moyennant une relation attributive sous-jacente. (La route est — comme — un large ruban).

De est ici réduit à un joncteur, ouvrant toutes sortes de combinaisons métaphoriques, parfois aux frontières de la grammaticalité.

J. Cervoni (1991 : 28) prend comme exemple la formule « *flâneurs d'asphalte* » relevée dans la presse, que l'on parvient néanmoins à comprendre malgré son caractère hautement imprévisible. Ici *de* traduit un lien ténu de coprésence, par delà des liens sémantiques clairs comme l'appartenance ou l'origine. Selon lui,

La préposition *de* est un élément de la langue qui contribue à marquer un si grand nombre de rapports les plus divers entre les termes qu'elle relie, que dans tel emploi où elle se spécialise, elle peut profiter de la moindre impulsion contextuelle.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que *à* et *de* ne présentent pas de sens référentiel ou extensionnel mais une instruction sémantique abstraite actualisée dans sa confrontation avec un schéma syntaxique. Cette valeur abstraite, ou signifié de puissance, s'avère bien isolable, particulièrement en confrontant *à* et *de* : on peut remonter à une valeur abstraite de cible, de prospection pour *à* vs une valeur d'origine, de rétrospection pour *de*. Il s'agit de mouvements abstraits plus que de mouvements spatiaux. Et ces mouvements de pensée s'actualisent dans leur instantiation en discours. Cette opposition provient de G. Guillaume et de sa distinction entre le mouvement d'afférence (approche) et celui d'efférence (éloignement). Cette dynamique originelle du langage produit des répercussions sémantiques variées : *de* traduit, dans le sillage de cette idée de rétrospectivité, les notions de factivité, d'acquis ou encore de perfectivité. On rejoint là des données d'ordre aspectuel. Pour G. Moignet (1974 : 287), cette valeur abstraite fondamentale alloue à *de* la faculté de déterminer :

L'opération propre signifiée par *de* est [...] de donner des contours à un concept prenant départ d'un autre concept, de le dé-terminer au sens étymologique du mot : 'limiter à partir de'. *De* est le signe d'un mouvement en éloignement qui forme la réplique du mouvement en approche signifié par *à*.

Par prolongement *de* sert à introduire des arguments programmés par le prédicat, tandis que *à* suscite un mouvement d'apport externe, d'autonomisation du régime : *Parler du nez* vs *Parler au facteur*. *À*, par subduction de sa valeur originelle de datif, introduit donc un point de référence externe. Mais l'effet de sens précis de l'énoncé est ensuite

fonction des différents signifiés mis en collocation. De cette façon, les régimes en *à* peuvent recevoir une interprétation dynamique (but, destination) si le verbe s'y prête ou au contraire une interprétation statique (position, appartenance) dans d'autres cas. Par conséquent, il faudrait plutôt parler de polysémie apparente pour ces prépositions incolores : ce sont les différentes combinaisons entre leur signifié de puissance et les contextes qui font naître des effets de sens. Les effets de sens ne concernent pas la préposition en elle-même.

Parfois l'impulsion cotextuelle n'est pas suffisante, elle est même source d'ambiguïté, comme dans le syntagme *Le portrait de Marie* qui peut exprimer à la fois la possession, l'agent, ou le thème. On pourrait même, en contexte, imaginer des paraphrases comme *Le portrait que Marie vient d'acheter* ou *Le portrait que Marie rêve d'acheter*. Cette ambiguïté concerne aussi bien sûr l'hésitation entre génitif objectif et génitif subjectif, du type *Le souvenir de ta sœur*. La synthèse signifiante doit donc combiner la préposition à la fois au cotexte et au contexte extralinguistique global.

Conclusion

Les prépositions incolores du français *à* et *de* ont-elles un sens ? Cette question volontairement provocatrice invite à réévaluer la notion même de sens grammatical. De fait la thèse de la vacuité sémantique totale de *à* et *de* est intenable. Nous avons montré que rôle syntaxique et valeur sémantique s'alimentent mutuellement, même si un *continuum* syntaxique s'avère nécessaire entre les différents emplois de ces prépositions (emploi quantifiant, emploi rectionnel, emploi circonstanciel, etc.). À ce titre, le phénomène de la grammaticalisation ne laisse d'interroger la sémantique.

Le sens des prépositions incolores ne consiste donc pas en un signifié descriptif de type lexical mais en une valeur abstraite foncièrement combinable : *à* et *de* ne changent pas de sens en fonction du contexte, c'est la synthèse ou la combinaison discursive qui actualise divers effets de sens selon le cotexte et le contexte d'emploi. Le cotexte interagissant concerne les déterminants et le lexique mis en relation (ses propriétés référentielles, actanciennes, ou encore aspectuelles). On peut donc dire que le signifié de *à* et *de* est de nature dynamique : la dynamique sémantique créée par ces prépositions s'avère propre

à la collocation. Le signifié de la préposition incolore associe une certaine notion à une certaine fonction ; c'est le propre d'une valeur instructionnelle abstraite. Tout en détenant un signifié minimal, elle garantit le jeu, au sens de latitude, qui permet le passage de la langue au discours.

Références bibliographiques

- Cadiot P., 1989 « La préposition : interprétation par codage et interprétation par inférence », *Cahiers de grammaire*, 14.
- Cadiot P., 1991 « À la hache ou avec la hache ? Représentation mentale, expérience située et donation du référent », *Langue française*, 91, septembre.
- Cadiot P., 1993 « De et deux de ses concurrents : avec et à », *Langages*, 110, juin.
- Cadiot P., 1997a *Les prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin, coll. U série « Linguistique ».
- Cadiot P., 1997b « Les paramètres de la notion de préposition incolore », *Faits de langue*, n° 9.
- Cervoni J., 1991 *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*, Paris-Louvain la neuve : Duculot, coll. « Champs linguistiques ».
- Chevalier J.-Cl., 1968 *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève : librairie Droz.
- Gougenheim G., 1962 *Système grammatical de la langue française*, Paris : éd. d'Artrey. Bibliothèque du français moderne.
- Gracq J., 1970 *La Presqu'île. Œuvres Complètes*, Paris : N.R.F. Gallimard, Bibliothèque de la pléiade, vol. II (1995).
- Guillaume G., 1919/1975 *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Presses de l'Université de Laval, Nizet.
- Guimier Cl., 1997 *Co-texte et calcul du sens : Actes de la table ronde tenue à Caen les 2 et 3 février 1996*, C.N.R.S. Presses universitaires de Caen.
- Kleiber G., 1999 *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

- Meigret L., 1550/1888/1995
Le Tretté de la grammere françoze, Document électronique de la B.N.F. (1995) d'après l'éd. de Heilbronn : W. Foerster. Éditeur scientifique.
- Mélis L., 2003 *La préposition en français*, Paris : Ophrys. Coll. « L'essentiel français ».
- Moignet G., 1974 « Sur la transitivité indirecte en français », *Travaux de linguistique et de littérature*, XII, I.
- Spang-Hanssen E., 1963
Les prépositions incolores du français moderne, Copenhague : G. E. C. Gads Forlag
- Spang-Hanssen E., 1993
« De la structure des syntagmes à celle de l'espace », *Langages*, n° 110, Juin.
- Vaugelas Cl. F. de, 1647/1995
Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire, Document électronique de la B.N.F. (1995) d'après l'éd. de Paris : Camusat et Le Petit.

Rania Talbi
Université de Poitiers
U.M.R. 3656 Ameriber
talbi.rania@tiscali.fr

Polysémie et synonymie des prépositions ?

Une difficulté considérable que rencontre la grammaire supérieure est de fixer, d'une manière suffisante, le sens des prépositions. La raison en est que la préposition est, en soi, le signe d'un mouvement auquel il peut être demandé de signifier des choses d'une grande diversité

Gustave Guillaume 1974 : 55-56.

RÉSUMÉ Sans remettre totalement en question l'existence d'une certaine synonymie et polysémie prépositionnelles, il conviendrait de se demander si au lieu de donner la primauté au contexte et à ce qui est dit, on la donnait au signifiant, parlerait-on toujours d'équivalence sémantique ou de signification plurielle au sujet des prépositions. Il n'y aurait donc pas d'oppositions entre valeurs d'emplois et valeur en langue. En d'autres termes, le discours ne peut constituer qu'une explicitation plus ou moins particulière ou singulière du signifié prépositionnel et non pas une modification ou une multiplication de sa valeur.

Introduction

L'omniprésence des mots grammaticaux dans le discours a pour conséquence principale de laisser apparaître une extrême variabilité du sens de ces mots. Leurs occurrences multiples justifieraient une variation indéfinie de leur signifié et expliqueraient par là même que l'on puisse rencontrer des difficultés à fixer de manière définitive et exclusive le sens des mots outils en général et des prépositions en particulier. La préposition espagnole, objet de notre étude, se définit généralement par le fait qu'elle exprime une relation. Elle la désigne en tant que morphème. Si l'expression relationnelle est au cœur du

problème des prépositions et de leur systématisation, elle est à tous les niveaux, en Langue et en Discours : comment démontrer en effet que le relateur espagnol *a* a un rapport avec *por*, *según*, *desde* ou *hasta* ? Comment démontrer encore que le signifiant *por* implique ou non une seule et même chose d'un point de vue sémantique quand on sait que María Moliner par exemple recense 18 acceptions et évoque de multiples cas de synonymie avec *para*, avec *a* et *de* entre autres pour cette seule et même préposition ? L'absence apparente d'unicité — pour ne pas dire de monosémie — dans le discours semble mettre en lumière une difficulté essentielle et intrinsèque aux prépositions qui est celle d'appréhender de manière précise et spécifique leur signification respective. Cette appréhension se révèle difficile par la nature même des morphèmes puisqu'ils ne désignent aucun référent conceptuel contrairement aux lexèmes et ne véhiculent aucune substance lexicale, ce que laisse déjà apercevoir leur morphologie réduite. Cette absence de matière lexicale, caractéristique de tous les mots outils, a conduit à les classer dans la catégorie des « mots vides » par opposition aux « mots pleins ». En vertu de cette classification, la préposition est non seulement définie comme un mot in-signifiant mais aussi comme un mot purement fonctionnel, ce qui légitime la subordination de la préposition au contexte et au discours et sa subordination à l'interprétation souvent induite par les éléments du contexte, d'où sa prétendue polysémie. La vacuité impliquée par cette catégorisation privilégie nécessairement l'aspect occurrence et référentiel des prépositions au détriment de leur signification propre et unique, puisque comme le dit Marina Yaguello « le signifiant a horreur du vide ». Dans de nombreuses analyses on se trouve donc dans l'obligation de combler ce vide sémantique par une double inclination à la traduction : *a* veut dire *hasta* dans (1) *pasó el río con el agua a la cintura* (il traversa la rivière, en ayant de l'eau jusqu'à la taille), ou encore *para* dans (2) *vengo a pedirte un disco* (je viens pour te demander un disque) et à l'interprétation abusive des relateurs prépositionnels, la préposition *de* signifierait, si l'on considère les sens répertoriés par les Grammaires, la cause, la provenance, l'origine, la détermination, la pondération, la condition, etc. Synonymie et polysémie sont bien au centre de l'analyse sémantique des prépositions dans le discours. Sans remettre totalement en question l'existence d'une certaine synonymie et polysémie prépositionnelles, il conviendrait de se demander si au lieu de donner la

primauté au contexte et à ce qui est dit, on la donnait au signifiant, on parlerait toujours d'équivalence sémantique ou de signification plurielle au sujet des prépositions ou plus justement de sens exclusif et de monosémie. Il semble que non, puisque l'existence même d'un système de prépositions implique plus ou moins explicitement qu'à chacun des signifiants de ce système correspond ou doit correspondre un signifié unique et que c'est le système lui-même, comme on le verra, qui met en évidence les cas d'équivalence et de polysémie, si tant est qu'il s'agisse bien de polysémie. Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delpont (1995 : 149-164) ont montré d'ailleurs au sujet de cette correspondance — « à signifiant unique, signifié unique » — et à plusieurs reprises dans « Temps des choses, temps de l'outil » :

[...] nous croyons comme à un dogme — ou, [...], nous jouons à y croire — qu'à un signifiant ne peut correspondre qu'un signifié, et un seul — en Langue et en Discours. [...] Que le signifiant, dans son passage de la Langue au Discours, demeure inchangé, tout le monde y consent, comme à une évidence. Mais que le signifié, [...], n'ait pas, au cours de ce transit, à se modifier, à s'adapter, à s'accroître ou à se restreindre, c'est ce dont on doute [...], c'est ce qu'on récuse, — puisqu'on met — généralement — dans un vocable non ce qu'il dit en propre mais ce qui se déduit de ce qu'il dit, et ce n'est pas la moindre [...] confusion des études linguistiques. [...] Notre credo est que signifiant et signifié, partout où ils sont appelés à comparaître, restent égaux à eux-mêmes. [...] En conséquence nous défendons l'idée qu'il n'y a pas deux, trois, quatre ou plusieurs « valeurs » — de la préposition. [...] [1995 : 149-164.]

que le clivage Langue/Discours n'avait pas lieu d'être au moment de déterminer la signifiante des mots, clivage bien utile puisqu'il permet d'appréhender le sens et la référence des prépositions à partir d'un axe antinomique — système et emplois — qui englobe les binômes « invariabilité/variabilité » ou « unicité/multiplicité » ou encore « monosémie et polysémie ».

En d'autres termes, le discours ne peut constituer qu'une explicitation plus ou moins particulière ou singulière du signifié prépositionnel et non pas une modification ou une multiplication de sa valeur. Il n'y aurait donc pas d'opposition entre valeurs d'emplois et valeur en langue. Ceci dit, la difficulté à saisir et à fixer lexicalement la signification des prépositions persiste cependant que l'on se situe dans le

discours ou dans le système. Cette résistance est néanmoins préfigurée et annoncée par le signifiant même des prépositions : leur physisme est révélateur de cette difficulté, puisque nombre des signifiants et plus précisément leur sémantèse présentent un haut degré de généralité et d'abstraction difficiles à saisir. La congruence des signifiants et des signifiés, essentielle en linguistique, semble être la loi directrice et organisatrice du système prépositionnel. En effet, la structure phonologique plus ou moins élémentaire de certains signifiants — *a, de, en, con, por* — semble convenir à la ténuité, à la généralité de leur signification. L'essence du mot est ici du côté de la forme et non pas de sa substance, comme l'ont souligné Maurice Molho et Jean-Claude Chevalier : « no hay más significado que el mismo significante » (1992 : 2), « La analogía de significado no es la que tiene el poder decisorio : poder de la analogía del significante. [...] Si hablo de una palabra, hablo también de las demás, hay entre ellas una relación » (1997 : 50-51).

C'est précisément la relation analogique et paronymique entre les signifiants qui explique la référence plurielle et synonymique des prépositions dans le discours, comme nous le verrons ; c'est parce que *por* signifie ce qu'il signifie intrinsèquement qu'il peut multiplier ses effets de sens et que l'on croit qu'il est polysémique, et c'est parce que *en* et *entre* ont sémiologiquement quelque chose en commun que l'on pense que *en* et *entre* sont interchangeable et par la même synonymiques dans (3) *Ya Daniel había vuelto a esconderse con la cara en/entre los brazos*.

La polysémie et la synonymie prépositionnelles seront donc tour à tour remises en question dans les lignes qui vont suivre.

1 L'ancrage discursif du mot-outil prépositionnel

L'ancrage discursif de la préposition occulte souvent sa signifiante propre et spécifique. Il met également en évidence une certaine dépendance syntaxique puisque son fonctionnement ne peut être effectif que si l'on prend en compte non seulement la préposition mais également les supports qui lui sont associés. L'autonomie syntaxique de la préposition étant impossible — quoi de plus normal pour un mot nommé outil —, C. de Boer, C. Bally et G. Gougenheim, entre autres, ont considéré que la préposition ne pouvait pas avoir non plus d'autonomie

et de spécificité sémantique. Cette double impossibilité explique qu'à chaque occurrence prépositionnelle celle-ci se définisse sémantiquement en fonction du contexte. Les intentions sont forcément différentes et variées à chaque énonciation, cette différence semble s'inscrire, d'un point de vue grammatical, dans les mots sémantèmes puisque c'est parce que la préposition *a* ou *por* apparaît dans tel ou tel contexte qu'elle multiplie sa signification ; *por* signifie la cause dans :

(4) por lo que veo, no ha mejorado

et la fréquence dans :

(5) lo hago dos veces por semana

De la même manière la préposition *a* signifierait à son tour la cause et la fréquence dans :

(6) a lo que veo, no ha mejorado

(7) lo hago dos veces a la semana

Les cas de synonymie et de polysémie prépositionnelles mis en exemples ici impliquent qu'à aucun moment *por* et *a* ne sont considérées, par les linguistes déjà cités, comme des mots indépendamment signifiants. S'il est vrai que la variation sémantique des mots ne peut se réaliser que dans le discours, elle ne peut pas s'inscrire dans le signifiant prépositionnel : *por* ne peut signifier ni la cause, ni la fréquence — ces valeurs sont d'ailleurs plutôt suggérées par le contexte — et ne peut pas non plus avoir la même signification que la préposition *a* si l'on reprend les exemples précédents (4 et 6), ce que l'on fera ultérieurement.

2 La synonymie prépositionnelle

Le « message » ou le dictum est généralement pragmatique, il a donc tendance à annuler les différences entre la valeur de *por* et de *a* dans les énoncés (4 et 5), surtout en ce qui concerne les prépositions (les mots outils sont souvent signalés comme des mots redondants), et à passer dans leur emploi de l'une à l'autre indifféremment. Cette difficulté explique une certaine synonymie référentielle — *por* et *a* réfèreraient ici à la cause sans aucune nuance. Les prépositions se

chargent généralement d'éléments contextuels mais elle ne justifie aucunement la vacuité ou « l'insignifiance » des prépositions, vacuité forcément impliquée et préfigurée lorsque certains linguistes, déjà cités, prétendent que deux, trois signifiés relationnels peuvent être équivalents ou synonymiques. Or, la seule distinction dans l'actualisation de la préposition met en évidence une désignation et une appréhension différentes du « représenté » exprimé prépositionnellement. Le locuteur trouve, dans le système des prépositions, des formes variées aptes à répondre de manière spécifique et opérative à ses intentions discursives et expressives. Deux mots à l'intérieur d'un système ne peuvent donc être identiquement perçus ou définis, les cas de synonymie ne peuvent être qu'impressifs. *A* et *por* se réfèrent par conséquent à deux choses bien distinctes dans :

(6) a lo que veo, no ha mejorado

et,

(4) por lo que veo, no ha mejorado.

Ces énoncés mettent en œuvre les prépositions *a* et *por* dans l'expression de la cause (on ne dit en aucune façon qu'elles signifient la cause). Le support *lo que veo* déclare la cause ou plus précisément le motif qui est à l'origine de l'événement énoncé — *no ha mejorado*. Ainsi, le syntagme causal ou explicatif introduit par le relateur *a* ne semble pas totalement établir, à lui seul, une incidence ou une relation causale : *lo que veo* est mis en perspective par *a* et *no ha mejorado* vient ponctuer plus ou moins simultanément cette perspectivation. « *A lo que veo ...* » n'explique pas ou n'est pas la cause profonde du jugement porté, il établit seulement un ordre consécutif non marqué et il « modalise » non pas le dit mais le dire, l'énonciation même de « *no ha mejorado* ». La lecture causale ou explicative que l'on peut faire est due au contexte discursif ou phrastique mais pas à la préposition *a*. Le relateur *por* renverse le rapport incidentiel entre le support antéposé et le support postposé dans une visée causale et explicative : *por*, de par son opérativité efférente — rétrospective —, marque la motivation dans la chronologie « motivation/cause-effet ». Ainsi le jugement porté « *no ha mejorado* » n'a d'effectivité qu'après l'énonciation de la « causalité d'origine » « *por lo que veo* », aussi le

locuteur n'énonce-t-il pas une intention, un fait prospectif, mais un fait acquis envisagé globalement, un motif explicatif.

La variation entre prépositions affirme et confirme donc obligatoirement une variation de signifié. S'il est vrai que le problème du sens des prépositions prédomine dans tous les travaux, il ne pourra se résoudre si l'on considère à tort que la préposition rentre forcément et sémantiquement dans une relation synonymique. Les prépositions *por* et *a* peuvent référer contextuellement à la cause mais elles ne désignent pas la cause proprement dite et elles ne désignent pas non plus une relation équivalente. Il suffit pour cela de rappeler l'analyse précédente où l'on voit bien que *por* serait l'expression d'une relation globale — afférence et efférence (prospéction et retrospection) — alors que *a* serait l'expression d'une relation locale et prospective — afférence.

Une fois que l'on a constaté qu'un mot ne peut pas être mis à la place d'un autre et que la différence morphologique est nécessairement signifiante, il nous reste à démontrer que même si le contexte est primordial au moment d'apprécier le potentiel référentiel de la préposition — puisqu'elle est un support du langage et un instrument d'expressivité multiple dans le discours —, il ne peut légitimer l'existence de la polysémie prépositionnelle : les effets de sens du verbe *esperar* par exemple dépendent de la présence (*attendre*) ou absence (*espérer*) du relateur *a* ; le verbe *ir* peut se décliner sémantiquement grâce à *por* (*chercher*) et à *a* (*aller*).

3 Polysémie vs « polyréférentialité » des prépositions

Si on rappelle notre hypothèse initiale — l'existence d'une signification invariable de la préposition —, les « valeurs d'emploi » ou les nuances discursives des prépositions ne peuvent être envisagées comme des cas de polysémie. S'agissant d'un même signifiant, il ne peut y avoir de variation sémantique bien qu'il soit assez compliqué de montrer que la préposition *de* par exemple signifie de manière identique et ce quel que soit son actualisation :

- « *el muchacho sabe de matemáticas* »,
- « *no debías ni de nombrarla* »,
- « *precisan de algo* »,
- « *rebasar del punto señalado* »,
- « *sólo de imaginármelos se me revuelven las tripas* »,

« *de repente salió* »,
 « *se dio cuenta de que no podía rodar esta película sin ella* », etc.

Dans tous ces énoncés, le relateur *de* présente effectivement plusieurs références — partitive, causale, modale — mais c'est bien le signifiant unique et la valeur unique de *de* — l'efférence, l'anti-extensivité — qui sont mis en œuvre dans ces énoncés. Les occurrences de cette préposition sont multiples mais pas sa signification. *De* participe, dans le discours pourrait-on dire, du système de l'extension qui régule la notion substantivale et du système du relateur, essentiellement fonctionnel. L'actualisation de *de*, conformément à son opérativité régressive ou inversive, permet d'inscrire la notion nominale dans un mouvement anti-extensif, qui réduit, comme son nom l'indique, l'extension de la notion en question.

La pluralité des sens que peuvent prendre la plupart des unités linguistiques semble poser néanmoins un problème de fond à la théorie sémantique qui cherche à associer une signification unique à une unité donnée et à refuser donc toute idée de polysémie. En effet, il paraît difficile avec cette « théorie » de rendre compte de manière satisfaisante de la multiplicité des sens que peuvent prendre certaines prépositions. Cette multiplicité selon nous est avant tout interprétative, elle n'est en aucun cas sémantique. C'est parce que le discours est le « lieu » de tous les possibles que les signifiants grammaticaux s'inscrivent dans cette variabilité contextuelle. Se situant au niveau des occurrences, cette variabilité nous donne nécessairement une vision multiple, extrinsèque et extérieure de chaque relateur qui lui reste unique en tant que signifiant et signifié. La vision donnée explique non pas que les prépositions ont plusieurs significations mais que leurs lectures et leurs références sont plurielles.

La préposition *a* signifie une seule et même chose que l'on dise :

« *a comer* »,
 « *voy al cine* »,
 « *a las dos me levanté* »,
 « *al verlo me fui* », etc.

La signification unique des relateurs n'empêche cependant pas que dans différents énoncés une même préposition puisse convoquer successivement ou simultanément plusieurs références (M. Molho et J.-C. Chevalier parlent de polyréférentialité). C'est parce que les prépo-

sitions signifient comme signifient tous les mots outils — différemment des lexèmes — qu'elles ont une référence contextuelle et par là même variable.

Les discours publicitaire ou poétique peuvent nous donner certains exemples de polyréférentialité prépositionnelle. L'énoncé publicitaire :

Miramos por sus ojos

se caractérise par une double lecture. Les deux messages sont convoqués par le relateur *por* qui actualise un double effet de sens. Dans une première lecture, le verbe *mirar* et la préposition *por* mettent en œuvre un prédicat complexe, en d'autres termes *por* est partie constituante du verbe. *Mirar por* prend alors la valeur de *cuidar* (soigner, faire attention). Le rôle de *por* ici est de permettre au verbe de perception d'exprimer analytiquement ce que réfère la forme simple *cuidar*. Elle favorise l'expansion syntagmatique du verbe de perception qui, infléchi par la préposition, gagne en compréhension dans cet énoncé. Dans la deuxième lecture, le syntagme prépositionnel *por sus ojos* serait « indépendant » du verbe et s'inscrirait non plus dans le domaine notionnel comme la lecture précédente mais dans le domaine spatial. *Por* convoquerait ici sa « référence » locative et prendrait la valeur de *a través de* dans le discours. La double lecture de cet énoncé est rendue possible par la syntaxe — *por* a deux incidences possibles — et par l'opérativité de *por*, non pas par sa polysémie.

4 Le signifié des prépositions, c'est le signifiant

La difficulté que nous évoquions dans l'introduction demeure néanmoins. La « tentation » polysémique et synonymique est en effet selon nous un moyen de compenser cette difficulté, celle de définir le signifié de chaque préposition, même si certaines sont plus explicites que d'autres. L'hypothèse énoncée précédemment « à signifiant unique, signifié unique » a pour avantage d'essayer de nous éloigner de l'appréhension référentielle, matérielle et faussement 'lexicale' des prépositions en privilégiant le signifiant même s'il ne s'agit que d'une tentative : on sait qu'à la seule lecture des exemples précédents, la préposition *de* ne peut signifier qu'identiquement même si cette identité sémantique est difficilement perceptible et qu'il ne faut considérer que la préposition et non pas les mots qui l'entourent.

Ceci dit, le privilège donné au signifiant prépositionnel met également à nu une réelle difficulté, comme nous venons de le dire, dans la désignation du « représenté » ou du « signifié » relationnels qui oscillent, sans variation aucune dans son traitement, entre la syntaxe, le sens, la référence et l'expressivité. La « matière » à laquelle nous nous sommes raccrochée, par conséquent, est bien celle du signifiant, seule marque stable de la préposition dans le langage et dans sa « mise en rapport » — relation, contraste, opposition, affinité, analogie — avec l'ensemble des prépositions. Tous les rapports formels et (ana-)logiques entre les prépositions expliquent, selon nous, les cas de synonymie référentielle et de polysémie perçus dans le discours. C'est ce que nous pouvons remarquer si l'on observe chacun de ces relateurs. Toutes les prépositions ne sont pas égales au moment de désigner leur signifié puisque certaines sont sémantiquement moins explicites que d'autres. C'est d'ailleurs cette explicitation moindre qui fait leur particularité. Ce trait distinctif donne à ces prépositions, je veux parler bien sûr de *a-de-en-con-por*, une place spécifique dans le système aussi bien du point de vue de leur signifié que de leur signifiant, puisqu'elles se présentent comme les « chefs de file » par rapport aux autres relateurs issus pour la plupart d'expressions locutives (*contra*, *desde*, *entre*, *hacia*, *para*). Les relateurs restants sont regroupés autour des prépositions centrales aussi bien par relation systémique et paronymique (vraie et fausse étymologie) que par leur signification marquée et transcendante au regard du signifié relativement implicite de la préposition axiale.

4.1 Le relateur *a*

Les signifiants prépositionnels *hacia*, *hasta*, *para*, par exemple, actualisent formellement et sémantiquement la préposition *a*, on pourrait même ajouter étymologiquement (*hacia* et *para* sont des formes composées). Cette actualisation permet d'appréhender prévisionnellement un même signifié ou une même opérativité pour les trois relateurs, opérativité qui correspond à celle exprimée par le signifiant *a*. Grâce à cette analogie, notre appréhension des trois prépositions ne s'orientera que vers le signifié commun décliné et différencié par *hacia*, *hasta* et *para*. En effet, si *a* signifie une opérativité afférente, *hacia* en signale la vectorisation, *hasta* en désigne le terme (le résultat) et *para* la

motivation finale et transcendante, voire intentionnelle. Tous les autres sens attribués à ces relateurs relèvent de la référence et du contexte. Dans l'exemple suivant :

- (8) En el norte de España hay incluso rechazo al flamenco. Es por una cuestión social : el norte mira hacia el norte, y nunca al sur.

la forme verbale *mira*, caractérisée par une sémantèse directive, actualise les relateurs *a* et *hacia* dans un même contexte discursif (l'analogie des signifiants est révélatrice). Cette double actualisation suppose toutefois une différence, comme le démontre l'emploi successif et différencié des signifiants *hacia* et de *a*. La morphologie des mots prépositionnels permet de révéler entre ces deux relateurs une première distinction, déjà mentionnée, dans leur signification ou leur manière de signifier, car l'un (*a*) se définit par une sémantèse ou une opérativité transcendante et l'autre (*hacia*) par une sémantèse immanente. Ainsi, dans l'expression d'un mouvement directif, *a* marque une prospectivité linéaire et cinétique qui trouve sa « finalité » exclusive dans le support d'après (point final de la cinèse prépositionnelle et de la cinèse prédicative) ; *hacia* signifie une prospectivité explicitement et lexicalement directionnelle, ce qui pose le support substantival non plus comme un point final ou terminatif unique et exclusif, mais comme un point indicateur qui présuppose d'autres possibilités positionnelles (visée extensive de *hacia*, pourrait-on dire). Le locuteur (danseur de flamenco) met en lumière avec le double emploi prépositionnel les inégalités, en quelque sorte, qu'il y a entre le Nord et le Sud de l'Espagne : en actualisant *hacia*, le locuteur déclare une effectivité directionnelle (d'où son choix pour le signifiant le plus marqué lexicalement), l'intérêt exclusif que porte le Nord de l'Espagne pour lui-même (l'image d'un *mirar* — regard — qui s'inscrit dans une direction concrètement délimitée [*el norte*] et circulaire, puisque le support-sujet et le support-objet sont confondus) ; avec *a*, l'énonciateur change de perspective, en dénonçant un désintérêt, un abandon de la part de l'Espagne du nord vis-à-vis de l'Espagne du sud, car même si *a* indique une cinèse directive, le point positionnel et final du *mirar* est exclu de par la prédication négativée « *nunca mira al sur* » (cette non-atteinte directionnelle, cette exclusion explique le choix pour le terme non marqué dans l'expression lexicale de la direction). Avec *a*, il prend en compte seulement un mouvement prospectif [qui met à distance le « support final ponctuel »

— perfectivement précisé — *el sur* ; avec *hacia*, il prend en compte la concrétisation de ce mouvement, son effectivité [atteinte du « support final extensif » — imperfectivement précisé — *el norte*].

Dans cet énoncé :

(9) De aquí hay tres kilómetros hasta/a Madrid.

le binôme systémique et prépositionnel *a/hasta* apparaît dans l'expression différenciée d'un cinétisme prospectif (une nouvelle fois l'analogie paronymique des signifiants est révélatrice). Le mouvement afférent marqué *a* situe le support d'après dans une visée positionnelle et terminative (la distance énoncée « *tres kilómetros* » est appréhendée globalement, dans sa perspective initiale « *de aquí* » et finale « *a Madrid* »), ce qui permet de ne considérer que la linéarité directive et son point final. La cinèse progressive marquée *hasta* lexicalise explicitement et expressivement le « déroulement », la « réalisation » cinétique, tout en appréhendant la visée finale désignée par le support d'après.

Dans notre dernière opposition mise en exemple ici,

(10) Bajé para ver/a ver si había pasado el cartero.

les relateurs analogiques *a* et *para* se réfèrent à la fois à un prédicat verbal directionnel *bajé* et à un support quasi-nominal *ver*. Leur valeur prospective ou perspective (*a* est impliquée littéralement et étymologiquement par *para*) intègre donc l'opérativité directive du verbe dans un mouvement afférent qui, selon la perspective relationnelle ou prépositionnelle, s'inscrit dans une visée perfective et terminale (dans « *a ver...* », le support d'après « ferme » en quelque sorte le mouvement initial déclaré par le prédicat) ou bien souligne la mise en perspective ou la finalité de l'action verbale désignée par le support d'après (« *para ver* »). Cette « perspectivation », mise à nu par le relateur *para* et la forme infinitive, ne suppose cependant pas une perfectivité cinétique (contrairement à *a*).

4.2 Le relateur *en*

Les signifiants sont une nouvelle fois décisifs pour les relateurs *en* et *entre*. L'opérativité inclusive ou immanente est le dénominateur commun entre ces deux prépositions. La forme la plus « lourde »

ou la plus longue implique une « inclusion » marquée, autrement dit signalée initialement et finalement, la modalité du signalement est un fait contextuel et discursif. Le rapport entre les signifiants et les signifiés n'est pas une fois encore le fruit du hasard, puisque le « micro-système » *en/entre* se construit respectivement sur l'opposition préposition simple et préposition étymologiquement complexe, opposition que l'on retrouve du reste aujourd'hui *tras/detrás, bajo/debajo*, etc. La préposition *entre* est originellement et par dérivation propre une forme composée *in-ter* (Martin 1976 : 111 et Ernout 1939 : 458) qui veut dire « à l'intérieur de deux ». L'analogie et l'étymologie de *en* et de *entre* montrent bien que « l'inclusion » est le signifié commun de ces deux prépositions, la variation morphologique *en(-tre)* ne fait que mettre en évidence la visée supplémentaire et délimitative de *entre*.
 Dans

- (11) Había ya varios grupos *en/entre* los árboles, corros sentados a la sombra, sobre periódicos

la préposition — *en* et *entre* — introduit un support, un substantif numéalement marqué « *los árboles* ». Cette marque numérale ou plurielle conduit M. L. López, à qui j'ai emprunté l'exemple, à neutraliser toute opposition entre ces deux signifiants, puisque tous deux disent, selon ses commentaires, « une situation à l'intérieur de deux limites — mot au pluriel — expressément signalées » (López 1970 : 189-190). Si en effet *en* et *entre* désignent une inclusion analogue ou une situation inclusive (leur signifiant le révèle), ils le font encore une fois distinctement. Lorsque *en* est actualisé, le support « *los árboles* » est déclaré comme espace unique et inclusif, perçu globalement, par rapport à l'« action » discursive « *había ya varios grupos* ». Avec *entre*, ce même support pluriel, appréhendé également inclusivement ou comme espace inclusif, subit une sorte d'individualisation puisque « *los árboles* » implique non seulement une désignation locative mais aussi une désignation singulière, individuelle (« *un — dos*, etc. — *árbol(-es)* + *un árbol* + ... + *un árbol* + etc. » = « la forêt ») qui permet une considération à la fois générale — plurielle — et particulière — singulière — (grâce à cette visée particulière le locuteur signale ou marque les limites de l'espace envisagé).

4.3 Les relateurs *por/para*

Il en va de même, si l'on se permet un dernier exemple, pour le binôme paronymique *por* et *para*, relateurs étymologiquement solidaires. Leur opérativité respective repose sur un apport assigné au morphème *para* (*por* + *a*). La décomposition opérée, à des fins pratiques, à l'endroit de la préposition *para* révèle et explicite la différence entre ces deux morphèmes prépositionnels. L'opérativité intégrée du relateur *a* oriente celle de *por* vers une opérativité afférente et externe marquée (*para* est une forme lourde). La question qu'il faut se poser maintenant est la suivante : quelle est l'opérativité représentée par *por* ? L'opérativité de *por* laisse supposer que *para* est une forme « oxymore », la préposition *a* fonctionnerait donc comme un « inverseur » d'opérativité. *Por* désignerait une opérativité à la fois rétrospective et prospective. L'opérativité impliquée par *por* semble recouvrir une visée globale et inclusive totalement niée par le relateur *a* (*por* + *a*) car il privilégie une visée prospective et exclusive (l'effet de sens résultant serait pour *por* une motivation globale — initiale et terminale — et une motivation locale et finale pour *para*). Voici plusieurs énoncés qui mettent en exemple cette opposition :

— dans les deux énoncés suivants :

- (12) Ya para entonces había yo perdido todo sentido de la orientación y del tiempo.
- (13) No me costó trabajo deducir que se habían valido de un pasado y a buscármelo puse, sobreponiéndome al temor supercioso que ya por entonces comenzaba a embargarme.

por et *para* actualisent effectivement dans tous les cas un même support nominal désignant une période ou un laps de temps : *por/para entonces*. Les syntagmes prépositionnels *para entonces* et *por entonces* permettent de situer dans le temps le procès déclaré « *había yo perdido todo sentido de la orientación y del tiempo* » et « *comenzaba a embargarme* ». Dans cette double indication temporelle, on observe la délimitation approximative ou imprécise (approximation signifiée par *entonces*) d'une période. Le relateur *para*, caractérisé par son cinétisme afférent et linéaire, met en « prospective » le segment temporel ou la durée temporelle considérée et extériorise en le vectorisant, nous

semble-t-il, l'événement du laps temporel ou le situe ponctuellement à son origine. Avec *por*, le support nominal *entonces* sera appréhendé extensivement et globalement, ce qui permettra de situer le procès discursif à l'intérieur de la zone temporelle *entonces* mais sans en marquer explicitement le début ou la fin. En d'autres termes, *para* suppose une visée transcendante du segment temporel alors que *por* implique une visée immanente de ce même segment.

— dans :

(14) Lendl vive por y para el tenis y piensa que la vida empieza y termina en el tenis.

(15) Sampras vive por y para el tenis.

la succession prépositionnelle — *por, para* — actualise et coordonne l'idée de motivation initiale, originelle et celle de motivation finale englobant ainsi l'essence même de la vie des deux joueurs : le tennis est le moteur et l'objectif de la vie de Lendl et de Sampras. Les notions d'antériorité — motivation initiale — et de postériorité — motivation finale — impliquées par *por* et *para*, apparaissent glosées dans la seconde partie du premier énoncé par « *la vida empieza y termina en el tenis* ».

— et enfin l'énoncé publicitaire :

(16) un accidente de trabajo siempre es una desgracia para todos. Por ti, Por todos. Acabemos con los accidentes de trabajo.

met en œuvre dans son message le contraste « visée immanente », « visée transcendante ». Le relateur *para* prospective « le bénéficiaire » ou le récepteur — *todos* — de l'idée signifiée par le support d'avant « *un accidente de trabajo es una desgracia* » (*un accident de travail est un malheur*) et surtout pose le terme *todos* par rapport à l'événement évoqué « *un accidente de trabajo* » — situé dans une antériorité déjà effective — dans une relation exclusive, ce qui revient à dire que *todos* est un récepteur final ou « en aval » totalement extérieur et impuissant. La préposition *por* suppose un récepteur plus impliqué et plus immanent, puisque tout lecteur se reconnaît en lui « *por ti* » (« *por todos* » actualise la visée plurielle) et surtout celui-ci se positionne en amont, comme un moteur intrinsèque et initial par

rapport au procès déclaré, situé dans un après « *acabemos con los accidentes de trabajo* » (*finissons-en avec les accidents du travail*) qu'il peut infléchir.

On pourrait multiplier ainsi les analogies sémique et formelle pour illustrer le pouvoir et le potentiel significatif du signifiant prépositionnel des relateurs. Ces rapprochements successifs opérés entre les prépositions laisse donc entrevoir, même si la « matière », faiblement substantielle, des morphèmes est difficile à expliciter, des axes d'opposition et de contraste significatifs entre les différentes opérativités relationnelles.

Conclusion

D'une manière générale, on peut dire que la préposition en tant que mot morphémique s'inscrit essentiellement dans un parcours sémasiologique (Hagège 1996 : 275-311), en ce sens que la préposition n'est rien d'autre qu'un signifiant relationnel aussi bien dans une perspective morphologique que sémantique mais doté d'un « grand pouvoir » expressif et référentiel. Ainsi le discours avec tout ce qu'il comprend du point de vue de l'expression et de l'expressivité ne peut être exclu, puisque c'est à partir de cette effectivité que l'on voit que la préposition est multiple dans sa valeur d'emploi. La dernière question, à laquelle nous avons répondu positivement au regard des implications monosémiques de notre travail — il n'en saurait être autrement —, serait de savoir, comme le précise Antoine Meillet (1952 : 9), si « la préposition se dégage vraiment des relations sans lesquelles elle n'est pas vraiment un mot ». La « linguistique guillaumienne » (1973 : 275-290) n'envisage la syntaxe qu'à partir du mot ou du signifiant, unité minimale et antérieure, mais pas étrangère, à toute visée syntaxique et relationnelle. Cette conception est concevable si l'on considère les mots-lexèmes, par contre dès que l'on aborde les mots-morphèmes, et plus précisément les prépositions, il semble que la visée syntaxique et relationnelle s'impose d'elle-même, avant toute application discursive et toute tentative de systématisation, puisqu'il est l'élément de relation par excellence : le discours et le contexte permettent de mettre l'accent sur la « référentialité » et la « polyréférentialité » des relateurs prépositionnels, deux aspects de la préposition qui, loin de nier toute approche monosémique pour ainsi dire, soulignent l'importance expressive de

la pluralité et de la « (poly-)relation » dans tout acte discursif, à aucun moment nous ne parlons de polysémie prépositionnelle. La monosémie des prépositions rend possible et met en évidence l'importance des relations auxquelles elles réfèrent en discours.

Références bibliographiques

- Chevalier J.-C., 1980-1981
« Mot et sens du mot » in *Langage et psychomécanique du langage pour Roch Valin*, Lille-Québec : Presses universitaires de Lille et Presses universitaires de Laval-Québec, 75-86.
- Chevalier J.-C., 1988
« “El famoso todo”. Totalité et syntaxe en espagnol » in *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. XXIV, Paris : Diffusion de Boccard, 297-318.
- Chevalier J.-C., 1997
« El significante : “¿ Vasallo o señor ?” », *Analecta Malacitana*, t. XX, 1, Universidad de Málaga, 47-58.
- Chevalier J.-C., Launay M., Molho M.
et Y. Macchi, S. Salaün, I. Tamba, S.-C. Yau, 1986, « Le signifiant », *Langages*, 21^e année, Paris : Larousse.
- Chevalier J.-C., Launay M., Molho M., 1983-1984
« La raison du signifiant », *Modèles linguistiques*, t. VI-2, 27-41.
- Delport M.-F., Chevalier J.-C., 1995
« Temps des choses, temps de l'outil », *Modèles linguistiques*, t. XVI, fasc. I, 149-164.
- Ernout A., Meillet A., 1939
Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris : Klincksieck, p. 458.
- Guillaume G., 1973
Principes de linguistique théorique, Valin R. dir., Québec-Paris : Presses de l'Université Laval-Klincksieck.
- Guillaume G., 1982
Leçons de linguistique 1956-1957, Québec-Lille : Presses de l'Université Laval-Presses universitaires Lille.
- Guillaume G., 1974
Leçons de linguistique 1949-1950. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II, Paris : Klincksieck, 55-56.

- Hagège C., 1996 *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris : Folio/Essais, 275-356.
- López M. L., 1970 *Problemas y métodos en el análisis de preposiciones*, Madrid, Gredos, 1972.
- Martin F., 1976 *Les mots latins*, Paris : Hachette, 111.
- Meillet A., 1952 *Linguistique historique et linguistique générale*, t. II, Paris : Klincksieck, 9-23 et 113-122.
- Moignet G., 1981 *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Molho M., 1992 *Para una lingüística del significante*, Paris : Inédit.
- Pottier B., 1992 *Sémantique générale*, Paris : Presses universitaires de France, 73-224.
- Schmidely J., 1988 « Étude sur *por* et *para* », in *Hommage à Bernard Pottier*, t. II, Paris : Klincksieck, 699-708.
- Yaguello M., 1998 *Petits faits de langue*, Paris : Seuil, 78-84.

Nicole Castaldo
Université de Nice LASH
C.N.R.S., laboratoire B.C.L., U.M.R. 6039
Groupe de recherche Deixis
jatteau@unice.fr

Variations en « her » mineur

RÉSUMÉ Nous montrons qu'à partir d'un quantum d'information minimal — porteur de la propriété sémantique « origine » — soumis à divers domaines d'application, s'offrent divers modes de lecture. Le passage de l'un au multiple est donc ici l'œuvre d'un processus interactif où la valeur de base s'interprète différemment en fonction des données sémantiques en présence. Cette déformation du sens demeure cependant superficielle car, à un niveau cognitif beaucoup plus profond, nous pensons l'espace, le temps et les notions étudiées de la même manière, attestant qu'une part de notre système conceptuel est de nature métaphorique. _____

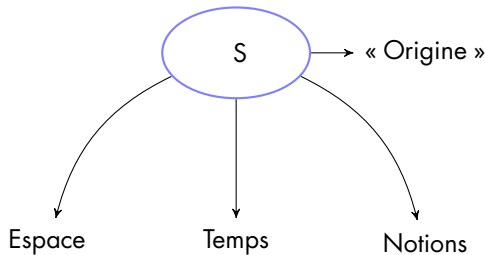
L'intitulé binaire de ce colloque, l'un et le multiple, appelle à une réflexion sur les mécanismes à l'œuvre dans l'opposition entre unité morphologique vs variété des sens en discours, mais invite également à prendre parti soit pour une optique monosémique soit pour une optique polysémique. Résoudre la question du sens, pour de nombreux outils grammaticaux, conduit en effet bien souvent à osciller douloureusement entre ces deux positions, quelle que soit la langue considérée. Quel parti prendre ? Ces deux positions s'excluent-elles réellement l'une l'autre ? Quel niveau doit-on considérer comme prépondérant, celui de la langue ou celui du discours ? L'objet de la présente contribution est d'apporter un témoignage germanique sur ces questions, montrant que la multiplicité des sens en discours résulte d'un processus dynamique où le sémantisme de base fait l'objet d'une interprétation particulière en fonction des éléments du co(n)texte. Notre objectif est donc de montrer de façon circonstanciée que le sens de certains éléments linguistiques n'est pas donné une fois pour toutes, mais constitue un matériau plastique, littéralement « vivant » puis-

qu'il interagit avec l'environnement immédiat [co(n)texte] qui peut en révéler tout le potentiel sous-jacent. On peut comparer (de façon lumineuse !) ce processus à la décomposition de la lumière solaire, dont le passage au travers d'un prisme révèle toutes les composantes colorées. Nous montrerons ainsi qu'à partir d'un quantum d'information *minimal* (adjectif faisant écho au terme *mineur* de notre titre), nous observons un *effet polysémique* (écho à « variations¹ »). Ajoutons que notre démarche va dans le sens des thèses actuelles visant à « promouvoir une sémantique dynamique, où le sens n'est plus donné, mais se trouve construit dans ou émerge du contexte au fur et à mesure du déroulement discursif et de l'interaction langagière » (Kleiber 1999 : 10).

1 Objet et méthode

L'objet linguistique que nous avons choisi pour illustrer ce processus dynamique est issu de la langue allemande moderne. Il s'agit de la locution « von... her », composée d'une préposition « von » (de) et d'un morphème polyvalent « her » présentant une remarquable diversité d'emplois. En ce qui concerne son sémantisme, il sert à décrire aussi bien l'espace que le temps ou encore diverses notions sur la base d'une propriété sémantique fondamentale liée au concept d'origine. Ce signifié est noté « S » dans le schéma suivant :

D'une forme à plusieurs valeurs :



1. Notre titre étant bien sûr un clin d'œil (ou d'oreille !) à l'expression musicale « Variations en *ré mineur* ».

Il montre qu'à partir d'un signifié linguistique unique « S » (notre quantum d'information basique), il est possible de suggérer en discours des valeurs différentes en fonction :

- du domaine d'application, spatial, temporel ou autre ;
- des éléments du co(n)texte et de la nature des entités en présence.

Notons que l'aire occupée par les flèches est le siège des phénomènes d'interaction que nous allons développer en attribuant à her la dénomination de marqueur d'origine (MO).

Il est intéressant de remarquer que cette diversité se révèle particulièrement dans une optique contrastive ; c'est en effet au cours d'un travail de traduction que, face à l'unicité de la forme employée en allemand, s'impose le choix des termes appropriés pour chaque interprétation. Par quel(s) mécanisme(s) ce signifié unique peut-il engendrer de telles variations ?

Nous sommes tentée de proposer, dans le cadre précis de cet exposé, une approche cognitive. La linguistique cognitive s'interroge sur la nature des opérations cognitives propres au langage et recherche dans la structure et le sémantisme des langues les indices d'une organisation sous-jacente propre à la pensée. « Cette vocation cognitive s'exprime par une volonté de justifier le langage par notre conceptualisation et notre représentation du monde » (Kleiber G., 1999 : 11). Dans cette optique d'un modèle de pensée, notre étude ne serait-elle pas révélatrice d'une certaine forme de catégorisation naturelle, en ce sens qu'elle serait inhérente à notre système conceptuel. Nous savons que la catégorisation est une stratégie cognitive hautement active permettant le traitement des flux d'informations sensorielles et le stockage des données à mémoriser. Nous savons également que les catégories, qui jouent un rôle important dans les questions de polysémie, sont créées sur la base de propriétés essentielles (Desclés, 1989 : 33 et suite). Si alors, nous considérons notre signifié fondamental d'origine comme une propriété sémantique essentielle, le passage de cette notion centrale au travers d'un prisme — l'environnement co(n)textuel — donnant accès à un spectre de valeurs interprétatives, nous conduit à penser que l'effet polysémique rencontré ici révèle et relève d'une authentique compétence à catégoriser un certain nombre d'informations en les reliant à un même concept, celui de l'origine, à les penser de façon semblable, autrement dit à générer... de la variation sur fond d'invariance. Ajoutons que les différentes valeurs interprétatives réper-

toriées constituent un paradigme fermé ; le calcul du sens final des énoncés ne peut en effet engendrer que quatre — et seulement quatre — « solutions » : l'origine dans l'espace, l'origine dans le temps, la causalité ou l'instrumentalité. Étudions-les à présent dans le détail.

2 L'origine spatiale

L'interprétation spatiale de *von... her* est suggérée sans ambiguïté par la présence — en position *X* tel que *von X her* — de termes désignant une localisation.

Dans le cadre d'un voyage, le segment

- (1) [*Von Berlin her*] nach Paris
= [*de Berlin + MO*] à Paris

insiste sur le fait que Berlin est à l'origine du déplacement...

- (2) Man breitete sich, [*vom Biertisch her*] (vom = *von dem*), über die Welt aus... (Mann Heinrich, *der Untertan*, 24)
= [*De la table où on buvait de la bière + MO*], on faisait en discours le tour du monde.
- (3) Bei diesem Punkt verliess Heuteufel mit den Seinen das Lokal. *Von der Tür rief er noch her* : ... (Mann Heinrich, *der Untertan*, 295)
= À ce point (du discours) Heuteufel quitta la salle, flanqué de ses partisans. [*Du seuil de la porte + MO*] il cria encore : ...

Lorsque la locution « *von... her* » apparaît conjointement à un verbe de mouvement (exemple (4) : *kamen*, prétérit du verbe *kommen* = venir ; exemple (5) : *schlenderten*, prétérit du verbe *schlendern* = flâner), l'origine dans l'espace associée à la dynamique du procès suggère un effet de rapprochement par rapport à un repère :

- (4) « Die Arbeitslosen ! » Man blieb stehen, um sie ankommen zu sehen. Sie kamen [*vom Norden her*] (vom = *von dem*), in kleinen Abteilungen und im langsamen Marschschritt. (Mann Heinrich, *der Untertan*, 43)
« Les chômeurs ! » On s'arrêtait, debout, pour les regarder arriver. Ils venaient [*du nord + MO*], par petits groupes, d'un lent pas cadencé. (en se rapprochant de ceux qui les observent.)
- (5) Manche von ihnen wandten die Köpfe nach vorübergehenden Offizieren, nach den Damen in ihren Wagen, nach den langen Pelzen der

Herren, die [von der Burgstrasse her] schlenderten ; (Mann Heinrich, *der Untertan*, 43)

Certains d'entre eux tournaient la tête pour regarder passer des officiers, contempler les dames dans leur voiture ou les longues fourrures des messieurs qui flânaient en venant [*de* la rue du Château + *MO*] (en se rapprochant de ceux qui les observent).

Il est intéressant de constater que cet effet de rapprochement persiste dans le cadre des occurrences de *her* employé isolément. Ainsi (6) « Komm her ! » signifie : « Viens ici ! » (en te rapprochant de moi). (7) « Ruf deine Kameraden her ! » signifie : « Appelle tes camarades ! » (en les invitant à se rapprocher de toi).

3 L'origine dans le temps

Le temps n'est pas une entité observable en soi, mais uniquement au travers des conséquences qu'il entraîne, des effets qu'il produit (parcours des aiguilles d'une montre, croissance, évolution des choses...). Il existe peu de vocabulaire « strictement temporel », car nous ne possédons pas les moyens cognitifs pour accéder directement à son traitement mental. Pour décrire cette notion abstraite, immatérielle et relative, il nous faut recourir, par *métaphorisation conceptuelle* (Lakoff G. 1997 : 165), à un domaine plus concret, celui de l'espace, comme l'attestent de très nombreuses expressions (le temps se mesure, « un espace de temps », « long-temps », « dans trois jours »...). Le temps est notamment pensé comme un objet en mouvement dans l'espace (il s'écoule, s'enfuit, approche, passe...) suivant un trajet linéaire ayant une origine (*à l'origine des temps*) et un terme (*au terme de cette période*). Il n'est donc pas étonnant que notre locution puisse évoquer l'origine dans le temps (forme de marquage du passé) lorsque le contexte le suggère.

Afin d'illustrer ce processus métaphorique, considérons cet exemple montrant l'usage d'un terme spatial (*fern* signifie loin) pour exprimer une référence temporelle :

- (8) Die so bange, zusammenziehende, [von fern her] mit Ersticken drohende Empfindung jener Schicksalsstunde wurde heute kompensiert oder geheilt... (Hesse Herman, *das Glasperlenspiel*, 450)

= La sensation d'anxiété oppressante gardée de cette heure fatale qui le poursuivait *de loin* + *MO* = depuis ce temps éloigné et menaçait de l'étouffer, était aujourd'hui compensée ou effacée...

La locution couvre alors un laps de temps borné en amont par un repère temporel et en aval par le moment de l'énonciation.

La lecture temporelle de *von... her* est systématiquement suggérée par la présence — toujours en position *X* — d'un terme purement temporel (jour, moment, autrefois...) :

- (9) Magda, die den Geldsachen anfangs nur ein laues Interesse entgegengebracht hatte, leitete den Beginn der Feindseligkeiten [*von dem Tage her*], als Emmi mit einem aus Berlin bezogenen unerhörten Hut erschien (Mann Heinrich, *der Untertan*, 334)
 = Magda, qui au début, n'avait porté que peu d'intérêt aux questions d'argent, ouvrit les hostilités [*du jour* + *MO*] (à partir du jour où) Emmi parut avec un chapeau inouï, rapporté de Berlin.
- (10) Späterhin gab er durch seine [*von früher her*] sattsam bekannte Art, die heiligsten Güter in den Schmutz zu ziehen, Gelegenheit genug, ihn aus jeder anständigen Gesellschaft auszuziehen. (Mann Heinrich, *der Untertan*, 345)
 = Par la suite, sa façon trop bien connue *de autrefois* + *MO* traîner dans la boue tout ce qu'il y avait de plus sacré, lui valut bien des fois d'être exclu de toute société convenable.

Le segment ciblé ici indique sans ambiguïté (du fait de l'adverbe de temps *autrefois*) que l'*origine* de la connaissance de ce défaut se situe dans le passé. Une lecture temporelle de *von... her* s'impose également lorsque — par l'élément *X* — la notion d'origine porte sur un événement ou un fait :

- (11) ... und bin zum Café Beking gegangen, nicht ins Lokal, sondern in die Küche, weil ich Käthe Beking, die Frau des Besitzers, [*von der Haushaltsschule her*] kenne. (Böll Heinrich, *die verlorene Ehre der Katarina Blum*, 122)
 = ... et je suis allé au café Beking, pas dans la salle, mais dans la cuisine, parce que je connais Käthe Beking, l'épouse du propriétaire, [*de l'école ménagère* + *MO*].

Un segment *von X her* où *X* désigne une localisation, associé à un verbe de mouvement ou à un verbe d'action invite à une interprétation

spatiale. Ici, la nature du verbe *kennen* (connaître) interdit une telle vision des choses et le substantif « école ménagère » évoque alors, non plus un bâtiment, mais une période passée dans cet établissement par les deux protagonistes. Pour une bonne interprétation (et une bonne traduction !) de ce dernier segment [*von der Haushaltsschule her*], il convient donc de renoncer à toute référence spatiale et de privilégier le domaine temporel en ayant recours à un temps du passé, soit : « ... *du temps où nous fréquentions ensemble l'école ménagère.* »

Dans le processus de calcul interprétatif, la référence au passé est également incontournable dans l'extrait suivant :

- (12) ... ich sage das besonders für die alten Leute,
die noch [*von meinem seligen Vater her*] dabei sind (Mann Heinrich,
der Untertan, 80).
= je dis cela particulièrement pour les anciens,
qui encore [*de mon défunt père + MO*] sont ici. — Et en français
correct : *dont la présence ici remonte à l'époque de mon défunt père.*

Le terme *X* désignant ici une personne, toute lecture spatiale est écartée en faveur d'une lecture temporelle. Il est fait référence non pas au père mais à une période de sa vie durant laquelle il dirigea l'entreprise.

4 Les notions

Lorsque la nature des entités en présence et la somme des données sémantiques co(n)textuelles placent le lecteur (décodeur, traducteur...) en dehors de l'espace et du temps, nous entrons dans un autre domaine d'application de notre sémantisme de base. Il s'agit du registre des notions (causalité et instrumentalité) où la construction du sens final passe par un raisonnement un peu plus complexe et requiert parfois un minimum de calcul logique.

4.1 Emploi causal

Analysons l'extrait suivant :

- (13) ... ich wollte nur sagen, der Buck ist nichts für Sie.
= je voulais simplement dire que Buck n'est en rien une personne pour vous.

Er ist sozusagen erblich belastet [*von seiner Mutter her*]. (Mann Heinrich, *der Untertan*, 133)
 = Il est pour ainsi dire porteur d'un atavisme [*de sa mère + MO*] = du fait de, à *cause de* sa mère.

Les éléments de cette séquence ne permettent ni une interprétation spatiale ni une interprétation temporelle. L'entité *X* (tel que *von X her*) ici considérée, *la mère*, est à l'*origine* de l'atavisme et du caractère peu recommandable de la personne (Buck). Nous sommes donc en présence d'une valeur de causalité. Notons que la langue française présente une liaison semblable entre le concept d'*origine* et la notion de cause dans l'expression à *l'origine de nos maux*.

4.2 Emploi instrumental

Pour illustrer le dernier des quatre cas de figure, nous avons choisi un exemple tiré d'un des grands manuels de grammaire allemande :

- (14) Freilich gibt es auch Fälle, wo die Vieldeutigkeit ausdrücklich gewollt ist
 = Certes il existe aussi des cas où l'ambiguïté est littéralement voulue
 — man denke nur an die zahlreichen Wortspiele und Wortwitze —
 = — il suffit de penser aux nombreux jeux de mots et calembours —
 aber [*von diesen Sonderfälle her*] sollte man keine Sprachtheorie aufzubauen versuchen (Duden, *der Grosse Duden Grammatik*, 462).
 = mais ce n'est pas [*de ces cas particuliers + MO*] que l'on devrait tenter de construire une théorie linguistique.

L'entité considérée en position *X* (tel que *von X her*), les cas particuliers, alliée à un verbe d'action (*aufbauen* signifie construire) invite à éliminer toute interprétation spatiale, temporelle ou causale ; elle constitue en effet le matériau d'*origine*, « l'instrument » à l'aide duquel on ne saurait procéder à l'élaboration d'une théorie. La traduction la plus appropriée du dernier segment de cette citation est donc : *mais ce n'est pas à partir de (sur la base de) ces cas particuliers que...*

L'extrait suivant présente un calcul interprétatif similaire :

- (15) ... jenen lanlebigen Organisationen, in welchen der Versuch gemacht wird, [*vom (vom=von dem) Geist und der Seele her*] Menschen zu sammeln, zu erziehen und umzuformen... (Hesse Hermann, *das Glasperlenspiel*, 181)

= ... de ces organisations de longue tradition, au sein desquelles on tente, [de l'esprit et de l'âme + *MO*], de rassembler, éduquer et transformer des hommes.

Les entités en position X, l'esprit et l'âme, sur lesquelles s'applique ici le marquage de l'origine, excluent de par leur sémantisme toute interprétation spatiale ou temporelle. Le calcul du sens final porte à les considérer comme les valeurs servant de base originelle (le thème de l'origine est toujours présent) à la tentative de rassembler, éduquer et transformer des hommes ; la connotation d'instrumentalité est donc ici également présente et doit être rendue ainsi : ... *au sein desquelles on tente, par l'esprit et l'âme, de rassembler...*

Terminons l'illustration de la valeur instrumentale avec :

- (16) An der gegenüberliegenden Wand ein Schränkchen mit einem Radiorecorder — ein skr 700. Zumindest [vom Preis her] (vom Preis = von dem Preis) ein gediegenes Modell, dachte Krüger. (Mechtel Hartmut, *Unter der Jacht*, roman, p. 49)

= Il y avait sur le mur d'en face une petite armoire garnie d'un radio-enregistreur — un SKR 700. [Du prix + *MO*] au moins un modèle haut-de-gamme, pensa Krüger.

Du fait que l'indication du prix permet de porter un jugement qualitatif sur l'appareil, et bien qu'étant une entité subjective, force est de constater que nous sommes, ici aussi, en présence d'une valeur instrumentale. [du prix + *MO*] doit donc être traduit par : *d'après le prix, si j'en juge par le prix.*

Nous avons constaté, dans le cadre des notions, le même phénomène que précédemment, à savoir que la déformation du sens se limite à des subtilités d'interprétation et que, à un niveau beaucoup plus *profond*, nous *pensons* la cause et l'instrument de la même manière, en terme d'*origine*, ce que montre la langue allemande du fait de l'unicité de la forme employée. Nous optons donc pour une optique monosémique des choses, une monosémie « en langue » qui n'existe qu'en profondeur.

5 La mixité

Le fait que ces différentes valeurs interprétatives, réparties sur plusieurs domaines d'application, reposent sur une même base conceptuelle, celle d'*origine*, doit forcément conduire à ce qu'elles soient

apparentées et cognitivement très proches dans notre esprit. Nous allons montrer à présent qu'il suffit parfois d'un seul mot pour basculer d'une valeur à l'autre et que bien souvent elles coexistent, attestant d'une réelle proximité entre ces différents concepts. C'est ainsi que le traducteur se trouve fréquemment confronté à des situations de mixité telles que celles qui suivent.

5.1 Origine temporelle/cause

Soit l'exemple suivant :

- (17) Damals noch [von der Designori-Epoche her] erschüttert und sensibel, je misstrauisch gemacht, hatte Knecht diesen Tegularius mit konsequenter Strenge in Distanz gehalten... (Hesse Hermann, *das Glasperlenspiel*, 154)

= Alors encore bouleversé [de l'époque Designori + MO] qui l'avait troublé, rendu méfiant même, Knecht avait tenu ce Tegularius à distance avec une rigueur conséquente.

Analyse : dans le segment [von der Designori-Epoche her], l'occurrence de « Epoche » (époque) laisse augurer un contexte temporel (origine dans le temps). Les données sémantiques suivantes, indiquant un effet (*rendu méfiant* même), oriente le traducteur vers une interprétation *en priorité* causative et opte pour : [à cause de, par l'époque Designori]. La référence au passé acquiert de ce fait une moindre saillance mais demeure active, les deux valeurs coexistant.

La mixité se rencontre également dans :

- (18) Diese ihm [von den Chinesen her] so wohlbekannte Mischung aus Überlegenheit und Spott... (Hesse Hermann, *das Glasperlenspiel*, 173)
- = Ce mélange de sérieux et de dérision qu'il connaissait si bien [des chinois + MO]...

L'origine de la connaissance y est due à la rencontre antérieure avec des chinois (valeur temporelle) ; la connotation de causalité est également présente : *c'est parce qu'il avait vécu auprès de chinois que...*, *c'est parce qu'il avait étudié la culture chinoise que...*

5.2 Mixité des domaines spatial, temporel et notionnel

Certaines situations présentent une mixité encore plus complexe, comme la scène suivante : nous sommes dans les locaux d'un atelier que vient d'acquérir le locuteur. Celui-ci s'adresse à ses nouveaux employés dont quelques uns avaient, par le passé, travaillé dans un autre atelier appartenant à son père (nommé *Hessling*).

- (19) Gleich anfangs versammelte er sein ganzes Volk von Arbeitern und Angestellten. <Einige von euch>, sagte er, <kennen mich schon, [vom Hesslingschen Werk *her*]>. (Mann Heinrich, *der Untertan*, 173)
 = Dès le début, il rassembla tout son peuple de travailleurs et d'employés : <Quelques uns parmi vous me connaissent déjà [*de* l'atelier Hessling + *MO*]>.

Ici, le processus de calcul interprétatif du dernier segment passe par trois étapes, trois valeurs différentielles entre lesquelles tout germaniste va osciller :

- valeur spatiale : il est fait référence au lieu de travail où ils se sont déjà rencontrés ;
- valeur temporelle : il est fait référence à la période (antérieure) durant laquelle ils travaillaient à l'atelier Hessling ;
- valeur causale : c'est parce qu'ils avaient travaillé à l'atelier Hessling et qu'ils l'y avaient vu qu'ils le connaissent.

L'ambiguïté constatée entre ces divers emplois et leur grande proximité au niveau cognitif confirme le mode de pensée unique permettant de les appréhender.

Conclusion

Quelle leçon pouvons-nous tirer des analyses précédemment menées ? Les exemples que nous avons présentés montrent in vivo un fonctionnement interprétatif particulier. À partir d'un quantum d'information minimal, — porteur de la propriété sémantique « origine » — soumis à divers domaines d'application, s'offrent divers modes de lecture. Le passage de l'un au multiple est donc ici l'œuvre d'un processus interactif où la valeur d'*origine* s'interprète différemment en fonction des données sémantiques en présence. Cette déformation du sens demeure cependant superficielle car elle ne s'opère qu'en discours

et, à un niveau cognitif beaucoup plus profond, nous pensons l'espace, le temps et les notions étudiées de la même manière, attestant qu'une part de notre système conceptuel est de nature métaphorique.

Bibliographie

- Desclés J.-P., 1989 *Catégories grammaticales et opérations cognitives*, in : Histoire épistémologie, Langage, t. 11, fasc. I, p. 33 et suite, Sciences du langage et recherches cognitives, Presses universitaires de Vincennes.
- Duden, 1973 *Der Grosse Duden Grammatik*, Band IV, 3. Neu bearbeitete und erweiterte Auflage.
- Kleiber G., 1999 *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*, Presses universitaires du Septentrion.
- Lakoff G., 1997 *Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique* in : *Diversité des langues et représentations cognitives*, Robert S. et Fuchs C., Ophrys.

Sources littéraires

- Hesse Hermann, 1978
Das Glasperlenspiel, roman, Suhrkamp Taschenbuch Verlag 79, Elfte Auflage, Ulm.
- Mann Heinrich, 1973
Der Untertan, roman, Deutscher Taschenbuch Verlag 256-257, München.
- Böll Heinrich, 1979
Die verlorene Ehre der Katharina Blum oder : Wie Gewalt entstehen und wohin sie führen kann, Deutscher Taschenbuch Verlag 1150, München.

Sophie Hamon
Université Paris X-Nanterre
U.M.R. 7114, MoDyCo
sophie.hamon@u-paris10.fr

Parce que face aux différentes valeurs causales de la phrase complexe

RÉSUMÉ Notre article traite de la contribution sémantique du connecteur *parce que* dans l'interprétation générale de l'énoncé. Il s'agit de montrer les difficultés à identifier sa signification lorsque les autres éléments de l'énoncé participent activement à l'expression d'une cause. Par exemple, le contenu des propositions dans la phrase « S1, connecteur S2 » donne lieu à différentes valeurs causales, indépendamment du connecteur choisi. Nous optons dès lors pour une approche monosémiste de *parce que*. Les différents sens qui pourraient le caractériser proviennent en réalité du contenu des propositions S1 et S2 (à quoi s'ajoute la donnée pragmatique du stéréotype associé à l'énoncé), et de la position syntaxique de la phrase causale (incident ou modifieur). _____

Introduction

Mon propos consiste à examiner un énoncé causal défini comme suit : la structure « S1, connecteur S2 », représente l'association de deux phrases, et exprime l'idée que le procès B (exprimée en S2) est la cause du procès A (exprimée en S1). Mes recherches qui portent sur l'expression de la cause par une telle structure m'ont amenée à m'interroger sur la contribution sémantique d'un connecteur dans l'interprétation générale d'un énoncé. Nous traiterons plus précisément ici de l'unité grammaticale *parce que*. Notre position consiste à dire que *parce que* est monosémique (*i. e.* il présente un invariant sémantique) malgré l'existence de plusieurs valeurs causales associées à *parce que* en discours, et malgré deux fonctionnements syntaxiques différents. La valeur causale d'un énoncé est, en fait, élaborée par l'ensemble

de l'énoncé. L'issue de mes recherches conduit à l'hypothèse d'une participation des connecteurs à l'interprétation générale de l'énoncé sous la forme d'une instruction spécifique à chaque connecteur. Cette hypothèse sera défendue dans cet article pour *parce que*, en suivant différentes étapes : la nature de l'outil grammatical étudié (à savoir le connecteur en général), les valeurs causales susceptibles d'être exprimées en sa présence, la particularité syntaxique de *parce que* et l'effet que les propriétés formelles ont sur sa caractérisation sémantique.

1 Propriétés d'un connecteur ?

Le connecteur est un mot grammatical disponible en langue pour relier deux phrases syntaxiques (correspondant à l'expression de deux procès dans un certain rapport).

Syntaxiquement, ces mots n'ont pas d'autres rôles que de relier deux phrases : ils n'ont pas de fonction dans la phrase qu'ils introduisent (comme le complétif *que* et contrairement aux pronoms relatifs, par exemple). D'un point de vue externe, l'ensemble « connecteur S₂ » occupe la fonction d'ajout par rapport à la phrase matrice S₁ (c'est ce qui l'oppose à la complétive).

Par ailleurs, le connecteur n'est pas obligatoire dans l'énoncé causal que nous décrivons. Nous différencions ainsi le *connecteur* de la *conjonction*, qui, elle, est obligatoire, puisqu'elle sert à enchâsser (à subordonner) une phrase dans une autre :

(1) Pierre croit que Julie viendra.

(2) Il faut que tu viennes.

vs

(3) * Pierre croit Julie viendra.

(4) * Il faut tu viennes.

(5) Paul est arrivé en retard à son rendez-vous, parce qu'il a raté son train.

vs

(6) Paul est arrivé en retard à son rendez-vous, il a raté son train.

Sémantiquement, le connecteur informe sur la nature de la relation posée par le discours entre les deux propositions A et B :

- (7) Paul est parti, parce qu'il avait du travail. = *cause*
(8) Paul est parti, donc il avait du travail. = *conséquence*

Le connecteur *parce que* introduit (en (7)) l'idée d'une cause entre les procès ; le connecteur *donc*, sans aucune modification de l'énoncé, introduit (en (8)) un rapport de conséquence.

Mais *parce que* n'est pas le seul détenteur de l'information « cause », puisque l'interprétation d'une cause est toujours disponible en (6) : *Paul est arrivé en retard à son rendez-vous, il a raté son train.*

Le connecteur n'a donc pas pour rôle de déterminer la nature de la relation que le discours pose, mais simplement de participer à son élaboration, en l'explicitant.

2 La relation causale exprimée dans A, *parce que* B

Dans un énoncé comme

- (9) Paul est absent, parce qu'il est parti en voyage.

l'interprétation générale est l'expression d'une cause entre la proposition « Paul est absent » et la proposition « Paul est parti en voyage » : le locuteur comprend que le départ en voyage de Paul est la raison, le motif, la cause de son absence, ce qui a conduit à son absence.

Même si le concept même de « cause » reste difficile à définir, il est facilement repérable d'un point de vue intuitif. Une des raisons de la difficulté à définir cette notion est la diversité de ses applications. Par exemple, comme l'ont signalé Gaston Gross et Michèle Prandi (2004), il n'y a pas de distinction posée en langue entre une cause et un motif. D'un point de vue conceptuel, les causes s'inscrivent dans le monde des phénomènes et leur relation impersonnelle, le motif renvoie à l'univers des actions accomplies en premier lieu par des êtres humains. Or, tous les connecteurs engagés dans l'expression de la cause s'utilisent aussi bien pour l'expression des motifs : du coup la forme de l'expression neutralise la différence conceptuelle elle-même, aucun outil linguistique n'interdit de voir dans le motif une espèce de cause. En (10), conceptuellement, il s'agit de cause, et linguistiquement aussi ; en (11), conceptuellement, il s'agit du motif, mais linguistiquement d'une cause.

- (10) La route est inondée parce qu'il y a eu un orage violent.
 (11) J'ai acheté ce roman parce que j'avais l'intention de le lire.

La cause est une notion très générale¹ contenant l'idée que « B a produit A », A et B représentant les événements (au sens large) décrits par les deux propositions constitutives de la phrase complexe — celle-ci étant un des moyens possibles de la langue pour exprimer cette idée. La structure particulière qu'est la phrase complexe causale présente la possibilité d'exprimer différents types de causes, ce que nous allons illustrer en termes de valeurs causales. Il a été remarqué (entre autres, par O. Ducrot, 1972, puis E. Sweetser, 1990) que la cause a des lectures dans différents domaines : le domaine du contenu, le domaine épistémique (c'est-à-dire celui des connaissances), le domaine des actes de langage. Mon propos a d'abord été de distinguer différentes valeurs causales selon le domaine d'application de la relation causale, et de donner une consistance linguistique à ces différents cas de figure :

- a. la valeur est « effective » lorsqu'elle exprime l'idée que le fait B a produit le fait A ;
- b. la valeur est « justificative » lorsqu'elle exprime l'idée que le fait B justifie la réflexion A (*je pense A, parce que B*) ;
- c. la valeur est « énonciative » lorsqu'elle exprime l'idée que le fait B justifie l'énonciation A, l'acte de langage contenu en A (*je dis, j'affirme, j'ordonne, je demande A, parce que B*), ou la forme particulière que prend l'énonciation de A.

Le connecteur *parce que* peut illustrer ces trois valeurs, respectivement :

- (12) Parce qu'il utilisait les deux côtés des pages, ce qu'il avait écrit n'était pas toujours facile à déchiffrer. = *cause effective*
- (13) C'est ingrat la mémoire, parce que je me souviens du nom de ce salaud mais pas de celui du prof d'histoire, qu'était le seul à me défendre. = *cause justificative*
- (14) Vous la prenez toujours [la chambre] ? Demanda Cambrais. Parce que j'ai des demandes. = *cause énonciative*

1. Pour une étude détaillée de la notion de « cause » et de sa définition en langue, cf. J.-C. Anscombe (1984).

Différents tests permettent de distinguer linguistiquement ces valeurs :

- l'inversion des propositions : elle est possible avec la valeur effective de « A parce que B » — la valeur causale dans la transformation en « B parce que A » devient alors justificative :

(15) → Il utilisait les deux côtés des pages, parce que ce qu'il avait écrit n'était pas toujours facile à déchiffrer. = *la cause effective devient justificative*

Avec la valeur justificative, l'inversion est plus contrainte :

(16) Il va être chaud l'été, parce qu'il fait déjà 30° au mois de mai.

(17) → *Il fait déjà 30° au mois de mai parce qu'il va être chaud l'été.

- la paraphrase « B *m'amène à dire, penser* A » : cette paraphrase est possible avec la valeur justificative :

(18) Que je me souviens de ce salaud mais pas du prof d'histoire, qu'était le seul à me défendre *m'amène à penser* que c'est ingrat la mémoire.

Elle est possible pour la valeur énonciative — mais dans ce cas, le verbe *penser* est exclu :

(19) J'ai des demandes, ce qui *m'amène à* (vous demander + penser) « vous la prenez la chambre ? ».

Et elle est impossible dans le cas de la valeur effective :

(20) Les gens rient parce que la pièce est bien écrite.

(21) *La pièce est bien écrite ce qui *m'amène à penser* que les gens rient¹.

- la paraphrase « A *pour la raison que* B » permet d'opposer la valeur énonciative à la valeur justificative, car seule la première refuse la paraphrase :

(22) *J'ai des demandes *pour la raison que* Vous la prenez toujours [la chambre] ? demanda Cambrais.

1. La phrase (21) est acceptable mais ne correspond pas à l'interprétation de 20, ce qui invalide la transformation.

Ce qui importe ici est que l'élément essentiel dans l'attribution de ces valeurs est en fait le contenu de la proposition A, soit la phrase matrice : il suffit de savoir si la proposition A est interprétée comme un fait, une réflexion du locuteur ou un acte de langage, pour déterminer la valeur causale exprimée. Pour le savoir, le contenu de la proposition B intervient également, ainsi que des données pragmatiques. L'énoncé suivant :

(23) Pierre épouse Marie, parce qu'ils s'aiment.

exprime deux événements « Pierre épouse Marie » et « Pierre et Marie s'aiment ». Ces deux événements peuvent être considérés comme des faits, ou des réflexions. Ici, l'interprétation la plus immédiate est celle des faits (la cause est effective), et ce, parce que l'énoncé repose sur le stéréotype partagé par une grande partie de notre communauté linguistique « on se marie par amour ». L'énoncé :

(24) Pierre aime Marie, parce qu'il l'épouse.

représume plus ou moins les mêmes événements. Celui décrit sous *parce qu'il l'épouse* est immédiatement interprété comme un fait. En revanche, l'événement A « Pierre aime Marie », est maintenant plus naturellement compris comme une réflexion. Une valeur effective contredirait le stéréotype précédent en proposant une relation inverse « on s'aime en se mariant » ; pour conserver le stéréotype 1, A « Pierre aime Marie » doit être interprété en tant que réflexion ; la paraphrase (la plus immédiate) de (24) est donc :

(25) Je pense que Pierre aime Marie, puisqu'ils se marient (et qu'on se marie par amour).

La cause prend donc en (24) la valeur justificative. La valeur causale est ainsi déterminée par le contenu de A, le contenu de B (la lecture de la valeur causale est ainsi différente si *Pierre aime Marie* est suivie par *parce qu'il l'épouse* ou par *parce qu'elle est belle*) et le stéréotype associé à l'énoncé et partagé par les locuteurs d'une même communauté linguistique, elle ne semble donc pas dépendre du connecteur *parce que*.

D'autant plus que *parce que* n'est pas le seul connecteur à être utilisé dans l'expression de ces trois valeurs causales, c'est également le cas pour les connecteurs *car* et *puisque* :

— valeur effective « le fait A, parce que B »

(26) Deux des petites danseuses prirent Jacques chacune par un bras car elles craignaient de se tordre les pieds sur ces sales pavés.

(27) Puisque l'institutrice était le chef, l'enfant obéit.

— valeur justificative « Je pense A, parce que B »

(28) Le spectacle sera bien meilleur que la semaine dernière, car les deux équipes sont obligées de marquer pour atteindre la finale.

(29) Un parti de toute la gauche ? Ce ne peut être qu'un objectif à terme, puisque nos partenaires n'y sont pas disposés aujourd'hui.

— valeur énonciative « Je dis A, parce que B »

(30) L'interdiction du vin lui était plus dure, car il n'avait droit qu'à l'eau rougie.

(31) Et puisque tu veux tout savoir, j'ai recommencé à fumer.

On en conclut que les valeurs causales identifiées n'illustrent pas une polysémie de *parce que*, mais une polysémie de la relation causale susceptible d'être exprimée par les connecteurs *parce que*, *puisque* ou *car*, qui dépend du contenu des propositions A et B et du stéréotype associé à l'énoncé. *Parce que* semble donc monosémique en discours.

3 Spécificité syntaxique de *parce que* et conséquence interprétative

Quelle est alors la spécificité syntaxique de *parce que* ? C'est de pouvoir introduire une phrase causale en position intégrée. Dans cette position, elle fonctionne comme un constituant de la phrase matrice, et dès lors, la phrase causale a la propriété, contrairement à *car S* ou à *puisque S*, d'être clivée ou d'être sous la portée de l'interrogation ou de la négation :

(32) C'est parce qu'il y a des raisons d'espérer qu'il faut continuer.

(33) Vous avez tué votre mari parce que vous n'aimiez pas son choix de prénom ?

(34) Je ne parlais pas avec Luc parce qu'il m'aimait, ni parce que je l'aimais.

Les connecteurs *car* et *puisque* ne présentent pas cette propriété syntaxique, la phrase qu'ils introduisent est toujours en position incidente (détachée prosodiquement et syntaxiquement de la phrase). Pour traiter de ce double rôle syntaxique, nous distinguons la conjonction *parce que*₂ du connecteur *parce que*₁ (en accord avec l'hypothèse illustrée sous 1). Selon l'idée d'une étroite relation entre syntaxe et sémantique, le fait d'avoir deux représentations syntaxiques du signifiant suppose de reconnaître une différence sémantique. Notre hypothèse consiste à poser une nouvelle valeur causale spécifique à la conjonction *parce que*₂ (intégrée), appelée « cause prédicative ». Ainsi on oppose le connecteur à la conjonction par les valeurs qu'ils sont susceptibles d'exprimer :

Connecteur *parce que* (incident) valeur EFFECTIVE, JUSTIFICATIVE, ÉNONCIATIVE
 Conjonction *parce que* (intégrée) valeur PRÉDICATIVE.

Le problème est d'arriver à justifier de la différence interprétative de l'expression de la cause entre 32, 33, 34 et 35, 36, 37, où *parce que* est une conjonction :

- (35) Il faut continuer à vivre, parce qu'il y a des raisons d'espérer.
- (36) Vous avez tué votre mari ? parce qu'il a disparu depuis 8 jours.
- (38) Je ne parlais pas avec Luc parce qu'il m'avait trompé.

La différence ne se fait pas ici au niveau du domaine d'application entre le fait, la réflexion ou l'acte de langage¹. Notre hypothèse repose sur la particularité interprétative attribuée à la position syntaxique incidente. Les incidents de type *il est vrai*, *savez-vous*, *franchement*, *à mon avis* comme dans (38) :

- (38) Gabrielle (il est vrai + savez-vous + franchement + c'était ma grand-mère maternelle, qui avait alors dix-huit ans), tout en larmes, se mit à la pâte.

sont traditionnellement définis comme des éléments hors phrases exprimant un commentaire du locuteur. Pour Grevisse (1988 : § 371-374),

1. Le changement de statut syntaxique intégré vs incident n'entraîne pas nécessairement un changement de domaine de lecture, même si l'on remarque que pour exprimer une causale en *parce que* hors de portée d'une interrogation, on obtient plus naturellement une cause énonciative.

« l'élément incident est une espèce de parenthèse par laquelle celui qui parle ou écrit interrompt la phrase pour une intervention personnelle ».

Or en ce qui concerne les adverbes susceptibles d'être intégré ou incident, leur position syntaxique est liée à une certaine interprétation : adverbe de manière dans le premier cas (ex. 40 et 42) et adverbe dits « énonciation » dans le second cas (ex. 39 et 41) :

(39) *Naturellement*, Marie a conduit très vite.

(40) Marie conduit *naturellement* très vite.

(41) Tu devrais m'écouter, *franchement*.

(42) Parle-moi *franchement*.

Notre hypothèse est que le connecteur *parce que* est un introducteur d'incident et, de fait, il introduit une intervention du locuteur. C'est une sorte de cause « performative » qui n'existe qu'à travers l'énonciation du locuteur. Cela se manifeste par le fait que c'est le locuteur qui construit la relation causale posée entre A et B dans son discours. Tandis que la conjonction *parce que* introduit une phrase intégrée et donc, parallèlement à notre hypothèse, indépendante de toute considération du locuteur : la relation causale est posée pour elle-même, dans le discours, comme existant en dehors du locuteur et de son énonciation (elle appartient seulement au prédicat) — les paraphrases possibles pour ces deux constructions sont :

A, *parce que*_{connec} B = « A, et je pense que c'est parce que B »

A *parce que*_{conj} B = « il y a "A parce que B" »

La difficulté est de différencier ces deux valeurs quand la structure de l'énoncé ne permet pas de savoir si la causale est en position incidente ou détachée, comme c'est le cas dans l'exemple suivant (sous sa forme écrite, du moins) :

(43) On l'a condamné parce que les témoignages des voisins ont impressionné le jury.

Il y a deux interprétations :

1. « J'étais au procès : on l'a condamné, je pense, parce que les témoignages des voisins ont impressionné le jury » : c'est le locuteur qui pose la relation causale ;

2. Je sais que on l'a condamné parce que les témoignages des voisins ont impressionné le jury, je l'ai lu dans le journal ce matin : la cause est considérée en elle-même, existe en dehors du locuteur.

Parce que connaît ainsi deux rôles syntaxiques : celui de conjonction et celui de connecteur ; il présente dès lors deux sens en discours : une cause prédicative et une cause dite « performative » regroupant les valeurs effective, justificative, et énonciative. *Parce que* serait-il donc polysémique ?

Ces deux sens en discours ne sont pas éloignés l'un de l'autre. Notamment l'un des points commun est l'expression d'une cause. D'autre part, il doit exister un autre élément commun aux sens de *parce que*, par rapport à l'expression de la cause, qui l'oppose aux autres connecteurs. Puisque *parce que* a la valeur prédicative dans ses sens possibles en discours, la cause qu'il introduit a la particularité de s'inscrire dans l'objectivité, dans le fait, la cause est considérée pour elle-même : c'est la cause qui s'oppose au motif, à la justification ou même à l'explication. L'hypothèse à laquelle on aboutit est que cette nuance d'objectivité dans la construction causale est comprise dans la signification de *parce que* et joue d'influence sur les valeurs causales qu'il introduit en discours en tendant l'interprétation générale vers l'objectivité. Cette hypothèse élaborée à partir de son rôle syntaxique particulier est renforcée par deux observations. Premièrement notre corpus de *parce que* incident montre une forte prédilection pour la valeur effective. Deuxièmement, même pour une valeur justificative ou énonciative, avec *parce que*, il y a l'idée du fait : c'est le fait de penser A ou le fait de dire d'une certaine façon A qui est justifié. L'énoncé (44) en *parce que* s'oppose à l'énoncé (28) en *car* :

- (44) Le spectacle sera bien meilleur que la semaine dernière, parce que les deux équipes sont obligées de marquer pour atteindre la finale.

Il exprime bien une cause justificative (« je pense, je suppose que le spectacle sera meilleur »), mais la construction causale est objective avec *parce que* : (*je pense A*), *parce que B*. Avec *car* c'est la pensée même A qui est justifiée, et non le fait de penser A : (*je pense*) (A), *car B*.

Notre suggestion est de conserver une conception monosémique pour l'unité grammaticale *parce que* et de lui assigner l'instruction « la cause doit être considérée en toute objectivité ». L'attribution d'une lecture prédicative plutôt qu'une lecture « performative » de la cause provient de la position syntaxique elle-même dans laquelle la phrase apparaît. Autrement dit, à l'instruction monosémique de *parce que* et à la valeur causale introduite par l'ensemble de l'énoncé s'ajoute le sens de la position syntaxique dans lequel apparaît la causale : en position d'incident, la lecture est celle d'un commentaire fourni par le locuteur sur son énoncé ; en position d'ajout intégré, la lecture est centrée sur le prédicat.

L'étude de l'expression de la cause en phrase complexe montre que *parce que* est un connecteur dont le rôle est de participer à l'élaboration du sens de la relation entre les deux propositions du discours. Sa participation consiste d'une part à exprimer explicitement la nature de cette relation (ce qui oppose *parce que* au connecteur zéro), d'autre part, en opposition avec les autres connecteurs de cause, à apporter une nuance dans l'interprétation de la cause, celle d'une certaine objectivité de la relation posée. Si tous les connecteurs de cause expriment l'idée que la relation entre A et B est telle que B a produit A, *parce que* précise que cette relation est « objective », elle est posée pour elle-même, et non construite par le locuteur. En discours, sans pouvoir véritablement parler de sens multiples de *parce que*, on dira qu'il entre dans l'expression de différentes valeurs causales : les valeurs effectives, justificatives, énonciatives, et la valeur prédicative qui lui est spécifique.

A, parce que B

Expression de la cause = B a produit A

Parce que : « la relation est objective »

Valeurs causales possibles :

Conjonction : valeur prédicative

Connecteur : valeur effective, justificative ou énonciative

En conclusion la signification d'une unité, même grammaticale, se construit par opposition aux autres unités du même paradigme. Dans le cas du connecteur, elle prend la forme d'une instruction sur la nuance à apporter à la notion générale où celui-ci s'illustre — on

conclut donc à une monosémie de *parce que* en discours. La variété de sens observée pour *parce que* est attribuée à la diversité des valeurs causales possibles en discours, qui vient du contexte et en particulier de ce qu'exprime la phrase matrice, et à l'interprétation des positions syntaxiques (position intégrée vs détachée) dans lequel il apparaît.

Références

- Anscombe, J.-C., 1984
« La représentation de la notion de cause en langue », *Cahiers de grammaire*, 8, 5-53.
- Anscombe, J.-C. 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, 57-76.
- Ducrot, O., 1972 *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Fornel de, M., 1989
« *Parce que* et le problème de l'inférence », *Cahiers de linguistique française*, 10, 171-192.
- Grévisse M., 1988 *Le bon usage*, Gremloux, Duculot (douzième édition refondue par A. Goosse).
- Groupe λ-1, 1975 « Car, parce que, puisque », *Revue romane*, X, 2, Copenhague Munkaard. International Publishus, 248-280
- Gross, G. et Prandi, M., 2004
La finalité, fondements conceptuels et genèse linguistique, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Guimier, C., 1996 *Les adverbess du français, le cas des adverbess en -ment*, Paris : Ophrys.
- Hamon, S., 2002 « Les conjonctions causales et la propriété d'enchâssement », *LINX*, 46, 25-36.
- Hamon, S., 2005 *La phrase double causale : propriétés syntaxiques et interprétations sémantiques*, thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- Leeman, D., 1994 « Remarques sur *puisque* et sur *car* », *Théories, données et pratiques en français langue étrangère*, Lille, Presses universitaires de Lille, 113-128.
- Marandin, J.-M., 1999
Grammaire de l'incidence, ms. (np), Laboratoire de linguistique formelle, Université Paris 7.
- Molinier, C., 1990 « Une classification des adverbess en *-ment* », *Langue française*, 88, 28-41.

Nazarenko, A., 2000

La cause et son expression en français, Paris : Ophrys.

Sweetser, E., 1990 *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge University Press.

Lidia Miladi
Université Stendhal, Grenoble 3
CESC (Centre d'études slaves contemporaines)
lidia.miladi@u-grenoble3.fr

Analyse syntaxique de différents emplois du complémenteur *żeby* en polonais contemporain – Comparaison avec le français

RÉSUMÉ En langue, la forme *żeby* (décomposable en *że* et *-by* où *-by* est un auxiliaire modal exprimant modus potentialis ou optativus) est une conjonction dont le rôle est d'introduire la subordonnée à verbe fini et/ou à l'infinitif. En discours, dans la subordination verbale (complétive) et aussi adverbiale (finale et consécutive), le subordonnant *żeby* devient polysémique. La polysémie de *żeby* est visible non seulement à travers l'enrichissement de son signifié de base dont la source se trouve dans l'environnement immédiat ou proche de *żeby* (i. e. dans ses propriétés distributionnelles), mais aussi à travers les différentes propriétés transformationnelles partagées par les différentes subordonnées qu'il introduit. _____

Introduction

Lorsqu'on étudie la subordination en polonais, on est amené à distinguer plusieurs items conjonctifs *żeby*, sur la base de propriétés syntactico-sémantiques différentes (essentiellement visibles sur la subordonnée). La forme *żeby* apparaît dans la subordination verbale :

- No V N_{1dat} (E + to₁) *żeby*₁ P
- (1a) Ojciec nakazał synowi (E + to₁), *żeby*₁ zamknąć drzwi.
Le père a ordonné à son fils (E + ce) qu'il ferme la porte.
(Le père a ordonné à son fils *qu'*il ferme la porte.)
- No V N_{1dat} (E + to₁) (E + *żeby*₂) V-inf W
- (1b) Ojciec nakazał synowi (E + to₁), (E + *żeby*₂) zamknąć drzwi.
Le père a ordonné à son fils (E + ce) (E + de) fermer la porte.
(Le père a ordonné à son fils *de* fermer la porte.)

et adverbiale exprimant essentiellement le « but » et la « conséquence » :

- No V PrépN_{1gén} (*E + po to₁*) *żeby*₃ P
- (2) Maria dzwoni do Piotra (*E + po to₁*), *żeby*₃ oddał jej książki.
 Marie téléphone à Pierre (*E + pour ce*) *pour* qu'il lui rende ses livres.
 (Marie téléphone à Pierre *pour* qu'il lui rende ses livres.)
- No V PrépAdv N_{1acc} *żeby*₄ V-inf W
- (3) Maria zna za mało hiszpański, *żeby*₄ przetłumaczyć ten tekst.
 Marie connaît trop peu l'espagnol *pour* traduire ce texte.

Dans chacune de ces constructions, la forme *żeby* possède par ailleurs plusieurs variantes stylistiques parfaitement naturelles et commutables : *ażeby*, *aby* et *by* tant à l'écrit qu'à l'oral :

- (3') Maria zna za mało hiszpański, (*żeby*₄ + *ażeby*₄ + *aby*₄ + *by*₄) przetłumaczyć ten tekst.
 Marie connaît trop peu l'espagnol *pour* traduire ce texte.

Hors contexte, en langue, la forme *żeby* (et ses variantes stylistiques) est une conjonction dont le rôle est d'introduire la subordonnée (à verbe fini et/ou à l'infinitif). Elle est décomposable en *że* et *-by* où *-by* est un auxiliaire modal exprimant modus potentialis ou optativus. Ainsi, le complémenteur *żeby* impose dans la subordonnée : *a*. la modalité optative ou potentialis et aussi *b*. les valeurs aspectuelles visibles sur la forme verbale perfective. Cette description constitue le signifié de base pour le signe linguistique *żeby*.

En discours, la forme *żeby* (et ses variantes stylistiques) est très fréquente et joue le rôle d'introducteur de subordonnée que nous venons de définir. Dans les constructions exposées ci-dessus, les quatre formes de *żeby* (que nécessite notre analyse) apparaissent dans des environnements syntaxiques différents. Ainsi, dans des contextes (morpho)syntaxiques différents, le signifié de *żeby* subit quelques modifications. En discours, la forme *żeby* est polysémique. Son signifié de base peut s'enrichir de nouveaux traits sémantiques.

Les formes *żeby*₁, *żeby*₂, *żeby*₃ et *żeby*₄ (homophones et homographes) dans les constructions citées *supra* ne sont pas homonymes. Elles partagent, en effet, le même sémantisme de base alors que dans le cas d'homonymie, les formes homonymes ne manifestent aucun trait sémantique commun.

La polysémie de *żeby* en discours est visible non seulement à travers la modification du signifié de *żeby* (due à l'environnement immédiat ou proche de *żeby*, donc à ses propriétés distributionnelles), mais aussi à travers les différentes propriétés transformationnelles partagées par les subordonnées introduites respectivement par *żeby*₁, *żeby*₂, *żeby*₃ et *żeby*₄. Nous examinerons à présent les propriétés de ces subordonnées et les valeurs de *żeby*, déterminées manifestement par les contextes syntaxiques dans lesquels il apparaît.

1 (*żeby*₁ + *ażeby*₁ + *aby*₁ + *by*₁) introduisant la subordonnée complétive

En fonction du type sémantique du verbe principal, deux complémenteurs *że* et *żeby*₁ introduisent les complétives en polonais contemporain.

- a. Environ 1700 formes verbales du polonais (de sens très variés) régissent une complétive en *że* :

No V (*E + to*₁) *że* P

- (4) Maria planuje (*E + to*₁), *że* uczniowie pojedą do Warszawy.
 Marie planifie (*E + ce*) *que* les élèves partiront à Varsovie.
 (Marie planifie *que* les élèves partiront à Varsovie.)

- b. Environ 300 formes verbales exprimant exclusivement les valeurs de visée et de relations intersubjectives (c'est à dire de modalités) régissent une complétive en *żeby*₁ comme dans :

No V (*E + tego*₁) *żeby*₁ P

- (5) Ojciec pragnie (*E + tego*₁), *żeby*₁ syn powrócił.
 Le père souhaite (*E + ce*) *que* le fils revienne.
 (Le père souhaite *que* le fils revienne.)

Là où n'existe qu'un seul complémenteur *que* en français, avec une différenciation sur le mode de la complétive (indicatif ou subjonctif), il y a deux complémenteurs de forme distincte *że* ou *żeby*₁ pour le polonais.

1.1 Contraintes imposées par *żeby*₁ dans la subordonnée complétive

*Żeby*₁ impose dans la subordonnée complétive de très fortes contraintes de type :

- temporel : le *Ts* peut être « présent » ou « futur » ; le *Ts* « passé » étant systématiquement exclu, ce que démontre l’insertion des adverbes correspondants :

(5a) Ojciec pragnie dzisiaj (*E + tego*₁), *żeby*₁ syn powrócił (**wczoraj + dzisiaj + jutro*).
 Le père souhaite aujourd’hui (*E + ce*) *que* le fils revienne (**hier + aujourd’hui + demain*).
 (Le père souhaite aujourd’hui *que* le fils revienne [**hier + aujourd’hui + demain*])

- aspectuel : le verbe de la complétive doit avoir une forme verbale perfective en *-ł* :

(5b) Ojciec pragnie (*E + tego*₁), *żeby*₁ syn (**powracał* (imp.) + *powrócił* (perf.)).
 Le père souhaite (*E + ce*) *que* le fils revienne.
 (Le père souhaite *que* le fils revienne.)

- et modal : certains auxiliaires « modaux » sont autorisés dans la subordonnée (i. e. *móc* [pouvoir]) alors que d’autres, comme par exemple *musieć* (devoir) sont exclus :

(5c) Ojciec pragnie (*E + tego*₁), *żeby*₁ syn (*mógł* + **musiał* + ...) powrócić.
 Le père souhaite (*E + ce*) *que* le fils (*puisse* + **doive* + ...) revenir.
 (Le père souhaite *que* le fils [*puisse* + **doive* + ...] revenir.)

1.2 Propriétés des complétives introduites par *żeby*₁

La subordonnée complétive introduite par (*E + to*₁), *żeby*₁ possède des propriétés nominales. Systématiquement, il est possible de substituer à cette complétive un équivalent nominal de type *V-n W* et le substitut pronominal *to*₂ (= *cela*). La permutation et l’extraction de la

complétive sont également possibles, ce que illustrent respectivement les exemples suivants, obtenus à partir de la phrase (5) :

- (5d) Ojciec pragnie powrotu syna.
Le père souhaite le retour du fils.
- (5e) Ojciec pragnie *tego*₂.
Le père souhaite cela.
- (5f) (**E* + *Tego*₁), *żeby*₁ syn powrócił ojciec pragnie.
(**E* + *Ce*) *que* le fils revienne le père souhaite.
(*Que* le fils revienne, le père le souhaite.)
- (5g) *To*₂ *tego*₁, *żeby*₁ syn powrócił ojciec pragnie (a nie *tego*₁, *żeby*₁ podróżywał).
C'est ce que le fils revienne *que* le père souhaite (et non pas *ce qu'il* voyage).
(*Ce que* le père souhaite, *c'est que* le fils revienne (et non pas qu'il voyage).)

Alors que *to*₁ peut être effacé devant *żeby*₁ (cette propriété varie selon les verbes, cf. ex. (5)), la présence du complémentateur *żeby*₁ est toujours obligatoire. Son effacement entraîne immédiatement l'inacceptabilité de la séquence, comme dans :

- (5h) *Ojciec pragnie syn powrócił do domu.
*Le père souhaite le fils revienne à la maison.

2 (*żeby*₂ + *ażeby*₂ + *aby*₂ + *by*₂) introduisant la complémentation infinitivale

La complémentation infinitivale du polonais peut être introduite soit directement :

- (6) Maria spodziewa się otrzymać list.
Marie espère obtenir une lettre.

soit par l'intermédiaire de la séquence *to*₁, *żeby*₂ ou de la séquence *Prép to*₁, *żeby*₂ comme dans :

- No V N_{1dat} (*E* + *to*₁) (*E* + *żeby*₂) V-inf W
- (7) Ojciec radzi Piotrowi (*E* + *to*₁), (*E* + *żeby*₂) wykonać tę pracę.
Le père conseille à Pierre (*E* + *ce*) (*E* + *de*) accomplir cette tâche.
(Le père conseille à Pierre *d'*accomplir cette tâche.)

- No V N_{1acc} (E + *Prép to*₁) *żeby*₂ V-inf W
- (8) Ojciec dopinguje Piotra (E + *do tego*₁), *żeby*₂ wykonać tę pracę.
 Le père encourage Pierre (E + *à ce*) à accomplir cette tâche.
 (Le père encourage Pierre à accomplir cette tâche.)

Dans (7) et (8), les infinitives sont obtenues par la réduction de la complétive à l'infinitive correspondante (sous la condition de coréférentialité du sujet de la complétive avec le complément du verbe principal), à partir de :

- No V N_{1dat} (E + *to*₁) *żeby*₁ P
- (7') Ojciec radzi Piotrowi (E + *to*₁), *żeby*₁ wykonał tę pracę.
 Le père conseille à Pierre (E + *ce*) *qu'il* accomplisse cette tâche.
 (Le père conseille à Pierre *qu'il* accomplisse cette tâche.)
- No V N_{1acc} (E + *Prép to*₁) *żeby*₁ P
- (8') Ojciec dopinguje Piotra (E + *do tego*₁), *żeby*₁ wykonał tę pracę.
 Le père encourage Pierre (E + *à ce*) *qu'il* accomplisse cette tâche.
 (Le père encourage Pierre à accomplir cette tâche.)

2.1 Contraintes imposées par *żeby*₂ dans la subordonnée infinitive

Les contraintes temporelles, aspectuelles et modales, observées dans la subordonnée infinitive sont identiques à celles déjà observées dans la subordonnée complétive (cf. § 1.1) :

- (8a) Ojciec dopinguje teraz Piotra (E + *do tego*₁), *żeby*₂ (**wykonywać* (imp.) + *wykonać* (perf.)) tę pracę (**wczoraj* + *teraz* + *jutro*).
 Le père encourage maintenant Pierre (E + *à ce*) à accomplir cette tâche (**hier* + *maintenant* + *demain*).
 (Le père encourage maintenant Pierre à accomplir cette tâche (**hier* + *maintenant* + *demain*).)
- (8b) Ojciec dopinguje Piotra (E + *do tego*₁), *żeby*₂ (*mógł*+ **musiał* + **umiał*...) wykonać tę pracę.
 Le père encourage Pierre (E + *à ce*) *qu'il* (*puisse* + **doive* + **sache*) accomplir cette tâche.
 (Le père encourage Pierre *pour qu'il* (*puisse* + **doive* + **sache*) accomplir cette tâche.)

2.2 Propriétés des infinitives introduites par *żeby*₂

L'infinitive introduite par *żeby*₂ partage les mêmes propriétés transformationnelles que la subordinnée complétive introduite par *żeby*₁ : la possibilité d'avoir un équivalent nominal et un substitut pronominal, la possibilité d'antéposition en tête de phrase et d'extraction. Ainsi, à partir de (8), nous pouvons obtenir respectivement :

- (8c) Ojciec dopinguje Piotra do wykonania tej pracy.
Le père encourage Pierre à l'accomplissement de cette tâche.
- (8d) Ojciec dopinguje Piotra *do tego*₂.
Le père encourage Pierre à *cela*.
- (8e) (**E* + *Do tego*₁), *żeby*₂ wykonać tę pracę ojciec dopinguje Piotra.
(**E* + *A ce*) à accomplir cette tâche le père encourage Pierre.
(Accomplir cette tâche, le père y encourage Pierre.)
- (8f) *To*₂ *do tego*₁, *żeby*₂ wykonać tę pracę ojciec dopinguje Piotra, (a nie *do tego*₁, *żeby*₂ podróżować).
C'est à ce à accomplir cette tâche *que* le père encourage Pierre et non pas à *ce* à voyager.
(*Ce à quoi* le père encourage Pierre, *c'est à* accomplir cette tâche (et non pas à voyager).)

2.3 Arguments en faveur de la distinction de la forme *żeby*₂

Le complémenteur *żeby*₂ introduisant une infinitive est clairement attesté en polonais contemporain et peut être considéré comme un marqueur de l'infinitif du polonais de la même façon que *de* ou *à* pour le français. Quelques arguments plaident en faveur de la distinction de la forme *żeby*₂.

1. La plupart des verbes autorisant une réduction de la complétive en *że* ou en *żeby*₁ à l'infinitive correspondante autorisent la présence du complémenteur *żeby*₂ devant l'infinitive comme dans :

- | | | | | |
|----|---|---------------------------------------|-----------|---|
| No | V | (<i>E</i> + <i>to</i> ₁) | <i>że</i> | P |
|----|---|---------------------------------------|-----------|---|
- (9a) Maria zaplanowała (*E* + *to*₁), *że* zwiedzi Rzym.
Marie a planifié (*E* + *ce*) *qu'*elle visiterait Rome.
(Marie a planifié *de* visiter Rome.)

après [réduction] :

No V (E + to₁) (E + żeby₂) V-inf W

(9b) = Maria zaplanowała (E + to₁) (E + żeby₂) zwiedzić Rzym.
 Marie a planifié (E + ce) (E + de) visiter Rome.
 (Marie a planifié de visiter Rome.)

2. żeby₁ n'est jamais effaçable devant la phrase à verbe fini (cf. ex. (5h)) alors que żeby₂ est très souvent facultatif devant l'infinitive. Ainsi, à partir de (9b), nous pouvons obtenir après [to₁ z.]

(9b') = Maria zaplanowała, żeby₂ zwiedzić Rzym.
 Marie a planifié de visiter Rome.

et après [to₁ żeby₂ z.]

(9b'') = Maria zaplanowała zwiedzić Rzym.
 Marie a planifié visiter Rome.
 (Marie a planifié de visiter Rome.)

3. żeby₂ peut introduire une infinitive en fonction sujet (cas rares, mais observables en présence de certains verbes) alors que żeby₁ introduisant une complétive n'apparaît pas en fonction sujet :

V N_{1dat} (E + to₁) (E + żeby₂) V-inf W

(10a) Sprzykrzyło się Piotrowi (E + to₁), (E + żeby₂) pracować w nocy.
 Il ne plaît plus à Pierre (E + ce) (E + de) travailler la nuit.
 (Travailler la nuit ne plaît plus à Pierre.)

V N_{1dat} (E + to₁) żeby₁ P

(10b) *Sprzykrzyło się Piotrowi_i (E + to₁), żeby₁ pracował_i w nocy.
 Il ne plaît plus à Pierre_i (E + ce) qu'il_i travaille la nuit.
 (*Qu'il_i travaille la nuit ne plaît plus à Pierre_i.)

Pour résumer, żeby₂ est un introducteur de la subordonnée infinitive (en fonction sujet et/ou complément). Dans la subordonnée, il impose le même type de contraintes que la forme żeby₁. Toutefois, ses propriétés distributionnelles par rapport à żeby₁ sont différentes puisqu'il peut apparaître après différents types sémantiques de verbes autorisant la réduction de la complétive à l'infinitive correspondante alors que żeby₁ apparaît uniquement après les verbes exprimant les modalités, et puisqu'il n'est pas suivi d'une subordonnée à verbe fini. De plus,

*żeby*₂ est très souvent effaçable dans la construction de base alors que *żeby*₁ n'est jamais effaçable. La possibilité d'effacement de *żeby*₂ n'est pas due à l'appauvrissement de son sémantisme de base étant donné que *żeby*₂ est facilement restituable et obligatoire lors de la permutation de l'infinitive en tête de phrase (cf. ex. (8e)) et/ou lors de son extraction (cf. ex. (8f)), et que les contraintes imposées par *żeby*₂ dans la subordonnée restent les mêmes. Cet effacement s'explique par le principe d'économie linguistique. Le but de la transformation infinitive est d'alléger l'énoncé, le rendre plus concis. Ainsi, le verbe dans la principale autorise tout d'abord la réduction de la complétive à l'infinitive correspondante, et ensuite pour rendre la construction encore plus concise, la plupart des verbes autorisent les effacements de type : [*to*₁ *żeby*₂ z.] dans la construction infinitive directe (cf. ex. (9b'')) ou l'effacement de type [*Prép to*₁ *żeby*₂ z.] lorsque la construction infinitive est prépositionnelle.

3 (*żeby*₃ + *ażeby*₃ + *aby*₃ + *by*₃) introduisant la subordonnée de « but »

Les constructions contenant les subordonnées « finales » du polonais se définissent par un ensemble de propriétés suivantes.

- a. Lorsque le sujet de la subordonnée est identique et coréférent au complément du verbe de la principale, la subordonnée à verbe fini est obligatoire :

No V N_{1acc} (E + *po to*₁) *żeby*₃ P

- (11a) Piotr popchnął Jana_i (E + *po to*₁), *żeby*₃ odszedł_i.
 Pierre a poussé Jean_i (E + pour ce) pour qu'il_i s'en aille.
 (Pierre a poussé Jean_i pour qu'il_i s'en aille.)

La forme infinitive correspondante est alors exclue puisque la construction dans 11b n'est pas équivalente en sens avec 11a :

No V N_{1acc} (E + *po to*₁) *żeby*₃ V-inf

- (11b) Piotr popchnął Jana (E + *po to*₁), *żeby*₃ odejść.
 Pierre a poussé Jean (E + pour ce) pour s'en aller.
 (Pierre a poussé Jean (pour + afin de) s'en aller.)

b. Lorsque le sujet de la subordonnée et celui de la phrase principale sont identiques et coréférents, la réduction de la subordonnée (théorique) à verbe fini à l'infinitif a lieu obligatoirement :

(12a) Maria studiuje ($E + po\ to_1$), $\acute{z}eby_3$ zdać egzaminy.

Marie étudie ($E + pour\ ce$) *pour* réussir ses examens.

(Marie étudie *pour* réussir ses examens.)

(12b) *Maria_i studiuje, ($E + po\ to_1$), $\acute{z}eby_3$ zdała_i egzaminy.

*Marie_i étudie ($E + pour\ ce$) *pour qu'*elle_i réussisse ses examens.

(*Marie_i étudie (*pour qu'*elle_i réussisse ses examens.))

c. Le sujet de la principale est obligatoirement de type « humain » puisque :

(12c) (*Dom + Maria) studiuje ($E + po\ to_1$), $\acute{z}eby_3$ zdać egzaminy.

(*La maison + Marie) étudie ($E + pour\ ce$) *pour* réussir ses examens.

(*La maison + Marie) étudie *pour* réussir ses examens.)

3.1 Autour de la séquence $po\ to_1$

La séquence $po\ to_1$ précédant le complémenteur $\acute{z}eby_3$ est facultative. Elle se compose d'une préposition po (= *pour*), suivie de to_1 . L'effacement de cette séquence est régulièrement autorisé tant dans la construction de base que lorsque la subordonnée « finale » est antéposée en tête de phrase. Ainsi, à partir de (12a), nous obtenons après [$po\ to_1\ z.$] :

(12a') = Maria studiuje, $\acute{z}eby_3$ zdać egzaminy.

Marie étudie *pour* réussir ses examens.

et après [antéposition] :

(12a'') $\acute{Z}eby_3$ zdać egzaminy, Maria studiuje.

Pour réussir ses examens, Marie étudie.

Lors de l'extraction de la subordonnée « finale », la présence de $po\ to_1$ est toutefois obligatoire, ce qu'illustrent les contrastes suivants :

(12d) $To_2\ po\ to_1$, $\acute{z}eby_3$ zdać egzaminy Maria studiuje, a nie $po\ to_1$, $\acute{z}eby_3$ streścić ten artykuł.

C'est *pour ce pour* réussir ses examens que Marie étudie et non pas *pour ce pour* résumer cet article.

(C'est *pour* réussir ses examens que Marie étudie (et non pas *pour* résumer cet article).)

(12e) * To_2 *żeby*₃ zdać egzaminy, Maria studiuje (a nie *żeby*₃ streścić ten artykuł).

C'est *pour* réussir ses examens que Marie étudie (et non pas *pour* résumer cet article).

La séquence *po to*₁ lorsqu'elle n'est pas accentuée est grammaticalisée. Elle est alors effaçable dans l'ordre linéaire de la construction (ex. (12a')) et aussi lorsque la subordonnée est permutée en tête de phrase (ex. (12a'')). Mais, comme le démontre le test d'extraction (ex. (12d)), la séquence *po to*₁ est bien attestée dans la construction de base et fait donc partie du complémentateur *żeby*₃ (de façon analogue à *to*₁ faisant partie de *żeby*₁ ou de *żeby*₂; cf. ex. (5f) et (8e)). Quant au complémentateur *żeby*₃, sa présence est obligatoire. Son effacement entraîne immédiatement l'inacceptabilité de la séquence, comme dans, après [*żeby*₃ z.] :

(12f) *Maria studiuje zdać egzaminy.

*Marie étudie réussir ses examens.

3.2 Propriétés des subordonnées de « but » introduites par *żeby*₃

La subordonnée « finale » introduite par *żeby*₃ peut être pronominalisée à l'aide du pronom démonstratif *to*₂ (*cela*) avec dislocation de la subordonnée soit à droite soit à gauche, après [Pro] :

(12g) Maria studiuje *po to*₂, # *żeby*₃ zdać egzaminy.

Marie étudie *pour cela* # *pour* réussir ses examens.

et après [Pro] :

(12h) *Żeby*₃ zdać egzaminy # *po to*₂ Maria studiuje.

Pour réussir ses examens # *pour cela* Marie étudie.

Le test de pronominalisation démontre aussi que la séquence *po to*₁ lorsqu'elle est accentuée change de statut puisque la succession de deux *po to* est exclue :

- (12i) * Maria studiuje *po to₂*, # *po to₁ żeby₃* zdać egzaminy.
 * Marie étudie *pour cela*, # *pour ce pour* réussir ses examens.

Elle se dégrammaticalise et acquiert alors toute son autonomie grammaticale en devenant permutable :

- (12g') Maria *po to₂* studiuje, # *żeby₃* zdać egzaminy.
 Marie *pour cela* étudie # *pour* réussir ses examens.

La possibilité de substituer une forme nominale complexe de contenu apparenté (*V-n W*) à la subordonnée « finale » est toutefois exclue :

- (12j) * Maria studiuje *po* zdanie egzaminów.
 Marie étudie *pour* la réussite de ses examens.

Cependant lorsqu'on substitue le syntagme nominal prépositionnel *w celu* (*dans le but*) à la préposition *po*, un équivalent nominal est alors possible :

- (12k) Maria studiuje *w celu* zdania egzaminów.
 Marie étudie *dans le but de* la réussite de ses examens.
 (Marie étudie *afin de* réussir ses examens.)

3.3 Contraintes imposées par *żeby₃* dans la subordonnée « finale »

Les contraintes temporelles, aspectuelles ou modales dans la subordonnée (aussi bien dans la phrase à verbe fini que dans sa réduction à l'infinitif) sont identiques à celles déjà observées dans les subordonnées introduites par *żeby₁* et *żeby₂* :

- (13) Maria studiuje (*E + po to₁*), *żeby₃* (**zdawać* (imp.) + *zdać* (perf.)) *egzaminy* (**wczoraj + dzisiaj + jutro*).
 Marie étudie (*E + pour ce*) *pour* réussir ses examens (**hier + aujourd'hui + demain*).
 (Marie étudie *pour* réussir ses examens (**hier + aujourd'hui + demain*).)
- (14) Maria studiuje (*E + po to₁*), *żeby₃* (*móc + *musieć + *umieć*) *zdać* egzaminy.
 Marie étudie (*E + pour ce*) *pour* (*pouvoir + *devoir + *savoir*) réussir ses examens.
 (Marie étudie *pour* (*pouvoir + *devoir + *savoir*) réussir ses examens.)

En résumé, *żeby*₃ comme c'est aussi le cas de *żeby*₁ et de *żeby*₂ introduit la subordonnée et impose diverses contraintes dans la subordonnée. Toutefois, le complémenteur *żeby*₃ peut être précédé à chaque fois de la séquence *po to*₁ alors que l'insertion de *po to*₁ devant *żeby*₁ et *żeby*₂ est totalement exclue. Ce sont donc les propriétés distributionnelles de *żeby*₃ qui la différencient clairement des formes *żeby*₁ et *żeby*₂. La forme complète de *żeby*₃ est *po to*₁, *żeby*₃ (ce que démontre le test d'extraction, cf. ex. (12d)). La grammaticalisation de la séquence *po to*₁ (*pour ce*) constitue une source d'enrichissement du sémantisme du subordonnant *żeby*₃. La séquence *po to*₁ s'efface systématiquement et *żeby*₃ (dont la valeur initiale correspond à *que*) prend une valeur sémantique : *pour que*.

3.4 Propriétés différenciant les subordonnées de « but »

Par ailleurs, à la différence des subordonnées introduites par *żeby*₁ et *żeby*₂ qui sont des constituants obligatoires de la phrase, la subordonnée « finale » introduite par *żeby*₃ peut être supprimée sans attenter à la cohérence syntaxique de la phrase. Que l'on compare :

- (15) Maria pracuje (*E + po to*₁), *żeby*₃ zarobić na życie.
 Marie travaille (*E + pour ce*) *pour* gagner sa vie.
 (Marie travaille *pour* gagner sa vie.)
- (15') Maria pracuje.
 Marie travaille.
- (16) Maria planuje (*E + to*₁), (*E + żeby*₂) zwiedzić Paryż.
 Marie planifie (*E + ce*) (*E + de*) visiter Paris.
 (Marie planifie *de* visiter Paris.)
- (16') * Maria planuje.
 * Marie planifie.

De plus, le complément de phrase introduit par *żeby*₃ est permutable en tête de phrase, précédé ou non de la séquence *po to*₁ (cf. ex. (12a'), (12a'')) alors que le complément verbal introduit par *żeby*₁ et/ou *żeby*₂ est permutable à condition d'être précédé de *to*₁ ou *Prép to*₁ (cf. (5f) et (8e)). Enfin, la subordonnée introduite par *żeby*₃ répond à la question *dlaczego ? po co ?* (= *pour quoi ?*) ou encore *w jakim celu* (*dans quel but ?*) ce qui n'est pas le cas pour les subordonnées en *żeby*₁ ou *żeby*₂.

Plusieurs propriétés syntaxiques exposées ci-dessus caractérisant les subordonnées de « but » du polonais sont également observables dans

les constructions « finales » en français (i. e. mêmes contraintes temporelles existant dans la subordonnée, nature nominale de la subordonnée, réduction obligatoire de la subordonnée à verbe fini à l'infinitive correspondante en cas d'identité des sujets de la subordonnée et de la principale... Cf. Piot 1978 : 229-269). On note cependant en polonais contemporain la présence de la séquence *po to*₁ devant le complémenteur *żeby*₃.

4 (*żeby*₄ + *ażeby*₄ + *aby*₄ + *by*₄) introduisant la subordonnée « consécutive »

La subordonnée « consécutive » du polonais peut être introduite par le complémenteur *że* ou *żeby*₄.

Lorsque le sujet dans la subordonnée diffère du sujet de la principale, nous avons la subordonnée « consécutive » à verbe fini en *że* :

- (17) Maria krzyczała *tak* głośno, *że* wszyscy wyszli.
Marie a crié *tellement* fort, *que* tout le monde est sorti.

En cas d'identité des sujets de la subordonnée et de la principale, la subordonnée à verbe fini est exclue, sa réduction à l'infinitive étant obligatoire, comme le démontrent les exemples suivants :

- (18a) Piotr był *zbyt* dumny, *żeby*₄ przeprosić Marię.
Pierre était *trop* fier *pour* demander pardon à Marie.
(18b) *Piotr był *zbyt* dumny, *żeby*₄ przeprosił Marię.
*Pierre était *trop* fier *pour qu'il* demande pardon à Marie.

*Żeby*₄ est précédé d'un adverbe quantifieur (*Advq*) du type de : *tak* (*tant, tellement*), *za* (= *trop*), *zbyt* (= *trop*), *nażbyt* (= *beaucoup, trop*), *niedość* (*trop peu*)... avec lequel il est étroitement corrélé. L'effacement d'un *Adv* provoque, en effet, l'inacceptabilité de la phrase, après [*Advq z.*] :

- (18c) *Piotr był dumny, *żeby*₄ przeprosić Marię.
*Pierre était fier *pour* demander pardon à Marie.

d'où la nécessité de traiter *Advq* et *żeby*₄ en bloc : *Advqżeby*₄. La forme *żeby*₄ entre obligatoirement dans le cadre définitionnel : *Pi żeby*₄ *Pii* et non pas : *żeby*₄ *Pii Pi*, l'antéposition de la subordonnée

est exclue. Ainsi, la séquence (18d), obtenue à partir de (18a), est inacceptable :

- (18d) * *Żeby*₄ *przeprosić Marię Piotr był zbyt dumny.*
* *Pour* demander pardon à Marie Pierre était *trop* fier.

L'ordre est donc impérativement celui où la principale est en tête. En revanche, l'*Advq* dans la principale est permutable et peut être antéposé à la forme verbale :

- (18e) Piotr *zbyt* był dumny, *żeby*₄ *przeprosić Marię.*
Pierre *trop* était fier *pour* demander pardon à Marie.
(Pierre était *trop* fier *pour* demander pardon à Marie.)

Dans la majorité des cas les consécutives introduites par *żeby*₄ expriment la « conséquence » envisagée de façon négative. Il est possible, en effet, de corrélér à la construction (18a) une construction parallèle (i. e. de même sens) où *żeby*₄ introducteur de la subordonnée a disparu remplacé par une ponctuation forte :

- (18f) Piotr był *zbyt* dumny : nie *przeprosił* Marii.
Pierre était *trop* fier : il n'a pas demandé pardon à Marie.

De plus, entre la subordonnée introduite par *żeby*₄ et la principale, on note la relation sémantique de type « cause »-« conséquence » puisque la phrase (18a) peut être transformée comme :

- (18g) Piotr nie *przeprosił* Marii, bo był *zbyt* dumny.
Pierre n'a pas demandé pardon à Marie, car il était *trop* fier.

où l'ordre principale/subordonnée est inversé.

4.1 D'autres propriétés différenciant la subordonnée « consécutives »

Outre les propriétés définitionnelles exposées ci-dessus, d'autres propriétés syntaxiques différencient la subordonnée introduite par *żeby*₄ des subordonnées introduites respectivement par *żeby*₁, *żeby*₂ et *żeby*₃. Cette subordonnée n'a ni d'équivalent nominal ni de substitut pronominal, son extraction est également impossible, ce qu'illustrent les exemples suivants :

- (18h) *Piotr był *zbyt* dumny, *żeby*₄ przeproszenie Marii.
*Pierre était *trop* fier *pour* pardon à Marie.
- (18i) *Piotr był *zbyt* dumny, *żeby*₄ *to*₂.
Pierre était *trop* fier *pour* cela.
- (18j) **To*₂ *żeby*₄ przeprosić Marię Piotr był *zbyt* dumny.
**C'est pour* demander pardon à Marie *que* Pierre était *trop* fier.

La subordonnée introduite par *Advq żeby*₄ n'a donc pas de propriété de complétive. Par ailleurs, l'expression de la « conséquence » peut aussi être réalisée par l'absence d'items (i. e. la parataxe ; cf. ex. (18f)) alors que cette propriété n'est pas partagée par les autres subordonnées (décrites *supra*).

4.2 Contraintes imposées par *żeby*₄ dans la subordonnée « consécutive »

Les contraintes de type aspectuel sont identiques à celles déjà observées pour les subordonnées introduites par *żeby*₁, *żeby*₂ et *żeby*₃ (i. e. forme verbale perfective obligatoire) :

- (19) Piotr był *zbyt* dumny, *żeby*₄ (**przepaszać* (imp.) + *przeprosić* (perf.)) Marię.
Pierre était *trop* fier *pour* demander pardon à Marie.

En revanche les contraintes temporelles dans la subordonnée « consécutive » semblent être différentes de celles décrites auparavant (pour les autres subordonnées). On a en effet :

- (20) Nasze życie nie jest *takie*, *żeby*₄ trzeba było je ochraniać (*wczoraj* + *teraz* + *jutro*).
Notre vie n'est pas *telle* qu'il faille la protéger (*hier* + *maintenant* + *demain*).
- (21) Piotr był *zbyt* dumny (*wczoraj*), *żeby*₄ przeprosić Marię (*wczoraj* + **teraz* + **jutro*).
Pierre était *trop* fier (*hier*) *pour* demander pardon à Marie (*hier* + **maintenant* + **demain*).

où *Ts* = (passé + présent + futur) pour la (20) et *Ts* = *Tp* pour la 21. L'absence de contraintes temporelles ou l'identité des temps (*Ts* = *Tp*) tient probablement au caractère souvent « générique » des phrases contenant les consécutives introduites par *żeby*₄.

L'insertion d'un *Aux* « modal » *móc* (*pouvoir*) dans la subordonnée consécutive est autorisée. Par contre, les *Aux* « modaux » tels que *musieć* (*devoir*) ou *umieć* (*savoir*) sont interdits :

- (22) Piotr był *zbyt* dumny, *żeby*₄ (*móc* + **musieć* + **umieć*) przeprosić Marię.
 Pierre est *trop* fier *pour* (*pouvoir* + **devoir* + **savoir*) demander pardon à Marie.

Enfin, la nature du sujet de la principale n'est pas contraint puisque nous pouvons avoir :

- (23) Mur jest *za* stary *żeby*₄ utrzymać dach.
 Le mur est *trop* vieux *pour* tenir le toit.

Ce qui distingue le complémentateur *żeby*₄ des formes *żeby*₁, *żeby*₂ et *żeby*₃, c'est tout d'abord son sémantisme qui est enrichi par la co-présence obligatoire d'un élément adverbial dans la principale. *Advq* *żeby*₄ impose alors dans la subordonnée les mêmes contraintes modales et aspectuelles que les formes *żeby*₁, *żeby*₂ et *żeby*₃. Les contraintes temporelles sont toutefois différentes. Par ailleurs, les propriétés de la subordonnée introduite par *Advq* *żeby*₄ diffèrent totalement de celles des autres subordonnées décrites auparavant.

Notons enfin que plusieurs propriétés examinées dans ce paragraphe pour les subordonnées « consécutives » du polonais sont également observables dans les constructions analogues en français (i. e. absence de contraintes sur le sujet de la principale, absence de contraintes temporelles, impossibilité d'antéposition de la subordonnée « consécutive » en tête de phrase, possibilité de permutation de l'*Advq* dans la principale, impossibilité d'extraction de la subordonnée ou encore le recours possible à la parataxe, cf. Piot 1995 : 122-172).

Conclusion

La forme *żeby* (monosémique en langue) devient polysémique en discours. Elle acquiert dans les constructions syntaxiques exposées ci-dessus des nouveaux traits sémantiques dont la source se trouve dans l'environnement syntactico-sémantique immédiat du complémentateur *żeby*. L'enrichissement du sémantisme de *żeby*₃ provient de la grammaticalisation de la séquence *po to*₁ (*pour ce*) entraînant le transfert

du sémantisme de la préposition *po* sur *żeby*₃, alors que pour *żeby*₄ l'enrichissement provient d'un élément adverbial (*Advq* et *żeby*₄ fonctionnent en bloc, cf. ex. (18c)). La présence du subordonnant *żeby*₂ résulte de la transformation de la complétive en *że* ou en *żeby*₁ à l'infinitive correspondante alors que *żeby*₁ (sélectionné uniquement par les verbes exprimant les modalités) ne peut être suivi que d'une complétive à verbe fini.

Par ailleurs, les subordonnées introduites par ces *żeby* se caractérisent par des propriétés qui leur sont spécifiques. La subordonnée introduite par *żeby*₁ et *żeby*₂ a des propriétés de complétive (i.e. elle est substituable par le *V-n W*, pronominalisable, son extraction est également autorisée). La subordonnée « finale » introduite par *żeby*₃ partage également plusieurs propriétés d'une complétive (cf. § 3.2). En revanche, la subordonnée introduite par *żeby*₄ n'a pas de propriétés de complétive et partage plusieurs propriétés qui la différencient des autres subordonnées (cf. § 4).

Références

- Bartnicka B., 1982 *Funkcje semantyczno-składniowe bezokolicznika we współczesnej polszczyźnie (Les fonctions sémantico-syntaxiques de l'infinitif en polonais contemporain)*, Warszawa : PAN.
- Gross M., 1975 *Méthodes en syntaxe (régime des constructions complétives)*, Paris : Hermann.
- Harris Z., 1976 *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Seuil.
- Huot H., 1981 *Constructions infinitives du français : le subordonnant « de »*, Genève-Paris : Librairie Droz.
- Le Goffic P., 1992 « *Que* en français : essai de vue d'ensemble », *Travaux linguistiques du Cerlico* vol. 5 (*Subordination*), Presses universitaires de Rennes, 43-71.
- Klemensiewicz Z., 1953 *Zarys składni polskiej (Esquisse de la syntaxe polonaise)*, Warszawa : PWN.
- Klemensiewicz Z. et al., 1955 *Gramatyka historyczna języka polskiego (Grammaire historique de la langue polonaise)*, Warszawa : PWN.

- Miladi L., 2004 *Étude transformationnelle des verbes à complétive du polonais : comparaison avec le français*, thèse de doctorat, Université Stendhal Grenoble III.
- Muller Cl., 1996 *La subordination en français*, Paris : A. Colin.
- Piot M., 1978 *Étude transformationnelle de quelques classes de conjonctions de subordination du français*, thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris VII.
- Piot M., 1995 *Composition transformationnelle de phrases par subordination et coordination*, thèse de doctorat d'État, Université Paris VII.
- Piot M., 2003 « L'expression de la "cause", de la "finalité" et de la "conséquence" en français, espagnol et italien : les conjonctions pour et leurs équivalents, en synchronie et diachronie », in *La cognition dans le temps (Linguistische Arbeiten)*, Tübingen : Niemeyer, 121-134.
- Saloni Z., 1976 *Cechy składniowe polskiego czasownika (Traits syntaxiques du verbe polonais)*, Warszawa : PAN.
- Sanfeld Kr., 1936/1965 *Syntaxe du français contemporain : les propositions subordonnées*, Paris : Droz.
- Sanfeld Kr., 1943/1965 *Syntaxe du français contemporain : l'infinitif*, Genève : Droz.
- Tokarski J., 1951 « O funkcjach spójnika aby » (Au sujet des fonctions de la conjonction aby), *Poradnik Językowy*, zeszyt 9, 1-9.
- Zaroń Z., 1980 *Ze studiów nad składnią i semantyką czasownika (Les études sur la syntaxe et la sémantique du verbe)*, Warszawa : PAN.

Marie-Ève Damar
Université libre de Bruxelles, Belgique
Groupe de recherches REFLET (Recherches en français langue étrangère)
École doctorale Langue et discours
mdamar@ulb.ac.be

Le subjonctif : quelle(s) théorie(s) pour le français langue étrangère ?

RÉSUMÉ Dans cet article, nous passerons brièvement en revue les théories linguistiques à propos du subjonctif français, en vue d'élaborer un discours grammatical cohérent à propos du subjonctif pour la classe de français langue étrangère. Nous verrons pourquoi nous préférons une explication unitaire, monosémique du mode. Nous retiendrons finalement après avoir justifié la mise à l'écart des autres théories, la chronogénèse de Guillaume, dont la clef est la notion d'actualisation. _____

Introduction

Nos recherches portent sur l'élaboration d'une explication du mode subjonctif pour la classe de français langue étrangère (désormais FLE). Nous postulons donc que l'apprentissage se trouve amélioré s'il lui est sous-jacent une théorie linguistique la plus « juste » possible, c'est-à-dire économique et cohérente, fondée sur une description raisonnée. En effet, « une bonne description de la langue par le linguiste ne peut qu'aider le didacticien », comme l'affirme Martinez (1996 : 25).

Ce faisant, nous nous situons dans le cas d'une réflexion didactique « descendante » (qui part du savoir vers la classe) et non dans une didactique « ascendante » (qui part des pratiques de classe) selon l'opposition de Chiss (1998) : c'est dire que nous devons, et nous en sommes consciente, éviter l'écueil d'un pur applicationnisme et prendre en compte la question de la transposition didactique de la théorie.

Dans cet article, nous allons exposer brièvement les théories linguistiques existantes sur la question afin de déterminer si l'une d'entre elles se prête mieux que les autres à la transposition didactique pour le FLE. Plus précisément dans le cadre de l'interrogation posée par le colloque, nous nous demandons si le fait de proposer une théorie monosémique ou polysémique du subjonctif influe sur sa possible didactisation et sa rentabilité pédagogique. Nous verrons pourquoi une explication monosémique emporte notre préférence.

Nous mettons donc à l'écart les questions de la signification culturelle du subjonctif et de son marquage social, qui ne pourront cependant demeurer de côté dans le cadre de l'apprentissage des langues étrangères : en effet il semble que le subjonctif apparaisse généralement, surtout dans sa version de subjonctif imparfait, le symbole d'une maîtrise très élevée de la langue, celle-ci étant par ailleurs stigmatisée dans des discours comiques (généralement fautif, du type *Il eusse fallusse que j'allasse...*) ; à l'inverse la non-maîtrise du subjonctif apparaît également comme marquée négativement d'un point de vue social (comme l'attestent les erreurs du personnage « beauf » de la série télévisée *Caméra Café* où qui emploie systématiquement un indicatif là où on attendrait un subjonctif).

La question qui sous-tend notre démarche est la suivante : peut-on questionner le discours grammatical pour le français langue étrangère ?

Si l'on peut raisonnablement penser que l'on retiendrait cependant mieux ce que l'on comprend, peut-on rendre le subjonctif plus accessible pour les apprenants, peut-on simplifier l'apprentissage du subjonctif en proposant une description plus raisonnée de celui-ci ? Cette description pourrait-elle être fournie par la linguistique ? Quel serait son contenu précis par rapport au subjonctif ? Il s'agit donc maintenant de voir quel discours grammatical adopter.

Cette question semble être devenue quelque peu obsolète actuellement dans les recherches menées en didactique. La didactique ascendante a pris le pas sur la didactique descendante. Dans le cas qui nous occupe, la didactique descendante a souvent été réduite à une linguistique appliquée et celle-ci n'a été au final qu'une tentative d'application mécanique et inopérante des théories linguistiques dans la classe de langues (Huot 1981). Cette perspective abandonnée, la didactique a pris ses distances par rapport à la linguistique (Coste 1989).

On le voit, la question du discours grammatical pour la classe de langues étrangères en pose une autre, celle de la possibilité de réinstaurer le dialogue entre linguistique et didactique, si toutefois il n'est pas trop tard, et que celui-ci ne soit pas définitivement rompu.

Cependant, on peut penser qu'un discours grammatical cohérent et conforme à la réalité discursive faciliterait l'apprentissage de ce mode réputé difficile.

Il est clair que les théories linguistiques ne sont généralement pas opérationnelles pour la classe de langue étrangère. Néanmoins, moyennant transposition, certaines théories linguistiques pourront peut-être aider à l'élaboration du discours pour la classe.

Le concept de *transposition didactique*, issu des mathématiques et souvent attribué à Chevallard, est défini comme le passage du savoir savant au savoir enseigné (Halté 1998) : est-il celui qui nous permettrait d'assurer la transition entre le discours du linguiste et celui de l'enseignant de langue étrangère ? Précisons cependant qu'il ne s'agit pas ici d'un savoir à transmettre, mais de la mise en place progressive d'une compétence communicative. Dans le cadre que nous nous sommes fixé, c'est un certain regard posé sur les théories linguistiques, en vue de garder celle qui semble opérationnelle, moyennant simplification et aménagements, pour la classe de langues étrangères.

1 Grammaire et acquisition

Les activités relatives à la grammaire ont en effet une prise potentielle sur l'*interlangue*. Rappelons que celle-ci se définit comme le système linguistique intériorisé et évolutif de la langue-cible (notamment Goanac'h 1991). Cette hypothèse de l'interlangue est incontournable lorsque l'on s'intéresse à l'acquisition des langues étrangères.

L'interlangue de l'apprenant se construit-il de manière monosémique ou polysémique ?

L'acquisition ne se ferait-elle pas de manière polysémique ? Le mot « spring » en anglais signifie à la fois « printemps » et « ressort ». L'apprenant est en général en contact avec la première de ces acceptions, et, plus tard, il accède peut-être à la seconde acception du mot. Ce type d'acquisition se fait de manière polysémique, et on peut se demander dans quelle mesure l'apprenant aurait besoin de connaître

en langue le sème commun des deux acceptions du mot. Finalement, de quelle façon se construit le sens en langue étrangère¹ ?

À cette question, nous répondons par une autre : ce que ce qui est sans doute vrai pour le lexique l'est-il d'office pour la syntaxe ?

La grammaire s'élabore en fait de manière plus systématique que le lexique. Celui-ci est par définition infini, de nouveaux mots peuvent apparaître sans changer l'organisation mise en place, ce qui n'est évidemment pas le cas de la grammaire, ensemble de structures déterminées et système « fini » relativement stable. Cette distinction, entre le système lexical, ouvert, et le système grammatical, fermé, est déjà présente chez Martinet (1968).

Les théories sur l'acquisition de la grammaire soutiennent que la mise en place du système linguistique passe par une réorganisation de l'interlangue de l'apprenant, un remaniement du système au contact de nouveaux éléments grammaticaux. Cela est dû au fait que ceux-ci entrent en contradiction avec les hypothèses de l'apprenant concernant le fonctionnement du système (voir notamment Giacobbe 1992 ; Klein 1989). L'interlangue s'organise de manière systématique, alors que le lexique procède plutôt par accumulation de sens.

Cette explication renforce notre conviction de l'intérêt que présente selon nous une description de la langue qui fournirait une vision contrastive des modes. Cette vision contrastive étant plus systématique, l'apprenant pourrait avoir accès au système directement, sans travail cognitif supplémentaire (que celui-ci soit conscient ou non).

Concrètement, quels sont les problèmes posés par l'apprentissage du subjonctif ?

Tantôt nécessaires (après *il faut que*, après certains verbes exprimant une modalité particulière...), tantôt facultatifs (après les verbes d'opinion à la forme négative ou interrogatives, dans les propositions relatives...), les emplois du subjonctif français sont multiples. La norme est donc fluctuante, ce que révèlent les emplois. Les locuteurs emploient en effet parfois un subjonctif là où la grammaire préconiserait un indicatif : *J'ai une belle maison, avec tout ce qui fait qu'on s'y sente bien*. L'inverse est aussi possible, comme dans : *C'est étonnant qu'elle n'est pas rentrée*.

1. Cette problématique a été soulevée par J. Bres à l'issue de notre exposé, nous la transcrivons ici, en le remerciant vivement de son apport.

Malgré le nombre impressionnant d'articles et d'ouvrages scientifiques qui lui ont été consacrés, il apparaît que dans les grammaires scolaires et les manuels de FLE, on en reste au catalogue des emplois, dont la liste est longue puisque le subjonctif peut servir à exprimer un ordre (*Qu'il vienne !*), une nécessité (*Il faut que tu ailles chez elle*), un souhait (*Je voudrais qu'il m'écrive*), un désir (*Je désire que tu sois heureuse*), une émotion (*Je suis heureuse qu'il soit avec nous*), un regret (*Je regrette qu'ils ne soient pas venus*), une éventualité (*Il se peut qu'il vienne*)... Le subjonctif est aussi obligatoire après certaines conjonctions, exprimant : la manière (*Ils l'ont fait sans que leurs amis se soient méfiés*), le temps (*Il faut le faire avant qu'il ne soit trop tard*), la condition (*Nous ne dirons rien à personne pourvu qu'ils partent immédiatement*), le but (*J'ai beaucoup insisté pour qu'il se rende compte de son erreur*), l'opposition (*Bien qu'il soit trop tard, je vais l'appeler*), une supposition (*À supposer qu'il vienne, je ne le recevrai pas*), la cause (*Je suis parti de peur qu'il vienne*). Le catalogue ici présenté n'est pas exhaustif et on peut encore trouver d'autres valeurs d'emplois.

Les ouvrages conçus pour l'enseignement considèrent le plus souvent le subjonctif comme le mode du doute ou encore de l'irréel, ce qui ne permet pas d'expliquer des exemples du type : *Je regrette que Pierre soit venu*. Cette contradiction entre théorie et pratique de langue complique encore l'assimilation du subjonctif par les apprenants. Les grammaires scolaires et les manuels de référence pour le français langue étrangère s'appuient généralement sur la grammaire scolaire traditionnelle, dont les insuffisances et les incohérences ont été maintes fois critiquées (voir notamment Rojas 1971 ; Roulet 1971).

2 Les théories du subjonctif

Que nous apprend le passage en revue des théories linguistiques existantes ?

Les descriptions pluripartites, comme celle de Grevisse, aboutissent à une vision du mode totalement atomisée, ce qui, pour le linguiste soucieux de rendre compte de la langue en tant que système, est pour le moins gênant. Une vision atomisée du mode subjonctif ne permet pas de donner à l'apprenant une vision globale de celui-ci, et *a fortiori* du système modal français.

L'interlangue se construisant de manière systématique (voir plus haut), fournir à l'apprenant une vision systématique serait dès lors plus opérant. On préférerait donc sur le plan didactique une explication unitaire (un seul sens pour tous les emplois), qui favoriserait la mise en place d'une vision systématique de l'usage des modes en français. Chaque mode aurait en effet une signification qui lui est propre, ce qui serait plus cohérent qu'un catalogue où les nombreux emplois n'ont apparemment aucun lien entre eux.

Les théories unitaires sont de loin les plus nombreuses, mais elles n'en présentent pas moins d'autres problèmes. Nous les avons divisées en notionnelles — le subjonctif y reçoit alors une valeur sémantique — et en syntaxiques — le subjonctif apparaît alors mécaniquement, c'est-à-dire selon des contraintes de constructions syntaxiques. Nous gardons cette distinction, bien que les interrelations entre syntaxe et sémantique soient nombreuses et leurs contours mal définis (Soutet 2000). C'est ce qui pousse certains (comme Carlsson 1968) à soutenir que la seule théorie syntaxique est celle du subjonctif comme mode de la subordination, les autres théories attribuant un sens au subjonctif.

Examinons trois des théories notionnelles, celle du doute, de la subjectivité et de l'irréel, pour voir en quoi elles ne nous semblent pas acceptables.

3 Les théories notionnelles

3.1 Le subjonctif, mode du doute

L'explication traditionnelle du subjonctif mode du doute (Girault-Duvivier 1922 ; Clédât 1896) montre ses limites avec des exemples comme : *Je suis parti sans qu'il le sache* et *Je regrette qu'il soit venu*. Il n'y a en effet pas de valeur de doute dans ces énoncés.

3.2 Le subjonctif, mode de la subjectivité

Affirmer que le subjonctif est le mode de la subjectivité (Van der Molen 1923 ; Mauger 1968 ; Winters 1991) ne peut expliquer les exemples du type : *J'ai attendu qu'il dorme*. Dans ce cas, on peut difficilement affirmer qu'il y a de la subjectivité ; au contraire, mon attente et son sommeil sont objectifs. Par contre, on trouve des exemples où

le sentiment du locuteur, donc sa subjectivité, intervient sans que le subjonctif soit possible : *J'ai l'impression qu'il dort/*dorme*. Enfin, la thèse de l'évaluation subjective est inapplicable, parce que précisément elle est totalement subjective à définir : chacun se faisant une idée plus ou moins floue (ou plus ou moins précise) de ce qu'est, ou peut être, l'investissement psychologique du locuteur dans le discours.

3.3 Le subjonctif, mode de l'irréel

Le subjonctif est aussi souvent considéré comme le mode de l'irréalité (Hanse 1965 ; Tanase 1943), ou encore de l'éventualité (Galichet 1947 ; Brunot 1922 ; l'Académie 1932).

Pourtant des exemples comme *Je regrette qu'il soit venu* sont possibles. Et, de plus, la négation d'une phrase à l'indicatif nie la réalité d'un procès, et le rend donc, d'une certaine manière, éventuel ou irréel (Moignet 1959).

Dans les théories unitaires notionnelles, comme le remarque entre autres Wilmet (1998), les valeurs accordées au subjonctif en sous-phrase sont bien souvent celles du verbe régissant celle-ci : doute, ordre, souhait, sentiment, volonté... D'un point de vue linguistique, on n'explique donc pas avec ces théories la valeur du mode en langue.

Reprenons la critique de Soutet (2000 : 30-31) : les valeurs accordées par ces thèses au subjonctif peuvent être très nombreuses et encore faire l'objet de subdivisions (volonté peut être subdivisée en catégories telle que l'ordre, la prière...). De plus, la frontière entre les valeurs est floue (l'hypothèse et la concession dans *Dussé-je mourir, je ne renoncerai pas à mon projet*). Par ailleurs, on risque d'imputer au subjonctif une valeur qui serait celle de l'énoncé dans sa totalité (*qu'il vienne* ne signifie pas en lui-même la volonté, la concession...). Et pour finir, l'indicatif et le subjonctif sont tous deux possibles avec certaines notions (l'hypothèse dans *s'il vient, je ne le recevrai pas*).

Sur le plan didactique, outre le flou des notions auquel elles renvoient, ces théories ne permettront pas à l'apprenant de produire correctement des énoncés contenant le subjonctif : le subjonctif n'est pas que le mode du doute, ou que le mode du sentiment...

4 Les théories syntaxiques

Sans entrer ici dans l'état de la question des théories syntaxiques du subjonctif, ce qui serait trop long dans le cadre d'une communication, nous pouvons entre autres citer l'approche immanente de Togeby (1965), l'approche morphématique de Touratier (1996), les théories issues de la grammaire générative comme celles de Huot (1986) et Lalaire (1998), la théorie a-sémantique de Gross (1978), l'approche pragmatique et énonciative de Nølke (1985)...

L'apparition du subjonctif est mécanique d'après ces théories.

Certaines théories syntaxiques renvoient au subjonctif mode de la subordination, mode « vide de sens », comme celle de De Poerck (1950). Le subjonctif serait alors un mode neutre, et ne serait plus différencié de l'infinitif. Or, les deux modes sont loin d'être assimilables, même s'il existe certaines connexions entre eux. Par ailleurs, on trouve l'indicatif dans des propositions subordonnées, ce qui nous fait écarter définitivement cette théorie.

Les théories syntaxiques qui évacuent totalement le sens sont critiquables à cet égard.

Comme le relève Soutet, certains énoncés sont impossibles à expliquer seulement par la syntaxe (*Je lui dis qu'il vient* — *Je lui dis qu'il vienne*), et affirmer que c'est une servitude grammaticale n'est pas en soi une explication.

Dans une approche de didactique des langues vivantes, mettre le sens à l'écart est une aberration puisque le but recherché est l'apprentissage de la communication en langue étrangère, donc la production de sens. Ce simple constat suffit à les écarter de notre perspective. Néanmoins, la thèse du subjonctif « vide de sens » est attirante, puisqu'elle en ferait une sorte de mode par défaut. On mettrait le subjonctif dans les sous-phrases, lorsque l'infinitif et l'indicatif ne sont pas requis. Ce discours est séduisant pour la classe parce qu'il est énoncé en termes instructionnels.

Dans le système modal, le subjonctif se situe effectivement entre ces deux autres modes, et ce constat nous conduit tout naturellement à la *chronogénèse*.

5 La théorie guillaumienne

La clé des modes français se trouve selon nous dans le concept d'*actualisation*, dont Guillaume (1929) a posé les bases. Le subjonctif est le mode personnel et non actuel, à mi-chemin entre l'infinitif, mode non personnel et non actuel, et l'indicatif, mode personnel et actuel.

Le subjonctif apparaît quand le locuteur choisit de ne pas actualiser le procès, de ne pas l'ancrer temporellement dans le discours. « Actualité » ne signifie donc pas « réalité », sinon comment justifier le subjonctif dans *Je regrette que Pierre soit venu*, où la venue de Pierre est effective ? Plus tard, bon nombre de linguistes dont Moignet (1959) et Soutet (2000) sont revenus sur la théorie de Guillaume à propos du subjonctif, mode qui n'a décidément pas fini de faire parler de lui...

La chronogénèse, comme toutes les théories « mentalistes » (citons notamment la théorie sémantico-logique de Martin 1992) permet d'expliquer les apparitions du subjonctif *a posteriori* mais permet difficilement la (re)production par les apprenants d'énoncés corrects. Mais est-ce réellement gênant, dans la mesure où l'explication fournie est bien en adéquation avec les emplois ?

L'important, à notre niveau, est que les apprenants reçoivent un discours grammatical valable propos du subjonctif. Ensuite, il faudra voir quelles activités assureront la procéduralisation, ce qui ne fait pas l'objet de notre exposé.

Sur le plan didactique, le concept d'actualisation serait-il pertinent ? N'est-ce pas conceptuellement lourd : c'est-à-dire dans ce cas proposer en classe un discours peu opératoire parce que trop abstrait et peu adapté à certains apprenants, notamment peu scolarisés, donc peu familiers avec le métalangage ? Ou, au contraire, est-ce finalement un concept qui ne serait pas trop difficile à appréhender, et très « rentable » pour l'acquisition des modes français ?

Il existe certaines tentatives de propositions didactiques intégrant la théorie de la chronogénèse, comme celle de Frérot (1980), ou encore Mailhac (2000), qu'il faudra aussi examiner.

Pour expliquer le subjonctif en sous-phrasé, peut-on considérer que dans les phrases complexes, l'ancrage temporel est marqué par le verbe de la principale, et que l'ancrer à nouveau dans les sous-phrases est superflu ? C'est le sentiment de regret qui est actualisé dans *Je regrette*

que *Pierre soit venu*, où l'information est le regret, et non la venue, qui peut donc se passer d'actualisation. Sur le plan syntaxique, la cohésion entre la principale et la sous-phrased est proportionnelle à la probabilité d'y trouver le subjonctif.

C'est étonnant : elle n'est pas rentrée versus *C'est étonnant qu'elle ne soit pas rentrée*. Une plus faible cohésion peut expliquer notre exemple du début :

C'est étonnant qu'elle n'est pas rentrée.

En ce qui concerne les cas de concurrence entre les modes indicatif et subjonctif (dans des exemples comme *Crois-tu qu'il vient* — *Crois-tu qu'il vienne* ?), faut-il accepter que le locuteur français se fait (ou se fasse) une représentation plus ou moins personnelle et plus ou moins partagée par les autres francophones de ce qui est actuel et de ce qui ne l'est pas ? L'actualisation dépendant du locuteur, on constate une fluctuation dans l'emploi des modes indicatif et subjonctif. Les cas de concurrence concernent aussi l'infinitif (*Je lui dis qu'il vienne* — *Je lui dis de venir*). Le subjonctif étant alors considéré comme un infinitif personnel. La chronogénèse a le mérite d'envisager les modes de manière contrastive au sein d'un système.

Si l'on considère que le locuteur choisit d'actualiser le procès, comment objectiver les représentations individuelles et collectives ? Cette démarche est cependant nécessaire pour assurer une généralisation en langue des occurrences discursives du subjonctif et affiner le seuil entre le subjonctif et l'indicatif. L'étude de corpus oraux, révélateurs d'un usage spontané de la langue, peut aider à définir cette frontière entre non-actualisation et actualisation.

Finalement, ce sont les verbes, les conjonctions et les tournures qui déterminent l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif. La majorité d'entre eux imposent l'un ou l'autre mode, et un petit nombre seulement de constructions et d'expressions laissent le choix du mode indicatif ou subjonctif au locuteur. Il s'agit des verbes dits d'opinion à la forme négative ou interrogative dans la principale, comme dans *Je ne pense pas qu'il vient* et *Je ne pense pas qu'il vienne* ; et de certaines propositions relatives, par exemple : *Je cherche une secrétaire qui connaisse le chinois* et *Je cherche une secrétaire qui connaît le chinois*.

Pour les apprenants, l'essentiel est que la règle présentée aboutisse à la production d'un énoncé correct. Leur objectif n'est pas de pouvoir rendre compte de tous les cas de figure envisageables, et de ce qui ferait pencher la balance vers l'emploi de l'un ou l'autre mode (les tendances), ce sont des préoccupations de linguiste.

Dans une perspective de didactique du français langue étrangère, les cas de concurrence entre l'indicatif et le subjonctif sont de toute évidence secondaires par rapport à la nécessité d'une explication cohérente relatives aux modes.



En conclusion, après notre bref parcours à travers les théories linguistiques, nous gardons pour le FLE la thèse monosémique de Guillaume.

Il reste d'abord à sélectionner les éléments à garder dans la théorie linguistique choisie, en fonction de critères de pertinence et d'économie. L'élaboration des contenus d'enseignement passe quant à lui d'abord par une sélection des éléments grammaticaux à enseigner, d'une part selon les besoins des apprenants et d'autre part selon les critères de fréquence et de simplicité.

Bibliographie sélective

- Bange P., 2002 « L'usage de la règle », in Cicurel F. et Véronique D. (coord.), *Discours, action et appropriation des langues*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 21-36.
- Barbérís, J.-M., Bres, J., Siblot, P., 1998
De l'actualisation, Montpellier : C.N.R.S. Éditions.
- Brunot F, 1922/1953
La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français, Paris : Masson.
- Carlsson L., 1968 « Compte-rendu de Schifko, Subjonctif und subjunctivo », *Studia Neophilologica*, 40, 432-450.
- Chiss J.-L., 1998 *Entrevue avec J.-L. Chiss*, Radio France internationale, publiée en ligne : www.rfi.fr/fichiers/langue_francaise/langageactuel/entrevueavec/102.asp
- Clédat L., 1896 *Grammaire classique*, Paris : Le Soudier.

- Coste D., 1989 « La grammaire entre linguistique et didactique », in Actes du Colloque de l'Anefle *Grammaire et français langue étrangère*, Grenoble, 3-14.
- Cuq, J.-P., Gruca I., 2002 *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : PUG.
- De Poerck G., 1950 « Modalités et modes en français », *Le français moderne*, 2, 81-93.
- De Poerck G., 1966 « Pour une syntaxe transformationnelle : le mode dans la complétive », *Mélanges Grevisse*, Gembloux : Duculot.
- Ellis N.C. (ed.), 1994 *Implicit and explicit learning of language*, Londres : Oxford University Press.
- Frérot J.-L., 1980 « Le subjonctif », *Le français dans le monde*, 156, 49-50.
- Galichet G., 1947 *Essai de grammaire psychologique*, Paris : PUF.
- Gaonac'h D., 1991 *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris : Hatier-Didier.
- Germain C., Seguin H., 1995 *Le point sur la grammaire en didactique des langues*, Paris : Clé.
- Giacobbe J., 1992 *Acquisition d'une langue étrangère, Cognition et interaction*, Paris : C.N.R.S. Éditions.
- Girault-Duvivier C.-P., 1822 *Grammaire des grammaires, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, Paris : Janet et Cotelte.
- Grammaire de l'Académie*, 1932
Paris, Firmin-Didot.
- Grevisse M., 1955/1969 *Le Bon Usage*, Bruxelles : Duculot.
- Gross M., 1978 « Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif », *Langue française*, t. 39, 48-65.
- Guillaume G., 1929/1993 *Temps et Verbe*, Paris : Champion.
- Halté, J.-F., 1992/1998 *La didactique du français*, Paris : PUF.

- Hanse J., 1965 *La valeur modale du subjonctif*, Bruxelles : Palais des Académies.
- Huot, H., 1981 *Enseignement du français et linguistique*, Paris : Armand.
- Huot H., 1986 « Le subjonctif dans les complétives : subjectivité et modalisation », in Ronat M. *et al.* (éd.), *La grammaire modulaire*, Paris : Minuit, 81-111.
- Klein W., 1989 *L'acquisition de langue étrangère*, Paris : Armand Colin.
- Lalaire L. 1998 *La variation modale dans les subordonnées à temps fini du français moderne*, Bern : Lang.
- Mauger G., 1968 *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris : Hachette.
- McLaughlin B., 1987 *Theory of Second-Language Learning*, Londres : Arnold.
- Mailhac J.-P., 2000 « Sens, choix et subjonctif », *French Language Studies*, 10, t. 1, 229-244.
- Martin R., 1992 *Pour une logique du sens*, Paris : PUF.
- Martinet A., 1968 *Le langage*, Paris : Gallimard.
- Martinez P., 1996 *La didactique des langues étrangères*, Paris : PUF.
- Moignet G., 1959 *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, Paris : PUF.
- Nølke H., 1985 « Le subjonctif. Fragments d'une théorie énonciative », *Langages*, t. 80, 55-70.
- Rojas C., 1971 « L'enseignement de la grammaire », in Reboullet A. (dir.), *Guide pédagogique pour le professeur de FLE*, Paris : Hachette.
- Roulet E., 1971 « Les modèles de grammaire et leurs applications à l'enseignement des langues vivantes », *Le français dans le monde*, 85 : 6-15.
- Soutet O., 2000 *Le subjonctif en français*, Paris : Orphys.
- Tanase E., 1943 *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif français*, Montpellier : Rouvière.
- Togebly K., 1965 *Structure immanente de la langue française*, Paris : Larousse.
- Touratier C., 1996 *Le système verbal français*, Paris : A. Colin.
- Van der Molen W., 1923 *Le subjonctif, sa valeur psychologique et son emploi dans la langue parlée*, Amsterdam : Zaltborrel Van de Gande.

- Wilmet M., 1998 *Grammaire critique du français*, Paris et Bruxelles : Hachette et Duculot.
- Winters M., 1991 « Subjonctif et réseau », *Communications*, 53, 155-169.

Sylvain Farge
Laboratoire Praxiling, université Montpellier III
Laboratoire É.M.C. (Étude des mécanismes cognitifs), université Lumière Lyon II
sylvainfarge@yahoo.com

Le subjonctif, une unité en langue qui n'a rien de subjectif

RÉSUMÉ Par ses emplois multiples, le subjonctif paraît polysémique. On considère assez unanimement qu'il renvoie à des attitudes et visées concrètes du locuteur (désir, concession, antériorité temporelle...). Pourtant, si l'on y cherche le témoin d'une opération de pensée aréférentielle, on ramène aisément ses emplois à des situations opposées, l'une d'elle étant mise en saillance. Ne confondons donc pas la cause et l'effet : si le contraste prend diverses formes (désirable/néfaste, juste/erroné, antérieur/postérieur...), le fondement sémantique est unique et le subjonctif monosémique. _____

1 Les théories du subjonctif

Les tentatives pour expliquer l'unité du subjonctif sont diverses. Nous ferons état de la synthèse de la *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat, Rioul, 2004, dorénavant *R.P.R.*) et des positions de Guillaume et Soutet. La *R.P.R.*, qui présente le subjonctif selon ses emplois en discours, expose la théorie guillaumienne en la matière. Les auteurs soulignent toutefois qu'elle ne rend pas compte d'emplois comme « Je regrette qu'il soit venu » et précisent que Martin a reformulé l'hypothèse en termes de mondes possibles, tandis que, pour Confais, le subjonctif désamorce le potentiel déclaratif de la séquence concernée. Néanmoins, ces thèses n'expliquent pas le subjonctif après *après que* ou *bien que*, par exemple.

La théorie guillaumienne bute à son tour sur certains emplois délicats. Selon Guillaume, toute opération de pensée, donc de langage, demande pour se développer un temps infime mais effectif (1993/1929, p. 8). Pendant ce *temps opératif* se produit, pour les procès, la chrono-

génèse, formation de l'image-temps par le locuteur. Selon le moment de la saisie temporelle (chronothèse), la conception du temps est plus ou moins complète, le temps plus ou moins actuel. Ainsi, la saisie la plus précoce aboutit au temps *in posse* (participe passé et infinitif). Suit une saisie médiane, comportant une notion de temps plus importante mais moins concrète que celle de l'indicatif, un temps encore incomplètement actualisé : c'est du temps *in fieri*, caractéristique du subjonctif. Cependant, il est malaisé de définir la suspension de l'actualisation dans des occurrences comme « Je suis heureux qu'il réussisse », où la réussite, réelle, est actualisée en discours. En quoi la mention de la réussite serait-elle moins actuelle dans ce cas que dans « Il réussit, je m'en réjouis » ?

Soutet critique l'analyse guillaumienne (2000, p. 63) en remarquant que l'on trouve le subjonctif après *il est probable que* ou que le subjonctif s'impose parfois aussi quand l'événement énoncé est réel. Il pose que le subjonctif est justifié quand l'événement n'atteint pas à une entière existence, qu'il reste en quelque sorte virtuel, en termes de préactualisation ou de désactualisation (2000, p. 56-57). Cela dit, cette explication bute sur certaines difficultés : qu'entendre par *virtualité* ou *expression d'un événement pleinement actualisé* ? En outre, l'auteur précise que le subjonctif renvoie aux événements qui se voient refuser l'existence effective sous réserve : il mentionne qu'un refus d'existence peut être exprimé dans une proposition conditionnelle introduite par *si* ; en quoi *si*, suivi de l'indicatif, fait-il référence à un événement plus explicite que le subjonctif ? On peut en douter : pour cette raison, il faudra procéder à une analyse plus abstraite, qui ne soit pas fondée sur la notion de virtualité pour cerner ce mode.

Winters, enfin, a tenté d'apporter une réponse à cette question : elle part de la théorie du prototype et indique que les différents emplois du subjonctif sont liés par ressemblance de famille (1991, Communications 53). Selon elle, la valeur prototypique, car la plus employée et la plus saillante, est celle de doute, dont dérivent celles d'incertitude sur le déroulement du procès puis celles de « force négative sur le choix du mode ». Incontrôlable car sans appui réel sur des faits de langue cette approche pose problème, d'autant qu'aucune explication n'est apportée sur le mécanisme cognitif censé permettre le passage d'un emploi prototypique (dont la pertinence cognitive n'est pas non plus prouvée) à un autre.

Cet article se fixera pour objectif de rechercher le signifié de puissance du subjonctif par un examen strict et une comparaison des emplois existants avec des constructions identiques ou proches appelant l'indicatif.

2 Analyse

Nous observerons les conditions d'emploi du subjonctif seul puis face à celles de l'indicatif ou du conditionnel dans des contextes sémantiques proches ou identiques puis des tournures différentes mais sémantiquement proches. Nous comparerons enfin les tournures où indicatif et subjonctif s'emploient également mais avec des nuances.

2.1 Les tournures n'admettant que le subjonctif

Le subjonctif peut être obligatoire aussi bien dans des propositions indépendantes que subordonnées. Dans les premières, il exprime un souhait ou un ordre (1), une supposition (2) ou encore, selon la R.P.R. (*ibid.*, 323), une affirmation polémique (3) :

- (1) *Puisse-t-il* revenir
- (2) Soit une droite...
- (3) Je ne *sache* pas pas qu'il soit doué

Les emplois exprimant le souhait se réfèrent à des événements dont l'existence n'est pas assurée. La supposition introduite par *soit* est différente : la droite existe. *Soit* entraîne une injonction : on demande à son interlocuteur d'admettre l'existence de l'objet sans garantie qu'il accepte. Ces emplois reposent sur l'expression d'une volonté qui ne doit pas être suivie. Le cas est très différent dans l'affirmation polémique, sans appel :

- (4) Je ne *sache* pas qu'il soit doué

Ce jugement signifie que je sais combien il est médiocre. Cette tournure ne s'emploie qu'avec *savoir* à la forme négative de la première personne et se réfère à un jugement du locuteur et d'aucune autre personne.

Pourtant, le subjonctif ne permet pas ici d'affirmer le savoir ou l'ignorance pour plusieurs raisons. D'une part, l'indicatif serait requis en ce cas : « Je ne savais pas qu'il était doué ». D'autre part, le locuteur exprime ainsi ses doutes quant à la situation exprimée dans la complétive : il faut entendre « Sauf à avoir la preuve du contraire, je ne le pense pas doué ». Par cette assertion, on appelle son interlocuteur à se défendre. Nous verrons donc dans la tournure « Je ne sache pas que P » une assertion du type « Selon moi, P n'est pas garanti ». D'autres cas courants d'emploi de subjonctif sont ceux où la complétive est introduite par un verbe de volonté ou par une proposition impersonnelle exprimant une nécessité, ou encore celui où le verbe de la principale exprime un sentiment, respectivement :

(5) Je veux/désire qu'il *réussisse*

et

(6) Il faut qu'il *réussisse*

(7) Je suis *heureux/triste* qu'il *ait réussi*

On évoque souvent pour expliquer l'unité de ces emplois le caractère potentiel de l'événement de la complétive. Cela dit, cet argument ne supporte pas les tournures faisant intervenir des verbes de sentiment : dans « Je suis heureux qu'il *ait réussi* », la réussite ne fait aucun doute. Pour trouver le point commun à ces tournures, nous examinerons d'abord celles introduites par un verbe de sentiment. Ainsi, on remarquera la coexistence de :

(8) Je suis *heureux/triste* qu'il *ait réussi*

et

(9) Heureusement (qu')il a réussi

Dans le cas de l'adverbe ou de la locution, on peut supprimer la modalisation sans grand changement de sens. En revanche, ce n'est pas le cas de la phrase suivante :

(10) Je suis heureux/Il est heureux qu'il *ait réussi*

ne peut pas être transformé en :

(11) * Il est heureux (*tournure impersonnelle*)

« Je suis heureux » signifie que je suis heureux sans référence au motif de mon bonheur, alors que je peux être heureux de sa réussite sans être heureux moi-même. Dans ces cas, la complétive exprime un événement qui conditionne celui de la principale. On dira : « Je suis heureux de savoir qu'il a réussi ». Cette fois, « Il a réussi » n'est plus vu comme conditionnant le sentiment mais comme fait objectif. En somme, la complétive avec verbe au subjonctif se caractérise ici par le fait que l'événement n'est pas vu en tant que tel mais dans sa relation à une instance (e. g. un sujet du monde éprouvant un sentiment donné). L'indicatif implique que l'événement de la principale soit posé comme fait et modalisé après coup (heureusement, hélas...). Que l'on compare :

(12) Il est heureux qu'il ait réussi

et

(13) Je sais qu'il a réussi

En (13), le fait qu'il ait réussi entraîne une situation positive. Au contraire, en (14), la réussite est l'objet de mon savoir mais ne le conditionne pas. En quoi consiste le « conditionnement » ?

Pour en apprendre plus, nous devons nous pencher sur les complétives au subjonctif introduites par des verbes de volonté, crainte, nécessité. Considérons pour cela :

(14) Je veux/souhaite qu'il *parte*.

On notera d'abord le lien entre ces tournures et les injonctives, ayant noté que l'injonction correspond à une demande qui ne doit pas être suivie. De même :

(15) La situation exige qu'on *soit* prudent ; il faut/est à craindre qu'il *parte*

Ces tournures impersonnelles ou à sujet grammatical à référent abstrait renvoient à des situations qui n'impliquent pas la volonté ni le sentiment d'un locuteur. Nous rechercherons donc la manière dont l'événement exprimé dans la complétive conditionne celui exprimé dans la principale ailleurs que dans une potentielle subjectivité en nous demandant quel est le point commun entre les complétives de :

(16) Je veux qu'il *ait* son bac

et

(17) Je suis heureux qu'il *ait eu* son bac

Si l'obtention du bac est potentielle en (16), elle est réelle en (17) : dans le premier, toutefois, le locuteur désire voir la réalisation d'un événement qui peut ne pas se produire. Il y a une tension entre *il aura son bac* et *il n'aura pas son bac*. Le locuteur penche en faveur de la première. Autrement dit, il met en parallèle deux possibilités en marquant l'une positivement (*il aura son bac*) et en rejetant l'autre (*il n'aura pas son bac*).

Cette explication éclaire l'emploi du subjonctif sans appel à la subjectivité. Ainsi, dans « Il faut que nous *soyons* prudents », *nous serons prudents* est marqué positivement par rapport à la situation inverse. Cette hypothèse s'applique aussi aux constructions dont la principale contient un verbe de sentiment, comme :

(18) Je suis heureux qu'il *ait eu* son bac

Cette analyse permet enfin de lever la distinction entre réel et potentiel. Tout se joue en fait au niveau de la représentation d'un événement en contraste avec son contraire, la première étant marquée positivement (désirée, nécessaire...) et la seconde négativement (refusée, néfaste...).

Enfin, le subjonctif apparaît aussi dans les circonstancielles, particulièrement restrictives ou de but, introduites par *bien que*, *sans que*, ou *pour que*, ou dans les temporelles, introduites par *avant que*, *jusqu'à ce que* et *après que*, que nous comparerons à *dès que* et *tant que*. Ainsi, les locutions conjonctives proposées exigent le subjonctif. Le subjonctif après *pour que* est assez logique pour qu'on ne l'analyse pas plus avant : c'est la situation des verbes de désir ou de nécessité. En effet,

(19) Il m'a appelé pour que je *l'aide*

(20) Je ne peux rien faire sans qu'il *veuille* en faire autant

La phrase (19) indique qu'il espère que je l'aide mais je ne suis pas obligé de le faire. Nous retrouvons le schéma dans lequel un fait est mis en parallèle avec son contraire et doit être compris dans le cadre de ce contraste. La phrase (20) répond au même schéma : l'événement

exprimé dans la proposition du groupe conjonctionnel, « Il veut en faire autant », se produit systématiquement mais l'emploi du subjonctif indique que ce devrait être le cas : *sans que* invite à voir une situation en contraste avec la situation inverse, selon la dichotomie *situation telle qu'elle devrait être/réelle*, avec saillance sur l'événement exprimé par la proposition du groupe conjonctionnel. Le cas est similaire avec *bien que* : « Bien qu'il pleuve, je sors ». *Bien que* introduit une situation qui devrait entraîner une certaine réaction mais sans succès. Ainsi, je ne devrais pas sortir par temps de pluie mais je le fais quand même. Le caractère restrictif du groupe conjonctionnel est dû à la mise en parallèle de ce qui est attendu et de ce qui, sans l'être, se produit.

L'emploi du subjonctif confirme notre hypothèse. Cela dit, *même si*, sémantiquement proche de *bien que*, régit l'indicatif : « Même s'il part, je reste ». Il existe toutefois une nuance entre les deux phrases. *Même si* met en parallèle deux situations inverses (Ici, *il part/il ne part pas*) et les présente comme équivalentes tandis que *bien que* implique une notion de concession plus importante et présente une situation comme préférable à une autre. Le subjonctif se distingue non par sa capacité à faire référence à un événement en rapport avec son contraire mais par ce qu'il exige un contraste entre les deux situations¹. C'est ce que nous allons voir avec les propositions circonstancielles de temps.

Celles qui nous intéresseront ici sont *avant que*, *jusqu'à ce que* et *après que*, que nous comparerons à *dès que*, à *partir du moment où* et *tant que*. La conjonction *après que* pose un problème de classification, puisque les grammaires les plus classiques la font suivre de l'indicatif malgré l'emploi toujours plus important du subjonctif dans les propositions qu'elle introduit. Nous proposerons une explication possible de ce fait en fin d'article. Pour commencer, *avant que* ou *jusqu'à ce que* sont systématiquement suivies du subjonctif, à l'inverse de *dès que* ou *tant que*, qui exigent l'indicatif. Nous opposerons ainsi :

(21) Je ne partirai pas avant qu'il arrive

(22) Je resterai jusqu'à ce qu'il arrive

à

1. On notera l'absence de subjonctif dans « Je ne sais pas s'il viendra. » Il y a une alternative : *Il viendra/ne viendra pas*, mais sans contraste entre les deux situations.

- (23) Je partirai dès qu'il arrivera
 (24) Je resterai tant qu'il ne sera pas là

Le découpage temporel opéré par ces différentes conjonctions est en fait très différent.

Ainsi, *avant que* et *jusqu'à ce que* impliquent une plage temporelle (dans la principale) prospectivement bornée par la survenue d'un autre événement (dans la circonstancielle). Il y a une tension entre l'événement qui doit survenir et la situation qui le précède, un avant et un après opposés par une charnière. Cette charnière est représentée par l'événement décrit dans la principale. Ainsi, « Je ne partirai pas avant qu'il arrive » sous-entend que je partirai à son arrivée ou peu après. Deux couples de situations s'opposent : *Il n'est pas arrivé/Je reste* et *Il est arrivé/Je pars*. Avec *jusqu'à ce que*, la conceptualisation du temps est différente mais le principe reste le même : on se concentre avec cette conjonction sur ce qui se passe jusqu'à survenue de l'événement charnière (*Je reste*) et non sur ce qui se passe après (*Je pars*). Au contraire, avec *dès que* ou *tant que*, on perd cette tension. *Dès que* renvoie à ce qui se passe à partir d'un certain moment sans considération de ce qui précède et *tant que* au déroulement d'un événement sans considération de ce qui le précède ou le suit. Ainsi, *avant que* et *jusqu'à ce que* se distinguent des deux autres conjonctions par la nécessité de conceptualiser, dans un découpage temporel, un avant et un après en tension.

Cela rappelle l'hypothèse émise sur le fonctionnement du subjonctif : *avant que* ou *jusqu'à ce que* impliquent la conceptualisation de deux situations en opposition. Il ne s'agit plus de la dichotomie jusque là majoritairement observée, avec le marquage positif/négatif, qui tenait principalement au sémantisme des verbes introducteurs ou des tournures (désir, sentiment...), mais de la mise en relation de deux situations incompatibles, avec marquage thématique de l'une d'elle comme préférable ou attendue (dans le cas de *avant que* ou *jusqu'à ce que*). En outre, cette analyse permet de justifier l'emploi toujours plus régulier du subjonctif après la conjonction *après que*. On peut en effet considérer que *après que* introduit une proposition renvoyant à un fait réel survenu avant un autre. On oppose ainsi *après que*, qui introduirait une proposition évoquant un fait réel, à *avant que*, qui introduirait pour sa part à une proposition renvoyant à un fait potentiel.

On exige alors l'indicatif après *après que*. On peut aussi considérer que *après que*, comme *avant que*, met en regard deux situations, l'une explicite et l'autre explicite, vues en contraste. On explique alors aisément l'emploi du subjonctif après *après que*. L'emploi de ces deux conjonctions repose donc sur une conceptualisation de l'enchaînement des événements fondée sur une mise en contraste des événements selon leur position dans le temps. Il a dû se produire une évolution dans le sémantisme du subjonctif, aussi bien que dans celui des conjonctions *avant que* et *après que*, les conjonctions ont dû perdre en conceptualisation temporelle pour évoluer vers une conceptualisation des tensions entre événements et le subjonctif a dû se déplacer de l'expression du potentiel vers celui de la tension entre événements contraires.

2.2 Tournures admettant subjonctif et indicatif

Nous présenterons tout d'abord les phrases interrogatives construites avec des verbes de supposition ou de croyance puis les relatives déterminatives et qualificatives et les complétives introduites par un verbe d'opinion à la forme négative avant d'examiner le mode du verbe de la complétive de verbes comme *espérer* ou *supposer*. Les interrogatives qui nous intéressent ici sont les interrogatives totales :

(25) Crois-tu/Est-ce que tu crois qu'il vient/*vienne* ?

mais

(26) Tu crois qu'il vient ?/*Tu crois qu'il *vienne* ?

Dans le premier cas, le subjonctif constitue la variante la plus courante. L'interrogation introduite par *est-ce que* admet les deux modes, alors que l'interrogative à structure d'affirmative marquée par la seule prosodie refuse le subjonctif. Admis, le subjonctif n'a pas le même sens que l'indicatif. « Crois-tu qu'il vient ? » se traduit par « Crois-tu qu'il est en chemin ? » et dans « Crois-tu/Est-ce que tu crois qu'il *vienne* ? », la question porte sur la venue. L'indicatif dans la complétive pose le procès comme réel : on le pose préalablement à la question et on demande son opinion à son interlocuteur. En revanche, avec le subjonctif, la question porte sur le contenu de la complétive sans présumer de la réponse : le subjonctif fait porter la question sur

le contenu de la complétive (il viendra ou ne viendra pas) et l'indicatif sur la disposition de l'interlocuteur quant à une certaine situation.

On explique ainsi l'affinité plus importante de l'interrogative introduite par *est-ce que* pour l'indicatif : syntaxiquement, elle pose la proposition « Tu crois qu'il vient » et fait ensuite poser la question sur elle, principalement sur l'ensemble, donc la croyance. En revanche, l'inversion sujet-verbe de « Crois-tu qu'il *vienn*e/*vient* ? » favorise l'interrogation portant sur le contenu de la complétive, d'où l'emploi préférentiel du subjonctif. Un autre cas dans lequel l'emploi de l'un ou l'autre des deux modes possibles dépend de la mise en saillance des éléments de la proposition complexe est celui des relatives déterminatives et qualificatives. On comparera ainsi :

(27) On cherche un acteur qui *sait* danser

à

(28) On cherche un acteur qui *sache* danser

L'indicatif dans la relative est interprété comme une injonction, l'acteur doit savoir danser ; l'emploi du subjonctif implique plus de souplesse : il peut ne pas savoir danser. Nous expliquerons cela ainsi : le subjonctif est employé quand une alternative est posée et l'une des possibilités marquée comme préférable. Dans le cas de la relative qualificative, en effet, l'acteur sachant danser incarne la situation marquée positivement, mais on admet que ce puisse ne pas être le cas. Au contraire, l'emploi de l'indicatif ne laisse pas de place à l'alternative, on exige la maîtrise de la danse.

Ensuite, le subjonctif est quasi-obligatoire dans les complétives introduites par une principale où est exprimé un doute ou niée une position (« Je ne crois pas/doute qu'il *mente* ») alors que la forme affirmative demande l'indicatif (« Je crois/suis sûr qu'il ment »). La différence entre « Je crois qu'il est malade » et « Je ne crois pas qu'il soit malade » tient au fait que, par l'affirmative, on pose une croyance comme fait, alors que, par la négative, on pose implicitement une position pour en nier la pertinence. Nous observons une fois de plus une tension entre une position et son contraire. Les tournures de négation ou de doute reposent sur cette notion : il peut mentir, mais je ne le pense pas et choisis la position inverse. C'est d'ailleurs toute la nuance entre « Je ne crois pas qu'il *soit* malade » et « Je crois qu'il

n'est pas malade ». Dans le premier cas, on prend position par rapport à une assertion antécédente, alors que, dans le second, on pose sa propre conviction sans rapport à une autre.

Cela dit, la question des rares cas de non-emploi du subjonctif dans ces cas reste ouverte. Ainsi, pour approfondir les informations apportées et répondre à cette question, notons que le futur ou le conditionnel sont tout à fait ordinaires dans les complétives introduites par *ne pas croire, douter...* : « Je ne crois pas qu'il *aurait su/saura* quoi faire ». Cela dit, futur et conditionnel posent un fait dont on ne peut pas affirmer l'existence, soit qu'on n'en contrôle pas la venue (futur), soit qu'on le subordonne à une hypothèse non vérifiée au moment de l'énonciation (conditionnel). Avec le subjonctif, au contraire, on prend position sur une assertion tenue pour vraie par certains (certains croient que P, mais je ne le crois pas). Dans ces cas, le locuteur voit le contenu de la complétive comme non vérifiable sur l'immédiat, il retarde l'assertion. Quand le verbe de la complétive est conjugué à l'indicatif, au contraire, le contenu de la proposition est posé d'emblée comme réalisé. La négation est alors plus forte car elle vise à rejeter une position comme telle et non à subordonner son refus à une certaine position.

(29) Je ne crois pas qu'il *pourra/pourrait* réussir

En (29), je justifie mon opinion par un délai (futur) ou une hypothèse (conditionnel) sans nier la possibilité de la réussite. De même, « Je ne pense pas qu'il *puisse* réussir » implique une préférence pour « Il ne réussira pas » par rapport à « Il réussira » mais sans certitude. Au contraire, « Je ne crois pas qu'il *peut réussir* » implique un rejet en bloc de la capacité à réussir. C'est une manière d'exprimer une opinion très forte, proche de l'affirmation sans franchir ce pas (qui le sera dans « Je crois que non P »). Une autre source de vérification nous est offerte par des verbes comme *craindre* ou *douter* et les emplois plus fluctuants des modes après *espérer, supposer, paraître* et *sembler*. *Craindre* et *douter* appellent quant à eux le subjonctif dans la complétive :

(30) Il semble qu'il *a/ait*, il paraît qu'il *a/* il paraîtrait qu'il *ait/* on suppose qu'il *a/* supposons qu'il *a/ait* raison

(31) Je crains/doute qu'il *ait échoué*

Or, *craindre* exprime une prise de position par le locuteur, qui se représente deux issues à un événement, l'une crainte, la seconde préférée. Avec *douter*, de même, on exprime son indécision quant à une certaine situation : ce dont on doute est perçu négativement et l'inverse comme plus positif, probable. Quant à *espérer*, il régit également subjonctif et indicatif dans la complétive, avec certaines nuances :

(32) J'espère qu'il vienne/vient/viendra

Le subjonctif exprime une situation similaire à celle vue avec *craindre* : je ne sais pas s'il viendra, mais je penche pour sa venue, l'inverse étant source de regret. Le présent peut être paraphrasé par une forme progressive :

(33) J'espère qu'il en est en train de venir

On présente la venue en cours de réalisation et l'indicatif est justifié par le fait qu'on la pose comme réelle. Le futur de l'indicatif se situe à la frontière : la venue n'est pas vue comme en cours, seulement potentielle, mais à l'indicatif, avec une nuance de doute moins marquée qu'avec un subjonctif ; je ne sais pas s'il viendra, mais je préfère me représenter sa venue comme probable sans évoquer l'éventualité contraire. Les choses sont moins nettes avec *supposer*, *paraître* et *sembler*. Ainsi, on emploiera *supposer* avec une complétive à verbe au subjonctif ou à l'indicatif :

(34) Il semble qu'elle a compris

(35) Il semble qu'elle ait compris

La phrase (34) fait état d'une quasi-certitude, suffisante pour ne pas mentionner qu'elle aurait pu ne pas comprendre, ce qui rapproche de l'affirmative « Elle a compris », alors que la seconde implique une notion de doute plus importante, le subjonctif impliquant la représentation de l'alternative *elle a compris (probable)/elle n'a pas compris (plus improbable mais non exclu)*. Avec *supposer*, l'analyse serait la même. Quant à *paraître* et *sembler*, ils présentent aussi une grande souplesse dans l'emploi des deux modes. Ainsi, « Il paraît ... » demande l'indicatif dans la proposition attributive et « Il paraîtrait/semblerait/semble... » le subjonctif.

En revanche, si on remplace « Il semble... » par « Il me semble... », il faut employer l'indicatif dans la proposition attributive : « Il semble qu'il *soit* malade » mais « Il me semble qu'il *est* malade ». Pour commencer, « Il paraît que... » renvoie au fait qu'un événement est présenté comme effectif, sans garantie mais avec une certaine certitude. L'indicatif est donc justifié par la conception du fait en question comme réel avec un degré de certitude suffisant pour ne pas évoquer la situation opposée. Il en va autrement de « Il semble... ». On ne présente pas avec ce verbe un fait considéré comme *a priori* avéré, on le situe d'emblée dans l'incertain : « Il semble que P, mais sans garantie », on a affaire à une impression suffisamment peu sûre pour justifier le doute. Le subjonctif indique donc que le locuteur prend en considération aussi bien le fait qui semble être réel que la possibilité du cas inverse.

Les situations s'inversent avec certaines modifications. Ainsi, « Il paraîtrait que... » est suivi du subjonctif : le locuteur présente la position admise sur un fait et la modalise, comme en témoigne l'emploi du conditionnel, il exprime qu'une position est majoritairement assumée par d'autres mais qu'il ne la reprend pas à son compte. Il met ainsi en perspective un événement et son inverse. Le subjonctif déplace le thème de la phrase :

(36) Il paraît qu'il *est* malade

(37) Il paraîtrait qu'il *soit* malade

En (36), on met la saillance sur le fait qu'une personne est malade, en (37) sur le fait qu'on le dit malade mais qu'il ne l'est certainement pas. À l'inverse, « Il me semble que... » est suivi de l'indicatif, à l'inverse de « Il semble... » du fait que l'impression est rapportée à une personne qui, en tant que telle, assume une perception comme un fait avéré de son point de vue. « Il me semble que... » est paraphrasable par « Je crois/pense que... ». Le fait n'est pas garanti, mais le locuteur le perçoit comme réel de son point de vue. Cela justifie le changement de mode.

Conclusion

Une analyse approfondie du subjonctif montre, sous une diversité déroutante, toute la cohérence d'un signifié de puissance cohérent et unique duquel dérivent par rayonnement, selon les interprétations

en contexte (contexte constitué tant par le sémantisme des verbes introduisant le subjonctif que les visées du locuteur, les structures grammaticales donnant au locuteur une certaine amplitude dans le choix du mode selon l'intention de communication), des signifiés d'effet en apparence fort différent. En d'autres termes, la polysémie en discours repose sur une stricte monosémie en langue. En ce sens, le signifié de puissance du subjonctif réside dans l'opposition de deux situations (divergeant sur un plan temporel ou notionnel) dont l'une est mise en saillance (comme préférable, préalable...) et comprise en contraste avec sa complémentaire.

Bibliographie

- Guillaume G., 1994/1964
Langage et science du langage, Paris, Librairie Nizet.
- Guillaume G., 1993/1929
Temps et verbe, théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1-134.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul P., 2004/1994
Grammaire méthodique du français, Paris, PUF.
- Soutet O., 2000 *Le subjonctif en français*, Gap, Paris, Ophrys.
- Winters A.M., 1991
 « Subjonctif et réseau », *Communications, sémantique cognitive*, 53, 155-170.

Audrey Lauze

Praxiling U.M.R. 5267 C.N.R.S., universit  Montpellier III

audrey.lauze@univ-montp3.fr

Quand le plus-que-parfait concurrence le pass  simple : probl mes de tension et d'incidence

R SUM  Lorsque l'on parle de forme simple et de forme compos e, Guillaume, lui, parle de forme d'aspect simple et d'aspect compos . Si le pass  ant rieur est le pass  simple d'aspect compos  alors le plus-que-parfait correspond   l'imparfait de l'aspect compos . D'apr s ces correspondances, il est donc difficile de rapprocher le plus-que-parfait du pass  simple. Cet article se propose de mettre au premier plan un temps trop souvent rel gu  au second plan du r cit.

Introduction

Selon la classification traditionnelle (Benveniste 1966, Weinrich 1973), les temps narratifs sont repr sent s par le pass  simple, l'imparfait et le plus-que-parfait¹. Pour reprendre la division op r e par Weinrich (1973) en termes quelques peu cin matographiques de « premier plan et d'arri re plan », le premier r le est souvent attribu  au pass  simple L'imparfait et le plus-que-parfait se contentent bien souvent des seconds r les. Autrement dit, « la macro-connaissance du fonctionnement du monde² » (Nicolau, 2003 : 159) a provoqu  des habitudes linguistiques prises depuis notre plus tendre enfance : il est relativement ancr  dans les esprits qu'un r cit au pass  doit se raconter au PS, au PQP et   l'IMP³ en op rant un  clairage plus intense sur le

1. Je parle bien de « r cit traditionnel » o  le pass  compos  n'a pas sa place de par son appartenance au « plan du discours » (Benveniste, *Probl mes de linguistique g n rale*, Tome 1, 1966).

2. Le terme  quivaut   « nos connaissances du monde ».

3. En t moignent encore aujourd'hui les r cits contemporains (Marc L vy, Beigbeder, etc.) o  les faits sont racont s au PS.

premier temps auquel est rattachée la trame narrative, autrement dit, les événements importants. Une question se pose : pourquoi le PS se prend pour la star du récit ? Quels sont ses talents cachés ? N'existe-t-il pas d'autres temps susceptibles de le détrôner ? L'imparfait « narratif » (Bres, 2005) a déjà montré qu'il était à la hauteur mais ce n'est pas le seul. Dans la jungle hollywoodienne de la temporalité, je me propose de « manager » un jeune premier en démontrant qu'il possède des talents certains pour concurrencer le PS sur le devant de la scène : en avant, mon plus-que-parfait !

Tout d'abord, je présenterai deux approches (polysémique et monosémique) qui traitent du fonctionnement du temps verbal. Ensuite, à travers l'approche monosémique, je m'attacherai dans un premier temps à définir les traits caractéristiques de chaque forme en langue, dans un deuxième temps, d'en montrer les emplois typiques en discours et enfin, de proposer quelques emplois non typiques dans le but de faire découvrir au lecteur « la face cachée » du plus-que-parfait.

1 L'approche aspectuotemporelle : les approches polysémique et monosémique du temps verbal

Il me paraît nécessaire de présenter, avant de poser le cadre théorique dans lequel s'inscrit mon travail, deux approches qui traitent du temps verbal dans le but de donner au lecteur, peut être novice dans ce domaine, les principales caractéristiques afin qu'il nous suive clairement dans notre raisonnement. Nous commençons par l'approche polysémique puis viendra ensuite les grandes lignes de l'approche monosémique.

1.1 L'approche polysémique

L. Gosselin (1996) pose que tous les temps verbaux — ceux de l'indicatif — ont une valeur en langue qui peut subir des déformations au contact du cotexte et du contexte :

Les significations des éléments de l'énoncé entrent très souvent en conflit et que ces conflits se trouvent généralement résolus au moyen de déformations régulières. [1996 : 13.]

Autrement dit, le temps verbal ne posséderait pas une seule valeur en langue (dans ce cas, il est monosémique) mais plusieurs dont l'une prévaut par rapport aux autres selon les éléments du cotexte (point de vue polysémique). Par exemple pour les temps composés, Gosselin note que « les temps composés sont formés de deux marqueurs, le participe passé et l'auxiliaire, porteurs chacun d'un ensemble d'instructions » (1996 : 204). Les deux marqueurs codent respectivement les deux valeurs *aoristique* et *accompli*. « À l'aspect accompli, un temps composé se comporte de façon semblable au temps inaccompli correspondant [...] lorsqu'il prend une valeur aoristique, un temps composé fonctionne comme les autres temps aoristiques » (1996 : 147), comme le passé simple par exemple.

On peut voir par l'emploi de l'expression « prend une valeur » que le temps verbal posséderait plusieurs valeurs en discours. Aussi, devant un énoncé comme :

- (1) Hier midi, Pierre était très fatigué, il *avait pris* son travail à cinq heures et ne s'était arrêté qu'à 11 h 45.

Gosselin donne une valeur aoristique au procès « avait pris » justifiant son point de vue par la présence du circonstant temporel « à cinq heures » qui marque le début de la borne initiale du procès.

Cependant, il semble qu'ici le circonstant temporel ne joue pas à lui seul en faveur de l'interprétation aoristique du procès. Effectivement, « à cinq heures » montre bien une saillance sur le début du procès qui peut donc conduire à l'interprétation aoristique de ce dernier mais il nous semble que ce n'est pas le cotexte ici qui penche vers cette valeur. Voyons quelle analyse en donne l'approche monosémique.

1.2 L'approche monosémique

Si l'on reprend l'énoncé (1) et qu'on le traite selon l'approche monosémique, le circonstant temporel « à cinq heures » montre, certes, le début de l'action du verbe mais il ne faut pas oublier que l'aspect même du verbe *prendre* implique un temps de réalisation de l'action de prendre très court. Ainsi, nous pensons que ce n'est pas le circonstant temporel qui donne une interprétation aoristique du procès mais

surtout l'aspect lexical du verbe (accomplissement)¹ qui nous incite à comprendre le procès « avait pris » comme étant aoristique. Nous dirons qu'il n'est donc pas aoristique mais qu'il donne un effet de sens aoristique. De ce constat, nous affirmons également que ce n'est pas le temps verbal qui « prend » une valeur aoristique mais c'est au contact du cotexte et également par l'aspect lexical du verbe que le procès peut être compris comme ayant un effet aoristique et non comme possédant une valeur aoristique.

Par conséquent, et en guise d'introduction de l'approche monosémique du temps verbal, nous posons que chaque forme possède une seule valeur en langue donnant plusieurs effets de sens en discours. Cette valeur est définie selon les concepts de *temps* et d'*aspect* proposés par Guillaume (1929) et remodelée par Barcelo et Bres (2006 à paraître) en termes d'instructions temporelle et aspectuelles. Là où Gosselin présente les temps composés comme possédant deux valeurs dont l'une est *aoristique* et l'autre *accompli*, nous remplaçons volontiers le terme de « valeur » par celui d'« effet de sens ». Aussi, si l'on reprend la position de Gosselin en l'adaptant à notre approche, nous dirons que les temps composés ont une valeur en langue et donnent deux effets de sens en discours *aoristique* et *accompli*.

2 Définition des temps verbaux

2.1 Le passé simple

Le PS est clairement un temps du passé. Il indique nettement que l'événement signifié est antérieur au moment de parole voire même hors temps de parole dans le sens où il n'a aucun lien avec le *nunc* — ici, renforcé par le circonstant temporel passé :

- (2) Le premier samedi de juin 1955, un éminent biologiste anglais, le professeur Adam Ramsay, âgé de quarante deux ans, *prit* l'avion pour Bruxelles. (*Le grand secret*, Barjavel)

Aspectuellement, le PS présente d'une part le procès en tension, autrement dit, entre la borne initiale et la borne finale, où les événe-

1. Nous faisons ici référence à la classification des procès établie par Vendler (1967) reprise par Gosselin (1996). Les procès sont répartis en quatre grandes classes : état, activité, accomplissement et achèvement.

ments sont présentés comme un tout sans focalisation sur le déroulement interne du procès :

- (3) Tout à coup la porte *s'ouvrit* et Marie *entra*.

D'autre part, il donne à voir le procès d'une manière incidente. Il s'oppose dans ce cas à l'imparfait et au plus-que-parfait :

- (3') Tout à coup, la porte *s'ouvrait/s'était ouverte* et Marie *entraît/était rentrée*.

Le PS donne à voir le procès en accomplissement — depuis le début jusqu'à sa fin. La saisie du procès s'effectue à partir de la borne initiale et cette saillance a entraîné certains à penser que le PS était le temps de la progression narrative (L. de Saussure 2000 et Moeschler 1998). Il n'en est rien : les emplois non typiques présentés en 2.2 démontreront le contraire.

2.2 Le plus-que-parfait

Le PQP, comme son rival le PS, est également un temps du passé. De son appartenance morphologique à la série des formes composées, le PQP est, comme certains aiment à le nommer, un « *absolute-relative tense* » (E. Labeau, 2005) qui implique deux niveaux temporels :

- (4) On apprit que trois de ses collaborateurs *avaient été mis* au secret avec leur famille (*Le grand secret*, Barjavel)

Il est antérieur au moment de référence — posé par un procès au passé, ici au PS — lui-même antérieur au moment de parole.

Toujours, de par sa morphologie, le PQP situe le procès en extension, autrement dit, au-delà de la borne finale :

- (5) Natasha avait mis son tee-shirt à l'envers quand le jury entra dans la salle

Le PQP nous donne à voir le procès déjà terminé, le tee-shirt déjà mis à l'envers. Il ne nous montre ni le début (PS) ni le déroulement de l'action (IMP).

À la différence du PS, le plus-que-parfait ne situe pas le procès en incidence mais en non-incidence¹. Au niveau discursif, cela se traduit par une impossibilité du temps à faire progresser le récit (Touratier, 1996). Cette remarque — à laquelle je m’oppose, nous verrons pourquoi en 3.2 — nous amène à présenter les emplois typiques en discours. Auparavant, un petit synopsis² :

PS [+ passé] [+ tension] [+ incidence]
 PQP [+ passé] [+ extension] [– incidence]

3 Fonctionnements discursifs du PS et du PQP

3.1 Emplois typiques

3.1.1 Le passé simple

— *L’oscar* du meilleur temps narratif...

Déjà évoqué en 1.1, le PS est considéré par beaucoup comme le temps prototypique du récit. Parce qu’il présente le procès en incidence, il semble être le seul et unique temps à pouvoir faire progresser le récit³. Aussi, « une succession de PS [tend à exprimer] une succession chronologique de procès » (Gosselin, 1996 : 197) :

- (6) Après le souper, nous fûmes nous asseoir sur la grève en attendant le moment du départ. Insensiblement, la lune *se leva*, l’eau *devint* plus calme, et Julie me *proposa* de partir. Je lui *donnai* la main, et m’asseyant à côté d’elle je ne *songai* plus à quitter sa main. (*La nouvelle Héloïse*, Rousseau.)

— Effet de sens inchoatif ou ponctuel

Le PS présenterait l’événement comme « unique ». Cette unicité — constatée mais non expliquée par Imbs (1960 : 85) — donne au

1. Notons que c’est une hypothèse. Guillaume (1929) ne dit rien à ce sujet. Nous pensons également que le PQP situerait, par l’auxiliaire conjugué à l’imparfait, le procès d’incidence en décadence et par le participe passé, seulement en décadence.

2. Je prends à mon compte la présentation de J. Bres, *les temps de l’indicatif*, à paraître.

3. Comme nous sommes dans la série des formes simples, je ne parle pas des formes composées où le passé composé et le passé antérieur sont considérés comme des temps aptes à faire progresser le récit mais ce n’est pas ici notre sujet.

lecteur le sentiment que l'événement s'est passé une seule fois. Cette interprétation est provoquée par le caractère incident du PS et la focalisation sur la borne initiale. En ce sens, il est très rare — mais pas impossible — de le voir se combiner avec l'adverbe « pendant » qui lui, met l'accent sur le déroulement du procès :

- (7) *Pendant trois mois il courut sans s'arrêter*¹ (Scénario de *Forest Gump*.)

3.1.2 Le plus-que-parfait

— *Nominé* dans la catégorie « régression narrative »...

De par les caractères extensif et non incident qu'il possède en langue, le PQP est généralement employé en discours pour exprimer une régression temporelle et événementielle,

- (8) Cette concession a toutefois suscité une irritation. Cinq minutes plus tôt, le ministre *avait précisé* que M. Otte n'étant pas un responsable politique, il bénéficierait en quelque sorte d'une tolérance. (*Le Monde*.)

accentuée dans cet énoncé par le circonstant temporel « cinq minutes plus tôt ». Il exprime une double antériorité d'un côté, par rapport au procès conjugué au PC « a suscité » (qui indique le moment de référence) et d'un autre, par rapport au moment de parole.

3.2 Emplois non typiques

3.2.1 Le passé simple

— L'itération

Comme évoqué ci-dessus en 6, l'emploi du PS, dans un certain contexte, peut entraîner un effet de sens itératif. Mais lorsque il est interprété comme itératif, le PS exprime uniquement cet effet de sens si la durée est déterminée et définie par l'énoncé (trois mois). Sans indications de durée précise, le PS indique l'unicité, non l'itération et il peut alors être remplacé par l'imparfait :

- (9) Il courut sans s'arrêter/il courrait sans s'arrêter.

1. Notons que le PS peut avoir un effet de sens itératif mais en rapport avec une durée définie (3 mois, par exemple).

— La régression

Et oui, comme son concurrent, le PS peut également exprimer une régression événementielle et chronologique :

- (10) Hoel pleura beaucoup d’avoir coupé la gorge à Morgane et il se demanda comment il avait pu si vilainement revaloir à cette bonne femme la soupe qu’elle lui *fit manger*, le sou qu’elle lui *donna*, et le feu *qu’elle ranima* pour le réjouir (exemple extrait de Imbs, 1960)

Dans cet énoncé, les trois procès en italiques réfèrent à un moment qui est antérieur au PQP « avait pu » lui-même antérieur à « se demanda ». Mais une question se pose : ce schéma ne serait-il pas celui du PQP ? Effectivement, là où l’on attendrait logiquement des PQP, des PS apparaissent.

3.2.2 Le plus-que-parfait

— La progression ou *le côté obscur du plus-que-parfait...*

Il semble à première vue insensé de considérer que « le temps avance » (Moeschler, 1998) avec le PQP. Et pourtant, quelques exemples contredisent ceux qui l’ont avancé ou qui pourraient le penser :

- (11) La nuit venue, il dormit dans sa fusée toute cabossée, son oreiller était une corde en boule et sa couverture était du bois dur. Le lendemain matin, à 7 heures, il trouva caché au fond de sa fusée la pioche et la pelle. Il creusa le fer avec la pioche, la corde servait à retenir le fer de sa fusée et la pelle pour aplatir le fer. *Le lendemain, il avait fini* la fusée. Il partit pour Pilice. *Un mois plus tard, il était rendu* sur sa planète. (Chat sur lycos.fr, histoires de Jérémy, 12 ans)
- (12) En défaisant sa valise, je remarquais une petite boîte de préservatifs que mon fils avait soigneusement cachée dans ses chaussettes, je faisais mine de ne rien avoir vu et n’en disais mot à ma femme qui n’aimait guère que son « bébé » s’intéresse à ce genre de choses. Mon garçon dès le soleil arrivé, se rua en direction de la mer. *Quelques heures plus tard, il était revenu*, nous disant qu’il n’avait jamais vu autant de jolies filles au même endroit. (Chat sur lycos.fr : destination de voyages anecdotes, la Grande-Motte)
- (13) Comme il n’était qu’à quelques pas du bâtiment, les portes des deux extrémités donnant entrée dans les deux écoles s’ouvrirent et un flot de petits êtres, garçons par ici, filles par là, s’en échappèrent et se

mirent à jouer sur la grande place vide, piaillant comme un troupeau d'oies, autour du docteur, qui ne pouvait se faire entendre. *Aussitôt*, les derniers élèves sortis, les deux portes **s'étaient refermées**. Le gros des marmot enfin se dispersa, et le commandant appela d'une voix forte : « — Mr de Varnetot. » (Maupassant.)

Il est clair que, dans ces exemples, les PQP remplacent des PS. Si l'on transpose ces procès au passé simple, cela donne :

(11') le lendemain, il finit la fusée

(12') quelques heures plus tard, il revint

(13') aussitôt, les derniers élèves sortis, les deux portes se refermèrent

Dans ces exemples, ce n'est pas le sens de l'énoncé qui est modifié mais la perception que l'on a du procès qui change. La saisie extensive du PQP nous fait voir le procès comme étant terminé tandis que la saisie tensive du PS permet — dans la plupart des exemples — de focaliser sur le début du procès.

4 Le plus-que-parfait ou les étapes d'un succès...

Bien que le PQP et le PS aient une manière aspectuelle différente de présenter le procès, il n'en demeure pas moins évident selon les exemples authentiques (10), (11) et (12), que l'un peut « jouer la doublure » de l'autre. Le niveau aspectuo-temporel montrant une différence de la valeur en langue, alors par quels biais le PQP concourt en discours avec le PS ?

4.1 Le niveau pragmatique ou le cotexte : *que la force soit avec toi...*

Le cotexte soutient le PQP pour exprimer une progression narrative (événementielle et chronologique). En effet, on aura remarqué, dans les exemples précédents que le PQP semble avoir besoin d'un élément incident afin qu'il puisse faire progresser le récit à savoir « le lendemain », « plus tard », « aussitôt » etc., alors que le PS, intrinsèquement incident, ne demande pas d'appui du cotexte (comme en 5). J'anticipe dès lors les réactions du lecteur qui — très justement — m'objecterait que le PQP ne concurrence nullement le PS puisque tout seul,

sans soutien du cotexte, il ne peut pas contribuer à une progression narrative. Au vu de leur déplaire, voici un exemple qui démontre le contraire :

- (14) L'aide soignante l'invita à s'allonger sur un brancard en attendant qu'un interne s'occupe de lui. Assise sur l'accoudoir d'une chaise roulante, Lauren commençait elle aussi, à sourire. Arthur jouait parfaitement bien la comédie, elle-même avait été inquiète lorsqu'il s'était presque effondré dans la salle d'attente.

— Tu ne sais pas ce que tu es en train de faire, lui avait-elle murmuré au moment même où un médecin venait le prendre en charge.

Le docteur Spacek **s'était présenté** et **l'avait invité** à le suivre dans une des salles que longeaient le couloir [...] il le fit s'allonger sur le lit d'examen et l'interrogea sur ses maux. (*Et si c'était vrai...*, M. Levy.)

Le PQP souligné en gras dans ces exemples contribue à la progression chronologique du récit et cela même sans le moindre soutien du cotexte. Et avant que l'on m'objecte que le PQP employé en (14) n'est qu'un effet stylistique parce qu'il se trouve en récit contemporain, cet effet de sens est bien indépendant du contexte historique dans lequel il figure, en témoigne une autre occurrence apparue au XIX^e :

- (15) Elle se décida enfin à ouvrir le sac. Ces dames allongeaient le cou, lorsque dans le silence, on entendit le timbre de l'antichambre.

— C'est mon mari, balbutia M^{me} Marty pleine de trouble, il doit venir me chercher, en sortant de Bonaparte. Vivement, **elle avait refermé** le sac, et elle le fit disparaître sous un fauteuil d'un mouvement instinctif. Toutes ces dames se mirent à rire. (*Au bonheur des dames*, Zola.)

Que ce soit au XIX^e ou au XX^e siècle, l'emploi d'un PQP « progressif¹ » est bien utilisé par aux auteurs de romans.

Est-ce que le PQP « fonctionne typiquement comme le PS » (Goselin, 1996 : 211) en présentant les procès d'une manière aoristique au moyen d'une déformation de sa valeur en langue ? À en regarder les exemples ci-dessus, on pourrait le croire.

Cependant, je reprends l'hypothèse de Bres montrant que ce n'est pas la valeur en langue du temps verbal qui se déforme en discours mais le contexte discursif qui soutient le temps dans le but que ce

1. Pour plus de clarté, j'emploie « progressif » tout en sachant que ce n'est pas un trait qui le caractérise mais un emploi non typique en discours.

dernier soit interprété comme aoristique. Je m'explique. En effet, dans les occurrences ci-dessus, le PQP est entouré de PS. Enfermé dans cette « bulle incidente », il ne peut que donner l'impression d'une représentation aoristique des procès. Remplacez les plus-que-parfaits par des imparfaits et la chronologie reste la même. Cependant, il y a autre chose : même si le PQP n'altère pas le sens de l'énoncé ni l'ordre des procès, décrire ces actions avec l'aide du plus-que-parfait ne semble pas anodin.

4.2 Le niveau cognitif : *le côté obscur du PQP...*

Ce deuxième niveau — que j'ai appelé « cognitif » — tente de renforcer la thèse que le PQP est parfaitement apte à faire progresser le récit. La vision résultante du procès qu'il présente — à l'inverse du PS qui en donne une vision généralement débutante — laisse sous-entendre au lecteur quelque chose de « caché ». L'hypothèse est la suivante : le PQP peut très bien concurrencer le passé simple au premier plan du récit mais avec la condition d'imposer au lecteur une reconstruction dans le déroulement du procès.

Le fait que le PS présente les procès en tension donne l'impression d'un certain liage entre eux : la succession des procès s'effectue d'une manière logique, de la borne initiale d'un premier procès à la borne initiale du procès suivant et ainsi de suite. Avec le PS, le lecteur fait une économie cognitive, on saute d'un procès à un autre sans réfléchir :

- (16) Ce jour-là, dès que j'eus passé la porte, je posai mon sac, j'allai dans le salon, je m'assis sur le canapé et je m'endormis.

Regardons avec une suite de procès au PQP :

- (17) Il était descendu, avait ouvert la porte, avait aperçu ma mère et l'avait embrassée tendrement.

Dans les deux cas, il est très facile de reconstruire l'ordre des événements : ici, l'ordre syntagmatique des procès correspond à leur ordre chronologique. Cependant, soulignons une différence d'ordre textuel : liage vs rupture événementielle.

Entre (16) et (17), il me semble que la différence entre le PS et le PQP repose sur la manière qu'a le locuteur d'interpréter le procès. Autrement dit, « le temps verbal [servirait] de déclencheur d'une

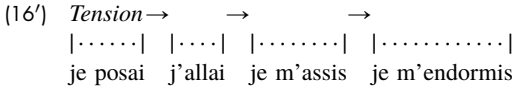


Figure 1. — Représentation du PS en récit

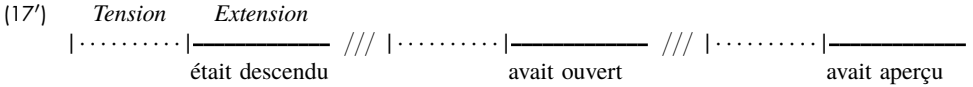


Figure 2. — Représentation du PQP en récit

représentation mentale » (F. Kang'ethe Iraki, 2003 : 148). En (16'), le passé simple déclencherait une représentation mentale de liage des événements (→); en (17'), le plus-que-parfait donnerait une représentation mentale de rupture (//) entre les événements que l'on pourrait représenter par les figures 1 et 2¹.

Cette impression de rupture entre les événements est entraînée par la saisie extensive qu'opère le PQP sur le procès. L'incidence du PS entraîne une interprétation de liage entre les procès. Aussi, quand le PQP est utilisé pour exprimer une succession narrative, il impose au lecteur d'effectuer un mouvement cognitif de retour en arrière (rendu par les flèches en fig. 3) sur le déroulement même du procès, afin de reconstituer le parcours de l'action ; *était descendu* suppose qu'à un moment donné il a commencé à descendre, qu'ensuite il était en train de descendre puis, qu'il a terminé sa descente. Si indiscutablement, par sa morphologie, le PQP met l'accent sur l'achèvement du procès, il présuppose d'une manière logique, un début et un milieu. Evidemment, la saisie extensive impose que le processus cognitif de reconstruction de l'action soit rapide. Et l'auteur qui choisit le PQP pour indiquer une

1. La tension représente le déroulement du procès entre ses bornes initiale et finale, qu'elles soient existantes (PS) ou pas (imparfait). Les temps verbaux dits tensifs sont les temps simples. L'extension représente le déroulement du procès non en deçà de sa borne finale mais bien au-delà de sa borne finale ; dans ce cas, il s'agit des temps composés.

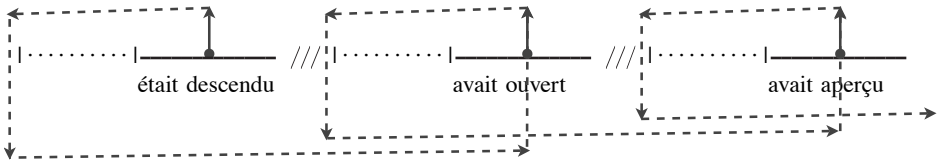


Figure 3. — Mouvement cognitif opéré par le lecteur

succession narrative permet d'une certaine manière aux événements du récit d'avancer plus vite (Bres 2005). Le lecteur se voit donc pris, grâce à la saisie extensive du PQP, dans un mouvement d'accélération de la diégèse comme en (15) que je retranscris sous (15') :

- (15') Elle se décida enfin à ouvrir le sac. Ces dames allongeaient le cou, lorsque dans le silence, on entendit le timbre de l'antichambre. — C'est mon mari, balbutia M^{me} Marty pleine de trouble, il doit venir me chercher, en sortant de Bonaparte. Vivement, **elle avait refermé** le sac, et elle le fit disparaître sous un fauteuil d'un mouvement instinctif. Toutes ces dames se mirent à rire. (*Au bonheur des dames*, Zola.)

D'une part, c'est parce que le PQP saisit le procès en extension qu'il se produit un effet de rupture dans la succession événementielle avec la conséquence d'accélérer le récit. D'autre part, cet effet d'accélération que donne le PQP, employé dans ce cotexte, le rapproche du PS contrairement aux emplois où le PQP, employé dans une relation d'antériorité ne donne pas cet effet d'accélération (voir 7). De la combinaison de sa valeur en langue et de cet effet de sens en discours, le PQP peut donner l'impression d'être tensif et incident. En ce sens, il concurrence le PS.

Conclusion

En discours, le plus-que-parfait ne se rapproche pas du passé simple en subissant une déformation de sa valeur en langue de la part du cotexte (Gosselin 1996) mais conserve sa valeur en langue. Avec le soutien du cotexte et parce qu'il impose un mouvement cognitif particulier de retour en arrière sur le déroulement du procès en lui-même, donnant l'effet de sens particulier d'accélérer la narration, il

concurrence le PS jusqu'à le remplacer en discours sans que personne ne soit choqué.

Le plus-que-parfait deviendrait-il la star montante du récit ? Son apparition est de plus en plus fréquente dans les discours, particulièrement dans les discours électroniques et cela lui promet une belle carrière à venir.

Références bibliographiques

- Benveniste E., 1966
Problèmes de linguistique générale I, Paris : Gallimard.
- Bres J., 2000 *La narrativité*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Bres J., 2005 *L'imparfait dit narratif*, éditions du C.N.R.S.
- Gosselin L., 1996 *Sémantique de la temporalité*, Bruxelles : Duculot.
- Guillaume G., 1929/1964
Temps et verbes. Théorie des aspects des modes et des temps, Paris : Champion.
- Imbs P., 1960 *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris : Klincksieck.
- Kang'ethe Iraki F., 2003
« Le modèle de conflit et les temps verbaux », *Cahiers de Linguistique française*, 25, 137-152.
- Labeau E., 2005 *Beyond the aspect hypothesis*, Genève : Peter Lang éditions.
- Moeschler J., 1998 « Ordre temporel, causalité et relations de discours : une approche pragmatique », in Vogeleer S., Borillo A., Vetter C. & Vuillaume M., *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Nicolau C., 2003 « L'interprétation du passé simple et de l'imparfait dans le discours », *Cahiers de Linguistique française*, 25, 153-165.
- Saussure L. de, 2000a
Pragmatique temporelle des énoncés négatifs, thèse de doctorat, Genève : Université de Genève.
- Touratier Ch., 1996 *Le système verbal français*.
- Weinrich H., 1973 *Le temps*, Paris : Le Seuil.

Gérard Joan Barceló
Praxiling U.M.R. 5267 C.N.R.S., université Montpellier III
joan_barcelo2000@yahoo.fr

Modalité et monosémie : les cas des futurs et du présent prospectif du français

RÉSUMÉ Les temps du futur sont souvent associés à la modalité, du fait que l'avenir, temps qui n'est pas encore arrivé, est pour cette raison objet du désir ou de l'inquiétude du locuteur, ce qui serait morphologiquement confirmé par la formation fréquente de ces temps verbaux sur des procédés originellement modaux. La modalité, par exemple dans les emplois conjecturaux ou d'atténuation du futur, semble même contredire la valeur temporelle. Dans un cadre strictement monosémiste, on montrera cependant que cette contradiction n'est qu'apparente, en nous appuyons notamment sur la dimension dialogique des temps du futur. _____

Introduction

Je me situe dans un cadre d'analyse résolument monosémiste : le temps verbal ne subit aucune variation de son sémantisme de base dans son passage de la langue au discours. Or, ce cadre monosémiste semble mis à mal par des emplois modaux du futur simple (désormais FS), du futur antérieur (désormais FA) ainsi que du présent prospectif (désormais PRP), c'est-à-dire la périphrase constituée de l'auxiliaire *aller* au présent de l'indicatif et de l'infinitif — dans Barceló & Bres (2006), nous développons¹ pourquoi nous préférons appeler ainsi ce que d'autres terminologies appellent *futur proche*, ou plus récemment *futur périphrastique*. Ces emplois modaux ne remettent pas en cause

1. Précisons en résumé qu'il s'agit essentiellement de raisons morphologique (et donc aussi sémantique pour les monosémistes que nous sommes) — le PRP est une périphrase dont l'auxiliaire est au présent —, et aspectuelle — c'est une forme verbale prospective. Temporellement, nous pensons que le PRP est neutre. Cf. Barceló & Bres 2006, chap. IX.

la monos mie du temps verbal en franais, et j'expliquerai l'apparente polys mie en faisant intervenir la notion de dialogisme¹ : c'est- -dire qu'on entend deux voix dans un m me  nonc  (celle de l' nonciateur principal, ou locuteur, et celle d'un  nonciateur secondaire).

1 Modalit s du futur simple

Le futur est souvent associ    la modalit  ; on sait par exemple que le FS du franais et des langues romanes est issu d'une p riphrase modale, dont le signifi  originel  tait « j'ai   faire », « je suis dans l'obligation de faire », et l'on peut remarquer en franais que deux emplois de ce temps verbal paraissent s' loigner nettement de son s mantisme temporel, le FS ne localisant plus — en apparence — le proc s dans un moment post rieur   l' nonciation. Il s'agit du futur de mitigation et du futur conjectural.

1.1 Le futur de mitigation

Nous empruntons l'expression « futur de mitigation »   Vet & Kampers-Manhe (2001). Dans cet emploi, le FS a pour effet de *mitiger*, c'est- -dire d'att ner une demande. Si nous comparons (1) :

- (1) Madame, Monsieur, Je vous *demanderais* de bien vouloir assister   la r union du Conseil Syndical qui aura lieu le : mercredi 16 f vrier 2005   18 h 30 dans le local de la R sidence. (Lettre de convocation d'un syndic.)

et (1'), o  nous remplaons le FS par un pr sent :

- (1') Madame, Monsieur, Je vous *demande* de bien vouloir assister   la r union du Conseil Syndical

on constate que la demande exprim e en (1') est plus brutale, ou peut- tre plus exactement moins polie, que celle de (1) : l'effet att nuatif dispara t. Le FS, dans cet emploi, ne serait-il qu'un synonyme courtois

1. Dans le prolongement des r flexions de M. Bakhtine, l'exploration du dialogisme, en tant que capacit  du discours   faire entendre, en plus de la voix du locuteur, celle d'un autre, est un des axes de recherche de l' quipe Praxiling. Cf. *Termes et concepts de la prax matique* (D trie *et al.*  ds, 2000) et l'article d'A. Patard (*ce volume*).

du présent ? Autrement dit, le FS aurait-il perdu son sémantisme de temps futur ?

Il n'en est rien : le FS reste ici égal à lui-même. Remarquons tout d'abord la forte contrainte cotextuelle qui pèse sur le « futur de mitigation ». Il ne s'emploie qu'à la première personne, surtout celle du singulier, et uniquement avec un verbe exprimant, dans son sémantisme lexical, une demande, c'est-à-dire essentiellement le verbe *demander* : ce n'est donc pas le FS en lui-même qui produit une atténuation, mais le FS en interaction avec son cotexte. Pour être encore plus précis, Vetters (2001 : 193) nous fournit une explication qui permet de tenir compte de ce cotexte très contraint tout en maintenant la valeur temporelle [+ futur]¹. Pour cet auteur, l'emploi de mitigation est dérivé de l'emploi hypothétique (et normal) du FS, car la formule du FS « de mitigation » serait la suivante :

FS de mitigation = FS hypothétique – subordonnée hypothétique

Si l'on reprend 1 en ajoutant une subordonnée hypothétique telle que *si vous le permettez*, on constate que (1'') est très proche, sémantiquement, de (1) :

(1'') Je vous *demanderais*, si vous le permettez, de bien vouloir assister à la réunion, etc.

Ainsi, l'effet de politesse du futur de mitigation s'expliquerait par le fait qu'on conditionne (fictivement) la demande au bon vouloir du destinataire, qui a donc la possibilité d'empêcher sa réalisation. D'où le FS, puisque la demande n'est pas encore formulée, car repoussée vers l'avenir.

Poursuivant la réflexion de Vetters (2001), je dirai donc que le FS est, dans cet emploi, *dialogique* : en d'autres termes, il laisse entendre ici, en plus de la voix du locuteur, celle de son destinataire, qui pourrait dire son opposition à la demande du locuteur. C'est donc une *médiation énonciative* qui explique l'emploi du FS ici, sans pour autant mettre en cause sa valeur fondamentale de temps du futur.

1. Dans Barceló & Bres 2006, nous parlons plus précisément d'*instruction temporelle*.

1.2 Le futur conjectural

C'est  galement la m diation  nonciative qui permet de comprendre l'emploi du FS pour formuler une conjecture sur un  v nement situ  dans le pr sent, ce qui le rend en apparence synonyme de p riphrases telles que *devoir* + infinitif, ou encore *il se peut que* + subjonctif. Fr quent dans les autres langues romanes (cf. Barcel  2004), il est assez rare en fran ais, mais on peut le trouver par exemple chez des locuteurs corses, sous l'influence de la langue corse¹ :

- (2) Paul n'est pas l  — *il sera* malade (oral spontan )

Ou encore chez certains auteurs, comme en 2 :

- (3) [...] Il faudrait qu'elle soit venue pour les f tes. C'est cela ! Il n'y a pas besoin de chercher, elle sera venue pour les f tes. Mais alors nous pourrions bien voir tout   l'heure M^{me} Sazerat venir sonner chez sa s ur pour le d jeuner. Ce *sera*  a ! J'ai vu le petit de chez Galopin qui passait avec une tarte ! Vous verrez que la tarte allait chez M^{lle} Goupil ! (Proust, *Combray*.)

En (2) comme en (3), les FS se laissent transposer sans changement *apparent* de sens en des p riphrases avec *devoir* + infinitif, ce que nous avons en (2') et en (3') :

- (2') Paul n'est pas l  — *il doit  tre* malade
 (3') Ce *doit  tre*  a ! J'ai vu le petit de chez Galopin qui passait avec une tarte !

Mais arr tons-nous plus longuement sur (3). Outre la copr sence d'un FA, sur lequel nous reviendrons en 2.1, on remarque un FS d'emploi parfaitement typique, *vous verrez*, qui exprime simplement le fait que l'interlocutrice (la servante Fran oise) constatera dans un avenir proche ou lointain que la tarte en question  tait destin e   M^{lle} Goupil. C'est ce second FS qui nous permet de comprendre le premier : celui-ci peut lui aussi s'interpr ter comme un constat futur, car plus tard, l'interlocutrice (ou la locutrice, M^{me} Octave, voire un tiers) pourra v rifier la conjecture formul e par la locutrice et la

1. L' nonc  cit  en (2) se traduirait en corse : *Paulu  n h  micca qui — sar  malatu*.

déclarer avérée. Il y a donc médiation énonciative¹ d'un dire futur — d'où l'emploi du FS — (dire de la locutrice, de l'interlocutrice ou éventuellement d'un tiers) qui confirmera la supposition. Dans cet effet de sens conjectural, le FS conserve donc intact son sémantisme de temps du futur ; fondamentalement temporel, il ne devient pas modal mais, du fait de son trait sémantique [+ futur], il laisse entre le présent et l'avenir le temps suffisant pour qu'un autre énonciateur apparaisse.

Nous allons voir qu'il en est de même pour le FA.

2 Le futur antérieur

2.1 L'emploi conjectural

En effet, en (3), en plus des FS, on trouve également un FA à effet de sens conjectural, que je rappelle en (3''), et qui peut être glosé comme un équivalent de la périphrase modale avec *devoir*, ou comme un passé composé modalisé par un adverbe :

(3'') Il n'y a pas besoin de chercher, elle *sera venue* pour les fêtes/= elle *doit être venue* pour les fêtes/elle *est probablement venue* pour les fêtes

Le FA devient-il pour autant un temps du passé, ou du présent ? Là encore, la présence du FA au lieu du présent (ou peut-être plus exactement, du passé composé) s'explique par la médiation énonciative du dire de la locutrice (ou de l'interlocutrice, ou d'un tiers) qui confirmera la validité de la présomption. La différence avec le FS est d'ordre aspectuel : si le FS est, selon une terminologie guillaumienne que j'adopte, tensif, c'est-à-dire qu'il présente le procès en tension entre ses bornes initiale et finale, le FA est, comme en principe tous les temps composés du français, extensif ; autrement dit, le procès est saisi au-delà de sa borne finale. Ce trait sémantique aspectuel rend donc le FA apte à exprimer des procès accomplis, qui peuvent donc regarder vers le passé, ce qui explique sans doute pourquoi le FA est beaucoup plus fréquent que le FS dans l'effet de sens conjectural² :

1. Remarquons que mon hypothèse de *médiation énonciative* est un prolongement de l'explication traditionnelle du FS conjectural comme un futur correspondant non pas à l'événement objet de la supposition mais au moment de la vérification de la présomption. Pour en savoir plus, cf. Rocci (2000 : 249-250) et Schäfer-Prieß (2001).

2. Je remercie J. Bres de m'avoir suggéré cette remarque.

l'aspect extensif permet en effet plus facilement le regard r trospectif de l'autre  nonciateur sur l' v nement dont il doit confirmer la validit . Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer des FA conjecturaux   l'oral spontan , comme en (4) :

- (4) — Elle : « Tu les trouves les clefs ? » — Lui : « Non. » — Elle : « C'est pas vrai qu'est-ce qu'il en *aura fait* ? »

2.2 L'emploi   valeur de bilan r trospectif

Il est cependant un autre emploi dit modal du FA qui pourrait le faire para tre polys mique : celui o  ce temps verbal sert   effectuer un bilan r trospectif, comme en (5), o  le secret en question est le cancer de Fran ois Mitterrand :

- (5) Avec la complicit  de son m decin, le docteur Claude Gubler, et gr ce   une  nergie farouche, il avait gard  le secret sur cette ombre noire qui l'*aura escort * tout au long de ses deux septennats. (Version  lectronique du quotidien *Le Monde*, 02 janvier 2006.)

Ici, le FA semble se comporter comme un temps du pass , les  v nements rapport s  tant localis s   cette  poque, et l'on pourrait parfaitement remplacer le FA par un pass  compos  :

- (5') il avait gard  le secret sur cette ombre noire qui l'*a escort * tout au long de ses deux septennats

Mais dans ce cas y aurait-il encore effet de sens de bilan r trospectif ? Non, car celui-ci tient au fait que le FA, localisant le proc s dans l'avenir, dit que les  v nements en question seront encore constat s plus tard, lorsqu'on se penchera sur eux pour en faire le bilan. Comme pour l'emploi conjectural, on peut parler de m diation  nonciative ¹ : gr ce   l'espace temporel cr   par le renvoi   l' poque future, il s'agit de faire r p ter   un autre  nonciateur le constat — non la supposition, ce qui distingue cet effet de sens de l'emploi conjectural — que « cette ombre noire a escort  [F. Mitterrand] tout au long de ses deux septennats ». Loin de discr diter l'unit  du s mantisme aspectuotemporel du FA,

1. Buridant (2000 : 383) formule une hypoth se analogue   la mienne, en glosant une occurrence de FA en ancien fran ais, « mout avra demor  », par « on pourra dire qu'il a bien tard  ».

l'effet de sens de bilan vient au contraire renforcer la monosémie du temps verbal : c'est parce que le FA est un temps du futur qu'il est apte à faire revalider un procès dans l'avenir, et c'est parce qu'il est aspectuellement extensif qu'il permet le regard vers le passé, regard nécessaire à tout bilan.

3 Le présent prospectif et « l'allure extraordinaire »

Je terminerai cet article sur un troisième temps verbal qui, depuis le moyen français, concurrence de plus en plus le FS dans l'expression de l'époque future : le PRP. Temporellement neutre, il est très couramment employé dans la langue d'aujourd'hui comme temps du futur du fait de sa valeur aspectuelle de *prospectif* : le temps impliqué est saisi comme mouvement vers la borne initiale du procès. Ce trait sémantique aspectuel fait dire à Schrott (2001 : 160) ceci : le PRP « indique que les conditions de [l']action [qu'il exprime] sont déjà remplies et "actuelles" dans la situation d'énonciation ». Ce qui est vrai, bien sûr, lorsque le PRP se repère, par défaut, par rapport au *nunc*.

Or, le PRP a lui aussi un emploi modal : l'allure extraordinaire, que Damourette et Pichon (1911-1926/1970 : 818) définissent ainsi : « L'extraordinaire est un tour qui présente le phénomène comme ayant un caractère dérangeant par rapport à l'ordre attendu des choses. » On trouve particulièrement cet emploi dans la combinaison du PRP avec la négation, comme en (6) :

- (6) *Je vais pas aller* me lever pour la lui reprendre ! (Une élève d'une classe de troisième — oral spontané.)

Dans cet effet de sens, le PRP combiné avec la négation permet à la locutrice de souligner qu'il serait incongru qu'elle se lève au milieu d'un cours pour reprendre sa trousse, le professeur à qui elle s'adresse le lui ayant suggéré par défi.

Faut-il en conclure que le PRP¹ serait dans cet emploi devenu une périphrase modale ? Il est vrai que le FS, qui ne ferait que localiser dans l'avenir le procès nié, ne produit pas le même effet de sens :

1. Remarquons qu'en (6) la combinaison d'*aller* et de l'infinitif semble bien grammaticalisée comme PRP, puisque l'auxiliaire se construit avec lui-même (*je ne vais pas aller*) et n'est donc plus un verbe de mouvement.

(6') Je n'irai pas me lever pour la lui reprendre

Cependant, considérer que le PRP s'est modalisé serait faire bon marché du cotexte, et en particulier de la négation : c'est elle, par sa nature d'inverseur de la vérité d'un énoncé, qui sert à souligner l'extraordinaire du procès rapporté par l'élève. Elle y parvient en bloquant la réalisation d'un processus dont le temps verbal, par sa valeur aspectuelle prospective, fait percevoir les premiers signes dans le *nunc* (par rapport auquel, ai-je dit, le PRP se repère par défaut).

En allant plus loin, on pourrait là aussi parler de dialogisme. Ici, il s'agit exactement de faire référence à un énoncé antérieur. Sans valeur temporelle nettement future (contrairement aux FS et au FA), le PRP ne laisse pas le temps suffisant pour qu'un autre énonciateur apparaisse dans l'énoncé ; en revanche, comme il peut se repérer par rapport au *nunc*, il peut permettre de faire allusion à un énoncé antérieur mais présent à l'esprit du locuteur. En (6), l'énoncé antérieur en question est celui, explicite, du professeur qui avait conseillé à l'élève de se lever. Il arrive aussi que l'énoncé soit implicite, comme en (7) :

(7) Titre de l'article : « Je *ne vais* quand même pas *me marier* pour avoir un titre de séjour ».

[...] Même le statut d'étudiant est devenu plus strict. Moi encore, ça va, je travaille en donnant des cours ou gardant des enfants. Mais ma vie professionnelle, ma vie de prof, se passe dans l'ombre. Je n'avance pas, je stagne. Bon, je *ne vais pas me marier* pour avoir des papiers, je ne suis pas comme ça. (Interview d'une sans-papiers, version électronique de *L'Humanité*, 14 juin 2000.)

Ici, l'énoncé antérieur dont la locutrice souligne l'incongruité, c'est l'opinion, communément admise, que comme étrangère elle devrait se marier avec un Français pour obtenir un titre de séjour en France. Outre la négation, qui comme inverseur de la vérité d'un énoncé est liée au dialogisme, un autre élément intéressant qui va dans le sens de notre hypothèse est la locution adverbiale *quand même*, utilisée en (7) dans le titre de l'article pour gloser la phrase de la locutrice : en effet, *quand même*, qui apparaît souvent (ainsi que *tout de même*) dans les occurrences d'allure extraordinaire, est un opérateur dialogique, car il permet de s'opposer à un autre énoncé, et on pourrait, sans changer de sens, l'ajouter et le paraphraser par « contrairement à ce que l'on

pense/que tu penses/que vous pensez, etc. » dans les exemples (6) et (7), repris en (6'') et (7') :

- (6'') Contrairement à ce que vous me demandez je *ne vais pas aller* la lui reprendre
- (7) Bon, je *ne vais pas me marier* pour avoir des papiers, contrairement à ce qu'on peut penser

Conclusion

Les emplois dits modaux du FS, du FA et du PRP ne permettent pas de conclure à une modalisation de ces formes verbales de nature à déformer en discours leurs unités sémantiques respectives. Ce sont au contraire parce que tous trois conservent leurs valeurs temporelles et aspectuelles propres que, en interaction avec le cotexte et le contexte, ils produisent ces effets de sens. On soulignera particulièrement le rôle du dialogisme, qui ancre ces temps verbaux dans la dynamique de la construction des énoncés les uns en réponse aux autres dans l'élaboration du discours.

Références bibliographiques

- Barceló G. J., 2004 « Lo(s) futur(s) occitan(s) e la modalitat : elements d'estudi semantic comparatiu », *Linguistica occitana* 2, 1-10.
- Barceló G. J., Bres J., 2006
Les temps de l'indicatif, Paris : Ophrys.
- Buridant C., 2000 *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : SEDES.
- Damourette J., Pichon E., 1911-1936/1970
Des mots à la pensée, tome 5, Paris : D'Artrey.
- Rocci A., 2000 « L'interprétation épistémique du futur en italien et en français : une analyse procédurale », *Cahiers de linguistique française* 22, 241-274.
- Schäfer-Prieß B., 2001
« Le futur de probabilité », *Revue de sémantique et pragmatique* 9-10, 9-17.
- Schrott A., 2001 « Le futur périphrastique et l'allure extraordinaire », in Dendale P. et van der Auwera J. (éds), *Les Verbes modaux*, Cahiers Chronos 8, Amsterdam, Rodopi, 159-170.

- Stage L., 2002 « Les modalités épistémique et déontique dans les énoncés au futur (simple et composé) », *Revue romane* 37, 44-66.
- Vet C., Kampers-Manhe B
« Futur simple et futur du passé : leurs emplois temporels et modaux », in Dendale P. et Tasmowski L. (éds), *Le conditionnel en français*, Metz : Université de Metz, 89-104.
- Vetters C., 2001 « Le conditionnel : ultérieur du non actuel », in Dendale P. et Tasmowski L. (éds), *Le conditionnel en français*, Metz : Université de Metz, 169-208.s

Adeline Patard

Praxiling U.M.R. 5267 C.N.R.S., université Montpellier III

adeline_patard@hotmail.com

La modalité dans les temps verbaux comme mise à l'épreuve de l'approche monosémiste : le cas de l'imparfait préludique

RÉSUMÉ Nous nous proposons d'étudier dans cet article un emploi marginal et peu traité de l'imparfait : l'imparfait dit « préludique ». Ce type d'imparfait, que l'on peut entendre dans la bouche d'enfants en situation de jeu, est souvent considéré comme un emploi modal de ce temps en ce qu'il porte sur des faits imaginaires et ne semble pas exprimer le passé. Ce type d'emploi va donc *a priori* dans le sens d'une polysémie de l'imparfait qui présenterait deux sens en discours : soit un sens temporel *passé*, soit un sens modal *irréel*. Nous défendrons au contraire l'idée que l'imparfait possède ici comme ailleurs toujours la même valeur aspectuelle (non incidente) et temporelle (passée). Nous tenterons également de montrer, en nous appuyant sur le contexte situationnel et sur le cotexte, que l'emploi préludique est un emploi dialogique de l'imparfait concourant à l'expression d'une requête atténuée.

Introduction

L'imparfait préludique qui apparaît dans des phrases telles que (1) :

- (1) On va jouer au papa et à la maman, hein ! Moi j'*étais* le papa, et, toi, tu *étais* la maman. (Warnant 1966.)

fait partie de ces imparfaits atypiques qui sont étudiés de façon sommaire, « en bout de course » dans des travaux généralistes. Seul Warnant (Warnant 1966), à qui il doit son nom, consacre un plein article de 23 pages. La difficulté qu'il représente à l'analyse (en particulier pour les approches aspectuo-temporelles du temps verbal) peut expli-

quer la désaffection des études pour cet emploi très marginal. Voici les principaux faits qui font problème dans ce tour :

1. les procès réfèrent à des événements relevant du futur ou du futur proche (Goose 1993/2004 : 1251 ; Henry 1954 : 13 ; Warnant 1966 : 346) ; ainsi dans l'exemple (1), les deux procès « être le papa » et « être la maman » visent des faits qui seront le cas dans le futur proche lorsque le jeu aura commencé ;
2. les faits décrits n'appartiennent pas, la plupart du temps, au monde réel ; ainsi dans la phrase (1), les deux procès « être le papa » et « être la maman » sont imaginaires ; c'est pourquoi un grand nombre de linguistes (Goose 1993/2004 : 1251 ; Grégoire 1947 : 30 ; Henry 1954 : 13 ; Warnant 1966 : 361) attribuent à l'imparfait dans cet emploi un effet modal *irréel* ou *fictionnel*.

L'imparfait semble donc avoir dans son emploi préliminaire un sens totalement différent — *futur* et *fictionnel* — de celui qu'il présente habituellement en discours, à savoir un sens temporel *passé* et modal *factuel*. Cela suggère une polysémie de l'imparfait, avec selon le contexte, soit un sens *passé* et *factuel* ; soit un sens *présent/futur*¹ et *non factuel*².

En dépit des apparences, nous pensons que l'imparfait n'a rien de *futur* ou de *fictionnel* dans cet emploi et qu'il possède exactement la même valeur que dans ses emplois typiques, c'est-à-dire un sens *passé* et *factuel*. C'est en tout cas ce que nous essaierons de montrer en faisant travailler la notion de *dialogisme*.

Voici plus précisément la démarche qui sera suivie. Nous présentons dans un premier temps notre conception de l'imparfait dans le

1. La situation du procès dans une époque peut alors varier. Si, pour l'emploi préliminaire, le procès appartient bien au futur, il peut également se situer dans le présent pour les emplois non factuels dans lesquels on attribue généralement à l'imparfait une valeur d'*irréel du présent* tel que dans : « Ah ! Si j'étais riche ! »

2. Une interprétation monosémique non aspectuo-temporelle peut contourner le problème en concevant l'imparfait comme *non actuel* dans le sillage de Damourette et Pichon (voir par exemple Adam 1991). L'imparfait peut alors sans difficulté exprimer, selon le contexte, le passé ou la fictionalité (l'imparfait préliminaire ferait alors partie de cette seconde catégorie d'imparfait). Nous n'examinerons pas ce type d'approche ici car aucune analyse approfondie de l'imparfait préliminaire n'a été faite dans cette perspective (en effet Adam [1991] se contente, dans son étude, de classer l'imparfait préliminaire parmi les imparfaits fictionnels sans donner plus d'explication). Pour une discussion de ce type d'approche dans le cas d'un autre emploi non factuel de l'imparfait voir Patard 2006.

cadre de la Praxématique. Nous nous intéresserons ensuite à la notion de dialogisme articulé au fonctionnement de l'imparfait. Enfin, nous proposerons une analyse de l'imparfait préliminaire fondée sur l'idée que cette forme verbale est dialogique dans ce type d'emploi.

1 La praxématique : aspects théoriques

1.1 De la langue au discours : le rôle du co(n)texte

La praxématique est une théorie linguistique qui met l'accent sur l'analyse de la production du sens dans le langage conçue comme un processus dynamique. Dans ce cadre, on considère que le passage de la langue au discours — aussi appelé *actualisation* — est une opération réelle qui prend du temps et au cours de laquelle s'élabore le sens d'un énoncé (Barbériis *et al.*, 1998 ; Détrie *et al.*, 2001). Durant ce passage, les éléments constituant l'énoncé vont entrer en interaction les uns avec les autres et produire, ce faisant, le sens final de l'énoncé (Bres 2005). Nous faisons l'hypothèse que le sens alors obtenu peut s'analyser comme la somme des signifiés des éléments du co(n)texte, un peu à la manière de notes de musique sonnantes dans le même temps pour former un accord¹.

1. Notre approche des morphèmes aspectuels et temporels peut ainsi être qualifiée, selon la tradition, de *compositionnelle* et d'*atomiste* — la signification du tout est conçue comme la somme des significations de ses parties — et s'oppose ainsi aux approches *compositionnelles holistes* — la signification du tout ne peut se réduire à la somme des significations de ses parties étant donné que la signification d'un élément est au moins partiellement déterminé par le contexte — aujourd'hui en vogue (voir entre autres Fuchs et Victorri 1996, Gosselin 1996 et 2005). Ce parti-pris théorique est intimement lié à notre conception monosémique du temps verbal — la valeur d'un temps reste la même quel que soit le contexte — car, comme le constate Gosselin (1996 : 161), « pour qu'il soit possible de déterminer la signification du tout à partir de celles de ses parties, il est nécessaire que celles-ci soient assignables préalablement et indépendamment de leur relation au tout ».

Notre approche s'oppose aussi à la conception du sens formulée par Bres (2005 : 242) qui voit dans le sens d'un tout le produit (mathématique) du sens de chacune de ses parties. Cette conception se fonde (Bres, 2005 : 84) sur le processus de *dissolution* des unités de puissance dans les unités d'effets décrite par Guillaume (1988 : 171). La métaphore mathématique permet en effet de rendre compte du fait que l'apport sémantique de chaque élément n'est pas directement accessible dans le sens produit (engendré) par le tout : le sens de chaque élément y est *dissout*. Seulement, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de faire appel au concept de *multiplication* qui ne paraît pas explicatif dans un domaine qui n'est pas celui des mathématiques. Si

Selon cette hypothèse, l'« accord » que constitue l'effet pré ludique résulte de l'addition du sens du morphème de l'imparfait avec celui d'autres éléments du co(n)texte. L'analyse du co(n)texte apparaît donc essentielle si on veut rendre compte de l'effet produit par l'imparfait pré ludique et c'est pourquoi nous nous efforcerons de démêler au mieux les interactions co(n)textuelles qui opèrent.

Auparavant, tâchons de définir l'imparfait dans le cadre praxématique.

1.2 Définition de l'imparfait

La conception de l'imparfait que nous défendons reprend en les retravaillant les propositions de Guillaume sur le temps verbal. Dans cette perspective, l'imparfait est défini en langue :

1. temporellement par le trait [+ passé] selon lequel il situe dans le passé un point ;
2. et aspectuellement par le trait [– incidence] selon lequel, à partir de ce point passé, on envisage le procès en son cours, entre sa borne initiale et sa borne finale ; et par le trait [+ tension] selon lequel le procès est saisi dans son déroulement même.

Nous postulons également que la valeur de l'imparfait est la même en langue et en discours : le signifié de l'imparfait est donc parfaitement identique dans tous ses emplois.

L'imparfait ainsi défini, nous faisons intervenir, à ce niveau, la notion de dialogisme qui constitue la pierre angulaire de notre interprétation.

2 Dialogisme et imparfait

2.1 La notion de dialogisme

La notion de *dialogisme* est initialement développée par Bakhtine (mais à la suite des travaux de Ducrot, on peut aussi parler

le sens fourni par chaque élément n'est pas directement visible dans la signification du tout, c'est tout simplement que les interactions entre ces différents éléments sont inconscientes — le langage est fait pour fonctionner et non pour se regarder fonctionner (Bres, 2005 : 84). L'interaction en termes de somme semble alors tout à fait appropriée. Elle fournit une explication plus simple, plus claire (elle renvoie à une opération précise) et présente l'avantage d'être falsifiable (à partir des éléments du contexte, on peut faire des prédictions sur le sens produit, prédictions qui peuvent être ensuite testées).

de *polyphonie*). On peut définir cette notion comme « la capacité de certains énoncés à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur-locuteur, une ou d'autres voix qui le feuilletent énonciativement » (Bres, 2001 : 83). Nous distinguerons ainsi l'énonciateur principal, responsable de l'énoncé, des énonciateurs secondaires qui peuvent éventuellement actualiser un second point de vue dans ce même énoncé. Ainsi dans l'exemple (2) :

(2) *oui*, notre mouvement syndical marque le pas

le *oui* implique qu'on entende, outre la voix d'un énonciateur principal (E), la voix d'un énonciateur secondaire (e) à qui on peut imputer l'énoncé : *notre/votre mouvement syndical marque le pas*. Cet énoncé est donc dialogique car il présuppose un second énoncé dont il est la confirmation.

2.2 Compatibilité avec l'imparfait

L'imparfait se révèle, du fait de sa valeur en langue, compatible avec le dialogisme. Cette aptitude de l'imparfait s'explique plus précisément par son aspect *non incident*. En effet, comme l'explique Bres (2003 : 80), en ne représentant pas les bornes inhérentes du procès, l'imparfait ne permet qu'une saisie incomplète de celui-ci sur la ligne du temps et a donc tendance à chercher, pour inscrire le procès dans la réalité, un point d'ancrage souvent donné par un autre procès ou un circonstant du cotexte. C'est pourquoi certains linguistes considèrent que l'imparfait est anaphorique (Molendijk 1990, Berthonneau et Kleiber 1993) : il est peu autonome et a besoin de se raccrocher à un moment du temps. Dans certains cas, le point d'ancrage pourra être une énonciation passée. C'est alors que l'imparfait est dialogique. Sémantiquement, cela se traduit par la présence d'un énonciateur secondaire (e) — distinct de l'énonciateur principal (E)¹ — situé dans le passé qui laisse entendre sa voix. Prenons l'exemple suivant :

(3) Pierre a dit qu'il *venait* (demain).

1. Les deux énonciateurs sont distincts en ce qu'ils correspondent à deux énonciations disjointes dans le temps. Nous verrons par la suite (§ 3.3) qu'on peut ainsi avoir le cas où les deux énonciateurs correspondent à la même personne. Il s'agit alors pour le locuteur de sous-entendre, dans l'énonciation présente, une autre énonciation qu'il a effectuée dans le passé.

Cette phrase est formulée par l'énonciateur principal (E), mais elle suppose aussi l'énonciation préalable d'un énonciateur secondaire (e) (ici Pierre) qui dit « je viens ». L'imparfait se fixe alors à l'énonciation de (e) qui lui sert de point d'ancrage. L'imparfait ne porte donc pas sur l'événement (l'action de *venir*), mais sur l'énonciation de l'événement par (e) (« je viens ») qu'il situe dans le passé.

Nous pouvons sur la base de cet exemple distinguer deux types d'emploi de l'imparfait :

1. les cas où l'imparfait est monologique (il porte directement sur l'événement énoncé par l'énonciateur principal (E) et ne laisse donc pas entendre en lui-même d'autre voix que celle de (E)) ;
2. les cas où l'imparfait est dialogique (il porte sur une énonciation de l'événement par un énonciateur secondaire (e) et présuppose donc l'énonciation passée de l'événement par (e)).

Nous pensons que ce dernier cas explique l'emploi préliminaire de l'imparfait : il porte alors non sur l'événement lui-même (emploi monologique), mais sur l'énonciation préalable de cet événement (emploi dialogique). Voyons maintenant plus en détail le fonctionnement du tour préliminaire en examinant précisément ce qui se passe au niveau du contexte situationnel et du cotexte textuel.

3 Fonctionnement du tour « préliminaire »

3.1 Le contexte situationnel

Le contexte se caractérise d'abord par une situation de jeu. La plupart du temps, comme le décrit Warnant, il est question pour des enfants d'« énumér[er] les conditions d[u] jeu ou [d']opér[er] la distribution des rôles » (1966 : 347)¹.

L'étude d'un corpus vidéo collecté par nous-même a permis d'identifier un second élément contextuel déterminant mais qui n'a pourtant jamais été rapporté. Il s'agit de la mise en scène d'un acte de langage indirect correspondant à une requête. En effet, le locuteur ne demande

1. Il arrive aussi à des adultes d'employer ce type de tournure et le contexte peut alors être légèrement différent. Cependant, la situation de jeu demeure, mais il s'agira plutôt d'imaginer une situation de façon ludique sans que celle-ci ne doive être réalisée dans un jeu subséquent.

pas au destinataire de croire à la réalité de la situation qu'il décrit (pragmatiquement cette interprétation doit être rejetée) comme ce serait le cas pour des énoncés purement descriptifs, mais demande au destinataire d'agir de manière à réaliser la situation décrite. Nous parlerons d'*impération* en reprenant le terme de Ducrot (Ducrot 1984), et nous la qualifierons d'*indirecte* dans la mesure où elle n'est pas explicitement marquée par un énoncé à l'impératif. Ainsi, pour l'exemple (4) :

- (4) Au jeu de l'école, E. (4 ans et demi) joue le rôle de l'élève et A., sa maman, celui de la maîtresse.
 E. tu me tu m'*emmenais* à la directrice
 A. ah oui tu veux que je t'emmènes à la directrice ?
 E. oui
 A. allez viens j'vais t'emmener à la directrice

La petite fille ne décrit pas une situation passée tenue comme vraie, mais une situation de jeu qu'elle aimerait réaliser, ce qui constitue pragmatiquement une demande de coopération à l'intention de sa maman qui doit donc l'« emmener à la directrice ». Ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est que la maman demande confirmation de ce souhait et de cette requête en l'explicitant dans un langage « adulte » : « tu veux que je t'emmènes à la directrice ? ». Nous avons donc bien affaire ici à une impération qui vise une action du destinataire.

Le destinataire se trouve alors devant l'alternative d'obéir ou de désobéir. Il arrive ainsi parfois que le destinataire ne se soumette pas à l'impération :

- (5) [Lors d'un jeu, Virginie s'adresse à son frère Éric] [...] on disait que maman *était* la dame qui apporte les journaux et que...
 La voix d'Éric protesta avec indignation :
 — Ah ! non, alors je ne joue plus ! Maman, cette petite vieille ? Non ! Elle est bien plus jolie maman, ma maman, c'est la plus jolie du monde !
 (René Philippe, *Sylvie a peur*.)

On peut également apporter un argument contrastif à l'hypothèse de l'impération. Les énoncés préléudique en *on disait que* tel que (6) :

- (6) Au jeu de l'école, E. joue le rôle de l'élève, et sa maman A. celui de la maîtresse. C'est l'heure de la récréation.
 E. maintenant *on disait que* que on/que tu m'*amenais* à la cantine
 A. bon je t'amène à la cantine/allez

ont pour équivalent anglais un énoncé avec la forme impérative de la première personne du pluriel [*let's* + base verbale] :

(7) *Let's pretend we're kings. (On disait qu'on était des rois)*

L'anglais explicite donc l'impération qui reste implicite (pragmatique) en français. Or tout énoncé pré ludique peut se voir introduit par *on disait que*. On peut par exemple former (1') sur (1) :

(1') On va jouer au papa et à la maman, hein ! *On disait que moi j'étais le papa, et que, toi, tu étais la maman.*

Il s'en suit que les énoncés pré ludiques sont bien des impérations qui doivent s'interpréter comme des requêtes.

Si on s'arrête sur la signification et l'interprétation de *on disait que*, on se rend compte qu'en elle-même cette expression exprime aussi une impération. *On disait que* équivaut, dans ce contexte, à *décider que*. Elle explicite donc une prise d'une décision : il s'agit de décider de la situation à réaliser. La présence du *on* inclusif permet d'intégrer l'interlocuteur dans la prise de décision. C'est là le sens littéral de l'expression. Cependant, le locuteur n'est pas en réalité pris en compte dans le choix opéré, on lui impose la décision. Dans une situation de jeu, il doit donc pragmatiquement comprendre cet énoncé comme un ordre : il doit agir de façon à réaliser la situation choisie par le locuteur dans le cadre du jeu.

Ainsi, l'ajout de *on disait que* ne change rien au sens de l'énoncé pré ludique. Dans tous les cas, ce qu'il faut inférer c'est une impération, le destinataire est sollicité pour réaliser une situation donnée.

En conclusion, le contexte situationnel pré ludique implique la mise en scène d'une impération indirecte. Nous verrons que cette impération imposent des contraintes sur les temps qui peuvent être utilisés dans les énoncés pré ludiques et que l'offre aspectuelle et temporelle de l'imparfait répond justement à ces exigences.

Mais auparavant regardons ce qui se passe du côté du cotexte pré ludique.

3.2 Le cotexte

On s'intéressera aux connaissances du monde mises en jeu par le items lexicaux et à l'alternance possible de l'imparfait avec d'autres

temps, ce qui nous permettra finalement de définir le rôle de l'imparfait dans ce tour.

3.2.1 Les connaissances du monde

On peut remarquer que, selon les connaissances du monde impliquées par les lexèmes, la réalisation des événements peut se faire, soit dans un monde imaginaire, soit dans le monde réel. Ainsi, on sait que les événements décrits dans la phrase (1) *être le papa* et *être la maman* ne peuvent se réaliser que dans un espace imaginaire sur lequel s'entendent le locuteur et le destinataire. C'est d'ailleurs très souvent le cas : les phrases préliminaires mettent fréquemment en scène des événements imaginaires. Mais, on trouve aussi le cas contraire de situations réelles. Ainsi dans l'énoncé (8) :

- (8) [Se préparant à faire un trou dans le sable pour y verser de l'eau et pour noyer des canards en celluloïds, une petite fille s'adresse à sa cadette]
Moi je *faisais* le trou et toi tu *apportais* de l'eau. (Warnant.)

les événements décrits par les procès *faire un trou* et *apporter de l'eau* ont pour vocation d'être réalisés dans le monde réel.

Il apparaît donc que l'effet irréel ou fictionnel souvent constaté dans l'emploi préliminaire n'est pas le fait de l'imparfait mais des connaissances du monde impliquées par les lexèmes.

3.2.2 L'alternance avec d'autres formes verbales

On peut par ailleurs constater l'alternance, sur un axe paradigmatique, de l'imparfait avec d'autres formes verbales comme le présent de l'indicatif (9), le futur simple (10), le futur périphrastique (11) ou encore le conditionnel présent (12)¹.

- (9) On va jouer au papa et à la maman, hein ! Moi je *suis* le papa, et, toi, tu *es* la maman.
(10) On va jouer au papa et à la maman, hein ! Moi je *serai* le papa, et, toi, tu *seras* la maman.
(11) On va jouer au papa et à la maman, hein ! Moi je *vais être* le papa, et, toi, tu *vas être* la maman.

1. Les exemples suivants sont calqués sur l'exemple (1).

- (12) On va jouer au papa et à la maman, hein ! Moi je *serais* le papa, et, toi, tu *serais* la maman¹.

On remarque d'abord qu'à quelques nuances près le sens de la phrase ne change pas (les situations décrites ont toujours pour vocation de se réaliser dans le futur). D'une part, cela confirme que l'effet irréal ne vient pas de l'imparfait : les événements décrits restent fictifs quel que soit le temps verbal employé. En effet, les lexèmes impliquant, selon nos connaissances du monde, le caractère imaginaire des événements décrits (*être le papa* et *être la maman*) sont toujours présents.

D'autre part, cette alternance peut nous donner des indices sur le rôle que joue l'imparfait en contexte préléudique. La seule chose qui semble changer dans ces énoncés, c'est l'attitude du locuteur à l'égard de l'acte de langage effectué, c'est-à-dire à l'égard de l'impération. La demande se fait forte et équivaut à un ordre avec le présent et les deux futurs. Au contraire, avec le conditionnel, la demande est plus douce et devient plutôt une proposition, une suggestion. Avec l'imparfait, le degré d'autorité exercée par la demande semble se situer entre les deux : entre l'ordre et la proposition. Nous verrons plus en détail pourquoi au paragraphe suivant.

En bref, l'imparfait n'est pas responsable de l'effet non factuel du tour préléudique et son rôle tend plutôt à définir une attitude du locuteur à l'égard de la demande qui est exprimée. Ce sont notamment les propriétés dialogiques de l'imparfait précédemment décrites (§ 2.2) qui pourraient rendre cela possible.

3.3 Le rôle de l'imparfait dans le tour préléudique : un début d'explication

3.3.1 Les contraintes du contexte situationnel

La mise en scène d'une impération impose qu'au moment de l'énonciation les événements décrits ne sont pas encore inscrits en réalité car ils font l'objet d'une demande de réalisation (voir *supra*). Le contexte

1. Il s'agit pour le conditionnel d'un emploi marginal mais attesté qu'on pourrait aussi qualifier de préléudique. En voici un exemple littéraire :

Ex. [Éponine et Azelma Thénardier s'amusant à emmailloter un chaton] Ce *serait* ma petite fille. Je *serais* une dame. Je *viendrais* te voir et tu la *regarderais*. Peu à peu tu *verrais* ses moustaches et cela *t'étonnerait*. Et puis tu *verrais* ses oreilles, et puis tu *verrais* sa queue [...]. (Hugo, *Les Misérables*)

situationnel (l'impération) exige donc l'actualisation d'une forme verbale particulière, capable de ne pas inscrire le procès en réalité mais en laissant possible sa réalisation dans le futur.

C'est pour cette raison qu'on ne peut employer dans ce cas un passé composé :

- (13) On va jouer au papa et à la maman, hein ! Moi j'*ai été** le papa, et, toi, tu *as été** la maman.

En effet, le passé composé présente une action comme accomplie à partir du moment de l'énonciation¹. Les faits d'*être le papa* et d'*être la maman* sont donc vus comme passés et achevés. Il ne peut donc pas être utilisé pour des faits imaginaires éventuellement réalisables dans le futur, comme c'est le cas dans l'emploi préliminaire².

Le présent est en revanche possible : il s'agit d'un présent de futur proche, qu'il est courant de rencontrer en français. On peut également utiliser le futur simple et le futur périphrastique qui portent bien sur des événements à venir et donc non encore inscrits en réalité.

On peut également rencontrer dans ce contexte l'imparfait et le conditionnel. Mais cette fois, l'explication est dialogique. Nous manquons de place pour traiter le cas du conditionnel³, et nous ne parlerons donc, à regret, que du cas de l'imparfait. Voici notre hypothèse. Les contraintes imposées par le contexte (voir *supra*) laisse possible l'emploi de l'imparfait mais uniquement dans son interprétation dialogique.

1. Il s'agit de sa valeur par défaut. Le passé composé peut aussi exprimer l'accompli à partir d'un autre point du temps si le contexte l'indique. C'est notamment le cas avec des circonstants de temps.

2. Il faut préciser que la valeur d'*accompli* n'est pas en soit incompatible avec les énoncés préliminaires. On peut en effet trouver des énoncés préliminaires au plus-que-parfait.

Ex. Toi t'étais le voleur, et moi le chevalier. Et tu *m'avais blessé*. (Google)

Dans ce cas, l'aspect *accompli* permet de marquer l'état résultant d'un fait antérieur à la situation envisagée dans le jeu. C'est l'aspect *non incident* du plus-que-parfait qui autorise son emploi en contexte préliminaire.

3. Nous pensons que le conditionnel possède de fortes propriétés dialogiques. En effet, en tant qu'ultérieur du passé (Gosselin 2001, Vuillaume 2001), l'inscription du procès sur la ligne du temps se fait obligatoirement par la médiation d'un point (de vue) situé dans le passé. Le conditionnel implique donc nécessairement une dissociation énonciative et la présence d'un énonciateur secondaire (e). L'explication fournie ici pour l'imparfait vaut donc aussi, à quelques nuances près, pour le conditionnel : c'est l'aptitude du conditionnel au dialogisme (à l'instar de l'imparfait) qui autorise son emploi dans le tour préliminaire.

En effet, nous avons vu en 2.2 que l'imparfait pouvait porter, soit sur le procès directement (emploi monologique), soit sur l'énonciation de ce procès (emploi dialogique). S'il devait porter directement sur l'événement, l'imparfait situerait le procès dans le passé et l'inscrirait par conséquent en réalité. Or, cela va à l'encontre des exigences contextuelles. Aussi, l'imparfait est-il contraint, sous l'action du contexte, à ne porter que sur l'énonciation de l'événement et donc à supposer, en plus de la voix de l'énonciateur principal (E), celle d'un énonciateur secondaire (e) situé dans le passé.

Quant à son aspect *non incident*, il lui permet de référer à l'événement pré-ludique sans l'ancrer dans la réalité. De plus, ce trait aspectuel permet de laisser ouverte la borne finale du procès (l'imparfait ne précise pas si cette borne finale a été atteinte ou non) et autorise de ce fait une réalisation pleine de l'événement dans le futur.

Le signifié de l'imparfait ([+ passé] [– incidence]) est donc compatible avec le contexte pré-ludique en ce qu'il autorise une interprétation dialogique de l'énoncé.

3.3.2 Interprétation du rôle de l'imparfait en contexte pré-ludique

En contexte pré-ludique, l'imparfait porte, on l'a vu, sur l'énonciation préalable de l'événement par (e). Plus précisément, dans notre cas, l'imparfait porte sur l'énonciation d'une situation dont on peut inférer une *impération* — la même que celle évoquée en 3.1. Voyons ce que cela signifie au niveau de la production de sens.

Reprenons l'exemple (1). L'énonciateur principal (E) — la petite fille — formule (1) :

(1) Moi j'*étais* le papa, et, toi, tu *étais* la maman.

Ce faisant, elle pose comme passée l'énonciation de (9) par un énonciateur secondaire (e) :

(9) Moi je *suis* le papa, et, toi, tu *es* la maman.

L'énonciateur (e) n'est autre que la petite fille elle-même qui décrit dans le passé une situation qu'elle voudrait bien voir réalisée. On a donc l'énonciation passée de ce qu'on peut interpréter comme un

désir : « je voulais que, toi, tu sois la maman et que, moi, je sois le papa¹ », ce qui aura les effets suivants :

1. Par son trait [+ passé], l'imparfait situe l'énonciation de l'impé-ration par (e) dans l'époque passée. Ainsi, la petite fille présente l'énonciation de son désir comme appartenant au passé (mais cela n'empêche pas celui-ci de rester actuel). L'évocation de ce désir doit ensuite être interprétée par le destinataire comme l'impération consistant à demander sa réalisation.
2. Par son trait [- incident], l'imparfait laisse la borne finale du procès ouverte (rien n'ai dit sur l'atteinte de la borne finale), et permet du coup la réalisation subséquente de la situation dénotée. La répartition des rôles décidée par la petite fille pourra donc être mise en œuvre dans le futur.

Ce fonctionnement de l'imparfait dans le tour pré-ludique en fait un imparfait d'*atténuation*. En effet, les imparfaits d'atténuation permettent de présenter un acte de langage, le plus souvent une requête, de façon détournée (Anscombe, 2004 : 94). Pour cela, il porte non pas sur la requête en propre mais sur un « événement dirigé » vers cette requête (Anscombe, 2004 : 80). Ainsi dans 14 et 15 :

(14) Je *voulais* vous demander si vous viendrez à la réunion. (Anscombe.)

(15) Je *téléphonnais* juste pour demander l'adresse de Lia. (Anscombe.)

l'imparfait atténue les requêtes explicitées par *demander* en situant dans le passé les mouvements psychologique et physique (*vouloir* et *téléphoner*) qui tendent vers cette requête.

La même chose semble se produire dans l'emploi pré-ludique avec néanmoins quelques différences :

1. la requête n'est pas explicitée dans le tour pré-ludique (mais cela arrive aussi dans les emplois atténuatifs prototypiques²) ;

1. Postuler une énonciation secondaire, comme le font les marqueurs dialogiques, n'impose pas que l'énonciation en question eu lieu *viva voce*. Il peut très bien s'agir d'intentions, de jugements, de réflexions non exprimés mais pré-supposés. C'est ici le cas, l'énonciation secondaire pré-supposée n'a pas été formulée oralement. Aussi nous a-t-il semblé qu'interpréter cette énonciation comme une idée de jeu ou un désir était, dans le contexte (pré)ludique, une interprétation logique et cohérente. C'est pourquoi nous avons eu recours à « je *voulais* » pour l'exprimer. La petite fille évoque ainsi son désir de voir réalisée une situation de jeu.

2. Par exemple : Je *voulais* un maillot de bain. (Anscombe)

2. l'événement dirigé vers la requête est l'énonciation d'un souhait qui n'est pas non plus explicité (contrairement aux emplois prototypiques d'atténuation).

Ce rôle de l'imparfait est corrélé par l'effet *atténuatif* qu'on retrouve bien en discours. Comme on l'a remarqué précédemment, l'emploi de l'imparfait adoucit sa demande par rapport à l'emploi du présent, du futur simple et du futur périphrastique. Cela va dans le sens de notre explication dialogique : l'énonciateur principal (E) n'assume pas directement, au *nunc* de l'énonciation, sa requête. Celui-ci préfère la présenter indirectement par la médiation d'une énonciation passée interprétable comme un souhait. L'impération paraît alors moins impérieuse. L'imparfait en emploi préludique serait donc bien une forme d'imparfait d'atténuation. Il est employé dans ce contexte pour atténuer l'impération.

En résumé, l'imparfait garde ici sa valeur *passé* et *non incident*, qui lui permet d'opérer, sous l'action du contexte, la médiation énonciative passée d'une impération, et par là d'en atténuer la force.

Conclusion

L'approche praxématique fournit un début de solution monosémiste et aspectuo-temporel pour l'emploi préludique de l'imparfait. Si l'hypothèse proposée n'est pour l'instant pas directement vérifiable, elle s'accorde tout à fait avec un certain nombre de faits linguistiques adjacents qu'elle est en mesure d'expliquer : 1° l'alternance possible de l'imparfait avec d'autres temps et 2° les effets de sens produits qui s'en suivent. Nous sommes également arrivée à quelques certitudes : 1° le caractère irréel des énoncés préludiques ne procède pas de l'imparfait mais des connaissances du monde impliquées par les lexèmes, 2° l'usage de l'imparfait permet d'atténuer une impération indirecte dans le cadre d'un jeu. La modalité de l'emploi préludique ne tient donc pas directement à l'imparfait mais au co(n)texte — pour ce qui est de l'effet irréel — et à la résonance de l'imparfait avec ce co(n)texte — pour ce qui est de l'attitude du locuteur exprimée par l'imparfait. L'imparfait préludique serait, en conséquence, plus un « imparfait d'atténuation » qu'un « imparfait d'irréel ».

Références bibliographiques

- Adam J.-M., 1991 « Si hypothétique et l'imparfait : une approche linguistique de la fictionalité », in *Langue et littérature*, Paris : Hachette, 55-96.
- Anscombe J.-C., 2004
« L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire », *Langue française*, 142, 75-99.
- Barbérís J.-M., Bres J., Siblot P., 1998
De l'actualisation, Paris : CNRS éditions.
- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., 1993
« Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112, 55-73.
- Berthonneau A.-M., Kleiber G., 1999
« Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistique*, 29, 59-92.
- Bres J., 1999
« Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques XX*, 2, 71-96.
- Bres J., 2001
« Dialogisme » in Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, 83-86.
- Bres J., 2003
« Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours », *Cahiers de praxématique*, 41, 55-84.
- Bres, J., 2005a
L'imparfait dit narratif, Paris : CNRS éditions.
- Bres J., 2005b
« L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse », *Cahiers Chronos* 14, 1-32.
- Détrie C., Siblot P., Véline B., 2001
Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique, Paris : Champion.
- Ducrot O., 1984
Le dire et le dit, Paris : Minuit.
- Victorri B. et Fuchs C., 1996
La polysémie : construction dynamique du sens, Paris : Hermès.
- Henry A., 1954
« L'imparfait est-il un temps ? », in *Mélanges de linguistique française offerts à M. Charles Bruneau*, Genève : Librairie Droz.
- Goosse A., 1993/2004
Le bon usage, Bruxelles : Duculot.

- Gosselin L., 1996 *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- Gosselin L., 2001 « Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique », in P. Dendale et L. Tasmowski (éd.), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 45-66.
- Gosselin L., 2005 *Temporalité et modalité*, Bruxelles : Duculot.
- Grégoire A., 1947 *L'apprentissage du langage*, t. II, Genève : Librairie Droz, 130-131.
- Guillaume G., 1929
Temps et verbe, Paris : Champion.
- Guillaume G., 1988
Leçons de linguistique 1947-1948, série C, vol. 8, Québec : Presses de l'université Laval et Lille : Presses universitaires de Lille.
- Molendijk A., 1990
Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne, Amsterdam : Rodopi.
- Patard A., 2006 « L'imparfait dans les phrases hypothétique [si P, Q] : pour une approche aspectuo-temporelle », *Cahiers de praxématique*, 47, à paraître.
- Saussure L. de, Sthioul, B., 2005
« Imparfait et enrichissement pragmatique », in Larrière P., Labeau E. (éd.), *Nouveaux développements de l'imparfait*, Cahiers chronos, 14, 103-120.
- Valin R., 1964 *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Vuillaume M., 2001
« L'expression du futur dans le passé en français et en allemand », in Dendale P. et L. Tasmowski (éd.), *Le conditionnel en français*, Université de Metz, 105-124.
- Warnant L., 1966 « "Moi, j'étais le papa..." : l'imparfait préliminaire et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale », *Mélanges de grammaire offerts à M. Maurice Grévisse pour le trentième anniversaire du Bon usage*, Gembloux : Duculot, 343-366.
- Wilmet M., 1997/2003
Grammaire critique du français, Paris : Hachette, Louvain-la Neuve : Duculot.

Monosémie et diversité des emplois : le cas de BE + V-ing en anglais

RÉSUMÉ La forme BE + V-ing était traditionnellement considérée comme la marque de l'aspect progressif : elle permet de représenter un événement comme étant en cours, inachevé. Cette conception est remise en cause en France depuis la fin des années 1970, notamment par Henri Adamczewski et ceux qui travaillent à sa suite. Aujourd'hui la grande majorité des écrits français sur la forme BE + V-ing semble considérer le progressif comme un emploi parmi d'autres de cette forme et propose un « invariant » de BE + V-ing autre que le progressif.

Nous tenterons de montrer, notamment en étudiant les interactions entre BE + V-ing et les types de procès, que la valeur en langue de BE + V-ing est bien le progressif, et que les emplois « non progressifs » peuvent s'expliquer par le jeu entre un lexique dans lequel BE + V-ing n'a que la valeur progressive, la composition de la phrase, et la pragmatique. _____

Introduction

Depuis la fin des années 1970, il ne va plus de soi parmi les anglicistes français que la construction BE + V-ing (comme dans : *I'm going to the beach*) a pour fonction d'exprimer qu'un événement est en cours, « en train de se dérouler », c'est-à-dire marque l'aspect progressif. La thèse d'Henri Adamczewski (1978) fut un premier grand assaut contre cette conception traditionnelle. D'autres suivirent, si bien qu'aujourd'hui les écrits français sur la grammaire anglaise font essentiellement état de la diversité des types d'emploi de BE + V-ing à côté du progressif, et proposent souvent un « invariant » ou valeur en langue de BE + V-ing autre que le progressif, obtenue par abstraction à partir des divers types d'emplois.

Le présent article tente d'apporter des arguments pour un retour à la conception de BE + V-ing comme simple marque d'aspect progressif. Ce faisant, nous tirerons une leçon qui pourrait être pertinente pour la problématique générale « polysémie ou monosémie » : plutôt qu'un évanescence invariant établi à partir d'interprétations d'énoncés diverses (dont la diversité ne provient souvent d'ailleurs que du marqueur étudié), il vaut mieux une valeur en langue unique rigoureusement testée à partir de laquelle les processus de composition sémantique et d'interprétation suffisent à expliquer la typologie des emplois. Mieux vaut donc ne pas prendre comme données de base ce qui se présente au bout de l'interprétation des énoncés, mais au contraire séparer par les manipulations pertinentes la contribution du lexique, de la grammaire et de la pragmatique à l'interprétation finale.

1 La conception traditionnelle : BE + V-ing marque de l'aspect progressif

On considérait traditionnellement que la fonction de la construction BE + V-ing était l'expression de l'aspect progressif. Un exemple simple d'emploi progressif de BE + V-ing serait par exemple :

(1) I'm going to the beach.

Traditionnellement, on attribuait à ce genre de phrase un schéma aspectuel du type « au moment de l'énonciation, l'événement [Je/aller à la plage] est en cours ». On voyait là la fonction essentielle de BE + V-ing (Adamczewski 1978 : 2-6).

Cette conception reste majoritaire dans la littérature anglophone. On trouve ainsi dans la *Cambridge Grammar of the English Language* l'affirmation suivante : « *The progressive, marked by the auxiliary be + a following gerund-participle, has as its basic use the expression of progressive aspectuality* » (Huddleston *et al.* 2002 : 162). L'idée que BE + V-ing marque l'aspect progressif ne semble pas poser de problème particulier. Il y est fait recours couramment dans la littérature anglophone sur l'aspect (par exemple Parsons 1990, Smith 1991, Klein 1994, Tedeschi et Zaenen 1997).

La conception de BE + V-ing comme marque de l'aspect progressif survit également sous diverses formes dans la littérature francophone

actuelle, mais avec beaucoup de réserves : on trouve souvent une version atténuée, parfois mise sur un pied d'égalité avec d'autres valeurs, mais jamais une franche intégration de la conception traditionnelle dans un modèle scientifique contemporain de la grammaire anglaise. Claude Boisson fait l'analyse suivante (dont je souligne les marques de réserve) : « le *zing* anglais rentre au moins partiellement mais tout de même centralement dans la catégorie (fût-elle d'apparence et provisoire, pour les besoins de la discussion) de ce qu'on appelle généralement l'aspect progressif ou continu [...] » (Boisson 2001 : 21). Son passage en revue de la littérature l'amène à ces conclusions : « à lire des auteurs d'horizons théoriques différents, et écrivant pour beaucoup à date récente, on a l'impression que, au moins comme description simple, demeurent réellement opératoires pour une bonne majorité d'énoncés les interprétations de *be + ing* qui invoquent plusieurs familles de concepts parfois distincts mais proches, au point que plusieurs concepts sont invoqués par les mêmes auteurs. La première famille, traditionnelle, met l'accent sur la notion d'action en cours, et comprend : "progressif," "continu," "duratif." La deuxième famille met l'accent sur le caractère temporaire du procès [...]. La troisième famille fait explicitement appel à la notion d'aspect en la liant souvent à une grammaticalisation de métaphore inessive, et comprend : "imperfectif", "inaccompli", "explicitement inaccompli", "image de l'intériorité d'un événement", "saisie de l'événement en un point quelconque de son déroulement", "intérieur d'une occurrence de procès" » (Boisson 2001 : 42-44).

Cette conception traditionnelle a été remise en question en France par des linguistes qui ont mis en lumière des emplois de BE + V-ing s'éloignant du progressif typique. La thèse d'Henri Adamczewski (1978) marque ce tournant. Adamczewski s'y inscrit dans la lignée de Martin Joos, pour qui l'idée de la forme progressive est « tout simplement grotesque », et d'Antoine Culioli, pour qui la forme progressive n'est « ni progressive ni durative » (cités par Adamczewski 1978 : 7). Adamczewski évoque « ce que les grammaires pré-linguistiques appellent de façon curieuse "la forme progressive" » et il tente d'y substituer une toute autre vision des choses. Selon cette approche, influente en France, « les constructions anglaises en *be + ing* sont en Phase 2, terme qui recouvre des concepts tels que : présupposition, reprise, anaphorisation, préconstruction, choix fermé »

(Boisson 2001 : 9). Cette appartenance au domaine de la Phase 2 serait un « invariant strict » de *BE + V-ing* (*Ibid.* : 11).

Faisons un rapide tour d’horizon des emplois « non progressifs » qui jouent un rôle primordial dans cette nouvelle construction théorique comme dans toutes les théories non progressives de *BE + V-ing*.

2 Emplois « non progressifs » de *BE + V-ing*

Voici une typologie des emplois « non progressifs » de *BE + V-ing* les plus souvent évoqués en linguistique anglaise. Nous tenterons plus bas de montrer que les catégories « non progressives » dans lesquelles on place ces emplois reflètent divers aspects de l’interprétation finale (pragmatique) de ces énoncés, mais que la fonction propre de *BE + V-ing* reste le progressif.

2.1 Emploi prospectif

(2) I’m going to the beach tomorrow.

Le présent progressif anglais peut recevoir une interprétation « future » si le contexte induit cette interprétation. La partie du schéma classique du progressif qui serait remise en cause ici serait donc le « en cours au moment de l’énonciation » qu’on attend normalement quand l’auxiliaire est au présent.

2.2 Emploi itérative

(3) Every time I see him he’s going to the beach.

(Chaque fois que je le vois, il est en train d’aller la plage/il va à la plage.)

(4) He’s always going to the beach.

(Il va tout le temps à la plage./Il n’arrête pas d’aller à la plage.)

Dans ce genre d’emplois, la proposition en *BE + V-ing* ne dénote plus un événement en cours à un seul moment. Il y a une répétition de l’événement qui peut aller jusqu’au cas extrême où l’événement serait en cours à tout moment.

Des énoncés comme « He’s always going to the beach » peuvent de surcroît avoir une implication de plainte ou de surprise qui a

amené certains à voir une dimension expressive ou même modale dans BE + V-ing (voir plus bas).

2.3 Emploi avec moment-repère étendu

- (5) I'm playing tennis the whole afternoon tomorrow.
(Je joue au tennis tout l'après-midi demain.)

Dans les cas typiques qui illustrent habituellement la valeur progressive de BE + V-ing, il s'agit d'un événement en cours à un moment donné — moment envisagé comme un point dans le temps. Mais dans les emplois du type (5), le moment n'est plus ponctuel ; il est étendu. Il s'agit d'un événement en cours pour une période ou un ensemble de moments.

2.4 Emploi anaphorique

- (6) When you vote Thatcher, you are voting against the NHS.
(Quand vous votez Thatcher, vous votez contre la Sécurité sociale.)

Cette phrase illustre une famille d'emplois qu'on a appelés « anaphoriques » (on parle parfois aussi de commentaire ou de re-description), parce que la proposition avec BE + V-ing fait référence au même événement qu'une proposition sans BE + V-ing qui la précède, avec une valeur de commentaire ou de re-description.

2.5 Emploi « d'atténuation »

- (7) I was wondering if you were available tonight.
(Je me demandais si vous étiez libre ce soir.)
- (8) I was hoping you might help me.
(J'espérais que vous pourriez m'aider.)

La particularité des emplois de ce type est qu'ils servent principalement non pas à décrire un événement en cours à un moment donné, mais à faire une requête ou une offre indirecte.

3 Les options théoriques

Que faire face à cette diversité d'emplois ? On peut regrouper sous deux grandes rubriques les options théoriques qui se présentent.

- A. La fonction de la construction BE + V-ing est d'exprimer l'aspect progressif, mais des phénomènes supplémentaires interviennent dans la composition et dans l'interprétation des énoncés.
- B. 1. La fonction essentielle de BE + V-ing n'est pas l'expression de l'aspect progressif, ou 2. l'expression de l'aspect progressif n'est qu'une fonction parmi d'autres de BE + V-ing.

La plupart des anglicistes français semble adopter une version de l'option B (non progressive) : ils considèrent que BE + V-ing a plusieurs valeurs en langue, ou bien un invariant unique qui n'est pas le progressif.

Si l'on peut rendre compte des faits avec une seule valeur en langue, c'est évidemment préférable. Le principe du Rasoir d'Occam, selon lequel, toutes choses égales par ailleurs, une théorie est préférable si elle postule moins d'entités, lois ou processus (Hempel 2000 : 62-69), s'applique aussi en linguistique. L'idéal serait donc une théorie monosémique de BE + V-ing, pourvu qu'elle réponde au moins aussi bien que les autres théories aux exigences autres que la parcimonie (par exemple le pouvoir explicatif/prédictif et la bonne articulation avec le reste de la grammaire ; des considérations d'acquisition et d'histoire de la langue pourraient aussi entrer en compte). Le présent article tente de contribuer à démontrer que c'est la conception de BE + V-ing comme marque du progressif qui répond le mieux à ces exigences.

Par ailleurs, les approches monosémiques non progressives de BE + V-ing proposées dans la littérature francophone semblent souffrir de plusieurs défauts, notamment :

- le manque de recours à des tests linguistiques bien tranchés,
- le flou quant au passage de l'invariant de BE + V-ing à ses emplois divers,
- des problèmes de falsifiabilité (Popper 1959).

Par exemple Jean-Rémi Lapaire et Wilfrid Rotgé affirment : « Il semble [...] préférable d'essayer de trouver un **invariant**, par définition **abstrait**, qui s'applique à toutes les utilisations de *BE + -ING*. L'on

peut considérer, en s'appuyant sur les travaux de H. Adamczewski, que tous les emplois de BE + -ING sont la manifestation d'une **antériorité** psycho-grammaticale, c'est-à-dire qu'à l'aide de cette forme l'énonciateur opère sur du **déjà** (qu'il s'agisse de "déjà envisagé", de "déjà repéré", de "déjà dit"¹...) » (Lapaire et Rotgé 1992 : 119).

Peut-on produire quelque énoncé que ce soit, avec ou sans BE + V-ing, sans « opérer » sur du « déjà envisagé », du « déjà repéré », ou du « déjà dit » ? En quoi cela distingue-t-il les énoncés avec BE + V-ing des énoncés sans BE + V-ing ? L'hypothèse du « déjà », à moins d'être précisée et contrainte, est si abstraite qu'elle n'est probablement pas falsifiable, et *a fortiori* pas explicative. Il semble que toutes les théories monosémiques mais non progressives de BE + V-ing tombent dans ce genre d'écueil (pour plus d'arguments dans ce sens, voir Girard 2000, Boisson 2001, et Tharaud 2003).

La conception classique de BE + V-ing rend-elle compte mieux que ses concurrentes des faits de langue pertinents ? C'est ce que nous allons tâcher de voir à présent.

4 Quelques raisons de préférer la conception classique

Il semble que les meilleures raisons se trouvent dans les interactions entre BE + V-ing et les différents types de procès. (Les réflexions qui suivent font appel aux concepts de la tradition d'études aspectuelles lancée par Vendler 1957, et dont Récanati et Récanati 1999 proposent un excellent parcours critique.)

4.1 BE + V-ing et les procès ponctuels

Certains procès sont conçus comme ponctuels ou instantanés. On distingue parmi eux les achèvements, qui représentent l'atteinte du résultat d'un processus (ex : « arriver à Montpellier », « résoudre un problème », etc.) et les semelfactifs, procès ponctuels qui ne sont pas liés intrinsèquement à un processus préalable (ex : « cligner des yeux », « hocher la tête »). Que se passe-t-il lorsqu'on met ce type de procès à la forme BE + V-ing ?

1. Mots en gras dans le texte d'origine.

Dans le cas des *achèvements*, il ne s'agira plus de l'atteinte du résultat, mais du déroulement du processus qui mène à ce résultat :

- (9) I'm arriving in Montpellier. (Je suis en train d'arriver à Montpellier.)
 (10) She's solving a problem. (Elle est en train de résoudre un problème.)
 (Il peut y avoir une implication de « phase finale » du processus.)

Dans le cas des *semelfactifs*, il ne s'agira plus d'un événement ponctuel, mais de l'activité qui consiste en la répétition de cet événement :

- (11) She's blinking. (Elle est en train de cligner des yeux.)
 (12) She's nodding. (Elle est en train de hocher la tête.)

Le sens pourra à la limite être celui d'un étalement de l'événement unique dans le temps, si l'événement est ralenti ou vu au ralenti.

Dans tous les cas, on considère que l'événement, unique ou répété, prend assez de temps pour qu'on puisse dire qu'il est en cours. Il n'est plus considéré comme ponctuel.

Si un semelfactif a un sens qui ne se prête pas à l'idée de répétition de l'événement (ex : « mourir »), le procès peut prendre un aspect d'accomplissement (c'est à dire l'aspect d'un procès duratif avec un *telos*, un aboutissement intrinsèque) :

- (13) He's dying.

On considère qu'il y a étalement dans le temps et non pas répétition de l'événement.

En présence de BE + V-ing, on voit donc apparaître l'interprétation durative de procès dont ce n'est pas l'interprétation par défaut. Cela se comprend bien si la fonction propre de BE + V-ing est le progressif : pour qu'on puisse se représenter un procès dans son déroulement, il est nécessaire que ce procès ait une durée.

Aucun invariant autre que le progressif proposé pour BE + V-ing ne remplit cette fonction explicative.

4.2 États à la forme BE + V-ing interprétés comme des événements momentanés

- (14) He's an idiot. (C'est un idiot.)
 (15) He's being an idiot. (Il fait l'idiot.)

- (16) She has a baby. (Elle a un bébé.)
 (17) She's having a baby. (Elle est en train d'accoucher.)
 (18) He's sick. (Il est malade.)
 (19) He's being sick. (Il est en train de vomir.)

Encore une fois, il semble raisonnable de considérer que c'est le schéma d'aspect progressif de BE + V-ing qui entraîne une interprétation durative de prédicats statifs par défaut.

Il est peut-être utile de rappeler au passage pourquoi les états ne sont normalement pas considérés comme duratifs : même si, dans les faits, un état se maintient typiquement pendant une certaine durée, la définition même d'un état ne requiert aucun recours à la durée, car contrairement à un processus, un état ne se décompose pas en sous-événements dont chacun prend du temps. Aussi petit soit l'intervalle de temps pour lequel on examine un état, on a affaire à l'état dans son intégralité. Au contraire, « faire l'idiot » ou « accoucher » sont des événements qui, par définition, se décomposent en sous-événements. Il y a donc un découpage interne du procès qui implique que l'observation du procès sur un intervalle de temps suffisamment réduit ne donne plus à voir le procès entier. Les processus ont donc une durée minimum nécessaire, ou durée intrinsèque, que les états n'ont pas (Récanati 1999).

4.3 BE + V-ing et les « états épisodiques »

Autre phénomène intéressant dans les interactions entre BE + V-ing et les prédicats d'état : certains prédicats d'état acceptent BE + V-ing sans pour autant devoir être compris comme des activités ou des accomplissement. On peut dire :

- (20) He's standing by the door.
 (21) He's wearing a white shirt.

Langacker (1987 : 261-262) considère qu'il ne s'agit pas de procès duratifs au sens strict, mais qu'il ne s'agit pas non plus d'états comme les autres. Il les appelle « états épisodiques » : ce sont des états qui ne valent typiquement que pour un intervalle de temps restreint.

Cela se comprend bien quand on les compare avec des états qui ne sont typiquement pas épisodiques (par exemple « savoir faire du vélo »

ou « aimer le chocolat »). Ces « vrais » états, qui n'ont pas de limite temporelle propre, ne sont pas compatibles avec BE + V-ing :

(22) *She's knowing how to ride a bike.

(23) *She's liking chocolate.

Conclusion : en plus d'être conforme à l'intuition sémantique sur des énoncés simples en BE + V-ing (l'idée du « en train de »), la valeur progressive explique les interactions entre BE + V-ing et les types de procès.

5 Retour sur les emplois « non progressifs »

5.1 Variations temporelles

Les types d'emplois illustrés en (2) à (5) (emploi prospectif, itératif, et « moment-repère étendu ») ne sont pas réellement contraires à la thèse du progressif. Ils le seraient si on stipulait une règle rigide selon laquelle le seul moment pour lequel on pourrait représenter un événement en cours serait le moment de l'énonciation. Mais il n'y a aucune raison de faire une telle restriction.

Dans les cas d'aspect progressif, l'événement est considéré dans son déroulement à un moment qui est déterminé par le temps de l'auxiliaire s'il n'y a pas d'autre indication de temps, mais d'autres indications de temps, notamment les circonstants, peuvent entrer en compte en enrichissant ou même en renversant la temporalité de l'auxiliaire (exemples (2) à (6)). BE + V-ing vient donc se greffer sur une composition temporelle qui ne relève pas exclusivement du temps de l'auxiliaire.

Il faut aussi intégrer le fait que BE + V-ing permet de considérer qu'un événement est en cours soit à un moment (ponctuel) donné, soit pour un intervalle de temps ou un ensemble de moments (exemples (3) à (6)). Ce n'est pas la construction BE + V-ing qui fixe le ou les moments auxquels l'événement est en cours : BE + V-ing, construction aspectuelle, stipule que l'événement est en cours, inachevé, et laisse la possibilité de préciser par le temps de son auxiliaire et les autres indications de temps à quel(s) moment(s) cet événement est en cours (construction temporelle ou aspectuo-temporelle).

5.2 Une dimension modale ?

On juge parfois à partir d'exemples comme le (4) qu'il y aurait une dimension expressive, voire modale dans BE + V-ing.

- (4) He's always going to the beach. (Il va tout le temps à la plage./Il n'arrête pas d'aller...)

Un énoncé comme en (4) peut en effet exprimer l'étonnement ou la plainte. Plus abstraitement, on dit parfois que BE + V-ing marque un « engagement » particulièrement fort de la part de l'énonciateur.

Il suffit pourtant de traiter l'énoncé (4) comme un cas d'hyperbole, c'est à dire comme un exemple de communication non littérale, donc un phénomène pragmatique. L'énoncé (4) déclenche, dans les grandes lignes, la stratégie d'interprétation suivante :

- A. Le sens littéral n'est pas acceptable : on ne peut pas littéralement aller tout le temps à la plage. (Pour aller à la plage à répétition, il faut bien en revenir de temps en temps : on passe au moins ce temps-là à autre chose qu'aller à la plage.) Ce sens n'est pas compatible avec notre connaissance du monde.
- B. Comme, sauf indication contraire, nous partons du principe que nous avons affaire à un locuteur relativement rationnel et pertinent (Sperber et Wilson 1995), cet énoncé doit communiquer autre chose que son sens littéral.
- C. La vérité est probablement que la personne en question va *très souvent* à la plage, mais en disant qu'elle va *tout le temps* à la plage, le locuteur exprime son amusement, son exaspération, ou quelque autre attitude, qu'on détermine selon l'intonation, les indices non verbaux, les autres propos du locuteur et la connaissance qu'on a de lui.

Aucun modèle du langage et de la communication ne peut faire l'économie d'une logique de la communication non littérale et indirecte : en y recourant ici, nous n'ajoutons aucun coût théorique. En revanche, nous conservons un modèle précis et économe de BE + V-ing.

5.3 BE + V-ing « anaphorique » ?

Beaucoup voient en (6) un BE + V-ing intrinsèquement différent de l'emploi progressif.

- (6) When you vote Thatcher, you are voting against the NHS. (Quand vous votez Thatcher, vous votez contre la Sécurité sociale.)

Si on en vient à dire que BE + V-ing est anaphorique ici, c'est parce que la deuxième proposition fait référence au même événement que la première. Mais si elle fait référence au même événement que la première, cela n'a pas aucun rapport avec l'emploi de BE + V-ing. Le fait qu'il y ait un présent simple puis un présent progressif permet de concevoir qu'il y a co-occurrence des événements, mais si on peut considérer qu'il y a re-description, c'est seulement parce que les sujets des deux propositions sont co-référentiels et que les prédicats ont un sens qui permet de considérer qu'ils renvoient au même procès. Il suffit de changer le sujet et le prédicat d'une des deux propositions, et il n'est plus question d'anaphore, malgré BE + V-ing. Par exemple :

Ex : When you voted Thatcher, it was raining.

De surcroît, on trouve facilement des emplois de BE + V-ing qui n'ont rien d'anaphorique, et des cas où on re-décrit un événement en employant le présent simple plutôt que BE + V-ing (Girard 2000, Tharaud 2003). Ici, on aurait aussi bien pu dire :

When you vote Thatcher, you vote against the NHS.

5.4 L'emploi « d'atténuation »

- (7) I was wondering if you were available tonight. (Je me demandais si tu étais disponible ce soir.)
 (8) I was hoping you might help me. (J'espérais que tu pourrais m'aider.)

Encore une fois c'est dans la pragmatique, et non pas dans ce que BE + V-ing a en propre, qu'on trouve l'explication. Les requêtes et les offres indirectes sont des phénomènes pragmatiques bien connus.

Revenons tout de même rapidement sur le processus d'interprétation de ce type d'énoncés. Le sens littéral de ces énoncés est bel et bien descriptif. Ils peuvent être faux s'ils ne correspondent pas à la réalité. Quelqu'un de très perspicace (ou de très pénible) pourrait objecter en (7) : « tu ne te demandais pas vraiment si j'étais libre, tu voulais savoir si je sortais avec untel » ou en (8) « tu n'espérais pas que je pourrais t'aider, puisque tu étais sûr que j'allais dire oui ». Il y a

donc bien un sens littéral descriptif. Ce sens serait absent de requêtes ou d'offres directes de forme impérative (Aide-moi !) ou interrogative (Est-ce que tu es libre ce soir ?) : on ne pourrait pas dire que ces dernières sont vraies ou fausses.

Dans les phrases descriptives (7) et (8), BE + V-ing joue son rôle aspectuel normal. Le sens littéral de ces phrases se prête donc aux paraphrases logiques : « j'étais en train [de me demander si vous étiez libre ce soir/d'espérer que vous pourriez m'aider] ». On pourrait trouver des contextes dans lesquels l'intérêt serait purement celui de la description psychologique, et donc une interprétation de requête ou d'offre indirecte ne serait pas nécessaire. On se contenterait de ce sens littéral.

C'est le principe de pertinence (Sperber et Wilson 1995) qui explique le passage de ce sens descriptif à l'interprétation de requête ou d'offre. Dans la plupart des cas, la simple affirmation qu'on s'est trouvé dans tel ou tel état psychologique n'est pas suffisamment pertinente. La meilleure raison qu'on trouve à l'expression par le locuteur de l'état d'interrogation ou d'espérance dans lequel il se trouvait est qu'il s'y trouve encore et qu'il aimerait qu'on y réponde.

Il n'est donc nul besoin de postuler une « valeur d'atténuation » à part de BE + V-ing (approche polysémique) ni de partir de plusieurs « valeurs » dont celles d'atténuation pour en abstraire un invariant. La valeur aspectuelle progressive (sémantique) et les processus d'interprétation habituels (pragmatiques) suffisent à rendre compte de l'emploi d'atténuation.

Conclusion

Il n'y a pas de bonne raison de considérer que BE + V-ing a plusieurs valeurs en langue, ou que sa vraie valeur est autre que le progressif. Non seulement le progressif est nécessaire pour rendre compte des données linguistiques, mais les emplois dits « non progressifs » de BE + V-ing s'avèrent être des progressifs si on fait bien la part du lexique, de la grammaire et de la pragmatique.

Références

- Adamczewski H., 1978
BE + ING dans la grammaire de l'anglais contemporain, thèse présentée devant l'Université de Paris VII le 27 février 1976, Lille : Atelier de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, Paris : diffusion Librairie Honoré Champion.
- Adamczewski H., Delmas C., 1982/1988
Grammaire linguistique de l'anglais, Paris : A. Colin, 53-77.
- Boisson C., 2001 « "BE + ING" dans la théorie des phases d'Adamczewski : analyse dans un cadre de linguistique générale », *Anglophonia/Sigma*, 10, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 7-62.
- Girard G., 2000 « *Be + V-ing* : rôle anaphorique ? », in Souesme J.-C. (dir.), *Journée Charles V sur les propositions relatives et l'aspect be + ing*, *Cycnos*, vol. 17, n° spécial, Nice : Université de Nice-Sophia Antipolis, 129-138.
- Hempel C., 1966/2000
Éléments d'épistémologie, Paris : Armand Colin.
- Huddleston R., Pullum G. K. *et al.*, 2002
The Cambridge Grammar of the English Language, Cambridge : Cambridge University Press.
- Klein W., 1994 *Time in Language*, Londres : Routledge.
- Lapaire J.-R., Rotgé W., 1991
Linguistique et grammaire de l'anglais, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 411-440.
- Lapaire J.-R., Rotgé W., 1992
Réussir le commentaire grammatical de textes, Paris : Ellipses.
- Langacker R. W., 1987
Foundations of Cognitive Grammar, vol. I : Theoretical Prerequisites, Stanford : Stanford University Press.
- Larrea P., 1999 « BE + -ING est-il un marqueur d'aspect ? », *Anglophonia/Sigma*, n° 6, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 135-150.
- Larrea P., Rivière C., 1999
Grammaire explicative de l'anglais, Harlow : Longman, 42-54.

- Mélis G., 1999 « (BE +) ING : glissements interprétatifs et contraintes », in Vogeleer S. *et al.* (dir.), *La modalité dans tous ses aspects*, *Cahiers Chronos* n° 4, Amsterdam : Rodopi, 135-148.
- Moeschler J., Reboul A., 1994 *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
- Parsons T., 1990 « The Progressive in English : Events, States, and Processes », chap. 9 de Parsons T., *Events in the Semantics of English : A Study in Subatomic Semantics*.
www.humnet.ucla.edu/humnet/phil/faculty/tparsons/Events/ese.pdf
- Popper K.R., 1959 *The Logic of Scientific Discovery*, Londres : Routledge, 2000.
- Récanati C., Récanati F., 1999 « La classification de Vendler revue et corrigée », in Vogeleer S. *et al.* (dir.), *La modalité sous tous ses aspects*, *Cahiers Chronos* n° 4, Amsterdam : Rodopi, 167-184.
- Smith C. S., 1991 *The Parameter of Aspect*, Dordrecht : Kluwer.
- Sperber D., Wilson D., 1986/1995 *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford : Blackwell.
- Tedeschi, P.J., Zaenen A. (dir.), 1997 *Syntax and Semantics, vol. 14 : Tense and Aspect*, New York : Academic Press.
- Tharaud F., 2003 « Aspect progressif et pragmatique : pour une théorie néoclassique de BE + V-ing », mémoire de DEA sous la direction de M^{me} Geneviève Girard, Université de Paris III — Sorbonne Nouvelle, école doctorale des Études anglophones.
- Vendler, Z., 1967 « Verbs and Times », *Linguistics in Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press, 97-121.

Approches traditionnelles de *đã* : présentation et critiques. Tentative d'approche monosémique

RÉSUMÉ Il existe deux approches sur *đã*. La première, vieille de plus de trois siècles, a grammaticalisé *đã*, d'origine verbale, en lui conférant une multitude de sens dont le plus important est d'ordre temporel passé. La deuxième lui a attribué un sens aspectuel (*perfect* ou *accompli*). Comme ces approches ne parviennent pas à homogénéiser tous les emplois de *đã* en discours, nous proposons donc une approche monosémique mettant l'accent sur une double opération de ce marqueur : « mettre un terme à une situation X' » et « engendrer au même moment une situation X ». En d'autres termes, *đã* indique un changement de situation en soulignant la situation nouvelle acquise X valable à partir d'un point de référence choisi.

Introduction

Le vietnamien, appartenant à la famille austro-asiatique, de type SVO, dans lequel le prédicat est situé après le sujet, est, comme le chinois, une langue isolante par excellence. Ses caractères isolants sont manifestés, d'une part par la formation et l'ordre des mots, et d'autre part par l'intonation du locuteur. Tous les mots vietnamiens sont invariables, y compris le verbe, qui, ne connaissant pas la conjugaison, n'exprime ni la voix, ni la personne, ni le nombre, ni le mode, ni le temps, mais peut traduire l'aspect.

Toutes les langues (flexionnelles, isolantes, agglutinantes...) peuvent exprimer le temps, qui est un concept universel. Cependant, sa représentation linguistique varie d'une langue à l'autre, d'où l'intérêt d'entreprendre une étude comparative : « Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer » (Jakobson, 1963 : 84).

Nous retracerons très brièvement ci-après les deux principales approches de *đã* avant de présenter la nôtre.

1 Approche traditionnelle : *Đã*, un marqueur de temps passé

Selon une conviction multiséculaire, ancrée dans l'esprit des Vietnamiens depuis le dictionnaire de A. de Rhodes (1651) jusqu'à celui de Nguyễn Như Ý *et al.* (1999), en passant par une multitude de grammaires et d'articles, *đã* est considéré comme un marqueur de temps passé comme dans (1) :

- (1) Tôi *đã* ăn
(je / *đã* / manger)
J'ai mangé.

Aubaret (1863) définit *đã* comme suit : « Le passé se rend d'une manière générale au moyen du mot *đã*, qui signifie littéralement *déjà* ». Dans Vũ Thị Ngân (1985 : 10), *đã* manifeste une très grande diversité dans ses emplois : il peut affixer un nom, un verbe, un adjectif. Quant à Nguyễn Như Ý *et al.* (*op. cit.*), Lê Khả Kế et Nguyễn Lân (2001 : 286), ils présentent *đã* comme un morphème polysémique appartenant à deux catégories opposées : mot auxiliaire (*mot grammatical*) en (2 à 4) et verbe (*mot lexical*) en (5 à 7). Voici quelques traductions françaises de *đã* selon ces auteurs :

- (2) Tôi *đã* làm xong công việc
(je / *đã* / faire / finir de / travail)
J'ai déjà fini mon travail.
- (3) *Đã* bốn giờ rồi
(*đã* / quatre / heure / rồi)
Il est déjà quatre heures.
- (4) *Đã* tham lại ác
(*đã* / être cupide / encore / être méchant)
Non seulement il est cupide, mais en plus il est méchant.
- (5) Thuốc đắng *đã* tật
(remède / amer / *đã* / maladie)
Le remède amer guérit la maladie.

- (6) Phải đi du lịch cho *đã* đời
(falloir / aller / voyager / pour / *đã* / vie)
Il faut voyager pour être pleinement satisfait.
- (7) Uống cho *đã* khát
(boire / pour / *đã* / soif)
Boire pour assouvir sa soif. Boire à satiété.

1.1 Approche de Cao Xuân Hạo : *Đã*, un marqueur d'aspect

La grande majorité des linguistes vietnamiens croient à l'existence de temps grammaticaux (aussi appelés *tiroirs verbaux* ou *tenses* en anglais) dans leur langue, mais il existe aussi des points de vue divergents. Ainsi, Cao Xuân Hạo (1998) manifeste la certitude que le vietnamien est totalement dépourvu de temps grammaticaux, et que *đã* n'indique pas le temps, mais l'aspect *perfect*.

Nguyễn Kim Thản (1977), linguiste vietnamien, et Jo-wang Lin (2003), linguiste chinois, soulignent que si dans les langues flexionnelles il existe des temps grammaticaux pour désigner le passé, le présent et le futur, en revanche, dans les langues isolantes, ce sont les circonstants de temps qui permettent de les exprimer, comme dans (8) à (10).

- (8) Hôm qua, tôi \emptyset gặp Paul ở Paris
(hier / je / zéro / rencontrer / Paul / à / Paris)
Hier, j'ai rencontré Paul à Paris.
- (9) Bây giờ, tôi \emptyset làm việc
(maintenant / je / zéro / travailler)
Maintenant je travaille.
- (10) Ngày mai, tôi \emptyset đi Paris
(demain / je / zéro / aller / Paris)
Demain, je vais à Paris.

1.2 Mise en question de ces deux approches

Notre première remarque porte sur l'opposition entre *mots lexicaux* et *mots grammaticaux*, qui date de l'antiquité et est utilisée non seulement dans le dictionnaire de A. de Rhodes (1651), mais aussi dans les dictionnaires et grammaires vietnamiens récents.

Lê Thị Xuyến *et al.* (2004 : 157) critiquent l'introduction de ce modèle européen dans le dictionnaire de A. de Rhodes en se réclamant de Benveniste (1966, 1 : 152) : « Sur la différence entre verbe et nom, souvent débattue, les définitions proposées se ramènent en général à l'une des deux suivantes : le verbe indique un procès ; le nom, un objet [...] Une opposition entre “procès” et “objet” ne peut avoir en linguistique ni validité universelle, ni critère constant, ni même sens clair [...]. »

Si les parties du discours peuvent s'adapter au français, c'est parce que celui-ci est une langue flexionnelle, dans laquelle on peut distinguer le nom du verbe. Puisque tous les mots vietnamiens sont invariables, la distinction *mots lexicaux/mots grammaticaux*, et *nom/verbe/adjectif*, etc., est-elle encore pertinente dans la langue vietnamienne ?

Notre seconde critique concerne l'hétérogénéité des emplois de *đã*. Il nous semble en effet que l'unification des valeurs d'un morphème se révèle plus difficile que leur diversification. Le rapport entre l'unité et la ressemblance, moins puissant que celui entre l'altérité et la différence, nous conduit à réfléchir à l'approche polysémique qui s'avère plus tentante et plus accessible que l'approche monosémique. Mais comment un même morphème, en l'occurrence *đã*, pourrait-il acquérir plusieurs sens en vietnamien et correspondre à plusieurs traductions françaises ? Comment expliquer la multiplicité des sens de *đã* en discours, à savoir le passé composé en (1), le passé composé avec *déjà* en (2), le présent avec *déjà* en (3), *non seulement* en (4), *guérir* en (5), *être pleinement satisfait* en (6), *assouvir* et à *satiété* en (7), etc. ? Dépend-elle d'une action du co(n)texte ? Existe-t-il un sémantisme de base de *đã* permettant d'unifier toutes ses valeurs évoquées dans (1) à (7) ? Ou bien ce sémantisme subirait-il une déformation ou un enrichissement ?

En didactique, la pluralité sémantique de *đã* risquerait-elle de dérouter les Vietnamiens désireux d'apprendre le français ou les Français souhaitant s'initier au vietnamien ? Toutefois, il convient de lutter également contre la vue simpliste d'Aubaret (1863) et de bien d'autres grammairiens français et vietnamiens du XIX^e siècle qui prennent *đã* comme un équivalent de *déjà*, sachant que la correspondance parfaite n'existe pas à l'intérieur d'une même langue, et qu'*a fortiori* elle ne peut s'opérer d'une langue à l'autre. Autrement dit, le choix de *déjà* dépend des éléments co(n)textuels de l'énoncé pourvu de *đã*.

Bien que le dictionnaire de A. de Rhodes et la grammaire d'Aubaret datent des XVIII^e et XIX^e siècles, ils ont encore de l'influence sur les grammaires et les dictionnaires vietnamiens actuels. En effet, ce n'est pas par hasard que Lê Khả Kế et Nguyễn Lân (*op. cit.*) soulignent d'abord la traduction de *dã* par *déjà* comme en (2) et (3)¹ avant d'évoquer d'autres traductions comme en (4) à (7).

1.3 Proposition d'une approche monosémique

Ne partageant pas les deux approches précédentes relatives à *dã*, nous en proposerons une autre selon laquelle ce morphème est homogène aussi bien en *langue* qu'en *discours*.

Pour pouvoir homogénéiser les emplois de *dã*, il nous paraît nécessaire de recourir à son sens verbal originel. Nous appelons donc *dã* coverbe pour indiquer son existence simultanée avec les verbes (ou procès verbaux).

Nous distinguons les deux situations suivantes : la présence de coverbe (*dã*-verbe), et l'absence de coverbe (\emptyset -verbe). Par commodité, nous utilisons *zéro* dans les commentaires et \emptyset dans les exemples pour désigner une situation dans laquelle le verbe principal n'est précédé d'aucun coverbe.

1. Vũ Thị Ngân (1985 : 1) fait part de son expérience d'enseignante de français au Vietnam en écrivant : « C'est dans cet esprit que nous avons commencé par l'étude du marqueur *dã* que la majorité de nos apprenants prennent à tort pour l'équivalent de *déjà* en français. [...] Quand ils veulent insister sur l'aspect *accompli* d'une action, ils ont souvent recours à *déjà*. On peut relever cet emploi dans des questions formulées avec le présent : Vous regardez *déjà* ce film ? au lieu de Vous avez *déjà* vu ce film ? »

L'auteur a eu raison de souligner une des erreurs fréquemment commises par les apprenants vietnamiens : il faut recourir au passé composé, et non au présent suivi de *déjà*, pour exprimer l'aspect *accompli*. Cependant, nous n'approuvons pas l'emploi de *déjà*, car il existe une nette différence entre un énoncé au passé composé avec *déjà* : Vous avez *déjà* vu ce film ? et un énoncé au passé composé sans *déjà* : Avez-vous vu ce film ? Avec *déjà*, l'énoncé peut avoir au moins trois interprétations : une *surprise* (vous l'avez vu plus tôt que prévu. C'est une question de confirmation qui ne demande pas nécessairement une réponse) ; un *acquis* (voilà une bonne chose de faite) ; un *passé d'expérience* (vous est-il arrivé au moins une fois dans votre vie de voir ce film ?). Sans *déjà*, c'est une simple question d'information, qui appelle une réponse.

2 Đã, coverbe à double opération

Dans (5) à (7), les définitions de *đã* « guérir », « être pleinement satisfait » et « à satiété » peuvent être glosées par l'expression suivante : « mettre un terme à quelque chose ». Autrement dit, on peut paraphraser ces énoncés comme suit : *Le remède amer met un terme à la maladie ou la guérison est acquise* en (5), *Voyager beaucoup pour mettre un terme à son envie de voyager ou le rassasiement touristique est acquis* en (6), *Boire à satiété pour mettre un terme à sa soif ou le rassasiement est acquis* en (7). Nous pensons que « mettre un terme à quelque chose » constitue le sémantisme de base de *đã*.

2.1 Le sémantisme de base de *Đã*

Ces trois exemples nous amènent à la description des deux opérations parallèles suivantes, dans lesquelles *đã* est un coverbe indiquant un changement de situation : *đã* met un terme à une situation X' à un point de référence choisi, X étant une situation nouvelle acquise à partir de ce point de référence.

Nous étudierons maintenant la combinaison de *đã*, d'abord avec les procès *non dynamiques*, et ensuite avec les procès *dynamiques* (Fuchs *et al.*, 1991 : 12).

2.1.1 *Đã* avec les procès non dynamiques

Les procès non dynamiques (états) contiennent quatre propriétés : *propriétés nécessaires*, *propriétés permanentes*, *propriétés contingentes stables*, et *propriétés contingentes instables* (Fuchs *et al.* : 145-148). Comme *đã* indique un changement de situation, il n'est compatible qu'avec les *propriétés instables*, comme dans (11) à (14), dont le point de référence est simultané à t^0 (moment de l'énonciation).

(11) Paul *đã* là sinh viên

(Paul / *đã* / être / étudiant)

Maintenant, Paul est étudiant.

(11a) Tháng trước, Paul \emptyset nói với tôi là anh ấy *đã* là sinh viên

(mois / précédent / Paul / zéro / dire / avec / je / que / il / *đã* / être / étudiant)

Le mois dernier, Paul m'a dit qu'il était désormais étudiant.

- (11b) Một tháng nữa, Paul *đã* là sinh viên
(un / mois / encore / Paul / *đã* / être / étudiant)
Dans un mois, Paul sera désormais étudiant.
- (12) Paul *đã* có tiền
(Paul / *đã* / avoir / argent)
Maintenant, Paul a de l'argent.
- (13) Paul *đã* già
(Paul / *đã* / être vieux)
Maintenant, Paul est vieux.
- (14) Trời *đã* lạnh
(ciel / *đã* / faire froid)
Maintenant, il fait froid.

Dans (11) à (14), *đã* met un terme aux situations X' suivantes : *chưa là sinh viên* (n'être pas encore étudiant) en (11), *chưa có tiền* (n'avoir pas encore d'argent) en (12), *chưa già* (n'être pas encore vieux) en (13), *chưa lạnh* (ne faire pas encore froid) en (14), en soulignant que les situations X ci-après ne sont acquises qu'à partir de t^0 : là *sinh viên* (être étudiant), *có tiền* (avoir de l'argent), *già* (être vieux), et *lạnh* (faire froid). Dans (11a) et (11b), la situation acquise X : là *sinh viên* (être étudiant) n'est valable qu'à partir des points de référence antérieur à t^0 en (11a) et postérieur à t^0 en 11b.

Précisons que le passage des situations X' aux situations X ne peut s'effectuer à t^0 , mais, d'un point de vue cognitif, ces changements doivent être considérés comme se réalisant à ce moment. Ainsi, (11) à (14) peuvent être glosés comme suit : en (11, Paul a mis un terme à son statut de lycéen en s'inscrivant à l'université ; il est maintenant titulaire d'une carte d'étudiant. En (12), Paul vient de toucher son salaire, mettant ainsi un terme à son manque d'argent. En (13), n'ayant pas revu Paul depuis longtemps, le locuteur le considère comme vieux au moment de leurs retrouvailles. Le locuteur a donc mis un terme à l'état de jeunesse de Paul. En (14), le locuteur fait remarquer un changement de climat : l'arrivée du temps froid a mis un terme au temps chaud (ou frais).

Lorsqu'on supprime *đã* dans (11), (12) et (14), on obtient des énoncés avec *zero* servant à répondre respectivement aux questions suivantes : *Paul làm nghề gì ? (Que fait Paul dans la vie ?)* ; *Paul có tiền không ? (Paul a-t-il de l'argent ?)* ; *Ngoài đường trời có lạnh không ? (Dehors, fait-il froid ?)*.

- (15) *Paul *đã* trẻ
(Paul / *đã* / être jeune)

Le coverbe *đã* n'est pas toujours compatible avec les procès à *propriétés instables*, comme avec *trẻ* (*être jeune*) dans (15). Si *đã* est compatible avec *già* (*être vieux*) en (13), c'est parce que ce morphème peut mettre un terme à la situation *chưa già* (*n'être pas encore vieux*) qui précède *già* (*être vieux*). En revanche, dans (15), *đã*, combiné à *trẻ* (*être jeune*), ne peut pas mettre un terme à la situation *chưa trẻ* (*n'être pas encore jeune*), car du point de vue logique, ce procès est inconcevable.

2.1.2 *Đã* avec les procès dynamiques

Compte tenu de ses propriétés sémantiques, *đã* est parfaitement compatible avec les procès dynamiques (achèvement, accomplissement et activité) marqués par des changements (Gosselin, 1996 : 56). Examinons (16), dont le point de référence est simultané à t^0 .

- (16) Paul *đã* tới
(Paul / *đã* / arriver)
Paul est arrivé.
- (16a) Paul ở đây
(Paul / zéro / être / ici)
Paul est ici.

Comme (16a) est considéré comme équivalant à (16), *đã* met un terme à une double situation X' : *chưa tới* (*n'être pas encore arrivé*) ou *chưa ở đây* (*n'être pas encore ici*), en soulignant que la situation X *ở đây* (*être ici*) n'est acquise qu'à partir de t^0 .

- (17) Hôm qua, lúc tôi ở gặp anh thì Paul *đã* tới
(hier / moment / je / zéro / rencontrer / tu / alors / Paul / *đã* / arriver)
Hier, lorsque je t'ai rencontré, Paul était arrivé (= Paul était là).
- (18) Giờ này, tuần sau, lúc anh ở đến thăm tôi thì Paul *đã* tới
(heure / ci / semaine / après / moment / tu / zéro / rendre visite / je / alors / Paul / *đã* / arriver)
La semaine prochaine à cette heure-ci, lorsque tu me rendras visite, Paul sera arrivé (= Paul sera là).

Dans (17) et (18), la situation *X* concernant Paul : *ở đây* (*être ici*) n'est acquise qu'à partir du point de référence choisi, antérieur à t^0 en (17), et postérieur à t^0 en (18).

2.1.3 *Đã* dans les structures argumentatives

Đã, combiné aux procès non dynamiques, forme des structures argumentatives idiomatiques. En voici deux structures illustratives.

Đã dans la structure à valeur de comparaison

- (19) Paul *đã* trẻ nhưng Jean lại còn \emptyset trẻ hơn
(Paul / *đã* / être jeune / mais / Jean / encore / zéro / être jeune / plus)
Certes, Paul est jeune, mais Jean l'est encore plus.
- (19a) Paul *đã* trẻ [...]
(Paul / *đã* / être jeune)
Certes, Paul est jeune [...]
- (19b) [...] nhưng Jean lại còn \emptyset trẻ hơn
(mais / Jean / encore / zéro / être jeune / plus)
[...] mais Jean l'est encore plus.
- (20) Paul *đã* thông minh nhưng Jean lại còn \emptyset thông minh hơn
(Paul / *đã* / être intelligent / mais / Jean / encore / zéro / être intelligent / plus)
Certes, Paul est intelligent, mais Jean l'est encore plus.
- (20a) Paul *đã* thông minh [...]
(Paul / *đã* / être intelligent)
Certes, Paul est intelligent [...]
- (20b) [...] nhưng Jean lại còn \emptyset thông minh hơn
(mais / Jean / encore / zéro / être intelligent / plus)
[...] mais Jean l'est encore plus.

Si *đã* est incompatible avec le procès *trẻ* (*être jeune*) en (15), en revanche, son emploi avec ce procès est possible en (19). Du point de vue syntaxique, (15) est un énoncé simple, tandis que (19) est un énoncé complexe pourvu de deux procès identiques *trẻ* (*être jeune*), placés dans chacune des deux propositions ($P_1 = (19a)$) et ($P_2 = (19b)$).

Le locuteur utilise cette structure pour comparer deux personnes sur le plan physique, comme dans (19), et intellectuel comme dans (20). L'emploi de *đã* dans P_1 de (19) et (20) permet de poser les procès *trẻ*

(*être jeune*) et *thông minh* (*être intelligent*) concernant Paul comme un acquis valable au moment de la comparaison (c'est-à-dire à t^0). Les procès de P1 servent de repère pour procéder à la comparaison avec les procès de P2 concernant Jean.

Précisons que le locuteur peut très bien permuter les sujets (Jean/Paul), à condition de respecter l'ordre suivant : *đã* + *procès* + *zéro* + *procès*.

Đã dans la structure à valeur d'addition

- (21) Paul *đã* thông minh lại còn ∅ đẹp trai nữa
(Paul / *đã* / être intelligent / en plus / zéro / être beau / encore)
Paul est non seulement intelligent, mais en plus il est beau.
- (21a) Paul *đã* đẹp trai lại còn ∅ thông minh nữa
(Paul / *đã* / être beau / en plus / zéro / être intelligent / encore)
Paul est non seulement beau, mais en plus il est intelligent.
- (22) Paul *đã* tham lại còn ∅ ác nữa
(Paul / *đã* / être cupide / en plus / être méchant / encore)
Paul est non seulement cupide, mais en plus il est méchant.
- (22a) Paul *đã* ác lại còn ∅ tham nữa
(Paul / *đã* / être méchant / en plus / être cupide / encore)
Paul est non seulement méchant, mais en plus il est cupide.

L'exemple (21) est également un énoncé complexe pourvu de deux procès non identiques *thông minh* (*être intelligent*) et *đẹp trai* (*être beau*) se rattachant à une même personne et situés dans chacune des deux propositions (P1 = (21a)) et (P2 = (21b)).

Le locuteur recourt à cette structure pour mettre l'accent sur deux qualités de Paul comme dans (21), ou sur deux défauts de Paul comme dans (22). L'emploi de *đã* dans P1 de (21) et (22) permet de poser les procès *thông minh* (*être intelligent*) et *tham* (*être cupide*) concernant Paul comme un acquis valable à t^0 . Les procès de P1 servent de repère pour souligner les procès de P2.

Notons que le locuteur peut très bien permuter les procès comme dans (21a) et (22a), à condition de respecter l'ordre suivant : *đã* + *procès* 1 + *zéro* + *procès* 2.

Cette structure ne tolère pas un mélange de qualités et de défauts dans un même énoncé comme dans (23).

- (23) * Paul *đã* thông minh lại còn \emptyset ác nữa
 (Paul / *đã* / être intelligent / en plus / zéro / être méchant / encore)
 * Paul est non seulement intelligent, mais en plus il est méchant.

2.1.4 *Đã* dans le discours journalistique

Il est très fréquent de rencontrer *đã* dans la presse, surtout dans les articles d'actualité en première page des journaux, comme dans (24), qui annoncent les visites présidentielles, les réunions de présidents, les manifestations, etc., ou dans les rubriques consacrées à la présentation des grandes inventions scientifiques, etc., comme dans (25).

- (24) Ngày 24/08/2000, Bộ Giao Thông Vận Tải *đã* (\emptyset) tổ chức đại hội thi đua...
 (jour / 24/08/2000 / ministère / transports / *đã* / organiser / rassemblement / émulation)
 Le 24 août 2000, le ministère des Transports a organisé un rassemblement d'émulation... (SGGP, 25 août 2000).
- (25) Cách đây 520 năm (30/04/1480), L. de Vinci *đã* (\emptyset) vẽ thiết kế máy bay lên thẳng đầu tiên
 (éloigné / ici / 520 / année / 30/04/1480 / L. de Vinci / *đã* / dessiner / projet / avion / monter / droit / premier)
 Il y a 520 ans, L. de Vinci a dessiné (dessinait) le premier projet d'hélicoptère (*Thế Giới Mới*, avril 2000)

Les extraits (24) et (25) sont pourvus à la fois de *đã* et des constants de temps *Le 24 août 2000* et *Il y a 520 ans*. Ce morphème souligne que *Le ministère des Transports...*, et *L. de Vinci* ont mis un terme aux situations *X'* : *chưa tổ chức* (*n'avoir pas encore organisé*), *chưa vẽ thiết kế* (*n'avoir pas encore dessiné le projet*), et que l'organisation de ce rassemblement d'émulation et le dessin du premier projet d'hélicoptère sont des choses acquises. Ce sont les circonstants qui localisent ces situations dans le passé par rapport à t^0 (moment de la rédaction du journal). L'emploi de *đã* peut être supprimé (*zéro*) sans modifier le contenu des messages.

2.2 Quelques remarques sur *Đã* et les formes françaises correspondantes

Il convient de souligner que l'équivalence parfaite n'existe pas entre ce coverbe et les formes simples et les formes composées françaises.

Lorsque ce coverbe s'associe avec les procès non dynamiques (11) à (14) et (19) à (22), il est rendu en français par les formes simples : présent ((11) à (14) et (19) à (22)), imparfait (11*a*), et futur (11*b*). Pour souligner que les situations *X* ne sont valables qu'à partir d'un point de référence choisi, on recourt à *maintenant* ou à *désormais*, comme dans (11), (11*a*), (11*b*), (12), (13) et (14).

Lorsque *đã* se combine avec les procès dynamiques ((16), (17), (18), (24) et (25)), il est traduit en français par les formes composées : passé composé ((16), (24) et (25)), plus-que-parfait (17), et futur antérieur (18). Dans le contexte de (25), *đã* peut être rendu par l'imparfait dit narratif (forme simple), très prisé par les journalistes.

Conclusion

Notre article a pour objectif, d'une part, d'infirmer l'approche traditionnelle, partisane de l'existence de temps grammaticaux en vietnamien, d'autre part, de remettre en question l'approche aspectuelle de Cao Xuân Hạo. Celle-ci s'avère acceptable lorsque *đã*, combiné aux procès dynamiques, est rendu en français par les formes composées. En revanche, cette approche se révèle non pertinente lorsque *đã*, combiné aux procès non dynamiques, est rendu en français par les formes simples. En d'autres termes, *đã* n'indique ni le temps passé, ni l'aspect *perfect*, propre aux formes composées anglaises, ni l'aspect *accompli*, propre aux formes composées françaises.

Ayant adopté une approche monosémique nous avons essayé de trouver un invariant sémantique de *đã* en langue et en discours. Que ce soit avec les procès non dynamiques ou avec les procès dynamiques, *đã* reste inchangé. Le discours n'altère pas son sémantisme de base visant à déclencher deux opérations parallèles : « mettre un terme à une situation *X'* à un point de référence » et « engendrer au même moment une situation *X* valable seulement à partir de ce point de référence ». Ce morphème indique donc un changement de situation se réalisant cognitivement à un point de référence choisi.

Références bibliographiques

- Aubaret Gabriel, 1863
Grammaire de la langue annamite, Paris.
- Benveniste Émile, 1966
Problèmes de linguistique générale, vol. 1 et 2, Paris : Gallimard.
- Bres Jacques, 2005 *L'imparfait dit narratif*, Paris : C.N.R.S.
- Cao Xuân Hạo, 1998
« L'expression du temps et de l'aspect en vietnamien », *Ngôn ngữ* 5, 1-32.
- Chevalier Jean-Claude *et al.*, 1984
« La raison du signifiant », *Modèles linguistiques* VI, 2, 27-41.
- Comrie Bernard, 1976
Aspect, Cambridge : Cambridge University Press.
- Do-Hurinville Danh Thành, 2005
« Temps et aspect en vietnamien. Étude comparative avec le français », *L'Information grammaticale* 106, 49-51.
- Do-Hurinville Danh Thành, 2006
« Grammaticalisation et nouvelle approche des principaux coverbes. Ordre temporel et discours rapporté en vietnamien. étude contrastive avec le français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 101.
- Fuchs Catherine *et al.*, 1991
Les typologies de procès, Paris : Klincksieck.
- Gosselin Laurent, 1996
Sémantique de la temporalité en français, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Jakobson Roman, 1963
Essais de linguistique générale, Paris : Minuit.
- Le Goffic Pierre, 1995
« La double incomplétude de l'imparfait », *Modèles linguistiques* XVI, 1, 133-148.
- Lê Khả Kế et Nguyễn Lân, 2001
Dictionnaire vietnamien-français, Hà Nội : NXB KHXH.
- Lê Thị Xuyên *et al.*, 2004
« Bref aperçu sur l'histoire de l'étude des parties du discours en vietnamien (première période) », *Histoire, épistémologie, langage* 26/1, 137-158.

- Lin Jo-Wang, 2003 « Selectional restrictions of tenses and temporal reference of Chinese bare sentences », *Lingua*, vol. 113, 3, p. 271-302.
- Nguyễn Kim Thản, 1977
Le verbe en vietnamien, Hà Nội : NXB KHXH.
- Nguyễn Như Ý. *et al.*, 1999
Le grand dictionnaire du vietnamien, Hà Nội : NXB GD.
- Paris Marie-Claude, 1984
« Nom et verbe en chinois : ressemblances et différences », *Modèles linguistiques* VI, 1, 101-115.
- Rhodes Alexandre de, 1651
Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum.
- Smith Carlota S., 1991
The Parameter of Aspect, London : Kluwer Academic Publishers.
- Tesnière Lucien, 1959/1988
Éléments de syntaxe structurale, Paris : Klincksieck.
- Vendler Zéno, 1967
Linguistics in Philosophy, Ithaca : Cornell University Press.
- Vu Thị Ngân, 1985 « Temps, aspect et modalité en vietnamien : contribution à l'étude du marqueur *Đã* », *Bulletin de linguistique générale et appliquée (BULAG)*, Université de Besançon, 12, 6-32.
- Wilmet Marc, 1998 *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette, Louvain-la-Neuve : Duculot.

Josane Moreira de Oliveira
Universit  federale de Rio de Janeiro (Br sil).  cole normale sup rieure, Lettres
et Sciences Humaines (Lyon, France). ICAR, U.M.R. 5191
josanemoreira@hotmail.com

Le verbe *ir* (*aller*) en portugais : polys mie ou grammaticalisation ?

R SUM  La trajectoire du verbe de mouvement *ir* — de lex me plein   auxiliaire dans la p riphrase avec l'infinitif pour l'expression du temps futur — est possible en fonction de sa polys mie, qui conjugue des traits compatibles avec les cat gories de l'espace, du temps et de l'intention.

Une  tude sociolinguistique en temps r el permet d'identifier la dissolution de cette polys mie par l'intervention de conditions contextuelles sp cifiques. C'est la polys mie qui d clenche un changement s mantique, lui-m me source de la grammaticalisation de ce verbe comme auxiliaire de futurit .

Les verbes de mouvement g n raux sont polys miques et superposent, parmi d'autres, les notions d'espace et de temps. En ce qui concerne le verbe *ir* (*aller*), il est un des verbes les plus polys miques et, donc, un des plus « grammaticalisables ». Dans la construction p riphrastique avec l'infinitif, il a tendance   se transformer en auxiliaire (Heine & Kuteva 2002 ; Bybee *et al.* 1994), c'est- -dire, en un outil grammatical pour l'expression du temps futur. Cette tendance, bien connue en anglais, en fran ais et en espagnol, se constate aussi en portugais, o ,   l'oral, le processus de substitution de la forme simple de futur par la forme p riphrastique *ir* (*aller*) + infinitif est presque achev , par exemple, dans des constructions comme :

- (1) « O inverso   uma gera o que *vai casar* bonitinha, na igreja, quer tudo nos conformes,  f a pr xima, n o, *vai querer romper* com todos os padr es, entendeu, *vai fazer* um monte de doideira, *vai juntar*, *vai separar*, *vai juntar* dez vezes, *separar*, n o sei o qu ... » (xx^e s.)

(« L'inverse c'est une génération qui *va se marier* gentiment, à l'église, qui veut tout selon la tradition, mais la prochaine, non, elle *va vouloir rompre* avec tous les modèles, tu vois, elle *va faire* beaucoup de bêtises, elle *va se mettre* ensemble, elle *va se séparer*, elle *va se mettre* ensemble dix fois, *se séparer*, je ne sais pas, quoi... »)

À partir de l'analyse de données du XIII^e au XX^e siècle¹ dans le cadre de la sociolinguistique et de l'hypothèse de la grammaticalisation, les résultats obtenus indiquent que la trajectoire de ce verbe — de lexème plein à auxiliaire — est possible en fonction d'une polysémie du verbe de mouvement *ir* (*aller*), qui conjugue des traits compatibles avec les catégories de l'espace et du temps, par exemple en :

- (2) « ... mas ele tem o poder... então... brum... cai tudo por terra... aí é que *vai procurar* o que é que houe... » (XX^e s.)
 (« ... mais il a le pouvoir... alors... boum... tout tombe par terre... c'est là maintenant qu'il *va chercher* ce qui est arrivé... »)

Le verbe *ir* (*aller*) devient plus grammatical et moins lexical au fur et à mesure qu'il passe de l'expression de mouvement dans l'espace à la condition de verbe auxiliaire pour indiquer la futurité. Le verbe *ir* est un verbe vicair et possède plusieurs sens, plusieurs contenus (du plus concret au plus abstrait). Voici des exemples qui penchent vers la thèse d'un *ir* polysémique en discours :

Mouvement dans l'espace (verbe plein)

- (3) « E o mercador ñ quis tardar e mandou do seu a seus homeens o que teve por bem, desy que dessem todo o al a pobres e *foy-se* entõ com sam Panuço pera o deserto. [...] Depois de pouco tempo *foy-se* aquel mercador pera companhia dos sanctos. » (XIV^e s.)
 (« Et le marchand n'a pas voulu être en retard et a envoyé à ses hommes ce qu'il avait de bien, à condition qu'ils donnassent tout aux pauvres et *s'en est allé* avec San Panuço au désert. [...] Peu de temps après ce marchand-là *s'en est allé* pour la compagnie des saints. »)

1. Jusqu'au XIX^e siècle les données proviennent toutes de la langue écrite formelle. Pour le XX^e siècle, il y a des données aussi bien orales qu'écrites. À l'oral il y a des enregistrements plus formels et d'autres plus informels. Cependant, tous les textes (oraux et écrits) ont été produits par des locuteurs qui représentent la langue soutenue.

Progression, augmentation, continuation (verbe aspectuel)

- (4) « ... e a Alexãdria porto do Nilo, dõde *vão ter* nas galees de Veneza pera se vendere... » (xvi^e s.)
(« ... et à Alexandrie port du Nil, d'où *vont avoir* jusqu'à Venise pour se vendre... »)
- (5) « ... que com o gentio tem aquêlo pobre povo padecido e *vai experimentando* e a diminuição em que se acha... » (xvii^e s.)
(« ... qu'avec les gens il y a ce pauvre peuple souffrant qui *va en expérimentant* et la diminution dans laquelle se trouve... »)
- (6) « ... achey jornal de quarto de ouro por pessoa, que lavrandosse *hirá em crescimento*, como se vio nasminas... » (xviii^e s.)
(« ... j'ai trouvé un journal d'un quart d'or par personne, lequel en travaillant *ira en croissance*, comme on a vu dans les mines... »)
- (7) « ... que forão dos Denominados Jezuitas *evai* até adistancia de quatro legoas... » (xviii^e s.)
(« ... qui ont été des Dénommés Jesuites et *va* jusqu'à la distance de quatre lieues... »)
- (8) « ... que tem a sua testa elevada de fronte deste Quartel, e Porto de Soiza; e d'elle *vai acompanhando* o Rio Doce, até... » (xviii^e s.)
(« ... qui a la tête élevée en face de cette Caserne, et Port de Soiza; et de là *va en accompagnant* le Fleuve Doux, jusqu'à... »)
- (9) « O povo *vai compreendendo* que o país não pode prosperar... » (xix^e s.)
(« Le peuple *va en comprenant* que le pays ne peut pas prospérer... »)

Intention (verbe modal)

Dans ces structures, le trait « animacité du sujet » est très important pour la création d'un contexte favorable à la grammaticalisation du verbe *ir*. Selon Bybee *et al.* (1994), la grammaticalisation des verbes de mouvement en verbes auxiliaires de futur traverse un stage où ils expriment une « intention », tout d'abord chez le locuteur. Dans un autre stage, l'intention est transférée à l'agent du verbe principal, c'est-à-dire, à une autre personne. Alors, elle est interprétée comme « prédiction ».

- (10) « ... eu quero uma casa na... Barão de Guaratiba lá em cima... isso ainda *vai acontecer*... » (xx^e s.)

(« ... je veux une maison rue... rue Barão de Guaratiba là en haut... cela va m'arriver un jour ou l'autre... »)

Futurité (verbe auxiliaire)

Selon Heine (2002), c'est la conventionnalisation des inférences qui permet le passage du sens locatif au sens temporel. Dans les exemples (11) et (12), le locuteur s'adresse à d'autres gens. Il n'y a plus l'intention du locuteur, mais une prédiction adressée à une autre personne. On peut alors inférer la valeur de futur.

- (11) « Acho que nós vamos sair daqui com indigestão. » (xx^e s.)
 (« Je crois que nous allons sortir d'ici avec indigestion. »)
- (12) « ... hoje os senhores não sentem... são novos... mas daqui a cinco... seis anos vão sentir... e a família... o dia que o senhor morrer... sua família vai viver de quê ? » (xx^e s.)
 (« ... aujourd'hui vous ne le sentez pas... vous êtes jeunes... mais dans cinq... six ans vous allez le sentir... et la famille... le jour où vous serez mort... votre famille va vivre de quoi ? »)

Cependant, il y a des contextes ambigus où ces quatre traits coexistent, par exemple en :

- (13) « ... eu não tenho mais saco pra carnaval de clube, então eu vou de manhã pra rua ; nove, dez horas eu chegando em casa pra mim já tá ótimo, já brinquei meu carnaval, aí vou dormir pro outro dia, né, mas gosto muito... » (xx^e s.)
 (« ... je n'ai plus de patience pour le carnaval de club, alors je vais le matin dans la rue ; si à neuf, dix heures [du soir] je rentre à la maison, pour moi c'est bon, j'ai eu mon carnaval, alors je vais dormir, pour [être en forme] le lendemain, tu vois, mais j'aime bien... »)

Et ce sont ces contextes ambigus qui permettent l'instauration de contextes-ponts où les traits de l'espace et du temps vont être supplantés par l'expression de la futurité. Cette conjugaison déclenche l'utilisation de la périphrase dans des contextes plus spécifiques qui concernent l'agentivité, l'intentionnalité et la proximité.

Donc, c'est bien la polysémie en discours du verbe *ir* — espace, intention, temps... — qui déclenche un changement sémantique, lui-

même source de la grammaticalisation de ce verbe comme auxiliaire exprimant la futurité.

Cependant, une étude en temps réel, à travers des instruments heuristiques de la sociolinguistique, permet d'identifier une trajectoire de dissolution de cette polysémie en fonction de l'intervention de conditions contextuelles spécifiques. C'est-à-dire que ce processus ne peut pas être analysé seulement en tant que mot lexical. Il faut considérer aussi les constructions qu'il intègre, car il s'agit là d'un début de processus d'auxiliarisation. Selon Hopper & Traugott (2003), le processus de grammaticalisation est fortement contextualisé.

En analysant des données du ^{xiv}e au ^{xx}e siècles, les structures syntaxiques les plus utilisées avec le verbe *ir* (*aller*) sont les suivantes :

Sujet [+ animé] + verbe *ir* (*aller*) + SP (lieu ou personne)

- (14) « ... por *ir ao monte e aa caça* andar um mês. » (xiv^e s.)
(« ... pour *aller à la montagne et à la chasse* marcher pendant un mois. »)
- (15) « Enton deceu e *foi-se a el-rei* e pose-o en seu cavalo. » (xiv^e s.)
(« Alors il est descendu et *est allé au roi* et l'a mis sur son cheval. »)

Sujet [+ animé] + verbe *ir* (*aller*) + SP abstrait

- (16) « E degolarõ-no con [os] outros e *foi-se pera o parayso do deleyto*, que he eno ceo » (xiv^e s.)
(« Et ils l'ont décapité avec les autres et *il est allé au paradis de la délectation*, qui est dans le ciel »)
- (17) « ... que o non quizerom seguir pera *ir aa sua gloria*. » (xiv^e s.)
(« ... qu'ils ne l'ont pas voulu suivre pour *aller à sa gloire*. »)

Sujet [+ animé] + verbe *ir* (*aller*) intransitif

- (18) « Aquelo que diz que o outro passaro leyxã *ir* livremete demonstra que depois que nós vecermos... » (xiv^e s.)
(« Celui qui dit qu'on laisse l'autre oiseau *aller* librement montre qu'après qu'on vaincra... »)

- (19) « ... e deixaraó *hir* os outros... » (xviii^e s.)
 (« ... et ont laissé *aller* les autres... »)

Sujet [+ animé] + verbe *ir* (*aller*) intransitif pronominal

- (20) « — Eu nunca vos amarei [...] se *vos non ides*, mais faço-vus certo que vus verra mal, se *vos non ides*. » (xiv^e s.)
 (« — Je ne vous aimerai jamais [...] si *vous ne vous en allez pas*, mais je vous assure que vous aurez mal si *vous ne vous en allez pas*. »)
- (21) « E tomou Eliezer dez camelos e *foi-se* e levou de todos os bees que avia Abraan... » (xv^e s.)
 (« Et Eliezer a pris dix chameaux et *s'en est allé* et a amené tous les biens qu'Abraan avait... »)

Sujet + verbe *ir* (*aller*) + gérondif

- (22) « ... e ela *foi-se correndo* a casa de seu padre... » (xvi^e s.)
 (« ... et elle *s'en est allée en courant* chez son père... »)
- (23) « ... divide-se este Rio para oSúl e *vai seguindo* para o Castello; chegando ao lugar da fruteira... » (xviii^e s.)
 (« ... ce Fleuve se partage au Sud et il *va en suivant* au Château; en arrivant au lieu de la fruiterie... »)

Sujet + verbe *ir* (*aller*) + participe passé

- (24) « ... aramarão aly oito chalupas grandes, de gauea, que *hião abatidas* em peças nos Nauios... » (xv^e s.)
 (« ... ils y ont installé huit chaloupes grandes, de hunier, qui *allaient emballées* en pièces dans les Bateaux... »)
- (25) « Leia agora o que *vai transcrito* do Morning Chronicle... » (xix^e s.)
 (« Lisez maintenant ce qui *va transcrit* du Morning Chronicle... »)

Sujet [+ animé] + verbe *ir* (aller) + infinitif (avec le sens de finalité) + la préposition *para* (pour) elliptique

- (26) « E porem se queremos saber como podemos *ir* ∅ *morar* ao eu reyno, perguntemos o Nosso Senhor Deus com o Propheta... » (xvii^e s.)
(« Et pourtant si nous voulons savoir comment nous pouvons *aller* ∅ *habiter* le royaume, demandons à Notre Seigneur Dieu avec le Prophète... »)
- (27) « ... e fidalgos de sua companhia, que *forão* ∅ *beijar* a mão ao imperador... » (xvii^e s.)
(« ... et nobles de sa compagnie, qui *sont allés* ∅ *embrasser* la main de l'empereur... »)
- (28) « ... para que você *foi* ∅ *ofender* elas ? » (xix^e s.)
(« ... pourquoi tu *es allé* ∅ *les insulter* ? »)

Le verbe *ir*, dans son passage de verbe plein à auxiliaire de futur, traverse une échelle sémantique pareille à celle d'autres mots lexicaux en voie de grammaticalisation :

Personne → objet → processus → espace → temps → qualité

Le verbe *ir* part d'un sens associé à l'espace physique vers un sens associé à l'espace temporel. Ensuite, il acquiert le sens de finalité et puis celui de désir et de modalité. Il prend alors une valeur aspectuelle et passe facilement à une valeur grammaticale d'auxiliaire de futur. Les deux extrêmes du processus de grammaticalisation sont illustrés dans les exemples suivants :

◆ **Mouvement dans l'espace (verbe plein)**

- (29) « E ella sanhuda e escarnecida por ello *iasse* hum dia aa ora de terça ao rio que chamam Tejo a comprir o engano do diabo e afogar-se em elle. » (xiv^e s.)
(« Et elle rancunière et méprisée par lui *s'en allait* un jour à la troisième heure à la rivière qu'on appelle Tejo pour accomplir la tromperie du diable et s'y noyer. »)

◆ Mouvement dans le temps (verbe auxiliaire)

- (30) « A os que esta Relação [...] persuadir, a que *vão viver* nesta terra, peço [...] que quando se nella virem contentes, [...] roguem a Deus... » (xvii^e s.)
 (« À ceux que cette Relation [...] persuade, à ceux qui *vont vivre* dans cette terre, je demande [...] que quand ils y sont contents, [...] prient (à) Dieu... »)

Se déplacer dans l'espace physique prend du temps, atteindre un objectif ou réaliser un désir requiert aussi du temps. Le futur implique ainsi une projection.

D'un point de vue structural, l'embryon du sens grammatical d'auxiliaire de futur du verbe *ir* (*aller*) se trouve dans des constructions où il est accompagné (pas toujours en contiguïté) d'un complément adjectif ou d'un complément circonstanciel :

- (31) « E pero aas vegadas *vay* aos ortos e aos logares *pera colher* alguns grãos de semetes onde viva. » (xiv^e s.)
 (« Et par les sentiers *va* aux potagers et aux lieux *pour cueillir* quelques grains de semences où elles existent. »)
- (32) « ... quis o nosso Padre *ir* laa *a dizer* missa, porque se passa hum anno e dous que não v[e]em a Deus, nem no vem a ver podendo vir. » (xvi^e s.)
 (« ... a voulu notre Prêtre *aller* là *à dire* messe, parce qu'il y a un an ou deux qu'ils ne voient pas Dieu, ni y viennent même s'ils le peuvent. »)
- (33) « ... & agora *vão* frades capuchos, *para* os *catequizar*... » (xvii^e s.)
 (« ... & maintenant *vont* les frères capucins, *pour* les *catéchiser*... »)

La suppression de la préposition, qui introduit le SP¹, exprimant en général la finalité, est peut-être liée à des raisons fonctionnelles, comme l'économie de la phrase et la vitesse de l'information. Ainsi naît la périphrase verbale, plus perceptible quand il n'y a rien entre le verbe *ir* et l'infinitif de la phrase circonstancielle :

- (34) « ... o qual por mais que se sofreo lhe foy necessario *yr* a bordo Ø *alijar* como quada hum dos outros... » (xvi^e s.)
 (« ... auquel bien qu'il ait souffert il lui a fallu *aller* au bord Ø *alléger* comme chacun des autres... »)

1. Syntagme introduit par une préposition.

- (35) « ... cujos braços estão sempre abertos para receber os desgraçados que nelles *vai* ∅ *buscar* o derradeiro refúgio. » (xviii^e s.)
(« ... bras lesquels sont toujours ouverts pour recevoir les malchanceux qui y *vont* ∅ *chercher* le dernier refuge. »)

Cette structure commence à être réanalysée comme comportant en fait une périphrase verbale semblable à celle formée par *haver de* (*avoir à*) + infinitif, qui existe déjà et qui est fréquemment utilisée. Les exemples qui suivent ont été extraits du même document :

- (36) « ... e porq.^e este contracto *hade principiar* no primr.^o de julho... » (xviii^e s.)
(« ... et parce que ce contrat *a à commencer* le premier juillet... »)
- (37) « ... esta deligençia a *vaó comprar* nos citios donde se produs o tal genero... » (xviii^e s.)
(« ... cette diligence, la *vont acheter* dans des sites où se produit tel genre... »)

Ainsi, quelques altérations structurales peuvent être observées dans des phrases qui expriment la finalité, avec la préposition (ou la locution prépositionnelle) déjà antéposée à la périphrase verbale et non plus située entre le verbe *ir* et l'infinitif :

- (38) « ... prometendolhe merçees por lho *hir buscar*, e mandava-lhe que non vehesse ante elle... » (xv^e s.)
(« ... en lui promettant merci pour y *aller chercher*, et lui ordonnait que ne vînt pas devant lui... »)
- (39) « ... no dia seguinte segui para a roça em razão de *ir concluir* uma cerca... » (xix^e s.)
(« ... le lendemain je suis allé au potager en raison d'*aller finir* une palissade... »)

Il faut remarquer aussi que la co-occurrence de plusieurs adjoints adverbiaux qui existait dans ces structures-là disparaît avec la désintégration du complément adjoint exprimant la finalité, qui disparaît aussi avec l'agglutination du SP dans une périphrase verbale. Les autres compléments adjoints vont alors se situer à la périphérie de la locution verbale :

- (40) « ... e cercada que de longe, mas bem defronte, parece que *vão beber* ao mar... » (xvii^e s.)

(« ... et palissadée de loin, mais bien en face, il semble qu'ils *vont boire à la mer...* »)

Ce dernier exemple avait probablement comme équivalent une expression comme *vão ao mar para beber* (ils vont à la mer pour boire).

Le futur périphrastique en portugais est le résultat d'un processus de grammaticalisation de la construction *ir* + infinitif, qui est favorisé par la polysémie du verbe *ir* (*aller*) et qui commence dans des structures avec une phrase principale et une phrase subordonnée adverbiale de finalité à l'infinitif. Cette grammaticalisation concerne des processus de métaphore (espace > temps), analogie [*haver de* (*avoir à*) + infinitif] \cong *ir* (*aller*) + infinitif] et réanalyse (changement des frontières des constituants de la structure originelle).

La forme périphrastique *ir* (*aller*) + infinitif est plus récente que le futur simple et la périphrase *haver de* (*avoir à*) + infinitif. Elle peut donc être considérée comme une forme innovatrice qui envahit la langue à partir du XIX^e siècle. Avant cette période, elle a un usage sporadique et une fréquence plus basse que les autres variantes.

La nouvelle périphrase est en train de conquérir son espace dans la langue portugaise pour indiquer plutôt la modalité dans le temps futur, mais elle prend la direction de marquer, en fait, le temps, ce qui était fait jusqu'à ce moment par le futur simple. Elle codifie alors la modalité d'intention, désir ou certitude dans l'expression d'un événement et devient chargée d'indiquer le temps futur.

L'indication du temps futur est encore en train de se grammaticaliser à partir de l'idée de mouvement qui persiste dans le verbe *ir*, puisque le mouvement dans l'espace requiert aussi un mouvement dans le temps.

Un indice qui montre que ce processus de grammaticalisation de la construction périphrastique n'est pas encore achevé est le fait que, même si *ir* (auxiliaire) + *ir* (principal) est courant chez les enfants, chez les individus les moins scolarisés et dans quelques régions du sud du Brésil, elle n'est pas encore généralisée.

La périphrase analysée ici présente alors trois fonctions : modalité, aspect et temps. Elle part d'une notion spatiale, passe par la notion aspectuelle de prospection et arrive à la notion de temps futur.



Une fois faite la réanalyse de la construction avec le verbe *ir* (*aller*) suivi de l'infinitif, la périphrase (forme composée) est admise comme variante de la forme synthétique du futur en portugais. Selon les données, le processus de grammaticalisation de ce verbe comme indicateur de futurité commence au *xiv*^e siècle, même si ce n'est qu'au stade embryonnaire. L'auxiliarisation s'installe au *xvi*^e et, à la fin du *xx*^e, l'usage du futur périphrastique arrive même à dépasser celui du futur simple, au moins à l'oral, surtout quand il y a les traits d'agentivité, de proximité et d'intentionnalité.

En fait, il n'y a pas d'opposition entre polysémie et grammaticalisation. L'une n'exclut pas l'autre. Bien au contraire, la polysémie est une précondition à la grammaticalisation (Bybee *et al.* 1994).

Le processus présenté ici n'est pas propre au portugais. Il s'est déjà produit en anglais, en français et en espagnol. Et même le futur simple est issu d'une forme analytique (ex : *cantare habeo*). Peut-être l'histoire se répète-t-elle avec d'autres caractéristiques.

En faisant une comparaison avec le français, par exemple, on peut dire que le passage d'*ir* plein à auxiliaire et le passage d'*aller* plein à auxiliaire suivent des chemins pareils, mais ce processus, en français, est plus ancien et se trouve à un état plus avancé. Une autre différence entre les deux langues relève de raisons structurales : tandis que le portugais priorise les catégories aspectuelles, surtout dans l'expression du prospectif, le français priorise la catégorie de temps (Laca 2004).

Nous pouvons dire que le niveau de réalisation d'un changement par grammaticalisation dans des langues proches fait partie d'un ensemble plus large de changements qui arrivent dans chacune des langues.

Enfin, la grammaticalisation est un processus universel. Il s'agit d'un outil grammatical qui se concrétise à partir du « multiple de la langue ».

Références bibliographiques

- Fleischmann, S., 1982
The future in thought and language. Diachronic evidence from Romance, Cambridge : Cambridge University Press.
- Bybee, J. *et al.*, 1994
The evolution of grammar : tense, aspect and modality in the languages of the world, Chicago : University of Chicago Press.
- Heine, B., 2002 « On the role of context in grammaticalization ». In : Wischer, I. & Diewald, G. (éds), *New reflections on grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing, 2002, p. 83-101.
- Heine, B. & Kuteva, T., 2002
World lexicon of grammaticalization, Cambridge : Cambridge University Press.
- Hopper, P. & Traugott, E., 2003
Grammaticalization, Cambridge : Cambridge University Press.
- Laca, B., 2004 « Les catégories aspectuelles à expression périphrasique : une interprétation des apparentes “lacunes” du français ». In : *Langue française*, 141, Paris : Larousse, 2004, p. 85-98.
- Malvar, E., 2003 *Future temporal reference in Brazilian Portuguese : past and present*, PhD thesis, Ottawa : University of Ottawa.

Laure Lansari
Laboratoire FORELL, É.A. 3816, université de Poitiers
laure.lansari@voila.fr

La périphrase *aller* + inf. en français contemporain : à la recherche d'un invariant

RÉSUMÉ Souvent définie en termes temporels ou aspectuels (futur proche, imminence), la périphrase *aller* + inf. peut en fait produire de multiples valeurs (intention, allure extraordinaire, caractérisation, etc.). Face à ce foisonnement sémantique, il semble néanmoins possible de mettre au jour une opération invariante constitutive de la périphrase. Grâce aux outils de la théorie des opérations énonciatives, elle sera d'abord redéfinie comme marqueur subjectif. Une étude précise des co-textes fera ensuite apparaître qu'*aller* + inf. marque la continuité avec un repère déjà mis en place. —

Introduction

La périphrase *aller* + inf. du français est traditionnellement définie en termes aspectuels (aspect « imminent ») ou temporels (« futur proche »), à la fois dans les grammaires du français et dans les études typologiques sur la grammaticalisation¹. Or, une étude d'énoncés attestés extraits de textes variés montre qu'*aller* + inf. est capable d'exprimer de multiples valeurs. Si l'on adopte une approche classificatoire, on obtient une liste de valeurs comprenant les emplois « classiques » répertoriés dans toutes les grammaires : renvoi à l'avenir, imminence, intention ; ainsi que des emplois moins étudiés auxquels j'accorderai une place importante dans cet article. Face à la multiplication de ces sens, doit-on se contenter de traiter la périphrase comme un marqueur polysémique ? Si non, par quelles modalités théoriques peut-on réduire la multiplicité des sens à une unité ? La théorie des opérations énon-

1. Pour le français, voir par exemple Gougenheim (1929/1971 : 106-110). En typologie, voir Fleischman (1982 : 83-85). Ces hypothèses en terme de proximité sont récuses par de nombreux linguistes, dont Franckel (1984).

ciatives (TOE) développée par A. Culioli¹, dans laquelle s'inscrit la présente étude, prend position pour la deuxième solution. J'adopterai donc un traitement monosémique de la périphrase : il est possible de dégager un invariant, si l'on conçoit celui-ci comme une entité dynamique qui peut produire divers effets de sens en interaction avec le contexte. En utilisant les opérations de détermination de quantification (Qnt) et de qualification (Qlt)², je proposerai de réduire les emplois d'*aller* + inf. à trois configurations, selon le type de détermination — aspectuotemporelle (Qnt) ou modale (Qlt) — mise en place. Ensuite, j'examinerai l'environnement contextuel de la périphrase (marqueurs syntaxiques, types de procès, etc.), ce qui me permettra de redéfinir *aller* + inf. comme marqueur de *continuité*.

1 L'approche classificatoire traditionnelle

1.1 Liste d'emplois

La littérature consacrée à la périphrase adopte très souvent une démarche classificatoire, dans laquelle la description des différents emplois importe plus que la recherche d'une unité sous-jacente. En plus des emplois bien connus du « *futur proche* », de *l'imminence* et de *l'intention*, certains auteurs mentionnent des valeurs considérées comme plus marginales. Parmi celles-ci, citons d'abord l'« *allure extraordinaire* » (Pichon 1932). Dans cet emploi, *aller* « confère au verbe auxilié un caractère dérangeant par rapport à l'ordre attendu des choses » (*ibid.* : 76) :

- (1) L'homme explique, discute, argumente encore et Michèle Bernard-Requin explose : « *Vous n'allez tout de même pas m'apprendre le code ?* » lance-t-elle... (*Télérama*, juin 2004.)

1. Voir Culioli (1986/1990) pour une présentation de la TOE.

2. La détermination Qnt est celle « par laquelle le procès, actuel ou révolu, s'inscrit dans le *temps* où il relève du *factuel* » (J.-J. Franckel 1989 : 9). La détermination Qlt est « de nature modale, [et] s'établit relativement à un repère *subjectif*. Le procès relève de la pure représentation d'un sujet, indépendamment de tout caractère factuel et de tout ancrage dans le temps » (*ibid.*).

Dans l'emploi suivant, *aller* + inf. acquiert une valeur narrative qui lui permet de référer à un événement déjà réalisé sur le plan extralinguistique¹ :

- (2) En août dernier, quelques semaines après la sortie triomphale de *Fahrenheit 9/11*, *Outfoxed* entérine l'émergence d'un nouveau cinéma militant *qui va chauffer les esprits* de l'Amérique progressiste avant le spectaculaire gueule de bois des élections. (*Télérama*, janvier 2005.)

J'en viens maintenant à un emploi peu étudié, que les linguistes ont du mal à étiqueter :

- (3) Si l'on demande à une personne de se mettre à une fenêtre et de regarder ce qui se passe à l'extérieur, *elle va vite s'ennuyer*, parce que le temps est lent. Si l'on place la même personne devant une télé, où tout va très vite, elle est happée, elle se sent bien, ou croit l'être. (*Télérama*, octobre 2004.)

Selon la définition proposée par Pichon (1932 : 103) : « le verbe *aller* sert à indiquer que le phénomène verbal est sujet à se reproduire, d'une façon irrégulière et quelque peu déconcertante ». Pour Larreya (2005), *aller* + inf. exprime ici une *caractérisation* et sert à attribuer une propriété au référent du sujet. Or, si ces deux analyses conviennent bien lorsque le sujet est animé humain, elles sont moins appropriées pour l'énoncé (4) :

- (4) Nous appellerons, nous l'avons plus haut, *forme schématique* la représentation métalinguistique associée, par construction, à une forme empirique. Cette forme schématique nous fournit donc une configuration abstraite *qui*, selon les transformations qu'on lui fait subir [...], *va modifier sa forme* (marqueur), sa valeur, sa latitude de co-occurrence. (Culioli 1986/1990 : 130.)

D'après Forest (1999 : 63), *aller* + inf. correspond alors au « prospectif d'exposé scientifique ». Cet emploi est très fréquent dans les textes théoriques oralisés et dans les exposés oraux. La terminologie choisie par Dubos (1987 : 41) permet de mieux faire le lien entre (3) et (4). Elle parle d'emploi « générique » ou « qualitatif ».

La périphrase serait capable d'exprimer une ultime valeur : la conjecture. De façon générale, cette valeur n'est pas courante, bien qu'on

1. Cet emploi est à relier aux origines de la périphrase, dont les premières occurrences se rencontrent dans des récits (Gougenheim 1929/1971 : 93-97).

la rencontre plus fréquemment lorsque *aller* est suivi de l'infinifitif parfait :

- (5) *Il va encore avoir oublié de donner à manger au chien. (France Inter, mars 2001, tiré de Larreya 2005.)*

1.2 La métaphore comme invariant ?

Malgré ce morcellement sémantique, Larreya (2005) postule que, dans tous les énoncés, « ALLER exprime fondamentalement un *mouvement* (métaphorique) *vers la réalisation d'un événement* ». La piste métaphorique n'est pas nouvelle : elle est déjà en germe chez Pichon (1932 : 77-78), qui fait dériver tous les sens d'*aller* + inf. des valeurs de « déplacement effectif dans l'espace » et d'« élan vital » du verbe *aller*. En outre, la métaphore est invoquée dans nombre de travaux typologiques d'inspiration cognitive pour expliquer l'évolution translangagière de verbes comme *aller* et *venir* en marqueurs temporels¹. Si la métaphore peut rendre compte de l'évolution du spatial au temporel, elle semble moins apte à expliquer les valeurs de narration et de caractérisation, dont les liens avec l'espace sont pour le moins discutables. Il faut au contraire se détacher des catégories référentielles que sont l'espace et le temps pour adopter une démarche plus dynamique, en termes d'interaction entre un invariant stable et des configurations abstraites induites par le cotexte.

2 De la classification à la configuration

Je postule qu'*aller* + inf. peut présenter le procès à l'infinifitif qui le suit sous deux angles, soit sous un angle aspectuotemporel (Qnt), soit sous un angle modal (QIt). Selon la pondération de chaque paramètre, trois configurations, qui correspondent à des effets de sens produits en interaction avec les contextes en jeu et non à des polysèmes, sont définies.

1. Voir, entre autres, Bybee, Perkins et Pagliuca (1994).

2.1 Configuration 1 : prépondérance Qnt

Dans cette première configuration, le procès est vu de façon factuel. Le renvoi à l'avenir se fait sous un angle assertif¹, et il y a prépondérance de la détermination Qnt du procès. « Prépondérance » signifie que la dimension subjective Qlt n'est pas totalement supprimée. C'est là une des spécificités d'*aller + inf.* : par sa forme périprastique, *aller + inf.* fait toujours intervenir un point de vue subjectif et ne peut construire de véritables occurrences de procès². Cette première configuration apparaît souvent avec des sujets inanimés et dans des textes journalistiques :

- (6) Avec *Unzer Wort* (« Notre parole »), c'est le dernier quotidien en yiddish qui va disparaître à la fin de ce mois. (Corpus PLECI Presse.)

Dans l'emploi dit aspectuel, en (7), il n'y a pas d'intervention marquée de l'énonciateur non plus :

- (7) *J'allais me lever* et lui proposer d'aller à l'eau avec l'air faussement enjoué qui me devenait habituel, quand il posa sa main sur ma tête et éleva la voix d'un ton lamentable [...]. (Sagan.)

La différence avec l'énoncé précédent est qu'on insiste ici sur la phase précédant le franchissement de la borne de gauche du procès. La valeur aspectuelle, souvent glosée par *être sur le point de*, est en fait construite par la présence d'une subordonnée temporelle (*quand il posa sa main* etc.) qui indique que le procès a été intercepté avant le franchissement de la borne de gauche, et par l'imparfait qui présente le procès en un point de son cours. Ces deux cas de figure, donnés comme caractéristiques d'*aller + inf.*, dans les grammaires traditionnelles, sont finalement très peu représentatifs du fonctionnement de la périphrase. La deuxième configuration que nous étudions à présent est bien plus fréquente.

1. Voir l'« assertion différée » développée par Gilbert (2001) à propos de *will* en anglais.

2. Je rejoins les conclusions de Dubos (1987) et Celle (1997 : 25-26), qui font de la périphrase un marqueur qualitatif.

2.2 Configuration 2 : équipondération Qnt/Qlt

Lorsqu'il y a équipondération entre les deux types de détermination, le renvoi à l'avenir est construit comme dépendant d'un point de vue subjectif. Au sein de cette configuration, je distinguerai trois cas selon le type de textes dans lequel apparaît la périphrase (interlocution, narration), et selon le type de modalités mis en jeu.

2.2.1 Interlocution et modalité intersubjective¹

L'équipondération entre les deux types de détermination suppose souvent des situations d'interlocution, où les sujets sont aux première et deuxième personnes². À la première personne, *aller* + inf. produit l'emploi bien connu de l'intention que je ne développe pas. À la deuxième, on peut trouver une valeur « directive » (Larreja : 2005) :

- (8) *Tu vas d'abord nous louer un petit fourgon frigorifique, pas un camion, hein, juste une camionnette.* (Échenoz.)

Cette valeur n'est qu'un effet de sens : asserter à la place du co-énonciateur peut être interprété comme un ordre. Dans d'autres cas, le locuteur-énonciateur reprend simplement une intention exprimée par le co-locuteur (voir *Alors, comme ça, tu vas louer* etc.). Il n'y a alors plus de modalité intersubjective.

2.2.2 Interlocution et modalités intersubjective et appréciative³

Reprenons l'énoncé (1), qui illustre la valeur « allure extraordinaire » :

- (1) L'homme explique, discute, argumente encore et Michèle Bernard-Requin explose : « *Vous n'allez tout de même pas m'apprendre le code ?* » lance-t-elle... (*Télérama*, juin 2004.)

Même si cet énoncé est inclus dans la configuration 2, il constitue un cas-limite. On peut se demander en effet s'il y a encore inscription

1. La modalité intersubjective porte sur la relation entre deux sujets, notamment entre le sujet énonciateur et le sujet de l'énoncé (valeurs de permission, d'ordre, etc.).

2. Il existe évidemment des énoncés de ce type à la troisième personne, en discours rapporté.

3. Cette modalité englobe tous les types de jugements (favorable/défavorable, normal/anormal) que peut porter l'énonciateur.

dans le temps d'un procès. Le locuteur cherche surtout à construire une relation inter-sujets. Il y a en outre une opération d'appréciation : le comportement que le locuteur-énonciateur attribue au co-locuteur est ramené aux normes subjectives du premier — ici, à ce qu'il est en droit d'attendre d'une personne au tribunal. L'énonciateur indique précisément que le procès est contraire à ses normes, d'où l'effet de sens extra-ordinaire. On pourrait gloser par *je n'arrive pas à croire que vous soyez en train de discuter*, etc. Cette glose montre que le rejet ne concerne pas une occurrence future mais présente. Cette valeur apparaît exclusivement en contextes négatifs, interrogatifs et exclamatifs¹. D'un point de vue morphosyntaxique, cet emploi relève également d'un cas intermédiaire : contrairement aux autres emplois, il admet qu'*aller* soit conjugué à d'autres temps et modes que le présent et l'imparfait de l'indicatif :

- (9) *Aller devenir* amoureux de M^{lle} de Grisheim ! Que pouvais-je espérer d'une demoiselle noble [...] ? (Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, I, t. I, p. 3, cité par Pichon 1932 : 96.)

2.2.3 Narration et structuration subjective

Aller + inf. apparaît très fréquemment dans des récits d'événements attestés ou de fiction pour exprimer un « futur narratif ». D'après Larreya (2005), cet emploi correspond à un cas de désémantisation. À la suite de Chuquet (1994) et de Celle (2002), je ferai au contraire l'hypothèse qu'*aller* + inf. fait sens : comparée au présent et à l'imparfait, la périphrase sert à opérer un retour sur l'énonciateur, qui marque sa prise en charge du récit, dans un récit qui semblait coupé de toute instance subjective. Parfois, la rétrospection s'apparente à une mise en scène :

- (10) Les parents de Christa McAuliffe sont venus assister au baptême de l'espace de leur fille. C'est sur leur visage que *tout le drame va se refléter*... Les réacteurs s'allument, l'engin se soulève. [...]. M^{me} McAuliffe crispe son sourire. Sa bouche s'ouvre, elle respire de plus en plus fort. Quelques secondes avant son mari, elle a compris que le feu d'artifice là-haut ne signifie rien de bon. (*Le Nouvel Observateur*, tiré de Dubos 1987.)

1. Il faut noter la présence assez fréquente de *quand même*, *tout de même*, qui renforcent l'opération appréciative de rejet. Voir Culioli (2001).

2.3 Configuration 3 : prépondérance Qlt

Les deux dernières valeurs — emploi générique et conjecture — relèvent de la troisième configuration, dans laquelle la problématique temporelle est reléguée au second plan. La conjecture repose sur une opération de type épistémique : l'énonciateur, incapable de valider¹ l'énoncé, s'appuie sur sa subjectivité, et notamment sur les propriétés qu'il attribue au sujet de l'énoncé, pour déterminer le procès. Cette opération subjective est très marquée dans le cotexte, qui contient un marqueur comme *encore* dans l'énoncé (5) :

- (5) *Il va encore avoir oublié de donner à manger au chien.*

D'où des gloses comme : *ça, c'est bien lui ; c'est toujours pareil, etc.* C'est précisément la rupture temporelle (infinitif parfait) qui permet cette appréciation modale. Dans l'emploi « générique », l'opération est assez proche : à partir de certaines observations, l'énonciateur infère une propriété, qu'il attribue soit à un animé humain :

- (3) Si l'on demande à une personne de se mettre à une fenêtre et de regarder ce qui se passe à l'extérieur, *elle va vite s'ennuyer*, parce que le temps est lent. Si l'on place la même personne devant une télé, où tout va très vite, elle est happée, elle se sent bien, ou croit l'être.

soit à une entité abstraite :

- (4) Nous appellerons, nous l'avons plus haut, *forme schématique* la représentation métalinguistique associée, par construction, à une forme empirique. Cette forme schématique nous fournit donc une configuration abstraite *qui*, selon les transformations qu'on lui fait subir [...], *va modifier sa forme* (marqueur), sa valeur, sa latitude de co-occurrence.

L'opération d'inférence est d'ordre Qlt : l'énonciateur interprète certains phénomènes empiriques pour en tirer des principes plus généraux. La généralité de ces énoncés dépend donc de la subjectivité de l'énonciateur, qui ne constate pas mais reconstruit une propriété. D'où la fréquence de cet emploi dans les démonstrations théoriques.

1. Je distingue la prise en charge ou assertion, opération liée à l'instance subjective (énonciateur-origine, énonciateur rapporté, etc.) qui se porte garante de l'énoncé, de la validation, qui consiste à assigner la valeur « vraie » à l'énoncé.

3 À la recherche d'un invariant à travers l'étude des contextes

Les trois configurations définies correspondent aux effets de sens que le contexte peut produire à partir d'un invariant commun. Malgré ces divers effets de sens, la périphrase apparaît toujours avec le même type de marqueurs, marqueurs qui établissent une *continuité*, soit avec la situation d'énonciation, soit avec un énoncé antérieur¹. Cette notion n'est pas nouvelle : elle est invoquée dans nombre de travaux qui postulent qu'*aller* + inf. exprime un « futur lié au présent ». Mais l'analyse textuelle que je propose va permettre d'étayer cette hypothèse, et surtout de l'étendre à des emplois peu étudiés qui ne relèvent ni d'une problématique purement temporelle, ni de l'interlocution.

3.1 Marqueurs syntaxiques : subordonnées relatives et structures clivées

Parmi les marqueurs de continuité, les plus évidents sont d'ordre syntaxique. Comme l'a remarqué Chuquet (1994 : 107-112), *aller* + inf. narratif est souvent accompagné de subordonnées relatives et de structures clivées. C'est effectivement le cas dans les énoncés (2) : « *qui va chauffer les esprits* », et (10) : « *C'est sur leur visage que tout le drame va se refléter* »... Le même phénomène apparaît dans des textes non narratifs, comme dans l'énoncé (4) : « une configuration abstraite *qui*, selon les transformations qu'on lui fait subir [...], *va modifier sa forme* », etc., et l'énoncé (6) : « *c'est le dernier... qui va disparaître* », etc. Relatives et clivées sont la trace d'une anaphore : le sujet de l'énoncé a été déterminé dans le contexte avant. Autres marqueurs de continuité : les marqueurs cataphoriques, tels les points de suspension :

(10) C'est sur leur visage que tout le drame va se refléter...

ou les deux points :

(11) Documentation, voyages, rencontres, Tiffany Tavernier et Dominique Sampiero accumulent un matériau impressionnant dont ils vont tirer une

1. Dans l'interlocution, le lien à la situation d'énonciation est tellement saillant qu'il n'y a pas besoin de marques. Voir (1) et (8).

fiction pleine de réalité : l'histoire de Pierre et Géraldine, un couple qui se lance dans la bataille de l'adoption et redécouvre la vie en portant jusqu'au bout du monde le désir d'un enfant.

Ces éléments montrent qu'*aller* + inf. ne marque jamais la clôture mais bien le passage d'une chose vers une autre chose.

3.2 Détermination nominale, connecteurs et types de procès

Sur le plan de la détermination nominale, les sujets qui apparaissent avec la périphrase sont très souvent de nature anaphorique, comme le montre la fréquence des pronoms relatifs dans les exemples analysés précédemment. La continuité avec l'avant peut également être assurée par des connecteurs comme *donc* (énoncé 4) : « Cette forme schématique nous fournit *donc* une configuration » ou *en effet* en (12) :

- (12) Reste à recenser les effets de cette audacieuse manœuvre, déjà désastreux parmi tous les socialistes européens. Elle *va grossir en effet* les rangs des eurosceptiques en les poussant à rejoindre l'union sacrée qui lie déjà Jean-Pierre Chevènement à Philippe de Villiers. (*Le Nouvel Observateur*, septembre 2004.)

Enfin, les types de procès qui suivent *aller* sont des procès qui construisent indirectement un lien à un premier repère. C'est le cas du verbe *grossir* en (12), ou de *disparaître* en (6) :

- (6) Avec *Unzer Wort* (« Notre parole »), c'est le dernier quotidien en yiddish qui *va disparaître* à la fin de ce mois.

Ces verbes supposent une existence préalable (de la manœuvre en (12), du journal en (6)) : ils ne construisent pas mais spécifient une entité déjà déterminée.

3.3 Organisation textuelle

Du point de vue de l'organisation textuelle, on constate qu'*aller* + inf. n'apparaît pas en position liminaire. Dans la généricité, il y a d'abord mise en place d'une forme d'itération visant à ancrer l'énoncé dans une situation. C'est le rôle dévolu à la subordonnée conditionnelle introduite par *si* dans l'énoncé (3) :

- (3) Si l'on demande à une personne de se mettre à une fenêtre et de regarder ce qui se passe à l'extérieur, elle va vite s'ennuyer, parce que le temps est lent.

et à la locution introduite par *selon* en (4) :

- (4) Cette *forme schématique* nous fournit donc une configuration abstraite qui, *selon les transformations qu'on lui fait subir* [...], va modifier sa forme [...].

Quant à *aller* + inf. narratif, la construction de sa valeur référentielle dépend de son insertion dans un récit préalablement marqué comme coupé de la situation d'énonciation. Ce sont les compléments circonstanciels de temps « en août dernier » et « après la sortie triomphale de *Fahrenheit 9/11* » qui permettent à *aller* + inf. de marquer un « futur narratif » en (2) :

- (2) *En août dernier, quelques semaines après la sortie triomphale de Fahrenheit 9/11, Outfoxed* entérine l'émergence d'un nouveau cinéma militant qui va chauffer les esprits de l'Amérique progressiste avant la spectaculaire gueule de bois des élections.

En l'absence de tels marqueurs, la valeur « futur narratif » n'est plus possible : il y aurait simple renvoi à l'avenir, repéré par rapport à la situation d'énonciation. Dans la valeur aspectuelle, il faut également qu'un repère situationnel soit posé — souvent par l'intermédiaire d'une subordonnée temporelle :

- (7) J'allais me lever et lui proposer d'aller à l'eau avec l'air faussement enjoué qui me devenait habituel, *quand il posa sa main sur ma tête et éleva la voix d'un ton lamentable* [...].

Ainsi, quelle que soit la configuration en jeu, *aller* + inf. apparaît dans des environnements marquant la continuité, aussi bien avec le contexte avant qu'avec la suite du texte.

Conclusion

J'espère avoir montré que le recours aux opérations de détermination des procès que sont la détermination Qnt et la détermination Qlt permet de fonder une théorie monosémiste assez abstraite et dynamique pour faire apparaître l'un dans le multiple. Les trois configurations

définies selon la pondération des paramètres aspectuotemporel et modal prouvent qu'*aller* + inf. ne peut être défini comme simple marqueur de renvoi à l'avenir. Il faut en fait opérer un changement de perspective : la périphrase est un marqueur fondamentalement QIt, qui *peut*, si le contexte neutralise les relations intersubjectives et suspend le jugement de l'énonciateur, simplement construire des occurrences futures. C'est le repérage en continuité, invariant de la périphrase, qui lui permet de fonctionner sur le plan modal : c'est en tant que forme repérée qu'*aller* + inf. se prête bien au commentaire et à la reprise.

Sources du corpus

Échenoz J., 1999 *Je m'en vais*, Paris : Les Éditions de Minuit.

Sagan F., 1954 *Bonjour Tristesse*, Paris : Julliard.

Corpus PLECI Presse

Corpus bilingue anglais/français informatisé (Université de Poitiers et Université de Louvain, Belgique).

Références

Bybee J., Pagliuca W. et Perkins R. D., 1994

The Evolution of Grammar : tense, aspect and modality in the languages of the world, Chicago, Londres : University of Chicago Press.

Celle A., 1997 *Étude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*, Paris, Gap : Ophrys.

Celle A., 2002 « Prospection et rétrospection : une question de point de vue », in Paulin C. (dir.), *Langues et cultures en contact : Traduire e(s)t commenter*, Recherches en linguistique étrangère n° 22, Besançon : Centre de linguistique étrangère, 45-56.

Chuquet H., 1994 *Le présent de narration en anglais et en français*, Paris, Gap : Ophrys.

Culioli A., 1986/1990

« Stabilité et déformabilité en linguistique », *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1, Paris, Gap : Ophrys, 127-134.

- Culioli A., 2001 « J'allais me laisser faire, peut-être ! », in De Mattia M., Joly A. (dir.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Paris, Gap : Ophrys, 107-118.
- Dubos U., 1987 « Cohésion discursive et modalités de constat », *SIGMA* n° 11, Aix-en-Provence, C.E.L.A., 31-49.
- Fleischman S., 1982 *The Future in Thought and Language. Diachronic Evidence from Romance*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Forest R., 1999 *Empathie et linguistique*, Paris : Presses universitaires de France.
- Franckel J.-J., 1984 « Futur simple et futur proche », *Le français dans le monde* 182, 65-70.
- Franckel J.-J., 1989 *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Paris, Genève : Droz.
- Gilbert E., 2001 « Vers une analyse unitaire des modalités : MAY, MUST, CAN, WILL, SHALL », *Cahiers de recherche*, t. 8, *Modalités et opérations énonciatives*, Paris, Gap : Ophrys, 23-99.
- Gougenheim G., 1929/1971 *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris : A.-G. Nizet.
- Larreya P., 2005 « Sur les emplois de la périphrase *aller* + infinitif », in Le Querler N., Bat-Zeev Shyldkrot H. (dir.), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- Pichon E., 1932 « De l'accession du verbe *aller* à l'auxiliarité en français », *Revue de philologie française* 44, 65-108.

Célia Bernez

U.M.R. 8528, universités de Lille 3 et de Wrocław

celiab@gmx.net

La conversion comme procédé multiplicateur d'unités

RÉSUMÉ Cet article propose de comparer deux faits linguistiques identiques en surface qui s'opposent cependant du point de vue de leur processus de formation ; une même forme phonique apparaît dans un environnement soit adjectival, soit nominal :

Adj. : (a) Mon pull est orange (b) Il est très courageux

Nom. : (c) L'orange est tombée de l'arbre (d) Il est d'un courageux

Or il s'avère que ceci peut résulter de deux procédés différents : soit d'une conversion (exemples *a* et *c*), c'est-à-dire d'un opérateur qui va multiplier le nombre de mots de la langue en construisant de nouvelles unités qui acquièrent à l'issue du processus constructionnel toutes les propriétés définitionnelles de la catégorie grammaticale des unités de la classe à laquelle elles appartiennent désormais (flexionnelles et combinatoires) ; soit d'une distorsion catégorielle, procédé qui autorise sous certaines conditions une unité à occuper une position de phrase qui n'est pas celle initialement prévue par sa catégorie grammaticale : c'est une même unité en ceci qu'elle conserve ses propriétés originelles et n'adopte pas celles de la classe de mots dont elle occupe exceptionnellement la position. _____

Introduction

Cet article se propose de comparer deux faits linguistiques similaires en surface : 1. la *conversion*, en tant qu'opérateur construisant des unités lexicales en permettant à une forme phonique de devenir *autre* d'une part en acquérant à l'issue du processus de construction les propriétés des unités de la classe à laquelle elle appartient désormais et d'autre part en abandonnant celles de sa classe d'origine et 2. la *distorsion catégorielle*, comme procédé autorisant à une unité lexicale

à occuper une position phrastique considérée comme accidentelle puisqu'il est toujours question de la même unité en ceci qu'elle conserve ses propriétés d'origine et n'adopte pas celles propres à la classe de mots dont elle partage exceptionnellement la position.

En effet, des faits tels que ceux illustrés par ces premiers exemples s'avèrent des sources de questionnement pour le linguiste :

- (1) L'*orange* est tombée de l'arbre
- (1') Mon pull est *orange*
- (2) La *bête* de la forêt leur a fait peur
- (2') Il est *bête*, celui-là !

Ne pas distinguer les formes *orange* ou *bête* selon les différents contextes phrastiques — *a priori* nominal dans (1) et (2) et adjectival dans (1') et (2') — même au regard de leur identité de surface, semble contraire à l'intuition. Ainsi le linguiste peut pertinemment s'interroger sur le statut de ces unités : s'agit-il d'une unité polysémique ou de deux unités homonymes ? Opter pour l'une ou l'autre solution exige une justification : en supposant l'existence d'un seul individu lexical¹, il faudra rendre compte des raisons qui l'autoriserait à se combiner avec des arguments de nature différente et théoriquement discriminatoires. Inversement, admettre une duplicité d'unités contraint à définir un procédé linguistique systématique apte à prendre en charge de telles constructions.

La problématique de cet exposé est essentiellement due au trouble engendré par la présence d'une forme phonique unique dans des environnements argumentaux différents (position nominale/position adjectivale). Comme le constate entre autres Kerleroux (1996), cette ambiguïté serait elle-même née de la confusion entre les deux notions *forme phonique* et *individu lexical*. Selon Fradin (2003) ou Corbin (1991, à paraître) en suivant une hypothèse à l'origine de Milner (1989 : 337), un individu lexical se définit grâce à plusieurs propriétés : 1. appartenance catégorielle, 2. forme phonologique, 3. sens lexical, 4. possibilités combinatoires syntaxique et morphologique². Corbin (1991)

1. La notion d'individu lexical s'entend comme unité de la langue pourvue d'autonomie.

2. Les combinaisons de l'ordre de la syntaxe décrivent les relations de termes à termes tandis que celles appartenant au cadre de la morphologie relèvent de la triple relation entre bases de dérivés, opérateurs constructionnels et forme construite.

ajoute les possibilités flexionnelles, la structure (le degré de complexité constructionnelle de l'unité) et l'histoire de l'unité lexicale.

Dans cette optique, la forme phonologique est considérée tel que le soutient Milner comme une propriété identitaire de l'individu lexical :

Avoir telle ou telle forme, c'est une propriété au même titre que d'être un Nom ou un Verbe. [1989 : 326.]

De fait, nous reformulons comme suit la problématique de cet exposé en veillant à éviter toute confusion : sous une forme phonique compatible avec plusieurs environnements argumentaux, existe-t-il un ou deux individu lexicaux ?

Nous procéderons dans cet exposé en trois étapes. Nous observerons d'abord les environnements contextuels susceptibles d'accueillir ces formes puisque théoriquement une forme phonique se combinant avec des éléments discriminatoires en termes de classe syntaxique appartient à des unités catégoriellement distinctes.

Néanmoins, nous serons obligée dans un second temps de modérer nos conclusions au vu de l'étude de F. Kerleroux qui postule que certaines unités s'insèrent dans des environnements syntaxiques justement en dysharmonie avec leur classe grammaticale.

Nous solliciterons finalement les propriétés sémantiques (autres propriétés identitaires d'une unité lexicale) qui révéleront sans conteste la duplicité formelle des exemples sous (1) et (2). Nous confirmerons cette hypothèse en invoquant que ces unités sont reliées par un procédé régulier de construction de mots appelée *conversion*.

1 Propriétés syntaxiques

1.1 Environnements potentiels

La position syntaxique d'une unité constitue *a priori* un argument satisfaisant pour déterminer son appartenance catégorielle puisqu'à chaque type d'unités grammaticales correspondent des dispositions syntaxiques privilégiées ; corrélativement l'appartenance catégorielle pourvoit l'unité d'un réseau de propriétés caractéristiques relatives à son environnement argumental et au sens qu'elle véhicule.

Au regard des positions occupées dans la phrase, et en nous plaçant dans une démarche purement distributionnelle (c'est-à-dire en terme

de *spécifieur* à droite et de *compléments* à gauche), les unités *orange* et *bête* s'insèrent dans des environnements typiques :

1. d'une part aux substantifs (combinaison avec un article placé à droite ou un adjectif) :
 - (1) *L'orange* est tombée de l'arbre
 - (3) La *bête* monstrueuse de la forêt
2. de l'autre aux adjectifs (apposition — au sens propre et non grammatical — à un nom ou à un adverbe) :
 - (4) Mon pull *orange* est sale
 - (5) Il est très *bête*, celui-là !

Via des tests engageant les propriétés combinatoires et flexionnelles (cf. D. Corbin, à paraître), nous allons comparer le comportement de ces formes avec celui d'un adjectif prototypique.

1.2 Adjectif ?

1.2.1 Positions épithète et attribut

Selon Bally :

doit être actualisé par la copule pour constituer un prédicat : *cette robe est rouge* ; comme épithète, il forme avec son substantif un virtuel complexe (*robe rouge*), qui ne peut être actualisé que dans son ensemble. [1950 : 13.]

Des termes comme *orange*, *bête*, *calme* s'intègrent effectivement dans les deux structures syntaxiques :

- (6) Une robe orange/cette robe est orange
- (7) Une fille bête/cette fille est bête
- (8) Une rivière calme/cette rivière est calme

Cependant, d'une part, comme l'observe Noailly (1999), des unités dans des positions pourtant typiquement adjectivales (épithète à un nom en l'occurrence dans son analyse) n'entrent pas dans cette classe, comme l'illustre par ailleurs l'incompatibilité avec d'autres arguments spécifiques de cette catégorie (modification adverbiale, complémentation d'une copule) :

- (9) Un ticket restaurant/* Un ticket très restaurant
 (10) Une marche escargot/* Elle était escargot, cette marche !
 (11) Un problème cheveu/* Le pire problème pour lui est cheveu !

D'autre part, *présidentiel* par exemple, ou tout autre adjectif relationnel dont l'appartenance catégorielle adjectivale est par ailleurs indiscutable, présentent des restrictions qui inhibent tout emploi dans des tournures attributives typiquement adjectivales :

- (12) Une voiture présidentielle → * Cette voiture est présidentielle
 (13) Une école élémentaire → * Cette école est élémentaire

1.2.2 Modification adverbiale

La modification adverbiale constitue un autre critère permettant d'évaluer le degré d'adjectivation d'une unité :

- (14) Une rivière très calme

Mais la combinaison avec ce spécifieur n'est pas non plus systématique. Selon le test ci-dessus (cf. ex. 6), *orange* se situait parmi les adjectifs, or il admet difficilement la modification adverbiale :

- (15) ? Il avait un pull très orange/marron/saumon

Pour certaines unités (notamment les adjectifs relationnels), elle s'avère même absolument agrammaticale :

- (16) * C'est une voiture très présidentielle

1.2.3 Propriétés flexionnelles

Dans une tradition guillaumienne, Goes oppose l'adjectif au nom en termes d'incidences interne et externe. L'incidence externe de l'adjectif se traduit par la nécessité d'être relié au moins sémantiquement à un contexte généralement lexicalisé (quand il l'est) par un nom ; la dépendance se reflète morphologiquement par l'accord obligatoire de l'adjectif avec le nom :

Du point de vue morphosyntaxique, [...] l'incidence externe [se traduit] par l'accord en genre et en nombre avec le substantif.

Cet argument discriminatoire évincerait alors de la sphère adjectivale des occurrences telles que *marron* ou *saumon* vu l'absence de marque flexionnelle :

(17) * Une robe saumon

(18) * Une robe marronne

Pendant, on trouve quelques accords exceptionnels. Certes, les exemples concernent principalement la flexion numérale parce que la forme graphique *-s* ne modifie pas l'intégrité phonique du mot alors que celle de genre trouble par son caractère novateur la conscience linguistique commune. Toutefois, comme l'illustrent ces contre-exemples :

(19) De soies vermillonnes (Giraudoux)

(20) La giroflée marronne aime le vent de mer (Jammes)

même en restant des hapax, ils se révèlent de parfaits arguments en faveur du statut adjectival de ces unités puisqu'ils témoignent du parti pris du locuteur qui les considère comme tels au détriment des prescriptions normatives.

Au terme de ce paragraphe, il s'avère que les différentes observations ne fournissent aucune information pertinente quant au statut catégoriel de ces unités : elles partagent « certaines » propriétés de l'adjectif lorsqu'elles occupent dans la phrase l'une de leurs positions privilégiées.

Et en effet, comme le soutient (entre autres) F. Kerleroux dans son ouvrage *La coupure invisible* dont l'objet est de décrire des unités problématiques du point de vue de leur catégorisation (telles que l'infinitif et l'adjectif substantivés ou les noms déverbaux sans affixe), la position dans la phrase n'est pas toujours représentative de la catégorie et inversement, la catégorie n'est pas toujours représentative de la position parce que parfois « des termes [sont] en dysharmonie catégorielle avec la position qu'ils occupent » (1996 : 13).

2 Argument de F. Kerleroux

Reprenant partiellement des données théoriques générativistes, Kerleroux (1996 : 27) explique que chaque position dans la phrase est pré-disposée pour des unités d'une certaine catégorie lexicale : autrement

dit, les propriétés intrinsèques attachées à la catégorie lexicale d'une unité autorisent cette unité à occuper un nombre fini de positions ; corrélativement, chaque position, selon ses propriétés, est disposée à recevoir un nombre fini de types de catégories.

Les différentes positions se définissent au moyen de spécifieurs pour l'environnement droit du terme et de compléments pour l'environnement gauche.

Elle construit son hypothèse sur des structures exclamatives du type :

(21) Il est d'un calme !

(22) Il est d'un courageux !

où une forme similaire à celle d'un adjectif occupe une position propre à un substantif. Dans le cadre générativiste (cf. Milner, 1989) dans lequel elle situe son analyse, *un* est un spécifieur typiquement nominal. Elle démontre que malgré la similitude de surface, les unités de (21) et de (22) se comportent différemment. La non-compatibilité avec le spécifieur nominal *tel* par exemple prouve que *courageux*, contrairement à *calme*, n'est pas un nom :

(23) Il est d'un tel calme !

(24) * Il est d'un tel courageux !

Elle justifie alors la possibilité de (22) en arguant que certaines positions phrastiques sont polycatégorielles : elles admettent des unités de plusieurs classes catégorielles. En outre, une unité peut intégrer un environnement argumental autre que celui qui lui est de façon définitoire attribué sans acquérir pour autant les propriétés des unités de la catégorie coïncidant avec la position : elle est alors en *distorsion catégorielle*. Dans ce cas, l'unité ne subit aucun changement catégoriel.

Par conséquent, comme *saumon* ou *bête* s'insèrent dans des environnements adjectivaux et nominaux, est-ce le résultat d'un changement de catégorie (ce qui suppose deux unités), ou d'une distorsion catégorielle (ce qui n'implique qu'une unité) ?

Afin d'être en mesure de choisir la plus satisfaisante de ces options, et puisque les critères relatifs à la position de ces unités ne sont pas suffisants, nous allons procéder à une analyse sémantique de ces structures parce que, comme l'observe Noailly, tout changement catégoriel se double nécessairement d'un changement sémantique :

On ne saurait parler d'adjectivation de N2 (pour *restaurant*, *escargot* ou *cheveux* dans nos exemples), si on associe à ce terme l'idée d'une altération sémantique du contenu substantival. [1999 : 16.]

De fait, en montrant qu'à *une* forme phonique correspondent plusieurs sens selon la catégorie des contextes où elle figure, nous pourrions conclure à la co-existence d'unités multiples.

3 Sens et référence de l'unité

Selon Arnaud et Nicole, un substantif désigne une « substance » et un adjectif :

des manières de chose ou mode, ou attribut ou qualité, ce qui étant conçu dans la chose, et comme ne pouvant subsister sans elle, la détermine à être d'une certaine façon. [1662 : 47.]

Comme l'illustrent ces quelques citations, la définition évolue peu au fil des grammaires :

Du point de vue sémantique, l'adjectif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de la classe désignés par le nom auquel il se rapporte. [Grevisse, 1988 : 964.]

[Les adjectifs] indiquent une caractéristique essentielle ou contingente (*un homme irascible/furieux*) du terme auquel ils se rapportent : forme, dimension, couleur, propriété (concrète ou abstraite) au sens large du terme etc. [Riegel & al., 1994 : 355.]

L'adjectif prototypique nous apparaît comme une partie du discours dont la fonction principale est l'assignation d'une qualité un support, une substance. [Goes, 1993 : 13.]

Définitionnellement, l'adjectif dénote des qualités, essentielles ou contingentes, du référent du nom duquel il dépend. Dans la phrase cette non-autonomie se reflète par l'obligation qu'il a de toujours accompagner un nom.

Bête, *cochon* ou *orange* satisfont aux contraintes de cette classe :

- (25) Une fille *bête*
- (26) Une histoire *cochon*
- (27) Un pull *orange*

Ils dénotent chacun une qualité attribuée au référent du nom qui leur est associé.

En revanche, dans cette deuxième série d'exemples :

- (28) J'ai vu une grosse *bête*
 (29) J'ai vu un *cochon*
 (30) L'*orange* est tombée de l'arbre

les mêmes formes phoniques renvoient à des référents qui ont dans le monde une odeur, une forme, un volume, qui nécessitent un espace ; ils s'opposent aux premiers exemples qui désignent des propriétés de choses. Les deux séries se distinguent indubitablement référentiellement¹. Corrélativement, les unités sont aussi distinctes.

Une telle conclusion entraîne une dernière question : admettre que ce sont des adjectifs implique théoriquement l'existence d'un procédé de formation d'unités apte à construire des unités de même forme mais de catégories différentes.

Nous postulons qu'il existe et qu'il se nomme *conversion*.

4 Vers une solution morphologique : la conversion

Kerleroux, qui se situe dans le cadre théorique d'une morphologie constructionnelle associative², opte également pour cette solution. Elle postule que :

les unités qui présentent des ressemblances (ou des identités) de formes et des ressemblances ou communautés de sens sont candidates à être prises en charge par une explication morphologique. L'explication va consister à rapporter à la forme construite un schéma régulier qui définit le rapport catégoriel et le rapport sémantique entre les deux unités lexicales en cause, en même temps que la mise en jeu d'un procédé morphologique spécifié, qui définit le rapport des termes.

[1999 : 89.]

1. Nous parlons davantage en termes de *mode de signification* que de *référence*. Les propriétés peuvent également être dénotées par des noms (*le bleu, le beau*) mais ces qualités ne sont pas données de la même façon. De plus, notre conclusion se fonde sur la relation entre la position phrasique de l'unité et sa référence. Le doute émis dans l'un des champs se trouve annulé par les observations effectuées dans l'autre.

2. Modèle élaboré notamment par D. Corbin (1991 : 9) qui pose comme principe que « le sens d'un mot se construit en même temps que sa structure morphologique et compositionnellement par rapport à celle-ci ».

Elle observe que des schémas tels que :

(30) marron_N → marron_A → marron_N¹

(31) sérieux_A → sérieux_N

(32) clou_N → clou(er)_V

sont récurrents et conclut que des règles se trouvent nécessairement dans la langue pour rendre compte de cette systématisation. Elle s'oppose en cela :

1. d'une part à des linguistes, comme par exemple Spencer qui, pour décrire les phénomènes de conversion, mettent en cause la créativité du locuteur, la « liberté du paroleur » :

It seems from these that we can use freely a noun as a verb, and vice versa despite the fact that English has a variety of affixes which do the same job. [1991 : 20.]

2. d'autre part à ceux qui, comme Guillemard (1998), invoquent une ellipse : dans son avant-propos, elle stipule que *une robe grenat* est le résultat de l'ellipse de *une robe couleur de grenat* ; ou encore comme Riegel qui suppose que :

les emplois adjectivaux de *marron*, *carmin*, *lavande*, etc. dérivent de la construction complétive directe d'un adjectif de couleur effacé selon le schéma : *Cette chemise est bleu lavande* → *Cette chemise est lavande*. [1985 : 192.]

Cette solution est assez souvent proposée bien qu'elle se révèle en réalité à l'origine de nombreuses contradictions.

1. Premièrement en ce qui concerne le choix de l'unité qui a été élidée : afin que l'hypothèse d'un effacement soit envisageable, il est nécessaire en premier lieu de pouvoir rétablir lexicalement le terme omis. Ce calcul doit être celui opéré par tout locuteur : le choix du segment effacé doit par conséquent faire l'unanimité. Or Guillemard et Riegel hésitent entre le terme générique *couleur* et le nom de couleur hyperonyme *bleu* (cf. *supra*).

En outre, dans certains énoncés, il est ardu à restituer. Quelle expression commune aux différents contextes proposer pour compléter *bête* dans cette série d'exemples :

1. Codage paraphrasable par « le nom *marron* construit un adjectif *marron* qui construit à son tour un nom *marron* ».

- (33) Une fille (ayant un/au comportement de) bête
 (34) Un air (* ayant un/*au comportement de) bête
 (35) Une histoire (* ayant un/au comportement de) cochonne

Ainsi, le recours à la notion d'ellipse est délicat et peu satisfaisant puisque rien ne permet d'expliquer par quel moyen chaque locuteur associe une interprétation identique alors que les séquences sous-entendues ne font pas l'unanimité.

2. Deuxièmement, l'ellipse se justifie souvent comme le résultat d'une récursivité (en termes de répétitions dans le temps) : l'effacement est possible parce que les locuteurs connaissent le syntagme dans sa totalité, et qu'à long terme, pour des facilités discursives, ils en omettent une partie.

Ce principe engendre deux problèmes :

- a. théoriquement le sens du syntagme dans sa totalité doit par définition se superposer à celui où le terme est absent. Or, la mention du premier terme ne s'avère pas toujours arbitraire. Dans certains contextes, il se révèle absolument nécessaire parce qu'il fonctionne comme support sémantique et qu'en tant que tel il est riche d'informations : d'une part, lorsque le N₂ n'est pas en mesure, pour des raisons socio-linguistiques¹, de désigner en emploi absolu une propriété chromatique comme *TGV* dans :

- (36) *Une chemise TGV
 (37) Une chemise orange TGV

d'autre part, lorsqu'il donne des précisions sur la propriété activée, le syntagme :

- (38) Une robe rose saumon

désigne une robe dont la propriété chromatique est définie comme un orange dont la nuance tire vers le rose. D'ailleurs, dans certains

1. J'ai montré dans le cadre d'une analyse concernant les différents opérateurs constructionnels de dénominations chromatiques en français (Bernez, 1999) que de fortes contraintes pèsent sur la propriété chromatique du référent du N₂ et que le statut qu'elle a dans la perception et/ou conception individuelles décidera de la sélection d'un certain opérateur. La propriété de couleur du référent TGV ne saurait être activée parce qu'elle ne lui est pas spontanément associée.

nuanciers, les deux dénominations de couleurs sont mentionnées et ne réfèrent pas à la même propriété¹.

b. de plus si le raisonnement était exact, comment justifier qu'un énoncé comme :

(39) Une chemise fromage Mac Do

soit intelligible alors qu'il n'a sans aucun doute jamais été produit ?

3. Enfin, Corbin (1987) argue contre l'ellipse en invoquant la confusion parfois manifeste de certains linguistes quant au domaine d'observation. Dans Riegel, Pellat & Rioul l'effacement du nom est présenté comme compatible avec la conversion ; ils expliquent que :

Par conversion [...] de nombreux adjectifs, au départ épithètes d'un nom ensuite effacé, ont donné naissance à de véritables noms.

[1994 : 168.]

Or la conversion est une opération morphologique et l'effacement est syntaxique ; par conséquent, effacement et conversion sont, par définition, incompatibles.

Ces différentes observations rendent caduque cette hypothèse, bien coûteuse et difficilement soutenable, d'autant plus que ces unités entrent parfaitement dans le schéma morphologique de la conversion. C'est pourquoi nous optons pour l'option de la construction morphologique appelée *conversion* pour justifier le fonctionnement de tels adjectifs.

4.1 La conversion

La *conversion*², aussi appelée *translation* ou *transfert*, est un opérateur morphologique souvent rangé parmi les cas de *dérivation impropre*. C'est un ensemble qui regroupe tous les procédés morphologiques de construction de mot qui ne ressortissent pas des cas d'affixation (préfixation ou suffixation) ou de composition. Le problème que souligne à raison entre autres Kerleroux (1996) est l'hétérogénéité d'une telle classe dans laquelle sont rassemblés de nombreux procédés qui

1. Comme en témoignent les différentes pastilles colorées qui illustrent ce type de matériel.

2. Pour un historique détaillé, nous renvoyons à Kerleroux (1996).

ne relèvent pas, en définitive, du même schéma constructionnel : par exemple, pour reprendre une distinction élaborée par Corbin (à paraître), la déflexion ($\text{rire}_V \rightarrow \text{rire}_N$), la conversion et les assemblages syntaxiformes. Le premier opérateur s'oppose au second au niveau des bases sur lesquelles ils opèrent : forme instanciée¹ vs forme identitaire. Le dernier sollicite du matériel grammatical : prépositions, articles, etc. Il s'avère que ces différences sont pertinentes dans une description du lexique parce qu'elles imposent des contraintes distinctes.

Corbin envisage la conversion, dans la définition qu'elle en donne, sous trois angles distincts :

[La conversion] consiste à reproduire la forme identitaire de la base, structurellement à introduire un degré de complexité supplémentaire en construisant un mot de catégorie lexicale différente de sa base, et sémantiquement à construire un sens spécifique, variable selon les combinaisons catégorielles entre base et mot construit.

[À paraître.]

Premièrement, d'un point de vue formel : la forme de l'input est identique phonétiquement et graphiquement à celle de l'output (d'où l'ambiguïté qui sert de trame à notre exposé).

Deuxièmement, d'un point de vue structurel, les deux unités sont différentes, elles ont un degré de complexité constructionnel différent.

Troisièmement, la notion de *sens spécifique* implique celle de prédictibilité. Puisque l'opération est régulière, systématique, le rapport entre les deux unités est calculable, et ceci selon la relation sémantique instaurée entre les deux unités : d'une part grâce à l'intension de la base, et d'autre part à ce qui est prévu par son étiquette catégorielle.

En ce qui concerne un adjectif issu de la conversion d'un substantif en reprenant les conclusions auxquelles parvient Corbin (à paraître)

1. Nous utilisons la terminologie propre à Corbin (à paraître) qui définit ainsi ces dénominations : « J'appelle *forme identitaire* la forme abstraite, non instanciée, d'un individu lexical telle qu'elle est manipulée par les opérations morphologiques constructionnelles et telle qu'elle peut être représentée dans le composant lexical d'une grammaire [...]. Elle ne se confond par principe ni avec la ou les formes sous lesquelles un individu lexical est susceptible d'apparaître dans les énoncés (forme que j'appelle *forme instanciée*), ni avec la forme par laquelle on nomme conventionnellement l'individu (et que j'appelle *forme dénomminative*) ni avec la ou les formes sous lesquelles l'individu peut être représenté dans des répertoires ou des bases lexicographiques et que l'on appelle *lemme, entrée ou adresse*. »

au terme de son analyse, il désignera systématiquement une propriété considérée comme stéréotypique du référent du nom de base, par exemple la couleur pour le fruit *orange*, ou le « caractère primaire » pour *bête* (cf. exemples (1') et (2')); de même :

(38) Une personne un peu chien

désigne une personne sévère, dure, méchante ; l'adjectif *sioux* dans :

(39) Une stratégie sioux

définit le référent du nom comme possédant la propriété spontanément rattachée à cette tribu d'indiens, à savoir un caractère rusé, malin.

Conclusion

Nous avons proposé dans cet exposé l'hypothèse que la langue fournit un moyen de construire des unités nouvelles qui ont la même forme phonique et graphique que leur base. La similitude de forme constitue une source de confusion puisque aucun indice perceptible ne distingue les deux unités, base et résultat.

Cette analyse a de fait révélé les faiblesses discriminatoires concernant notamment l'environnement phrastique. Seule une description sémantique peut dévoiler la différence et décider entre l'existence d'une forme polysémique ou de deux formes homonymes. Mais nous insistons sur le fait que toute hypothèse de changement catégoriel doit se justifier par la combinaison d'un changement de l'environnement phrastique et d'un changement de sens.

Nous pensons qu'il serait intéressant maintenant de déterminer les raisons qui génèrent le changement catégoriel ou qui, au contraire, l'inhibe. Quelles sont en effet les propriétés de l'unité qui influencent le choix d'une ou de l'autre stratégie langagière ?

Bibliographie

Arnauld A. et Nicole P., 1662

La logique ou l'art de penser, contenant outre les règles communes plusieurs observations nouvelles propres à former le jugement, Paris, Presses universitaires de France.

- Bally Ch., 1950 *Linguistique française et linguistique générale*, Berne, A. Francke S.A.
- Bernez C., 1999 *Les adjectifs chromatiques issus de composition et de désyntaxisation*, mémoire de maîtrise, Université de Lille 3.
- Corbin D., 1987 *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Corbin D., 1991 « Introduction. La formation des mots : structures et interprétations », *Lexique* 10, p. 7-30.
- Corbin D., 2001 « Du nouveau sur *beurre laitier*, note sur une fausse conversion », in G. Kleiber, J.-C. Pellat & C. Buridant édés, *Mélanges de grammaire et de linguistique française en hommage Martin Riegel*.
- Corbin D., à paraître
Le lexique construit, Paris, A. Colin.
- Fradin B., 2003 *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Goes J., 1999 *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Goes J., 1993 « À la recherche d'une définition de l'adjectif », *L'information grammaticale*, n° 58, p. 11-14.
- Grevisse M., 1988 *Le bon usage, grammaire française*, Paris, Duculot (12^e édition refondue par A. Goose, 2^e tirage).
- Guillaume G., 1973
Principes de linguistique théorique, Québec/Paris, Presses de l'université de Laval, Klincksieck.
- Guillemard C., 1998
Le dico des mots de la couleur, Paris, Éditions du Seuil.
- Kerleroux F., 1996 *La coupure invisible*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Kerleroux F., 1999 « Identification d'un procédé morphologique : la conversion », in *Faits de langue* 14, p. 89-100.
- Milner J.-C., 1989 *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- Noailly M., 1990 *Le substantif épithète*, Paris, Presses universitaires de France.
- Noailly M., 1999 *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys.
- Riegel M., 1985 *L'adjectif attribut*, Paris, Presses universitaires de France.

Riegel, Pellat & Rioul, 1994

Grammaire méthodique du français, Paris, Presses universitaires de France.

Spencer A., 1991

Morphological theory, An introduction to word structure in generative grammar, Oxford/Cambridge, Basil Blackwell.

Cet ouvrage a été mis en pages par les
PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE
(*université Paul-Valéry, Montpellier 3*)

publications@univ-montp3.fr

www.PULM.fr

Dépôt légal : 4^e trimestre 2008



